

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13596 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 14 OCTOBRE 1988

Le choix de Paris face à Alger

Les relations entre la France et l'Algérie ne seront jamais banales. Il suffisait pour s'en convaincre une nouvelle fois de regarder, mercredi 12 octobre, la séance télévisée des questions orales à l'Assemblée nationale. Dans ce qui prend de plus en plus le tour d'un débat « franco-français » – entre intellectuels et entre partis, – les *députés* attendaient de pied ferme les réponses du ministre des affaires étrangères.

M. Roland Dumas devait concilier la raison d'Etat et les contingences de la politique intérieure : ne pas donner prise à *l'opposition, ne rien dire d'irré*parable au sujet d'un pays où il était question, avant la crise, que M. Mitterrand fasse prochainement une nouvelle visite officielle. En exprimant la « sympathie » du gouvernement pour les familles des victimes, il est allé plus loin que M. Chadli dans les propos tenus à son peuple au début de la semaine. Mais il n'a pas eu de parole de nature à heurter le chef de l'Etat algérien.

Signe évident que le gouvernement d'outre-Méditerranée reprend du poil de *la bête, l'ambassadeur de France* a été convoqué pour se faire notifier une « vive protestation » contre les propos du ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, qui avait exprimé quelques doutes sur l'effet apaisant du dernier discours de M. Chadli. Alors qu'une partie des journalistes algériens se rebellent contre la mainmise du ministère de l'information, le quotidien officieux « El Moudjahid » s'en prend violemment à la presse étrangère.

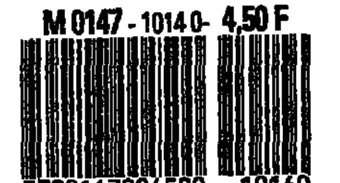
Dans ce qui semble une *division du* travail dictée par les circonstances, le Parti socialiste français condamne sans circonlocutions *diplomatiques* « la brutalité de la répression ». Celle-ci apporte une cruelle désillusion à beaucoup de *militants qui avaient* fait le pèlerinage d'Alger après l'élection de M. Mitterrand en 1981. Dans l'euphorie des visites ministérielles, rares sont ceux qui ont mis les pieds dans le plat en se préoccupant des défenseurs des *droits de l'homme*, pourtant dans le collimateur du régime. A l'angélisme de la gauche a fait place le réalisme de la droite.

Dans les milieux diplomatiques il était de bon ton, depuis longtemps, de dire que l'Algérie nous *« rendait des services »*, pour faire passer au colonel Kadhafi des messages relatifs au Tchad, par exemple. Non sans succès, M. Pasqua a utilisé le réseau algérien lors des négociations pour la libération des *otages du* Liban. Cela s'est notamment payé par une renonciation à la recherche de la vérité après *l'assassinat*, l'an dernier, de l'opposant Ali Mecili. On était loin de la réaction de de Gaulle à l'égard du Maroc dans l'affaire Ben Barka en 1965.

La prise en compte des intérêts français en Algérie ressort des déclarations de M. Dumas quant à l'« aide » que le gouvernement accordera à ce pays « dans cette période difficile ». Il s'agit d'accélérer la renégociation de l'accord de 1982 qui indexait le prix du gaz algérien sur celui du pétrole brut de l'OPEP. En raison du *surcoût qui* en résultait à l'époque, ces dispositions furent très contestées. Le retournement du marché joue maintenant contre l'Algérie. La promesse d'une révision de l'accord au profit d'un régime en *difficulté* sur le plan intérieur constitue évidemment une décision hautement politique.

Référendum sur les réformes le 3 novembre

Voir page 3



M 0147 - 1014 0- 4,50 F

3790147004500 10140

Trente ans après le début du schisme

Un sommet sino-soviétique aura lieu en 1989

M. Deng Xiaoping a annoncé, jeudi 13 octobre, qu'une rencontre au sommet entre dirigeants chinois et soviétiques aurait lieu en 1989. Recevant le chef de l'Etat finlandais, le numéro un chinois a ainsi confirmé les rumeurs qui couraient à ce sujet depuis la rencontre, le 26 septembre, aux Nations unies, des ministres chinois et soviétique des affaires étrangères.

Ce sommet, qui pourrait avoir lieu à Pékin dans la première moitié de l'année prochaine, serait le premier depuis la rencontre entre Mao Zedong et Khrouchtchev à Pékin, en 1959, et la rupture entre les deux grands du communisme. Cet important pas en avant a été rendu possible par un rapprochement des points de vue sur le principal « obstacle » qui demeurait entre les deux pays : le soutien soviétique à la présence vietnamienne au Cambodge.

PÉKIN
de notre correspondant

C'est dans le style habituel des confidences à l'oreille d'un visiteur étranger que M. Deng Xiaoping a vendu la mèche : il y aura *bel et bien, l'an prochain, une ren*contre au sommet sino-soviétique, a-t-il dit au chef de l'Etat finlandais, M. Mauno Koivisto, qu'il recevait jeudi 13 octobre à Pékin.

La confidence – première confirmation officielle chinoise de haut niveau sur une rumeur qui s'amplifiait depuis quelques jours – a été répercutée par le chef de la diplomatie finlandaise, M. Kalevi Sorsa. La presse chinoise n'en a pas soufflé mot sur le moment.

M. Deng a confirmé que le *ministre chinois des affaires* étrangères, M. Qian Qichen, devait se rendre prochainement à Moscou pour la première étape de la préparation du sommet rassemblant M. Gorbatchev et les plus hauts dirigeants chinois.

Ce voyage devrait avoir lieu en novembre, pense-t-on généralement dans les milieux diplomatiques, tandis que M. Chevardnadze viendra à Pékin en janvier pour régler les derniers détails de ce qui promet de sceller pour de bon le grand rapprochement sino-soviétique, presque trente ans *après la rupture*.

FRANCIS DERON.

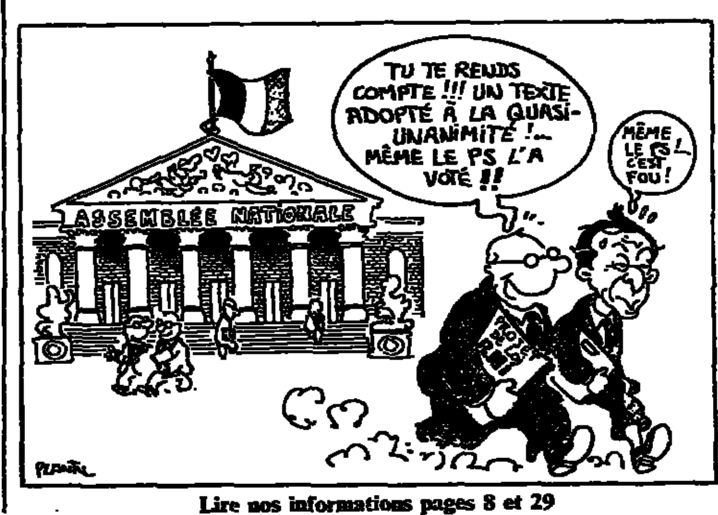
(Lire la suite page 7.)

Lutte contre la pauvreté et mesures pour les personnes âgées

• Le revenu minimum versé dès février
• Trois milliards pour les hospices

Lutte contre la pauvreté et mesures en faveur des personnes âgées : deux importants projets sociaux du second septennat de M. Mitterrand ont franchi, le 12 octobre, des étapes décisives. L'Assemblée nationale a en effet adopté, à la quasi-unanimité (avec 3 votes contre, 18 abstentions, 8 députés ne participant pas au vote), le projet de loi instituant un revenu minimum d'insertion. La loi permettra de verser, à partir de février 1989, un revenu minimum à 570 000 foyers pour un coût, à terme, de 9 milliards de francs.

Le gouvernement, d'autre part, veut donner aux personnes âgées « une meilleure place dans la société ». Une série de mesures en ce sens ont été présentées au conseil des ministres : 3 milliards de francs seront consacrés en sept ans à la modernisation des hospices et à encourager le maintien à domicile.



Lire nos informations pages 8 et 29

Débat télévisé aux Etats-Unis

La deuxième chance de Michael Dukakis.

PAGE 6

La nouvelle loi sur l'audiovisuel

Un entretien avec Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication.

PAGE 25

Le saint suaire est un faux

Il serait le linceul d'un crucifié du XIIIe ou du XIVe siècle.

PAGE 11

Le sommaire complet se trouve en page 36

Un entretien avec le président du CNPF

« Sans les entreprises, l'Europe ne serait qu'un mirage »

Président du CNPF depuis 1987, M. François Perigot livre pour la première fois ses vues sur le marché unique européen, thème des prochaines assises du patronat. Européen convaincu, M. Perigot en souligne tous les avantages pour les entreprises françaises. Il en voit aussi les dangers pour celles qui ne s'y prépareraient pas convenablement. Il plaide pour une vigilance accrue dans la politique extérieure et commerciale commune.

« Le CNPF prépare ses assises du 13 décembre sur le thème de « L'Europe de 1992 ». Ne craignez-vous pas que certains disent : « Voilà encore l'Europe des entreprises et des patrons ! » *et qu'on vous reproche de négliger* l'Europe des citoyens et des salariés ?

– L'Europe est l'affaire de tous. Des citoyens bien sûr, mais aussi des entreprises. Les entreprises créent des emplois, des richesses, elles sont une réalité concrète. Sans les entreprises, l'Europe ne serait qu'un mirage. Comme je ne cesse de le dire depuis mon accession à la présidence du CNPF, aujourd'hui c'est aux entreprises de prendre le relais des politiques, et de transformer l'essai européen.

– Mais pourquoi lancer ce thème aujourd'hui ? Après tout, l'Europe c'est déjà une affaire vieille de trente ans...

– Certes mais la prise de conscience par l'ensemble des entreprises de la réalité européenne est un phénomène récent. Dans les années 50, l'Europe a pris corps à partir d'un symbole autant politique qu'économique. L'idée d'un marché unique tel que nous le concevons aujourd'hui n'était qu'en filigrane. Au départ, les entreprises ont vu davantage les contraintes que les opportunités. Elles ont maintenant compris que l'Europe de 1992 est une chance historique à saisir.

– A partir de quand ?

– Le plus difficile a été d'entamer le processus d'harmonisation des législations ou des réglementations techniques. Il a fallu aux entreprises du temps, des hésitations, du courage même pour passer de ce que j'appellerais « l'Europe douce » à « l'Europe dure ». Ce mouvement d'adaptation, de modification de la mentalité de nos entreprises se poursuit aujourd'hui et s'accélère.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD
et **FRANÇOIS SIMON.**

(Lire la suite page 31.)

Deux livres de Pierre Broué et Alain Dugrand

La deuxième vie de Léon Trotski

Assassiné sur ordre de Staline en 1940 et chassé de la mémoire officielle en Union soviétique, Trotski va-t-il retrouver sa place dans l'histoire du bolchevisme ?

Alors que la *Pravda* vient de lui rendre hommage pour son refus de la dictature stalinienne, plusieurs livres, qui paraissent en France à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la IVe Internationale, nous invitent à redécouvrir l'itinéraire de celui qui fut l'un des principaux dirigeants de la Révolution avant de rompre avec Staline et de tenter d'organiser, d'abord dans son propre pays, puis au cours de ses exils successifs à l'étranger, l'« opposition de gauche ».

La publication la plus importante est l'imposante biographie qui lui est consacrée par l'historien Pierre Broué : fondé en partie sur des archives inédites et nourri par une connaissance exceptionnelle de la période, cet ouvrage monumental fait revivre avec beaucoup de force la figure de Trotski. Il est complété par un album d'Alain Dugrand sur l'exil mexicain du chef bolchevik, illustré de photos pour la plupart inconnues, et par la réédition de témoignages de plusieurs proches du « Vieux ». Enfin, FR 3 diffusera en novembre un remarquable documentaire sur la vie de Trotski.

Trotski réhabilité en Union soviétique ? La vraie question est plutôt de savoir si ses écrits seront publiés à Moscou afin que les Soviétiques puissent enfin juger sur pièces et, le cas échéant, utiliser certaines de ses analyses dans leur critique du stalinime.

THOMAS FERENCZI.

(Lire page 13.)

Demain « le Monde Entreprises 93 »

Le 1er janvier 1993, le marché commun deviendra « unique ». Dès aujourd'hui, de nouvelles règles sont élaborées pour faire tomber les barrières commerciales et financières entre les Douze. Comment les entreprises réagissent-elles à ce défi ? Quelles sont leurs stratégies ? Comment peuvent-elles s'implanter et se financer ?

Le Monde consacre à ce dossier un supplément spécial en couleurs de 40 pages qui sera diffusé demain en France métropolitaine, sans supplément de prix, en même temps que le numéro daté 15 octobre.

Le Monde DES LIVRES

■ Umberto Eco, le grand alchimiste, par Jacques Le Goff. ■ Le dossier d'un nazi « ordinaire » : les archives du Quai d'Orsay et l'affaire Heidegger ; Habermas juge le « philosophe de l'Etre ». ■ Les Berbères se défoulent. ■ Lettres étrangères : *quelques fragments de Goyen* ; James Purdy et la bâtardise ; le rêve originel de J.-G. Ballard. ■ La chronique de Nicole Zand. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

Pages 13 à 23

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

ALGÉRIE

Brutalité meurtrière

par TAHAR BEN JELLOUN

QU'EST-CE qui fait que dans la plupart des pays arabes lorsque les citoyens descendent dans la rue pour manifester contre l'intolérable misère, que ce soit la hausse brutale des prix des denrées essentielles ou la pénurie, le gouvernement fait appel à l'armée et lui donne l'ordre de tirer sur la foule ? Qu'est-ce qui fait qu'à une expression massive et souvent spontanée on réponde par le feu, le sang et la mort ? Pourquoi cette brutalité meurtrière ? A quoi attribuer ce déséquilibre terrible entre la parole de la rue et l'extrême violence par laquelle le gouvernement réagit ?

Cette disproportion s'explique par la structure du pouvoir en place. Plus un régime manque de légitimité, plus le moindre « chahut » le fait réagir brutalement parce qu'il sait qu'il n'est pas installé sur des bases solides, avec des institutions incontestables. Un régime né de la violence d'un coup d'Etat n'a d'autres références pour imposer sa légitimité que la force. Toutes ses énergies sont employées pour préserver ce pouvoir qu'il a pris sans le consentement du peuple ou de ses représentants.

***

Dans la plupart des Etats arabes, la démocratie est un thème des discours politiques, pas une méthode pour exercer le pouvoir. A la base, il y a le mépris d'une élite pour un peuple en grande partie analphabète, comme si le fait de ne pas savoir lire et écrire équivalait à une forme d'arriération mentale, une infirmité qui donnerait le droit à ceux qui gouvernent de traiter le peuple en enfant délinquant qu'il faut corriger à chaque fois qu'il manifeste.

Le gouvernement se conduit comme le père absolu. D'où le maintien du parti unique. Un Etat qui aurait plusieurs pères serait un Etat dépravé ! Il faut bien penser *pour* ce peuple, faire *son* bien, parler à sa place et en *son* nom... Quand on prend l'habitude de tout faire à la place de l'autre, on en arrive à oublier jusqu'à son existence. Alors quand il crie, on l'étouffe en distribuant la mort de manière aveugle. Il existe certes des moyens « civilisés » pour disperser une foule. Le recours à l'armée s'inscrit dans la logique et la tradition de cette violence avec laquelle on pense tout résoudre. Et puis il y a une impunité qui fait qu'aucun tribunal n'irait juger les chefs d'une armée appelée pour le maintien de l'ordre.

Dans ces sociétés, l'individu n'a pas beaucoup d'importance. Non seulement sa voix ne compte pas, son point de vue n'est pas demandé, mais sa vie et celle des siens ne comptent pas tellement. Alors s'il s'exprime dans la rue c'est un voyou ou un ingrat ! Les exemples ne manquent pas, hélas ! dans le monde arabe où l'ordre a été maintenu au prix de centaines de morts. Des morts anonymes dont personne ne se souviendra. Des morts à qui on a volé leur propre mort ; des blessés qui se cachent chez eux et meurent des suites de leurs blessures pour ne pas être repérés par la police ; des cimetières et des morgues sous haute surveillance parce que, on ne sait jamais, les morts pourraient se réveiller et tordre le cou à l'ignominie et imposer l'ordre des innocents.

***

S'il y a une différence fondamentale entre le monde arabe et l'Europe occidentale, c'est là qu'elle se trouve : l'armée ne tire pas sur la foule des manifestants en Europe ; dans le monde arabe, si.

Ce qui est paradoxal, c'est que le Maghreb par son histoire et ses choix récents, par aussi son émigration, s'implique de plus en plus dans l'environnement européen. Ses trois millions de Maghrébins en Europe ne sont plus une masse abstraite, un bloc compact résigné. Ils évoluent, changent — même si certains gardent jalousement intactes leurs racines, — ont des éléments de comparaison, s'informent mieux et savent les vertus de la démocratie, celle-là même qui leur permet de faire grève ou de manifester sans risquer de perdre leur vie.

Ne serait-ce qu'à cause de ce capital humain expatrié, le Maghreb se doit de changer et d'adapter ses institutions au véritable progrès, celui qui respecte concrètement les droits de l'homme. Sinon, à cette démence meurtrière, succéderont d'autres violences et d'autres massacres. La chance du Maghreb, c'est sa jeunesse. Il faut apprendre à l'écouter. Et si elle descend dans la rue c'est parce qu'elle n'a pas d'autres lieux pour s'exprimer et qu'elle n'a pas trouvé un autre moyen pour dire ses espérances et ses exigences.

Le soulèvement face à l'impasse culturelle

par GILLES KEPEL (*)

LA seule surprise, dans les événements d'Algérie, c'est qu'ils ne se soient pas produits plus tôt. Tous les ingrédients de l'explosion sociale et politique sont en effet réunis depuis longtemps : le délabrement du système économique est profond et il n'existe aucune liberté d'expression depuis vingt-cinq ans.

Mais tout cela, qui est connu, est amplifié par la déculturation de la société civile dont l'un des aspects les plus frappants s'est manifesté dans les conséquences de la politique d'arabisation à marche forcée voulue par le pouvoir. Cette politique a été inaugurée dans la première moitié des années 70, lorsque la légitimité du régime, acquise dans la guerre contre la France, a commencé à céder la place aux lendemains qui déchantaient. Créer une « langue nationale » en imposant soudainement l'usage quasi exclusif, dans le système éducatif, de l'arabe classique directement importé du Moyen-Orient, c'était dévaloriser le français mais aussi le berbère et l'arabe dialectal comme vecteurs culturels.

C'était lutter contre toutes les formes d'expression autonome de la société civile pour favoriser, à l'instar du Big Brother de George Orwell, une « novlangue » qui diffuse dans les médias, strictement contrôlés par l'Etat, l'idéologie du parti unique détenteur de la vérité et des mots pour la dire.

Quinze ans plus tard, cette politique a produit ses effets : on peut rencontrer désormais des diplômés de l'enseignement supérieur algérien qui ne sont plus capables de s'exprimer couramment en français, moins encore de lire un livre ou un journal. Ils sont ainsi protégés de l'influence pernicieuse de la culture occidentale, et notamment de ce qu'elle contient de pensée critique. Mais comme les raisons d'être mécontents de leur sort n'ont fait que croître chez les jeunes Algériens, c'est vers ce que contient aujourd'hui de plus contestataire la culture arabe écrite que se tournent nombre d'étudiants et de bacheliers : à savoir les manifestes et les pamphlets des Frères musulmans et des différents mouvements islamistes, venus du Caire dans les bagages des instituteurs égyptiens chargés de l'arabisation. Et leur critique est autrement plus dangereuse pour le régime.

Le courant islamiste en Algérie s'est pourtant diffusé dans un premier temps avec les encouragements de certains cercles du pouvoir, qui souhaitaient l'utiliser pour contrer l'influence des marxistes sur les campus — ce que firent aussi Sadate et Bourguiba à la même époque, et dont ils ont subi ultérieurement le contrecoup. L'un des principaux idéologues du mouvement, cheikh Abdellatif Ben Ali El Soltani, ancien de la grande mosquée d'Alger, mais qui finit sa vie assigné à résidence en 1984, a consacré sa prédication à dénoncer le socialisme, qu'il assimile à une hérésie inacceptable.

Le personnage le plus populaire du mouvement islamiste algérien, Moustapha Bouyali, abattu par la police le 3 janvier 1987, avait commencé sa prédication dans les quartiers déshérités de la périphérie d'Alger — là où le soulèvement a pris tant d'ampleur — et le procès de ses compagnons, en juin 1987, fut le plus important par le nombre des accusés (202) de toute l'histoire algérienne. C'est dire que, même si une répression très dure a décapité les infrastructures des groupes islamiques, et les a rendus inaptes à prendre la tête de la révolte de la jeunesse, le capital de sympathie dont ils bénéficient reste important : ils savent trouver le langage qui transforme l'humiliant combat quotidien pour trouver de la semoule ou de l'eau potable en une lutte d'ensemble contre un régime politique désigné comme responsable des frustrations de chaque instant.

A l'opposé de l'idéologie des militants islamiques qui capitalisent le ressentiment populaire d'autant plus aisément que toute opposition laïque (fût-ce sous la forme d'une association de défense des droits de l'homme) est contrainte depuis un quart de siècle au silence, à la prison ou à l'exil, figurent les modèles français d'une part, marocain et tunisien de l'autre. Chacun sait en Algérie que le pain des immigrés est parfois amer, et que les inégalités sociales ou la censure n'ont pas totalement disparu chez les voisins du Maghreb. Mais dans tous ces cas, il y a un espoir tangible pour chacun d'améliorer son sort. Et la chute de Bourguiba a démontré qu'il était possible d'en finir avec un pouvoir discrédité et d'assurer une transition sereine vers la démocratie. Ces espoirs sont interdits à la jeunesse algérienne.

Tout le problème est de savoir s'il existe aujoud'hui des élites politiques en Algérie qui seraient capables de mener pareille transition vers la démocratie, et qui pourraient, en affrontant le problème culturel à bras-le-corps, promouvoir une alternative qui offre un autre idéal que l'instauration de la *chari'a*. Les opposants exilés en Europe n'ont pas, jusqu'à présent, donné de preuve convaincante de leur audience ou de leur crédibilité. Sur place, le pôle culturel le plus dynamique de la société civile réside dans le *raï*, ce rock d'origine oranaise qui exprime en dialecte le malaise des jeunes. Mais ses porte-parole ne sont guère armés pour jouer un rôle politique.

A l'heure actuelle, la violence de la répression, en multipliant les morts jusque dans les rangs des jeunes enfants, favorise les jusqu'au-boutistes de chaque camp, et particulièrement ceux des islamistes qui sauront revendiquer ces martyrs. Mais les gouvernements occidentaux et nos intellectuels, apeurés à la perspective d'un soulèvement « intégriste », jugent prudent de ne rien dire sur les massacres (qu'entendrions-nous si Pinochet faisait de même !).

C'est là un bien mauvais calcul, car si la pression de l'opinion internationale n'agit pas pour faire cesser la répression, les maigres chances de transition vers la démocratie risquent de s'éloigner et l'Algérie entrera dans le cercle vicieux de la dictature militaire et de la contestation islamiste où sont prisonniers déjà tant de pays du Moyen-Orient dont les sociétés civiles ont vu leur culture politique durablement détruite.

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Auteur de *les Banlieues de l'islam* (Ed. du Seuil).

Au courrier du Monde

ANATHÈME

Le CRIF et Yasser Arafat

La lettre publiée par le CRIF dans une page de publicité du « *Monde* », du 13 septembre m'a profondément déçu. Le procédé consistant à réduire M. Arafat à un responsable d'attentats ne me semble en effet ni honnête ni de nature à permettre une solution au conflit israélo-palestinien.

Les auteurs de cette page auraient pu soulever le problème de la reconnaissance d'Israël, préalable indispensable à toute discussion ; au lieu de cela, et conscients de la honte que porte aujourd'hui le terme « terroriste », ils ont préféré user de démagogie et jeter l'anathème sur leur adversaire (sans craindre, de surcroît, d'impliquer M. Arafat dans des attentats dont tout indique qu'ils ont été commandités de Téhéran).

Lorsque l'une des parties d'un conflit en vient à considérer l'autre comme un pestiféré, elle perd sa capacité d'écoute et interdit, du même fait, toute solution concertée. C'est là, je le crains, le seul et triste résultat de cette page.

JEAN DUHESME.
(Versailles.)

SÉJOUR

Vieillards et mouroirs

J'ai lu avec tristesse l'article paru dans *le Monde* du 24 septembre sur la détresse des grands vieillards, intitulé « *Mouroirs* ». Je visite régulièrement, depuis trois ans, des personnes très âgées dans un hôpital de long séjour, et je reconnais que pour le visiteur d'un jour votre description est exacte, mais, hélas ! bien superficielle.

Tout d'abord, il me paraît très injuste d'appeler « *mouroirs* » des établissements qui acceptent de recevoir les personnes âgées les plus démunies, qui ont de grands handicaps physiques ou psychiques, et qui ont perdu bien souvent tout lien familial ou affectif.

Il est évidemment plus confortable, pour échapper à cette désignation, de ne recevoir que des personnes âgées en bonne santé, et de les renvoyer sur les « *mouroirs* » dès que la maladie ou la décrépitude inévitable avec l'âge en fait des commensaux peu agréables.

Les hôpitaux de long séjour ont donc une mission sociale essentielle, qui est d'assister à la fin de leur vie des personnes très âgées, et de ce fait atteintes d'infirmités multiples qui ne peuvent être traitées à domicile. Je m'insurge contre le jugement porté sur le personnel de ces établissements. J'ai pu constater, à de multiples occasions, qu'individuellement ce personnel fait beaucoup pour rendre la vie plus douce aux vieillards, et j'ai reçu de nombreux témoignages des personnes âgées elles-mêmes sur les attentions dont elles ont été l'objet. Bien sûr, le métier d'infirmière ou d'aide-soignante dans ces établissements est particulièrement dur, et leur patience est mise à rude épreuve. Cependant, celles et ceux qui font ce métier le font bien, et souvent avec amour.

Enfin, collectivement, des efforts sont faits pour raccrocher à la vie les personnes âgées ; par exemple, activités multiples dans le cadre de l'ergothérapie, organisation de sorties à l'extérieur, organisation de repas d'anniversaires, animation du repas de Noël par un spectacle auquel participe, comme acteurs, tout le personnel. Tout cela est fait à titre bénévole. Je voudrais insister sur le problème essentiel des personnes très âgées, qui est la séparation du monde actif et la solitude. C'est en venant les voir régulièrement que l'on découvre, à travers la ruine du corps et souvent de l'esprit, la richesse de l'amitié que l'on peut partager avec elles.

Je souhaite que vos lecteurs ne se laissent pas effrayer par l'apparence des vieillards, car elle est dans la nature des choses.

CHARLES BRUN.
(Montataire, Oise.)

CINÉMA

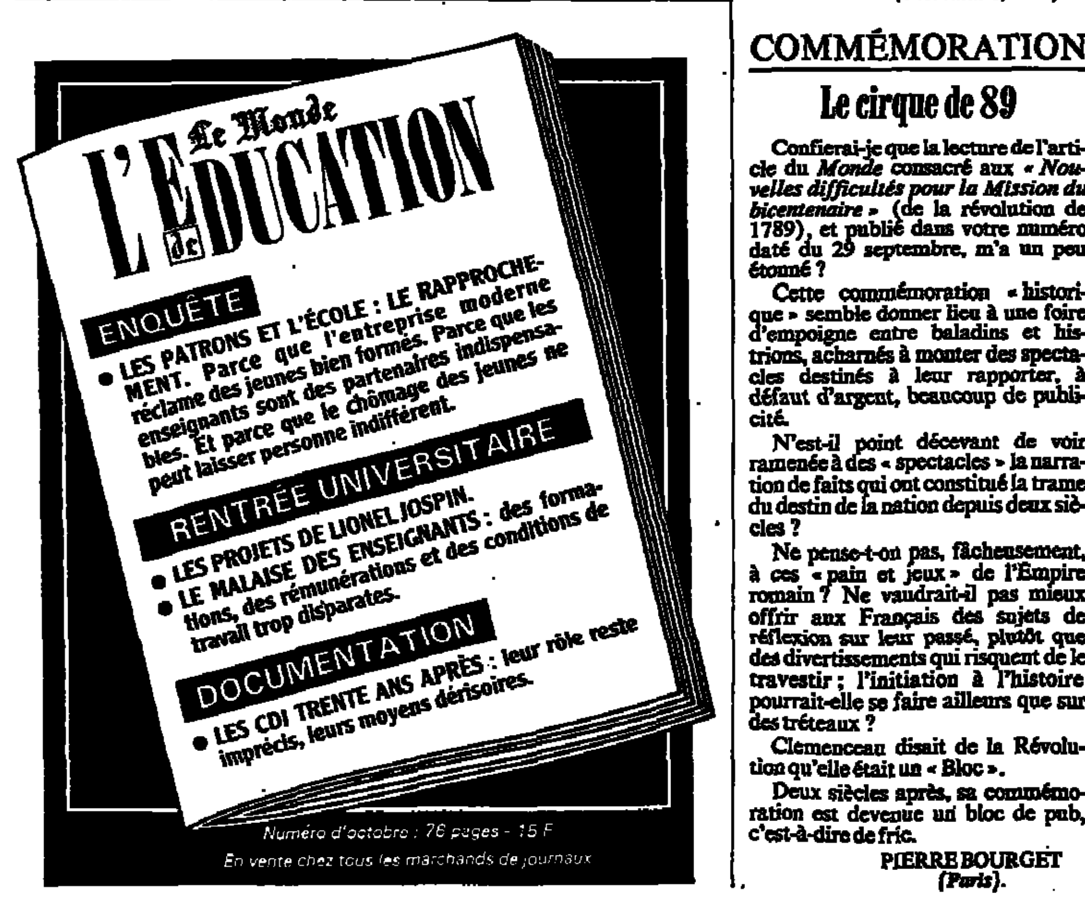
Tentation de pichenette

Je me demande, en vous écrivant au sujet du film de Scorsese, s'il n'est pas trop tard, et s'il est toujours à la mode d'en parler.

N'ayant pas reçu la grâce de croire, mais ayant conscience d'une « erreur » possible de ma part, je m'étonne des hurlements provoqués par ce film.

Je déchiffrais une partition du gigantesque J.S. Bach lorsqu'une mouche est venue faire une crotte pile sur une note. Ai-je considéré que l'œuvre de Bach ou que Bach lui-même avait été insulté ou bafoué par l'insolent animal ? Non. D'une pichenette, j'ai écarté l'obstacle et j'ai continué à jouer. Il me semble pourtant qu'il y a plus de différence entre ce film et Dieu qu'entre cette mouche et Bach, non ?

FRANÇOIS ROUGET.
(Musicien, Paris.)



COMMÉMORATION

Le cirque de 89

Confierai-je que la lecture de l'article du *Monde* consacré aux « *Nouvelles difficultés pour la Mission du bicentenaire* » (de la révolution de 1789), et publié dans votre numéro daté du 29 septembre, m'a un peu étonné ?

Cette commémoration « historique » semble donner lieu à une foire d'empoigne entre baladins et histrions, acharnés à monter des spectacles destinés à leur rapporter, à défaut d'argent, beaucoup de publicité.

N'est-il point décevant de voir ramenée à des « spectacles » la narration de faits qui ont constitué la trame du destin de la nation depuis deux siècles ?

Ne pense-t-on pas, fâcheusement, à ces « pain et jeux » de l'Empire romain ? Ne vaudrait-il pas mieux offrir aux Français des sujets de réflexion sur leur passé, plutôt que des divertissements qui risquent de le travestir ; l'initiation à l'histoire pourrait-elle se faire ailleurs que sur des tréteaux ?

Clemenceau disait de la Révolution qu'elle était un « Bloc ».

Deux siècles après, sa commémoration est devenue un bloc de pub, c'est-à-dire de fric.

PIERRE BOURGET
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

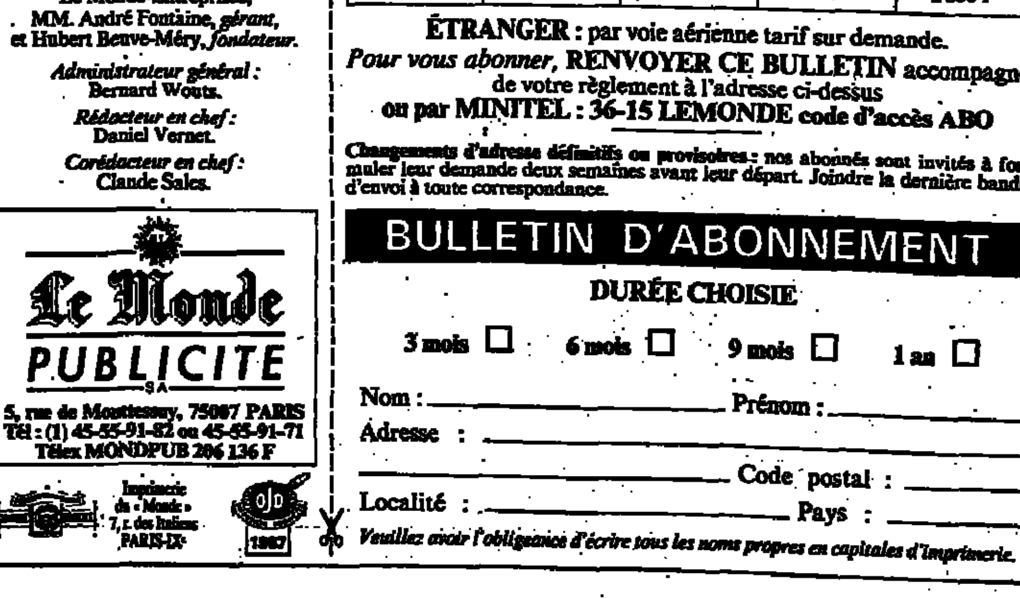
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61



هكذا من الأصل

La préparation des réformes en Algérie

Le référendum du 3 novembre devrait démocratiser la vie politique

ALGER
de notre correspondant

L'affaire aura été rondement menée. *Lundi 10 octobre*, au terme d'une semaine d'affrontements sanglants, le président Chadli ramenait l'atmosphère au calme en prononçant un discours qui laissait les Algériens dans l'expectative. Deux jours plus tard, le chef de l'Etat a révélé partiellement ce que seront les réformes qu'il a promises en annonçant une modification de la Constitution qui sera soumise à l'approbation populaire, par référendum, le 3 novembre.

Ce changement qu'il veut introduire dans le texte fondamental prévoit que *« le président de la République, responsable de la défense nationale et de la conduite de la politique extérieure, choisit le chef d'un gouvernement désormais responsable devant l'Assemblée populaire nationale »*. En clair, le président nommera un premier ministre, qui lui proposera un gouvernement qui répondra de sa gestion des affaires devant les députés de l'APN. Jusqu'à présent, le gouvernement dépendait directement du chef de l'Etat, qui préside le conseil des ministres, le premier ministre n'ayant aucun pouvoir de décision réel en dehors de ces conseils.

En donnant aux députés un pouvoir plus large et un rôle accru dans la vie politique algérienne, le président Chadli va, du même coup, augmenter la crédibilité du Parlement, considéré jusqu'ici comme un *appendice de l'exécutif*. Certes l'APN était plus qu'une simple chambre d'enregistrement. Elle a contraint, à plusieurs reprises, des ministres à revoir leur copie, notamment il y a deux ans en amendant jusqu'à la dénaturer la loi sur les sociétés d'économie mixte. Mais le mode de désignation des députés, choisis par le parti et proposés ensuite au suffrage des électeurs, permet néanmoins à l'heure actuelle de peser considérablement sur une institution maintenue à disposition.

Cette mesure reste étroitement dépendante du mode de désignation qui sera choisi pour les futurs députés. *Ceux-ci seront-ils toujours* sélectionnés par le parti et présentés au suffrage populaire, ce qui limiterait incontestablement la portée de la réforme ? Ou ne sera-t-il plus nécessaire, pour être candidat aux élections législatives, d'être militant du parti ? Ce point devra être débattu au prochain congrès du FLN puisque le président a prévu de lui soumettre *« le projet de réformes annoncées, en vue d'une plus grande démocratisation de l'action politique »*. Les décisions prises par le congrès, qui apporteront des *« modifications politiques et institutionnelles à la Charte nationale et à la Constitution »*, devant à leur tour être soumises, par un nouveau référendum, à l'approbation populaire.

Le président Chadli, qui a joué lundir son va-tout politique, est en train de réoccuper le terrain d'où il a failli être définitivement exclu. Il fait une fin de parcours sans faute. Reste le dernier obstacle — le sixième congrès — à franchir. Si le chef de l'État sort vainqueur de cette épreuve, comme il semble qu'il soit en passe de le faire, une page de l'histoire de l'Algérie démocratique et populaire sera définitivement tournée.

Trois jours après le massacre de Bab-el-Oued (*le Monde* du 12 octobre), Alger a retrouvé son rythme. La soif de changement radical est de plus en plus perceptible. Les Algérois ont le sentiment qu'un point de non-retour a été atteint. *Par* le nombre des victimes des affrontements, qualifiées par la rue de *« martyrs »*, d'abord, par le sens des réformes en cours, auxquelles ils commencent à croire, ensuite. Ils restent en revanche très choqués par l'attitude de la presse algérienne, à laquelle ils reprochent de n'avoir toujours pas parlé des nombreux morts.

Incidents à Tizi-Ouzou

Les familles ont commencé à récupérer les dépouilles mortelles des leurs, tués dans les affrontements. Les instructions sont strictes. L'enterrement doit intervenir directement, sans passer par le domicile des victimes, ce qui bouscule les traditions. Mais les services de sécurité, qui craignent toujours des débordements et des manifestations spontanées, exigent en plus une discrétion exemplaire.

La Kabylie n'a pas été épargnée par les violences. A Tizi-Ouzou, la solidarité de la population avec les manifestants des autres régions s'est traduite par une grève de quarante-huit heures. Les rideaux de fer des commerçants sont restés baissés. Les incidents n'ont éclaté que mercredi après-midi, au moment où un rassemblement « pro-Chadli » organisé par le parti a été pris pour cible par des contre-manifestants. Des empoignades ont dégénéré. Les forces de l'ordre, qui avaient pourtant pour instruction de ne pas tirer, ont fait feu. Selon des sources dignes de foi, deux personnes ont été blessées par balle, mais il n'y a pas eu de mort.

D'autre part, l'ambassadeur de France en Algérie, M. Bernard Bochet, a été convoqué mercredi au ministère des affaires étrangères. *« Il lui a été fait part des vives protestations du gouvernement algérien à la suite de la déclaration du ministre français de la coopération et du développement relative à la situation en Algérie »*, a annoncé l'agence officielle APS. M. Jacques Pelletier avait exprimé *« la crainte »* que le discours du président Chadli ne soit pas un élément *« d'apaisement du conflit »* (*le Monde* du 13 octobre).

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Dans le *Nouvel Observateur* « L'indignation des « 121 »

Vingt-huit ans après leur manifeste contre la guerre d'Algérie, l'Indignation des « 121 », le Nouvel Observateur *publie, cette semaine, le texte suivant :*

« En 1960, nous avons signé un texte contre la guerre d'Algérie. Nous voulions affirmer notre solidarité avec les soldats français du contingent qui refusaient de porter les armes contre le peuple algérien.

» Dans ce « Manifeste des 121 », qui valut à plusieurs d'entre nous d'être inculpés et que nous n'avons jamais renié, nous écrivions : *« La cause du peuple algérien* [...] *est la cause de tous les hommes libres. »*

» C'est au nom de cette même conviction que nous disons aujourd'hui notre indignation.

Nous condamnons la répression sanglante que le gouvernement algérien oppose, comme seule réponse, à sa jeunesse qui manifeste.

» Nous demandons au gouvernement français d'intervenir auprès des autorités algériennes pour qu'elles mettent fin à une politique qui déshonore l'Algérie indépendante.

Hélène Balfet, Jacques-Laurent Bost, Georges Condaminas, Hubert Damisch, Danièle Delorme, René Dumont, Robert Jaulin, Serge Lafaurie, Monique Lange, Claude Lanzmann, Henri Lefebvre, Michel Leiris, Maud Mannoni, Maurice Nadeau, Jacques Panijel, Hélène Parmelin, Ernest Pignon, Bernard Pingaud, Maurice Pons, Jean-Bertrand Pontalis, Jean Pouillon, Madeleine Rebérioux, Jean-François Revel, Maxime Rodinson, Jacques-Francis Rolland, Gilbert Rouget, Claude Roy, Françoise Sagan, Nathalie Sarraute, Claude Sautet, Robert Scipion, Anne-Marie de Vilaine.

Une vingtaine d'organisations appellent à manifester à Paris

Une vingtaine d'organisations politiques, syndicales, culturelles ou humanitaires appellent à participer, jeudi 13 octobre à 18 heures, entre la place de la République et la place de la Nation, à une manifestation de solidarité avec le peuple algérien.

Dans un communiqué publié mercredi soir, la Coordination de solidarité avec le peuple algérien, nouvelle créée *« à l'initiative de la communauté algérienne et regroupant des sensibilités individuelles et politiques différentes »*, se déclare *« déterminée à agir de manière unitaire pour dénoncer la répression et favoriser la solidarité en France avec le peuple algérien »*.

La FEN, la CFDT Ile-de-France, les comités Juquin, SOS-Racisme, le Syndicat CGT des correcteurs, la Cimade, la LCR, Lutte ouvrière, la Coordination des infirmières, le Collectif des étudiants algériens de Paris, l'Association arabe des droits de l'homme et l'UNEF-ID appellent notamment à défiler jeudi. Selon ce communiqué, *« une commission de médecins va prendre en charge la solidarité médicale avec le peuple algérien et une commission de juristes fera des enquêtes sur les événements algériens »*.

Par ailleurs, le Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT) *« s'incline devant la dépouille mortelle du confrère Sidi Ali Ben Mechiche, rédacteur en chef à Algérie Presse Service, tué à Alger lors d'une fusillade, alors qu'il exerçait son métier »* (*le Monde* du 13 octobre) et condamne *« l'utilisation violente et meurtrière de la force armée »*. Dans un communiqué, il *« exige la libération des détenus politiques et l'établissement des libertés démocratiques »*.

Enfin, une délégation du Secours populaire français s'est rendue mercredi à l'ambassade d'Algérie pour apporter *« la solidarité morale et matérielle aux familles endeuillées, aux blessés, s'informant aussi des conditions de détention des personnes incarcérées »*.

Le Parti socialiste « condamne la brutalité de la répression »

Le bureau exécutif du Parti socialiste a adopté, le mercredi 12 octobre, une déclaration sur la situation en Algérie, que le premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, a lue devant les caméras de télévision. En voici le texte :

« Les événements tragiques qui viennent d'ensanglanter l'Algérie suscitent une intense émotion chez les socialistes. L'amitié qui nous lie au peuple algérien et la volonté de défendre partout les droits de l'homme nous conduisent à nous exprimer et à condamner la brutalité de la répression. Nous partageons la peine des familles et l'inquiétude de tous ceux qui, y compris en France, s'interrogent sur les lendemains.

» L'Algérie, par la place qu'elle tient au cœur du Maghreb, est un élément déterminant de l'équilibre de la Méditerranée comme des relations franco-maghrébines et euro-africaines. A cette importance reconnue s'ajoute une histoire qui a tissé des liens particuliers entre nos deux peuples.

» Nous souhaitons que les autorités algériennes trouvent la voie de l'apaisement. Le Parti socialiste suivra avec vigilance le sort qui sera fait aux centaines de personnes arrêtées. C'est en répondant aux revendications légitimes de la population que la société algérienne se préservera au mieux des excès des aventures et évoluera vers des pratiques démocratiques et un développement nécessaire. »

M. Roland Dumas : « La France se doit de marquer sa solidarité »

Les partis politiques français sont sortis, mercredi 12 octobre, d'une semaine de réserve pour s'émouvoir de la répression qui a suivi les émeutes en Algérie.

Lors de la séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, l'UDF, par la voix de M. Jean-François Deniau, député du Cher, a affirmé que les Français *« ne pouvaient garder le silence plus longtemps »* et s'est insurgé contre la *« règle qui consisterait à donner des leçons quand c'est loin et à se taire quand c'est près »*.

« Je sais la complexité de nos relations avec l'Algérie, je sais que nos gouvernements se rendent des services, mais tout le monde risque de s'étonner si le gouvernement continue de ne rien dire. Quand il s'agit des droits de l'homme, l'Assemblée est intéressée », a-t-il dit.

Pour sa part, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a estimé que *« rien ne pouvait faire admettre le caractère brutal et meurtrier de la répression. Quand il y a atteinte aux droits de l'homme, où que ce soit, nous devons le dire »*, a-t-il déclaré.

« Nous le disons d'autant plus que l'Algérie est le pays ami par excellence », a-t-il poursuivi. Soulignant la nécessité d'une *« meilleure prise en compte des ressources »* de l'Algérie, M. Mermaz a demandé au gouvernement de prendre des *« initiatives »*.

A ces observations, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a répondu par la déclaration suivante :

« La sensibilité de notre peuple a été douloureusement et profondément heurtée par le nombre de morts et de blessés en Algérie, survenus au cours des événements de ces derniers jours. Je redis ici, comme je l'ai déjà fait, nos sentiments de sympathie de la part du gouvernement à l'adresse des familles des victimes.

» Nous souhaitons que l'apaisement, qui semble se manifester, se confirme. Nos relations avec ce pays n'ont nulle part ailleurs dans le monde leur équivalent. L'histoire, l'existence de deux communautés importantes, française en Algérie et algérienne en France, la déchirure provoquée par sept années de guerre, commandent de juger avec une sensibilité particulière ce qui s'y passe. Mais ces considérations, c'est vrai, n'interdisent pas de rechercher, d'analyser les causes du mal et d'essayer d'y porter remède.

» L'Algérie, qui ne tire ses moyens que de ses ressources naturelles, a été frappée de plein fouet par la crise. Sa jeunesse, dont la croissance est un problème en soi, désespère de l'avenir. C'est vrai aussi, elle a lutté contre les maux qu'elle dénonce et réclamé plus de liberté.

» S'il est trop tôt pour porter aujourd'hui un jugement définitif sur ces événements, du moins est-il possible d'aider à trouver les remèdes à une situation dramatique. Nous espérons que les réformes annoncées apporteront le soulagement attendu, mais il reste que la communauté internationale, à commencer par la France, se doit de marquer sa solidarité avec l'Algérie en l'aidant dans cette période difficile. Le gouvernement y pourvoira. »

Paris veut accélérer le règlement du contentieux gazier avec Alger

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a annoncé mercredi 12 octobre devant l'Assemblée nationale l'accélération du *« règlement des dossiers de coopération financière avec l'Algérie, en particulier le règlement du dossier prioritaire du gaz »*. Le ministre a ajouté : *« Le gouvernement français est fermement décidé à agir et il est notamment résolu à accélérer le réglement des dossiers de coopération financière avec l'Algérie, et en particulier le règlement du dossier prioritaire du gaz, cela pour faciliter les ventes des ressources naturelles des Algériens »*.

Cette décision devrait permettre de débloquer les négociations qui durent depuis deux ans sur le prix des fournitures de gaz algérien à la France applicables rétroactivement à partir du 1er janvier 1987. En 1982, la France et l'Algérie avaient signé un accord sur une formule de prix alignée sur les prix officiels du brut de l'OPEP qui prévoyait un surcoût de 27 %, pour le gaz algérien par rapport aux autres approvisionnements de la France. Jusqu'à la fin 1983, *ce surcoût a été pris* en charge par l'Etat qui a ensuite mis fin à sa participation. Avec la chute des prix du brut et l'abandon des prix officiels de l'OPEP en 1986, l'accord a tourné au désavantage de l'Algérie qui a obtenu une renégociation sur un prix applicable du 1er avril au 31 décembre 1986. Mais, à défaut d'accord sur le prix à payer à partir du 1er janvier 1987, Gaz de France a continué d'appliquer les tarifs découlant de celui de 1982.

Selon des sources bien informées, le gouvernement français pourrait revenir à une solution du type de celle de 1982, en acceptant de payer un prix plus élevé, l'Etat prenant en charge la différence, afin que Gaz de France ne soit pas pénalisé par rapport à ses autres fournisseurs.

Afrique

KENYA : grandes festivités à Nairobi

Les dix années de règne du président Arap Moi

NAIROBI
Correspondance

C'est avec un faste inégalé que le Kenya célèbre, cette semaine, le dixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de son président, M. Daniel Arap Moi. Endimanchée de calicots patriotiques, bardée de banderoles, Nairobi pavoise. N'a-t-on pas annoncé la venue de « *nombreuses délégations étrangères* », des pays africains bien sûr, mais aussi « *de Grande-Bretagne et des Etats-Unis* » ? Ne dit-on pas que 10 000 lits seront nécessaires pour héberger les invités ? Ne parle-t-on pas de 200 Mercédès arrivées droit — et par avion — de RFA ? En attendant le discours que le chef de l'Etat doit prononcer vendredi 14 octobre (décrété jour férié), ce ne sont que rassemblements, fanfares et hommages en rafales.

Daniel Toroitich Arap Moi, qui a fêté ses soixante-quatre ans le 2 septembre, est issu d'un milieu extrêmement pauvre — « *une famille respectable et humble* », dit aujourd'hui la légende officielle. Contrairement à son illustre prédécesseur, Jomo Kenyatta, « le père de la nation », le jeune Arap Moi n'a eu droit ni à l'université ni aux voyages à Londres.

Après avoir passé son enfance à garder les troupeaux de chèvres, il réussit — promotion remarquable à l'époque coloniale — à devenir instituteur dans une modeste bourgade de la « *Rift Valley* ». Plus important encore : tandis que Kenyatta appartenait à la puissante tribu des Kikuyus, Arap Moi est membre de la minuscule tribu des Tugens, rameau de l'ethnie Kalenjin, elle-même très marginale.

C'est presque à contrecœur que Daniel-Toroitich, poussé par les siens, fait son entrée en politique en 1955. Est-ce ce profil modeste, ce tempérament laborieux qui séduiront le leader Kikuyu ? Tour à tour ministre de l'éducation, de l'administration locale puis ministre de l'intérieur, Daniel Arap Moi est promu vice-président de la République en janvier 1967, après la mise à l'écart de l'encombrant politicien luo (autre puissante tribu kenyane) Oginda Odinga.

Moins de dix ans plus tard, à la *mort du* « *Mzee* » — « *le Vieux* », surnom respectueux donné au premier président du Kenya, — Daniel Arap Moi prend la place. Le petit paysan qui parcourait, pieds nus, au milieu de ses chèvres, les collines broussailleuses de Sacho, occupe désormais les fonctions suprêmes à la tête du pays. Les festivités, organisées cette *semaine* pour célébrer « *les progrès réalisés durant ces dix dernières années* », constituent avant tout le couronnement d'un homme. Un clin d'œil luxueux au destin.

Personnalisation du pouvoir

Les dépenses somptuaires occasionnées par ces célébrations font grincer bien des dents. « *On nous a retenu, sans nous demander notre avis, 50 shillings (20 F), sur notre paye* », confie un modeste planteur de café de la région de Nairobi. Les centaines de « *harambées* » (collectes populaires) effectuées durant ces derniers mois pour financer l'anniversaire présidentiel se sont déroulées sur la base d'un volontariat parfois très relatif.

Selon des estimations officielles, le coût de ces célébrations devrait s'élever à environ 120 millions de francs. « *Imaginez le nombre d'écoles, de dispensaires qu'on aurait pu construire avec ça* », soupire un « *wananchi* » (citoyen) grincheux. « *Ce n'est pas encore Bokassa, mais on en prend le chemin...* », ironise-t-on dans les milieux d'affaires. Les experts du FMI (Fonds monétaire international) auraient fait, dit-on, des remarques en ce sens auprès du président. Les Jeux africains, organisés à Nairobi en août 1937, avaient déjà coûté au pays une petite fortune. Les prochaines festivités, prévues en décembre et qui marqueront cette fois le 25e anniversaire de l'indépendance, vont encore alléger les coffres de l'Etat de quelque 120 millions de francs.

Sans oublier la création, en mars dernier, de quatre nouveaux ministères dont les hauts responsables sont loin d'être nourris avec le dos de la cuiller. Les fonctionnaires de moindre rang doivent, en revanche, se serrer la ceinture. Dans certains ministères, depuis juin, les salaires ne sont payés qu'aux deux tiers, célébrations obligent. Bien difficile de résister à la fièvre commémorative : sous le gant de velours populiste, le président Arap Moi tient désormais le pays d'une poigne de fer.

C'est sur le système politique, que « l'ère Arap Moi » aura laissé le *plus* de traces. Les diverses « *rectifications* » subies par la Constitution kenyane ont permis, en quelques années, de renforcer considérablement les pouvoirs du président. Le multipartisme, qui constituait un des piliers de la démocratie parlementaire, a été aboli en juin 1982 : la KANU, dirigée par le chef de l'Etat, est devenue parti unique.

Deux autres « liftings » constitutionnels, l'un en 1936 et l'autre en août dernier, ont supprimé, d'une part, l'indépendance dont jouissaient jusqu'alors l'attorney général, le contrôleur des finances et l'« auditor » général vis-à-vis du pouvoir politique, et celle, d'autre part, dont bénéficiaient les juges de la Haute Cour et ceux de la cour d'appel du Kenya. C'est désormais le chef de l'Etat, et lui seul, qui décide des nominations et des renvois.

« *Du point de vue de la loi, la société kenyane fonctionne à deux vitesses* », explique Joe Okwach, représentant de la *Law society of Kenya*, puissante association professionnelle forte de mille trois cents membres. « *Prenez le droit de vote à bulletin secret : il n'a pas été rayé de la constitution. mais, aux dernières élections, c'est le nouveau système dit* « *de la file indienne* » proposé par La Kanu qui a été appliqué. »

Autre innovation : la mise en détention de plusieurs avocats, dont la caractéristique commune est la défense des « *clients impopulaires* » — *comprenez : les* « *subversifs* ». Un de ces hommes de loi parmi les plus fameux, Gibson Kamau Kuria, est ainsi resté neuf mois et demi derrière les barreaux. A sa libération, en février 1937, son passeport ne lui pas été rendu.

Le rôle des Eglises

Une des nouveautés de l'« ère Arap Moi » semble la naissance de tensions persistantes entre l'Etat et les Eglises chrétiennes. Celles-ci ont rarement mâché leurs mots vis-à-vis du pouvoir. A tel point qu'on les considère parfois comme le « *seul pôle d'opposition politique* » au régime. Les soupçonnant d'avoir voulu diffamer les députés, le vice-président de la République, Joseph Karanja, avait, fin septembre, accusé nommément plusieurs évêques de « *collaboration avec des dissidents en exil* » et de « *soutien à l'Afrique du Sud* ».

Pour faire bonne mesure, le secrétaire général de la Kanu, Moses Mudavadi, avait brandi la menace de supprimer la liberté de culte. Parmi les quatre religieux montrés du doigt, figure l'évêque anglican Henry Okullu, élu récemment président du Conseil national des Eglises du Kenya, une des plus anciennes et des plus influentesorganisations chrétiennes du pays.

« *En tant que chrétiens, nous avons un point de vue sur la société. Malheureusement, quand nous pensons et disons que les choses pourraient être menées de manière différente, on nous traite en ennemis, on nous qualifie de* « *dissidents* ». Quant à l'accusation de « *soutien à l'Afrique du Sud* », l'évêque kenyan la balaye d'une voix agacée : « *C'est la chose la plus ridicule que l'on puisse dire à mon égard. Je travaille dans plusieurs mouvements qui militent, précisément, contre le régime sud-africain. Nous travaillons en étroite collaboration avec Desmond Tutu. Tout cela, je peux le prouver, à tout moment et à n'importe qui* », dit encore le leader protestant, visiblement blessé.

Le gouvernement kenyan et les notables de la Kanu ont-ils senti qu'ils étaient allés, cette fois-ci, un peu loin ? Le président Arap Moi a, en tout cas, jugé bon d'intervenir pour mettre un terme au débat et réaffirmer que la liberté de culte demeurait « *un droit inaliénable* », inscrit dans la Constitution. « *Plus tôt nous serons capables de travailler ensemble, de manière confiante et amicale, plus vite nous ferons progresser le bien-être du pays* », conclut, conciliant, l'évêque Henry Okullu. A l'occasion des célébrations, l'ensemble des organisations religieuses — musulmanes, catholiques et protestantes — ont d'ailleurs rendu hommage, par des « prières spéciales », au président kenyan.

CATHERINE SIMON.

Diplomatie

La fin de la visite de M. Chevardnadze à Paris

Une relance « à l'américaine » des relations franco-soviétiques

« *L'atmosphère, cela compte...* », disait M. Chevardnadze mercredi 12 octobre, au terme de sa visite de trois jours à Paris ; et encore, pour prendre congé, « *nous repartons avec de bonnes nouvelles pour les Soviétiques. Nous leur ferons part de la sympathie avec laquelle les Français parlent de notre* « *perestroïka* ». Sans doute le fait qu'on soit convenu de deux prochaines rencontres *franco-soviétiques au sommet* n'est-il pas négligeable, mais il était déjà quasiment acquis dès l'arrivée en France de la délégation soviétique.

Les seules « *nouvelles* » à proprement parler qui résultent de cette rencontre portent sur le principe de la création de centres culturels dans les deux capitales et le soutien clairement accordé par la France à l'idée qu'une réunion sur les droits de l'homme pourra se tenir à Moscou avant 1992 dans le cadre du « processus d'Helsinki ».

Le résultat majeur, la véritable innovation tiennent en réalité à la méthode de travail « à l'américaine » qui fut retenue pendant ces trois jours de rencontres, car c'est elle qui inaugure véritablement une nouvelle phase, beaucoup plus intense, des rapports entre Paris et Moscou. La délégation soviétique comprenait les directeurs de quatre départements du ministère des *affaires étrangères qui, pendant que* le ministre menait ses entretiens politiques, avaient avec leurs homologues français des conversations d'experts. « *Il y avait longtemps que nous n'avions pas autant parlé* », note un participant français, qui relève avec satisfaction la façon « *décomplexée* », dont la partie soviétique a accepté de traiter de l'ensemble des dossiers. Bref, le nouveau style soviétique, ce n'est pas seulement un nouveau look moins engoncé, une apparence plus humaine et un langage moins pétrifié, c'est aussi l'ouverture et — pourvu qu'on l'ait mérité comme c'était le cas de la France — la recherche d'une plus grande efficacité.

Les consultations entre experts vont d'ailleurs se poursuivre sans attendre les sommets, dans le domaine du désarmement notamment et — c'est l'un des premiers points qu'a soulignés M. Chevardnadze lors de sa conférence de presse finale — des instructions ont été données pour que soient préparés « *des accords d'envergure, d'importants contrats* » qui devraient être signés lors de la visite de M. Gorbatchev en France avant la fin du premier semestre 1989.

« De nombreuses Bastilles à prendre »

La conjoncture se prêtait à cette relance des relations franco-soviétiques. M. Chevardnadze a convenu que les deux pays cédant à « *d'autres priorités* », les avaient un peu négligées dans le passé et il a même noté que « *la politique étrangère est souvent le prolongement de la politique intérieure* ». M. Dumas a noté quant à lui que la volonté de la France de dynamiser sa politique à l'Est coïncidait avec « *une certaine disponibilité de l'URSS* ». Le mot est sans doute un peu faible car c'est dans cette affaire, des intérêts soviétiques qu'il s'agit.

En matière de désarmement, objectif numéro un de la diplomatie soviétique, Moscou veut mettre à profit les bonnes dispositions de la France, notamment sur les armes chimiques et les armes conventionnelles. La partie soviétique aura tenté à Paris d'aller un peu plus avant, en évoquant la question des armes balistiques et en essayant de « vendre », comme elle l'a déjà fait à Bonn, son idée de créer une agence spatiale internationale de coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace et de vérification. Une idée qui est revenue dans toutes les interventions de M. Chevardnadze (notamment dans son discours de mercredi matin à l'UNESCO) et que la France a mise à l'étude.

En matière d'armes conventionnelles, le ministre soviétique, faisant allusion aux propos tenu à l'ONU, par le président de la République, sur la nécessité de réduire ces armements « *dans une zone où l'Est et l'Ouest se font face* », a voulu y voir une convergence avec les positions soviétiques. C'était aller un peu vite et l'on souligne du côté français que des propositions précises n'étaient pas sur *la table* à Paris ; *elles* font l'objet d'une concertation entre alliés occidentaux et ne seront présentées que lorsque s'ouvrira à Vienne la future négociation sur les armes classiques.

L'intérêt soviétique est aussi de traduire en termes de coopération économique les meilleures relations franco-soviétiques. M. Chevardnadze a été clair sur ce point dans tous ses entretiens et dans sa conférence de presse lorsqu'il a évoqué la nécessité de « *surmonter la scission économique en deux Europes* ». L'idée de la « maison commune » formulée en 1985 à Paris par M. Gorbatchev a de multiples faces. « *Il reste encore de nombreuses Bastilles à prendre* », disait, mercredi matin, M. Chevardnadze, qui sait comment se rendre agréable et qui ne faisait là que reprendre une phrase prononcée à l'ONU par M. François Mitterrand. Le président français, pour sa part, saisira *sans doute l'occasion d'un déjeuner* à Vézelay, vendredi, pour informer des résultats de cette rencontre le chancelier Kohl, qui doit se rendre à Moscou à la fin du mois.

CLAIRE TRÉAN.

Bientôt des ambassades franco-allemandes ?

BONN
de notre correspondant

Roland Dumas et Hans Dietrich Genscher ont décidé, lors d'une partie de campagne au mois de septembre en Dordogne, sur les terres du ministre français des affaires étrangères, de tenter une expérience inédite dans l'histoire de la diplomatie : la mise en place d'ambassades communes franco-allemandes.

Il ne s'agit pas simplement d'abriter sous un même toit les représentations diplomatiques des deux Etats, selon le même principe que pourla brigade franco-allemande, mais de faire représenter en alternance (on parle de tours de trois ans) les intérêts de la France et de la RFA par un ambassadeur de l'une ou l'autre nationalité. Les services seraient également intégrés. Ce projet a la bénédiction du chancelier Kohl.

Premier terrain d'expérience prévu : la Mongolie, où la France est représentée par un ambassadeur, mais pas la RFA, l'ambassadeur allemand à Moscou étant accrédité à Oulan Bator. Trois autres Etats, dans lesquels ni la France ni la République fédérale ne sont représentées, devraient suivre.

Il semble que l'idée soit née du succès remporté par l'expérience de l'échange de diplomates entre les deux pays. Depuis quelques années certains fonctionnaires du quai d'Orsay vont en effet servir à l'*Auswärtiges Amt à Bonn, avec les* mêmes fonctions que les diplomates allemands, et réciproquement.

L. R.

Le voyage du secrétaire d'Etat à Tokyo et aux îles Cook

« La France n'est plus le mouton noir » du Pacifique sud

estime M. de Beaucé

M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères chargé des relations culturelles internationales, vient de regagner Paris après une visite à Tokyo et dans le Pacifique sud. Il a en effet représenté la France à l'ouverture de la vingt-huitième conférence du Pacifique sud (CPS) le 8 octobre à Rarotonga, aux îles Cook. La CPS, dont le siège est à Nouméa, compte vingt-sept membres, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et ses trois territoires de la région (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis-et-Futuna), ainsi que les autres pays de la zone. Son objectif est de développer la coopération régionale.

C'était la première réunion de la CPS depuis la signature de l'accord de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. Cet accord a « *décomplexé* » les pays de la région à l'égard de la France, « *qui n'est plus le mouton noir, et fait partie du paysage* », a déclaré au *Monde* M. de Beaucé. D'autant que l'aide de Paris aux micros-Etats du Pacifique s'est accrue, se spécialisant dans de petits projets à la taille de ces archipels : construction d'un stade à Tonga pour les prochains Jeux du Pacifique, sylviculture aux îles Cook, qui souhaitent aussi introduire l'étude du français. Les Cook étant proches de Tahiti et leurs populations cousines, des instituteurs polynésiens pourraient en être chargés.

Une « vision globale » de la coopération

M. de Beaucé souhaite en effet associer les territoires français du Pacifique à cette coopération régionale. Il s'en est entretenu avec le chef du gouvernement de Papeete, M. Léontieff. Certaines expériences de développement dans ces territoires peuvent être étendues aux Etats voisins. Enfin, l'université du Pacifique, implantée à Nouméa et Papeete, devrait réorienter ses activités, estime M. de Beaucé, vers les besoins régionaux sur le terrain, accueillir plus de boursiers, y compris anglophones. Car il faut avoir une « *vision globale* » de la coopération française dans cette partie du monde.

C'est un archipel autrement puissant qu'avait auparavant visité le secrétaire d'Etat, venu accompagner à Tokyo le club franco-japonais, dont il fut à l'origine en 1980. Aujourd'hui présidé par M. Jean-Pierre Brunet, président honoraire de la CGE et ancien ambassadeur à Tokyo, ce club regroupant des hommes d'affaires des deux pays a pour objet de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle. MM. de Beaucé et Brunet ont été reçus le 5 octobre par le premier ministre nippon.

Le Japon et la « réciprocité »

M. Takeshita a souhaité que l'Europe ne devienne pas une « *forteresse* » avec l'instauration du marché unique de 1993. M. de Beaucé a insisté sur le principe de « *réciprocité* », et donc à une plus grande ouverture japonaise aux produits européens.

Il trouve en effet « *inquiétante* » l'aggravation d'année en année du déséquilibre commercial franco-japonais : plus du tiers du déficit français (23 milliards de francs) provient de notre déficit avec le Japon alors que le commerce bilatéral représente seulement 2,7 % de nos échanges.

Dans le contexte de 1993, « *il faudra être ferme, montrer que l'Europe est libérale mais qu'elle n'hésitera pas à réagir s'il n'y a pas de réciprocité* ». « *Le thème de la réciprocité*, a-t-il dit aux membres du club, *considérée précisément et littéralement* (...) *est le seul qui permette de lutter efficacement contre les tendances protectionnistes, latentes dans nos opinions publiques.* » Enfin, le secrétaire d'Etat a rappelé aux Japonais que « *la France est une voie d'entrée vers l'Europe* ».

PATRICE DE BEER.

هكذا من الأصل

Europe

URSS : la poursuite de la politique de « perestroïka »

M. Gorbatchev veut accélérer la décollectivisation de l'agriculture

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev paraît maintenant décidé à ne plus laisser traîner ses projets de décollectivisation de l'agriculture. Moins de deux semaines après avoir évincé la vieille garde conservatrice de la direction et dix jours après que le nouveau bureau politique eut affirmé la nécessité d'une *« réforme radicale du secteur agro-industriel »*, le secrétaire général vient, en effet, d'appeler les paysans à devenir les *« maîtres de leur terre »*.

A première vue, il n'y a rien là d'absolument neuf puisque le 29 juillet dernier M. Gorbatchev avait déjà conclu un plénum du comité central en se prononçant pour la multiplication des locations de terres sous forme de baux de longue durée pouvant aller jusqu'à cinquante ans. Cela revenait à rétrocéder aux paysans la gestion et l'usufruit de l'exploitation à défaut de leur en redonner la propriété formelle, mais la différence est que ces projets pouvaient à l'époque paraître encore très théoriques.

Ils avaient de surcroît été immédiatement critiqués par M. Ligatchev, le chef de file des conservateurs, qui n'avait pas encore perdu à l'époque la responsabilité du secteur clé de l'idéologie. Aujourd'hui, en revanche, les choses sont toutes différentes car le calendrier se précise, la critique de la collectivisation se développe et le projet s'affirme au grand jour.

Signe probable de cette accélération, M. Ligatchev – qui est pourtant en charge de l'agriculture depuis sa rétrogradation – était tout simplement absent de la réunion au cours de laquelle M. Gorbatchev a lancé son appel, mercredi 12 octobre, devant des représentants du monde agricole. Comme pour mieux souligner cette anomalie, la présence de plusieurs autres membres du bureau politique est d'ailleurs soigneusement mentionnée dans le court communiqué officiel que tous les journaux publient jeudi matin.

Parmi les noms cités, on relève notamment celui de M. Nikonov qui était en charge de l'agriculture avant le remaniement, qui ne s'était vu attribuer aucun autre secteur et dont la rumeur veut depuis dix jours que son travail était en fait de « doubler » M. Ligatchev. Quoi qu'il en soit et que le chef de file des conservateurs resurgisse ou non demain, tout sourire, le secrétaire général a annoncé jeudi que les réformes envisagées seraient adoptées par un plénum du comité central *« provisoirement fixé à février prochain »*.

« Dépaysannisation »

« Le but [de ces réformes] *est de mettre un terme* [à l'abandon des principes léninistes] *et de faire des paysans les maîtres de leur terre »*, a alors expliqué M. Gorbatchev après avoir souligné que les problèmes s'étaient *« accumulés »* depuis *l'« élimination des paysans »*, c'est-à-dire, depuis la collectivisation forcée des années 30.

Ces dernières semaines, les publications de témoignages et d'études sur cette collectivisation s'étaient multipliées dans la presse et outre l'horreur des millions de morts qu'elle avait provoquée, ces articles dénonçaient tous la *« dépaysannisation »* qu'elle avait entraînée. Aussi barbare en russe qu'en français, le néologisme désigne une réalité qui hante aujourd'hui tous les esprits : la disparition pure et simple des paysans au profit de fonctionnaires qui à force de devoir appliquer des consignes sans rapport avec les réalités de la terre, du climat et des rythmes naturels, ont tout simplement perdu les connaissances et la pratique qui font un agriculteur.

A voir les bons rendements des petits lopins individuels déjà autorisés depuis très longtemps, cette crainte de la « dépaysannisation » peut sembler exagérée mais le fait est qu'on ne semble pas, dans les campagnes, se bousculer pour prendre des terres en baux et qu'il est très mal vu de s'y risquer.

C'est dire que, même entrée dans les faits, cette réforme n'est pas encore près de pallier tous les problèmes de production alimentaire. A défaut d'être la condition suffisante de réels progrès en ce domaine, la décollectivisation n'en est pas moins une condition indispensable. C'est la raison pour laquelle M. Gorbatchev et son équipe veulent y parvenir au plus vite.

BERNARD GUETTA.

● **URSS : M. Gorbatchev et l'histoire du parti.** – M. Mikhaïl Gorbatchev a présidé, mercredi 12 octobre, une réunion consacrée à la préparation d'un livre sur l'histoire du Parti communiste soviétique, apparemment pour faire avancer un projet qui est en discussion depuis plus de deux ans. La commission chargée de la préparation de ce livre – une histoire abrégée du PCUS – a décidé qu'il devait contenir une *« analyse honnête et franche »* des causes qui ont provoqué les *« distorsions et déviations du concept léniniste du socialisme »*, a annoncé l'agence Tass. Les *« nombreux »* auteurs du livre s'inspireront d'une quantité *« substantielle »* de nouveaux documents afin de dresser *« un tableau objectif de développements complexes »*, a affirmé Tass, précisant qu'un concours était organisé afin de déterminer le contenu et la structure de l'ouvrage. – *(AFP.)*

BELGIQUE

M. Vanden Boeynants renonce au fauteuil de bourgmestre de Bruxelles

« L'intérêt du pays passe avant le rêve de VDB. » M. Paul Vanden Boeynants – « VDB » pour les Bruxellois – a renoncé, mercredi 12 octobre, au *fauteuil de bourgmestre* de la capitale belge. L'ancien premier ministre, condamné en 1986 à trois ans de prison avec sursis pour fraude fiscale, a estimé, en effet, que sa nomination poserait un trop grand nombre de problèmes. Dès sa victoire *« historique »* aux élections communales du dimanche 9 octobre – pour la première fois depuis des dizaines d'années, son parti, celui des sociaux-chrétiens, devenait la première formation du centre de la capitale, – M. Paul Vanden Boeynants devait savoir que l'éventualité de sa nomination à l'hôtel de ville n'irait pas toute seule. Mardi après-midi pourtant, les groupes socialiste et social-chrétien du conseil communal le présentaient comme *« candidat bourgmestre »*. En Belgique, en effet, les maires sont nommés par le roi sur proposition ministérielle, et seulement présentés par le collège municipal.

Le premier ministre, M. Wilfried Maertens, avait estimé, pour sa part, qu'une nomination de VDB poserait problème. Quant au ministre de l'intérieur, il estimait que *« la capitale de l'Europe devait avoir un bourgmestre au-delà de tout soupçon, un homme irréprochable »*. Après le retrait de M. Vanden Boeynants, M. Hervé Brouhon a toutes les chances de garder son poste. – *(Corresp.)*

YOUGOSLAVIE

Un dirigeant slovène accuse M. Milosevic de manipuler les masses

A l'approche du plénum de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), qui se tiendra les 17 et 18 octobre à Belgrade, les conflits s'accentuent entre les responsables politiques des six républiques et des deux provinces autonomes de la Fédération. Dans une attaque à peine voilée contre M. Slobodan Milosevic, le chef du parti serbe, le numéro un slovène, M. Milan Kucan, a déclaré, le mercredi 12 octobre à Ljubljana, qu'il était *« facile de faire sortir dans la rue un grand nombre de mécontents et de leur donner l'illusion qu'ils jouent un rôle politique »*. M. Kucan faisait allusion aux rassemblements de masse de ces derniers jours, qui ont contraint le gouvernement de Voïvodine à donner sa démission collective et provoqué l'intervention des forces de l'ordre contre les manifestants au Monténégro.

Le dirigeant slovène a dénoncé *« les véritables stratèges »* qui se cachent derrière ces meetings et estimé qu'il était grand temps *« de mettre fin aux activités de ceux qui jouent avec le malheur des gens et les manipulent. (...) Il faut que cesse la folie qui nous mène vers l'abîme »*. M. Kucan a accusé certaines forces – en clair, le PC serbe – de créer à dessein une situation d'exception pour justifier l'adoption de mesures d'urgence dans le pays.

La veille, M. Milosevic avait trouvé *« normal »* que le peuple manifeste face à *« l'impuissance des institutions »*. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : le congrès de Brighton

Les conservateurs prévoient la privatisation des mines de charbon « après les prochaines élections »

BRIGHTON
de notre envoyé spécial

« J'en fais le serment solennel devant cette assemblée : les mines de charbon seront privatisées après les prochaines élections. » Le ministre de l'énergie, M. Cecil Parkinson, a été ovationné, mercredi 12 octobre à Brighton, par le congrès du Parti conservateur. Avec un beau mouvement de menton, l'enfant chéri de Mme Thatcher a lancé un défi qui ne pouvait que réjouir les délégués réunis dans une station balnéaire du sud de l'Angleterre, loin des puits qui incarnent le passé industriel et social de la Grande-Bretagne.

Il s'agit autant d'un symbole que d'une décision économique. Aucun détail n'a d'ailleurs été fourni sur cette *« privatisation finale »* par laquelle l'Etat, si les tories remportent les élections en 1991 ou 1992, se délesterait du dernier secteur productif qu'il contrôlera encore à cette date.

Le krach d'octobre 1987 a perturbé le programme de privatisations, puisqu'il a transformé en flop retentissant la vente au public des actions de British Petroleum. Le gouvernement éprouve le besoin de dire haut et fort que la privatisation de l'eau et de l'électricité aura lieu comme prévu en 1989 et 1990. En annonçant longtemps à l'avance que les mines de charbon suivront, il s'efforce de dissiper les doutes qui ont pu naître sur sa détermination.

L'ordre des opérations n'est pas très logique, mais il ne pouvait sans doute en être autrement. Dans le secteur énergétique, l'Etat a vendu d'abord ce qui était vendable : le gaz (British Gas) et le pétrole (BP et Britoil). L'électricité passera donc avant le charbon. Mais comme elle va être privatisée par tranches, les futures compagnies concurrentes seront probablement tentées de ne pas acheter de charbon britannique, au prix trop élevé, et de s'approvisionner ailleurs.

La fin d'une époque

Mais c'est surtout la fin d'une époque. Il y avait sept cent cinquante mille mineurs de charbon, dont cinq cent mille syndiqués, lorsque s'est achevée la seconde guerre mondiale, ils ne sont plus que cent quatre-vingt-deux mille, dont quatre-vingt-douze mille adhèrent au Syndicat national des mineurs (NUM) dirigé par M. Arthur Scargill. Après la grande grève de 1984-1985, vingt mille d'entre eux ont créé un syndicat dissident, moins combatif et moins marqué idéologiquement à gauche que l'organisation de M. Scargill.

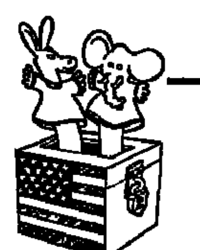
Les conditions de travail, très dures dans les mines, avaient provoqué une prise de conscience dans tout le pays immédiatement après la guerre. La décision du gouvernement travailliste Attlee de nationaliser entièrement ce secteur, en 1947, n'avait été remise en cause par aucun des cabinets conservateurs successifs. Les mineurs paraissaient intouchables.

L'Etat-patron a construit des centrales thermiques au-dessus des puits eux-mêmes et cette politique a eu des conséquences très lourdes, entravant le développement d'autres énergies, en particulier le nucléaire. Il fut un temps où un mouvement d'humeur des mineurs faisait tomber un gouvernement, comme M. Edward Heath en fit encore l'expérience en 1974. Tout cela s'est évanoui avec l'échec de la grève de 1984-1985, la dernière menée à cette échelle.

Mme Thatcher a cherché systématiquement, depuis son arrivée au pouvoir, à rétablir la rentabilité des charbonnages par des fermetures incessantes de puits et par des investissements massifs destinés à mécaniser les meilleurs gisements. La productivité a augmenté de 75 % depuis la grève. Des bénéfices sont même prévus cette année pour la première fois depuis onze ans par British Coal. Mais la dette des charbonnages atteint toujours 4 milliards de livres (42 milliards de francs).

DOMINIQUE DHOMBRES.

CONTRE LA RÉPRESSIO
EN ALGÉRIE



Amériques

ÉTATS-UNIS : le dernier débat télévisé de la campagne électorale

L'ultime chance de Michael Dukakis

WASHINGTON
de notre correspondant

C'était vrai avant le premier débat entre les prétendants à la Maison Blanche, fin septembre, c'était encore plus vrai à la veille de leur deuxième et dernière rencontre télévisée, jeudi 13 octobre : M. Michael Dukakis devait bousculer son adversaire et faire très forte impression, faute de quoi l'élection pourrait difficilement échapper à M. George Bush.

A moins de quatre semaines de l'échéance, et malgré de vigoureux efforts, le gouverneur du Massachusetts n'est toujours pas parvenu à refaire son retard sur le candidat républicain. Pis, alors que l'écart semblait se réduire assez nettement au lendemain du débat qui avait opposé, jeudi dernier, les candidats à la vice-présidence – le « vieux » démocrate Lloyd Bentsen ayant mis sérieusement en difficulté le « jeune » républicain Dan Quayle – tout semble à recommencer pour les démocrates.

Ils ont à nouveau neuf points de retard selon un sondage CNN, six selon ABC. De plus, une enquête réalisée conjointement pour cette dernière chaîne de télévision et le *Washington Post*, publiée jeudi 13 octobre, montre que l'avantage de M. Bush est encore plus net quand on fait le bilan Etat par Etat (l'élection présidentielle américaine se déroule en fait au scrutin indirect, chaque candidat disposant en règle générale de la totalité des voix des États où il a obtenu la majorité du suffrage populaire).

Les positions de M. Bush sont particulièrement solides dans le Sud (il est en tête partout, y compris au Texas où les démocrates, conduits par M. Bentsen, ont pourtant dépensé une énergie et un argent considérables) et dans le Centre-Ouest (les montagnes Rocheuses). Partout ailleurs, sauf dans certains Etats du Nord-Est, la compétition reste ouverte, mais la tâche semble plus ardue pour M. Dukakis que pour son adversaire. Au total, et toujours selon cette enquête, M. Bush mène en effet dans vingt-huit Etats, qui pourraient lui donner 270 voix *au collège électoral – le minimum* nécessaire pour être élu. M. Dukakis n'a lui l'avantage que dans sept Etats (plus le district de Columbia, c'est-à-dire Washington), pour un total de 51 voix.

Bien sûr, il suffirait à M. Dukakis de gagner quelques pour cents au plan national pour renverser ces proportions. Mais c'est précisément ce qu'il ne parvient pas à faire.

La semaine qui vient de s'écouler *aurait pourtant dû lui être très favorable*. L'ascendant pris par son colistier sur M. Quayle a été, comme prévu, considérablement amplifié par la presse, – et l'équipe Dukakis a sauté sur l'occasion. Des annonces publicitaires préparées à l'avance et tournant en ridicule M. Quayle ont été lancées sur les ondes dès le lendemain de la rencontre, *tandis que* les deux candidats démocrates se répandaient en commentaires désobligeants sur le colistier de M. Bush.

« L'emballage de Bush »

« La chasse à la caille » (quayle) – selon l'expression de M. Bentsen lui-même – n'est pas près de prendre fin, mais ses effets semblent limités. Certes, beaucoup d'électeurs considèrent que le jeune sénateur n'est vraiment pas à la hauteur, et un certain nombre hésitent, pour cette raison, à voter pour M. Bush (qui, à titre personnel, l'emporte *beaucoup plus nettement dans les* sondages que lorsqu'il est associé à son colistier).

Au bout du compte, M. Bush *reste en tête, et M. Dukakis doit de* toute évidence trouver autre chose que l'argument Quayle pour faire vaciller l'actuel vice-président, puissamment soutenu par M. Reagan.

Il s'y est employé toute la semaine, tant dans ses discours, souvent très agressifs, qu'à travers une série de « publicités négatives » diffusées à la télévision. L'un de ses spots met en scène des hommes en manches de chemise et bretelles qui évoquent cyniquement les *insuffisances* de leur propre candidat (M. Bush) et imaginent les moyens de contrer les excellents arguments de l'adversaire (M. Dukakis). Le spot s'intitule « L'emballage de Bush » et est destiné à accréditer l'idée que M. Bush n'est rien d'autre qu'un objet dans les mains de ses conseillers.

Mais, de l'avis à peu près général, le spot n'est pas très réussi, le message est mal compris par les téléspectateurs. Surtout, à mettre trop l'accent sur une campagne négative, même si c'est pour répondre à une tactique similaire utilisée par les républicains, M. Dukakis risque de donner une image assez déplaisante de lui-même, alors qu'il devrait avant tout s'efforcer de paraître un *peu plus sympathique*.

Ce qu'il avait déjà échoué à faire lors du premier débat, et la semaine qui vient de s'écouler n'a pas arrangé les choses, le gouverneur du Massachusetts apparaissant souvent, dans les images diffusées par la télévision, comme un homme au *visage fermé qui dénonce avec* aigreur les turpitudes de son adversaire.

De toutes parts, et en particulier dans une floraison de commentaires de presse, on recommande à M. Dukakis d'être plus détendu, plus chaleureux, de faire preuve d'un peu plus d'humour, y compris sur son propre compte, d'éviter de paraître arrogant. Mais en même temps on lui rappelle qu'il doit à *tout prix porter des coups décisifs* à son adversaire.

Ce n'est pas tout à fait la quadrature du cercle, mais presque, et pour compliquer les choses le candidat démocrate n'est pas homme à écouter docilement les conseils. Ni même à accepter qu'on rehausse un peu, avec des bourrelets d'ouate, ses épaules tombantes.

JAN KRAUZE.

Proche-Orient

L'URSS aurait convaincu l'OLP de retarder la proclamation d'un Etat palestinien

MOSCOU
de notre correspondant

Les dirigeants soviétiques semblent avoir convaincu l'OLP de reporter ses projets de proclamation d'un Etat palestinien indépendant et de constitution d'un gouvernement provisoire. A l'issue des entretiens menés lundi et mardi derniers à Moscou par une délégation de l'organisation palestinienne, on indiquait en effet dans les milieux diplomatiques arabes que ces projets ne verraient, en tout état de cause, pas le jour avant les élections israéliennes du 1er novembre.

Au cours de ces entretiens, le vice-ministre des affaires étrangères et le chef adjoint du département international du comité central, MM. Besmertnykh et Broutents, ont fait valoir à la délégation palestinienne conduite par M. Mahmoud Abbas, membre du comité exécutif de l'OLP, qu'une proclamation *d'indépendance ne ferait* aujourd'hui que favoriser la victoire électorale de la droite israélienne et gêner, à plus long terme, le démarrage du processus de paix.

Sans, bien sûr, condamner dans son principe l'idée d'une proclamation d'indépendance, les responsables soviétiques ont donc conseillé à leurs hôtes de donner aujourd'hui la priorité au troisième des projets dont devrait être saisie la prochaine session extraordinaire du Conseil *national palestinien* (CNP) : l'élaboration d'un manifeste politique énonçant notamment les positions du CNP sur la question de la reconnaissance d'Israël.

On ignore si les dirigeants soviétiques ont, à cet égard, suggéré la définition d'une politique, mais l'agence Tass avait indiqué, le mardi *11 octobre*, au second jour des entretiens, que les conversations avaient porté sur la nécessité de franchir maintenant des *« pas concrets* [qui] *devraient se fonder sur un équilibre des intérêts de toutes les parties impliquées – comme cela avait été souligné par Mikhaïl Gorbatchev durant sa rencontre d'avril dernier avec Yasser Arafat »*.

Le secrétaire général avait alors déclaré au président de l'OLP que la reconnaissance d'Israël et l'autodétermination du peuple palestinien étaient aussi indispensables *l'une* que l'autre à la recherche d'une solution pacifique du conflit proche-oriental. Parallèlement, les signes de rapprochement entre les pays du pacte de Varsovie et Israël se sont multipliés depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, dont l'ambition déclarée est de contribuer à régler *ou à apaiser tous* les grands conflits régionaux de la planète.

Pour la diplomatie soviétique, le règlement du dossier israélo-arabe doit passer par la réunion d'une conférence internationale à laquelle participeraient les cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU et toutes les parties intéressées – y compris l'OLP, que Moscou reconnaît comme seul représentant du peuple palestinien. La convocation d'une telle conférence ne pourrait cependant *devenir envisageable* qu'au jour où l'organisation palestinienne aurait déclaré sans ambiguïté que son objectif n'est plus la destruction de l'Etat d'Israël, mais un accord de paix passant par la reconnaissance de cet Etat.

Tant que cette hypothèque n'aura pas été levée, aucun gouvernement israélien ne pourra, en effet, reconnaître à l'OLP un statut d'interlocuteur, même indirect.

B. G.

Selon une déclaration de M. Arafat au Caire

Le Conseil national palestinien se réunira fin octobre

LE CAIRE
de notre correspondant

La réunion du Conseil national palestinien (CNP-Parlement) se tiendra comme prévu à la fin du mois, a affirmé mercredi 12 octobre au Caire M. Yasser Arafat. Le chef du comité exécutif de l'OLP, qui s'adressait à la presse à l'issue d'un tête-à-tête de près de deux heures avec le président Moubarak, n'a pas *précisé le lieu de la tenue de cette* réunion qui devait en principe avoir lieu à Alger.

M. Arafat, qui a décrit son entretien comme *« positif et constructif »*, a indiqué au sujet d'informations donnant pour imminente l'annonce de la création d'un Etat palestinien qu'une telle décision était du ressort du CNP. Côté égyptien, on s'est abstenu de toute déclaration. Le Caire est partisan de la création d'un Etat palestinien, mais estime qu'une telle décision doit être reportée jusqu'après les élections israéliennes, afin de ne pas favoriser une victoire des durs du Likoud. M. Arafat a déclaré à cet égard : *« Je ne suis pas concerné par les problèmes israéliens. Ce sont leurs problèmes et non les miens. »*

M. Arafat, qui a rendu un vibrant hommage à l'Égypte et aux responsables égyptiens, a affirmé que l'*intifada* (le soulèvement) se poursuivrait *« vague après vague jusqu'à la fin de l'occupation israélienne »*.

Le dirigeant palestinien a pris part à un colloque organisé par le Comité égyptien pour le soutien de l'*intifada* présidé par M. Loutfi el Kholi, membre du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien). Au cours de ce colloque, auquel participaient près de deux mille personnes appartenant aux diverses tendances politiques égyptiennes, M. Arafat a évoqué *« l'existence d'un plan américain visant à expulser un demi-million de réfugiés palestiniens du Liban »*. Le chef de l'OLP a affirmé que le plan avait été conçu par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Richard Murphy, en accord *« avec certaines parties arabes »* qu'il a refusé de nommer.

Au cours de ce colloque, où M. Arafat s'est vu assuré du soutien de tous les partis politiques égyptiens, le représentant des Frères musulmans, M. Seif el Islam Hassan el Bana, a indiqué que la confrérie était disposée à *envoyer dix mille* jeunes musulmans pour soutenir l'*intifada*.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Asie

Les relations soviéto-afghanes

Le Pakistan et l'URSS ont décidé d'ouvrir des discussions sur l'établissement d'un gouvernement représentatif en Afghanistan, a déclaré, le mercredi 12 octobre à Islamabad, le chef de la diplomatie pakistanaise Yaqub Khan, après avoir rencontré, à New-York, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. *« Nous sommes tombés d'accord qu'il fallait continuer notre dialogue »*, a dit Yaqub Khan.

De son côté, le premier ministre du régime de Kaboul, M. Mohammed Hassan Sharq, a déclaré mercredi : *« Nous ne nous battrons pas pour garder le pouvoir »* au sein d'un éventuel gouvernement de coalition avec la résistance.

Ces propos sont intervenus à la veille d'une réunion cruciale, à Kaboul, du Parti communiste au pouvoir, le PDPA, consacrée à l'examen de l'échec de la politique de *« réconciliation nationale »* du président Najibullah.

Moscou promet une aide de 600 millions de dollars à la reconstruction

L'« opération Salam » (paix), lancée par les Nations unies, a pris un départ en flèche : 795 millions de dollars ont été souscrits par vingt pays, la CEE et le Saint-Siège, lors d'une conférence organisée à New-York, mercredi 12 octobre, pour aider à la reconstruction de l'Afghanistan. L'Union soviétique à elle seule affirme avoir réservé 400 millions de roubles (600 millions de dollars au cours officiel) à cet effet. En égard aux sommes déjà promises l'été dernier par d'autres pays, la totalité des donations s'élève désormais à 892 millions de dollars, couvrant environ 85 % du budget prévisionnel (1,16 milliard de dollars) réclamé par le coordonnateur des programmes d'assistance pour l'Afghanistan, M. Sadrouddine Aga Khan.

Attendue avec une certaine impatience, la contribution soviétique se révèle être à la hauteur des responsabilités de ce pays dans la situation actuelle de l'Afghanistan. S'exprimant devant la conférence, l'ambassadeur soviétique à l'ONU, M. Alexandre Belonogov, a noté que *« la situation en Afghanistan demeure compliquée »*, mais il a évité tout propos polémique à l'égard de l'Occident, soulignant surtout le *« statut spécial »* que la *frontière commune* confère aux relations entre les deux pays.

Selon le représentant soviétique, l'aide, destinée à toutes les provinces afghanes, sera distribuée par le truchement des services du coordonnateur. Seule ombre légère à ce tableau idyllique : les versements seront en roubles, ce qui signifie que les commandes afghanes ne *pourront être honorées qu'en Union* soviétique, M. Belonogov propose déjà des quantités non précisées de produits alimentaires et de consommation courante, des équipements et des matériels de construction. De même, il affirme que Moscou financera à hauteur de 50 millions de roubles (75 millions de dollars) le transport, à travers l'Union soviétique, de produits fournis par d'autres pays.

De manière générale, les contributiuns annoncées seront en nature, seule une petite partie sera versée en monnaies convertibles. La CEE fournira 21,5 millions d'ECU (24 millions de dollars), alors que la France promet 12 millions de dollars. Le gouvernement des Etats-Unis ne s'est pas encore manifesté.

Selon le plan élaboré par le coordonnateur, les besoins de l'Afghanistan se décomposent ainsi : aide alimentaire (335 millions de dollars), agriculture (332 millions de dollars), rapatriement des réfugiés (226 millions de dollars), santé (76 millions de dollars), industrie et énergie (70 millions de dollars), transports et communications (59 millions de dollars), éducation 53 millions de dollars), administration (6 millions de dollars), déminage (9 millions de dollars).

CHARLES LESCAUT.

M. Vorontsov serait nommé ambassadeur de l'URSS à Kaboul

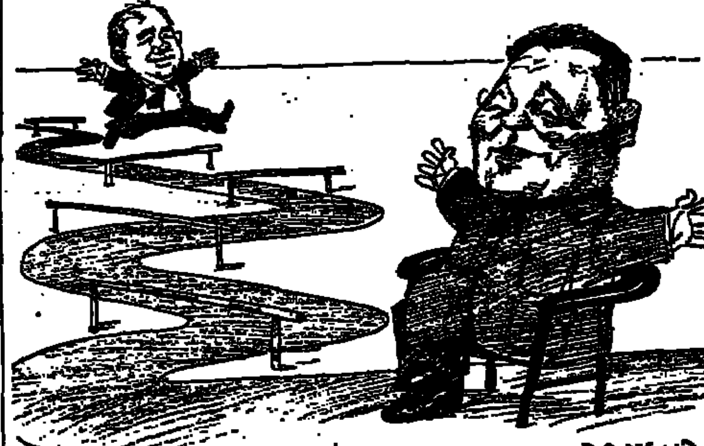
L'information n'est pas encore officielle à Moscou, mais elle est confirmée de source diplomatique à Kaboul : l'ambassadeur de l'URSS en Afghanistan, M. Egorytchev, qui n'occupait son poste que depuis six mois, organise déjà son départ. Et son successeur n'est autre que M. Iouli Vorontsov, actuel numéro deux du ministère soviétique des affaires étrangères.

Le premier but de la manœuvre est sans aucun doute d'installer à Kaboul un diplomate de plus gros calibre et surtout un homme fort. Bien connu à Paris pour y avoir été ambassadeur de 1983 à 1986, M. Vorontsov connaît tout aussi bien l'Asie, *puisqu'il avait été* en poste en Inde pendant les cinq années précédentes et que c'est à lui que l'on doit l'accord de Genève sur l'Afghanistan au printemps dernier. Auparavant, et tout en conservant son poste *de premier vice-ministre, il avait* dirigé la délégation soviétique aux négociations de Genève sur les armements nucléaires et supervisé la mise au point du traité sur les euromissiles signé à Washington en *décembre 1987. Habitué* à se *porter* en première ligne sur les points chauds, connu pour un franc-parler allant à l'occasion jusqu'à la brutalité, il aura toute autorité pour faire appliquer les consignes de Moscou dans cette période cruciale pour l'avenir du régime afghan.

Cela dit, il n'est pas interdit de voir aussi dans ce changement une séquelle du grand remaniement survenu à *Moscou à la fin septembre.* M. Vorontsov était très proche de M. Dobrynine, avec lequel il avait travaillé à l'ONU dès les années 50, et dont il fut l'adjoint, puis le numéro deux, à l'ambassade de Washington *pendant plus de dix ans,* de 1966 à 1977. Et sa promotion au rang de numéro deux du ministère des affaires étrangères, en avril 1986, avait coïncidé avec l'arrivée de M. Dobrynine au secrétariat du parti, en charge des relations internationales. Or ce dernier vient d'être mis à la retraite, tout comme le patriarche Gromyko, qui avait tenu dans ses mémoires à distinguer M. Vorontsov comme l'un de *« nos grands diplomates ». Il est possible* que M. Iakovlev, nouveau responsable des affaires internationales au sein du parti, souhaite nommer dans son service ainsi qu'au ministère des hommes plus proches de lui. A *moins que M. Vorontson conserve* son poste de premier vice-ministre, ce qui serait sans précédent, mais devrait être connu bientôt.

M. T.

Un sommet sino-soviétique aura lieu en 1989



(Suite de la première page.)

La date du sommet reste pour le moment incertaine : les Soviétiques pressés, laissent entendre qu'ils le verraient bien en avril ou en mai. Des conversations de responsables chinois avec des visiteurs étangers ces derniers jours indiquaient plutôt le mois de juin. Le lieu de la rencontre, en revanche, ne fait pour ainsi dire plus de doute, M. Deng ayant dit, il y a quelques jours à des visiteurs japonais, *que* les voyages à l'étranger n'étaient plus de son âge.

Au reste, plusieurs raisons protocolaires et historiques font que la rencontre devrait logiquement se tenir à Pékin. Les Chinois estiment toujours *aujourd'hui* avoir *été* insultés par le retrait unilatéral des conseillers soviétiques au début des années 60, et il y a là, pour M. Gorbatchev, manière de faire amende honorable pour une politique soviétique qu'il récuse.

En outre, c'est le chef du Kremlin qui est le plus pressé de voir cette rencontre se tenir, et il doit, pour cela, payer le prix fixé par les Chinois : un geste, même symbolique, indiquant sans ambiguïté que l'Union soviétique convaincra son allié vietnamien de ne plus traîner la semelle au Cambodge. Tant que ce geste se fera attendre, il est à parier que Pékin restera dans le flou sur la date du sommet.

Enfin, le sommet prendra, par la force des choses, une forme particulière pour une rencontre de ce genre puisque le « numéro un » soviétique *devra avoir ses plus longues conversations*, en toute logique, non pas avec M. Deng, mais avec son héritier, le chef en titre du Parti communiste chinois, M. Zhao Ziyang.

L'ironie de l'histoire fera que la mise à la retraite forcée de M. Gromyko, dernier ministre soviétique des affaires étrangères à avoir visité la Chine populaire avant la rupture de 1959, sera intervenue juste avant que se mette en place le calendrier de ces rencontres, *qui tourneront* la page sur le conflit des deux géants communistes.

FRANCIS DERON.

Un journaliste des « Izvestia » estime que Moscou et Pékin devraient reconnaître la Corée du Sud

Moscou et Pékin devraient reconnaître l'existence de la Corée du Sud, a déclaré jeudi 13 octobre M. Alexandre Bovine, commentateur politique du journal soviétique *Izvestia*, au quotidien japonais *Mainichi*. S'exprimant à titre personnel, M. Bovine s'est dit favorable à une reconnaissance croisée des deux Corées par l'Est et l'Ouest. Jusqu'à présent, Moscou s'était toujours opposé à une telle proposition, rejetée par Pyongyang.

La gauche japonaise et Séoul

TOKYO
de notre correspondant

Rompant avec une longue politique d'opposition envers la Corée du Sud, les partis socialiste et communiste japonais cherchent aujourd'hui à développer leurs relations avec Séoul. La visite en Corée du Sud de M. Ishibashi, ancien président du PS, est symptomatique de ce revirement. C'est en effet la première fois en quarante ans qu'une délégation du principal parti d'opposition japonais se trouve à Séoul. M. Ishibashi a été invité par M. Kim Young-Sam, président du Parti pour la réunification démocratique. Bien que sa visite ne soit pas qualifiée d'*« officielle »*, elle n'en constitue pas moins un tournant dans la politique du PS et pourrait être suivie de celle *du président* du parti, Mme Doi.

L'évolution politique intervenue en Corée du Sud *depuis* un peu plus d'un an a *facilité* la tâche de l'aile droite du PS – dont M. Ishibashi est le principal dirigeant – qui a fini par *faire accepter* une *réorientation* de la ligne du parti à l'égard de la péninsule. Depuis quatre ans, la droite socialiste cherchait vainement à modifier la position pour le moins dogmatique d'un parti traditionnellement *paralysé par* ses divisions internes et le jeu d'équilibre de ses clans (pro-soviétique, pro-chinois ou pro-nord-coréen).

Ces rivalités ont empêché le PS d'avoir une position claire sur la question coréenne. *Il refuse de* reconnaître la validité du traité de 1965 par lequel le Japon et la Corée du Sud ont normalisé leurs relations, affirmant qu'il consacre la division du pays. Jusqu'à une date récente, la politique *implicitement suivie* par les socialistes nippons était de considérer Pyongyang comme le seul gouvernement légitime pour l'ensemble de la péninsule. L'évolution des positions des deux grands du monde socialiste à l'égard *de la Corée du Sud a contribué à débloquer* la situation.

Lors de leurs entretiens, les socialistes japonais proposeront aux Coréens du Sud leurs bons offices pour dialoguer avec le Nord, avec qui ils conservent des liens *« étroits et historiques »*, comme l'affirment les tenants de l'aile pro-Pyongyang du PSJ.

Les communistes japonais, qui sont *depuis de longues années en* confrontation ouverte avec la Corée du Nord, dont ils critiquent le monolithisme et le népotisme, ont été plus rapides et plus pragmatiques. Le PCJ avait annoncé le 8 septembre qu'il était prêt à reconnaître la légitimité du gouvernement de Séoul. En janvier dernier, il avait accusé la Corée du Nord d'avoir été à l'origine de l'explosion de l'appareil de Korean Air disparu en vol au large de la Birmanie deux mois auparavant. Les communistes ont envoyé plusieurs parlementaires et journalistes de leur organe *Akahata* (Drapeau rouge) suivre les Jeux de Séoul. Chaque jour pendant la période des JO, *Akahata* a publié plusieurs articles sur ceux-ci et la vie en Corée du Sud.

PHILIPPE PONS.

Accord entre Londres et Hanoï sur le « rapatriement volontaire » de réfugiés vietnamiens à Hongkong

Britanniques et Vietnamiens se *sont mis d'accord, le mercredi* 12 octobre à Londres, pour organiser le « rapatriement volontaire » de réfugiés de la mer vietnamiens actuellement dans des camps à Hongkong. A la suite de deux jours de négociations, qui faisaient suite à des conversations organisées à Hanoï en août dernier, le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Vu Khoan, et M. Robin McClaren, secrétaire adjoint aux affaires asiatiques au Foreign Office, ont publié un communiqué conjoint prévoyant *« des mesures réalistes et efficaces pour mettre fin au départ du Vietnam de « boat people »*.

Cet accord touche les *neuf mille* cinq cents « boat people » arrivés à Hongkong depuis juin et que les autorités britanniques considèrent non comme des réfugiés, mais comme des « immigrants illégaux ». Parmi ces derniers, environ trois cent cinquante auraient accepté ce retour volontaire, Hanoï se refusant à reprendre ces « boat people » contre leur gré. M. McClaren a émis l'espoir que ces trois cent cinquante personnes puissent regagner leur pays d'ici à la fin de l'année et a promis un soutien financier – pour le transport, la fourniture d'instruments aratoires ou la construction d'une maison – à ce rapatriement.

M. Khoan s'est refusé à garantir que ces « boat people » bénéficieront d'une amnistie à leur retour au Vietnam, car *« leur départ illégal a violé la loi ». « Mais nous appliquerons envers eux une politique humaine. Je pense qu'une bonne application de cet accord encouragera d'autres gens à retourner au Vietnam »*, a-t-il dit. Vietnamiens et Britanniques se sont en outre mis d'accord pour que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) *« participe à l'application de cet accord, qui devra se faire d'une manière humanitaire »*.

C'est la première fois que le Vietnam accepte le rapatriement de « boat people ». En revanche, le HCR a déjà organisé le « rapatriement volontaire » de réfugiés cambodgiens et laotiens. – *(Reuter, UPI.)*

[Londres et les autorités de Hongkong cherchaient depuis un certain temps à se débarrasser d'une partie des vingt-sept mille réfugiés vietnamiens qui vivent dans des camps dans la colonie britannique, et qui ont de plus en plus de mal à trouver asile dans des pays tiers. D'autres pays d'Asie du Sud-Est, en particulier la Malaisie, souhaitent également se défaire de ce fardeau. Mais le risque, dans ce genre d'opération, est que des pressions soient exercées sur certains réfugiés pour qu'ils se déclarent volontaires. De plus, la nature de l'assistance promise par la Grande-Bretagne semble indiquer que ces « boat people » seront réinstallés à la campagne alors qu'ils sont, en grande majorité, d'origine urbaine.]

Politique

A l'Assemblée nationale

Le revenu minimum d'insertion est adopté à l'unanimité moins trois voix

Le projet de loi relatif au revenu minimum d'insertion (RMI) a été adopté, mercredi 12 octobre, en première lecture par l'Assemblée nationale par cinq cent quarante-sept voix contre trois. Dix-huit députés se sont abstenus, huit n'ont pas participé au vote. MM. Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), Gilbert Gantier et Georges Mesmin, tous deux députés UDF du seizième arrondissement de Paris, sont les trois élus à avoir voté contre ce texte. Onze RPR et sept UDF se sont abstenus : M. Henri Cuq (RPR, Yvelines), Mme Martine Daugreilh (RPR, Alpes-Maritimes), MM. Eric Doligé (RPR, Loiret), Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes), Jean-Louis Masson (RPR, Moselle), Mme Hélène Mignon (RPR, Haute-Saône), Françoise de Panafieu (RPR, Paris), MM. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), Mme Suzanne Sauvaigo (Alpes-Maritimes), MM. Jean Ueberschlag (RPR, Haut-Rhin) ; MM. Charles Ehrmann (UDF, Alpes-Maritimes), Jacques Farran (UDF, Pyrénées-Orientales), Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine), Charles Millon (UDF, Ain), Mme Louise Moreau (UDF, Alpes-Maritimes), MM. Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes), Philippe de Villiers (UDF, Vendée). Un député RPR, cinq députés UDf et deux socialistes n'ont pas participé au vote : MM. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine), Daniel Colin (UDF, Var), Louis Colombani (UDF, Var), Willy Dimeglio (UDF, Hérault), Arthur Paecht (UDF, Var), Jean-Pierre de Peretti della Rocca (UDF, Bouches-du-Rhône). Les deux députés socialistes sont MM. Laurent Fabius (une tradition veut que le président de l'Assemblée nationale ne prenne pas part au vote) et Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise), qui présidait la séance. Le Sénat examinera sans doute ce texte courant novembre.

A l'issue d'un débat de trois jours, le ministre de la solidarité, M. Claude Evin, s'est félicité du vote, à la quasi-unanimité, de ce projet de loi, qui constitue, selon lui, *« la plus grande avancée sociale depuis la loi de 1975 sur les handicapés »*. *« C'est un texte équilibré et cohérent »*, a-t-il ajouté, en précisant que l'unanimité qui s'était dégagée, traduisait encore mieux *« la solidarité nationale »* vis-a-vis des exclus de notre société. Il n'a pas caché que la loi ne serait pas grand-chose sans une mobilisation de *« l'ensemble des acteurs »* concernés. Il n'a pas caché non plus le fait que, comme tout projet touchant une matière si sensible, si fragile, il y avait des risques. *« Mais il y a un moment où il faut faire ou ne pas faire »*, a-t-il rappelé à l'opposition.

Achevant son intervention dans un silence complet et l'adhésion implicite de tous les députés présents qui se sont beaucoup investis dans ce travail parlementaire, M. Evin a rappelé *« l'espoir »* soulevé par cette réforme. Un espoir qu'il est allé constater sur le terrain, dans le Val-d'Oise, il y a quelques jours avec des députés de droite et de gauche : *« Quand on a en tête ce message d'espoir, la procédure des débats, nos chicaneries, nos provocations, paraissent éloignés de ce que les plus pauvres attendent. Je souhaite (...) que nous ayons ces images d'espoir dans la tête au moment où ce texte sera mis en place »*.

L'opposition de droite, qui a, dans son ensemble, voté le texte, a rappelé que son *« oui »* était un *« oui, mais... »* M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire) fut le plus vif dans sa critique. A tel point que l'on pouvait se demander, après l'avoir entendu, pourquoi finalement il avait décidé d'approuver le texte. *« Notre projet à nous, c'est l'insertion, vous c'est l'allocation »*, a-t-il expliqué, en dénonçant *« la bureaucratisation des procédures, l'uniformité du sytème »* mis en place et sa décentralisation plus que timide. M. de Charette compte sur le Sénat pour redessiner ce projet. Et, dans l'hypothèse où, après les navettes, le texte resterait en l'état, il n'a pas caché que, de retour au pouvoir, sa formation le modifierait.

Pour l'Union du centre (UDC), M. Adrien Zeller (Bas-Rhin) a regretté *« la méfiance vis-à-vis des collectivités locales »* dont le texte ferait preuve. Il craint que son caractère *« trop bureaucratique »* n'entraîne une *« démobilisation »* de ceux qui sur le terrain ont déjà, à travers diverses expériences, entamé ce processus d'allocation-insertion. L'automaticité du versement du RMI au départ, pour trois mois, lui apparaît comme une *« prime à l'inertie »*.

M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) a également émis des réserves dans le même sens. Mais il a souligné les progrès réalisés au cours de la discussion. *« Il ne faudrait pas se faire de la loi un alibi revenant à « payer » les pauvres pour qu'ils laissent notre conscience en paix. (...) Mais il serait absurde de faire payer aux plus démunis les fautes du gouvernement et de sa majorité. »*

Ultimes divergences

M. Louis Pierna (PC, Seine-Saint-Denis) a estimé, quant à lui, que *« quelque chose était enfin tenté »*, même si cela restait à ses yeux *« insuffisant »*.

Au nom du groupe socialiste, M. Bernard Dérosier (PS, Nord) s'est félicité de la qualité du débat malgré certains *« désaccords ou malentendus »* avec le gouvernement. Il a estimé que le projet s'était nettement amélioré au fil des discussions en séance publique.

Deux ultimes divergences de vues étaient apparues dans l'après-midi entre le groupe socialiste et le gouvernement. Ce dernier devait avoir gain de cause, en recourant notamment au scrutin public. Le premier point concerne les *« médiateurs »*, que le président de la commission des affaires sociales, M. Jean-Michel Bélorgey (PS, Allier), voulait installer dans les départements pour examiner et arbitrer les litiges. M. Evin s'y est opposé avec la plus grande fermeté, soutenu par l'opposition de droite, au motif qu'il n'était pas question de mettre les préfets sous surveillance en faisant peser sur eux une suspicion permanente, alors qu'on leur demande, par ailleurs, de s'investir dans ce projet (le groupe PS s'abstenant sur ce point, l'amendement de M. Belorgey fut repoussé). Un groupe de travail du ministère sera chargé de recenser les points de friction et de blocage du projet afin d'y remédier.

Le deuxième point concerne justement le délai de révision de la loi. Le groupe socialiste souhaitait qu'elle fût votée *ad æternam*. Le gouvernement a imposé une remise à plat des dispositions pratiques du projet, au printemps 1992. Un rapport d'évaluation sera déposé avant le 2 avril 1992.

P. S.

Un succès du Parlement

LE vote à la quasi-unanimité du revenu minimum d'insertion constitue sans aucun doute un succès pour M. Michel Rocard et pour son ministre de la solidarité, M. Claude Evin, qui en avait besoin en ces temps de tension sociale.

Mais ce vote est avant tout un succès du Parlement.

Les conditions dans lesquelles se déroule d'ordinaire le travail parlementaire sont souvent assez critiquables pour ne pas rendre hommage à la qualité des débats qui ont eu lieu depuis le début de la semaine à l'Assemblée nationale.

Certes, il y a eu des dérapages, le gouvernement pataugeant parfois au milieu des divergences internes au groupe socialiste. La discussion s'est quelquefois enlisée dans des querelles byzantines qui avaient un côté affligeant eu égard à la dimension humaine du sujet, mais qui révélaient le souci, des uns et des autres, de mieux répondre au défi de la grande pauvreté.

Au-delà, l'examen de ce premier texte de la session a montré qu'un véritable travail de fond mené avec l'opposition — laquelle a plus d'une fois soutenu le gouvernement contre le groupe socialiste — pouvait déboucher sur un texte substantiellement modifié.

Il ne s'agit pas de faire pièce au critiques de l'opposition. Elles ont leur logique. Mais force est de constater que plusieurs de ses amendements ont été acceptés et que, bien plus, le climat qui a régné dans l'hémicycle tranchait singulièrement avec ce que l'on a trop souvent connu. L'attitude de M. Claude Evin, qui fut jadis président de la commission des affaires sociales et qui est un ancien travailleur social, y a sans doute beaucoup contribué. Comme celle de la droite qui a généralement cherché à traiter le dossier au fond sans trop jouer une carte d'opposition systématique.

Le décalage était d'ailleurs patent, à certains moments, entre les rares interventions plus polémiques de certains élus, et celles, à droite et à gauche, de ceux qui, s'étant investis sur ce texte depuis plusieurs semaines en commission autant qu'en séance publique, ont toujours su replacer le débat au fond. C'est à l'honneur du Parlement d'avoir été à la hauteur du sujet.

PIERRE SERVENT.

Le pari des DOM

En s'engageant par la loi à appliquer le revenu minimum d'insertion (RMI) dans les départements d'outre-mer *« selon les mêmes principes »* qu'en métropole et, par la voix de M. Le Pensec, ministre des DOM-TOM, à réaliser l'*« égalité sociale »*, le gouvernement a suscité une satisfaction unanime des députés des DOM, opposition et majorité confondues. Mais il a en même temps ouvert un chantier difficile.

Le système prévu devrait établir entre le revenu minimum d'insertion et le SMIC le même rapport que celui qui existera en métropole, sachant que le montant du SMIC dans ces départements avoisine 80 % du niveau métropolitain (1). Dans les deux cas il s'agit d'éviter que le RMI n'atteigne, voire ne dépasse, le revenu minimum d'un salarié à plein temps.

Pour autant, l'Etat ne fera pas d'économies puisque la différence entre les deux taux sera consacrée à financer des actions d'insertion dans les DOM. Les modalités d'application ne sont pas encore au point, mais l'accent, comme l'a dit M. Le Pensec, sera mis sur l'amélioration de l'habitat : par exemple en permettant aux habitants de certaines zones de participer à cette amélioration (à la manière des opérations de « développement social des quartiers » en métropole) ou par des aides individuelles au logement. La « réserve » du RMI peut aussi permettre d'étendre des actions de lutte contre l'illettrisme, notamment en finançant, là aussi, l'encadrement et sa formation.

Ce choix sera coûteux compte tenu de la situation de l'emploi et du niveau des revenus : on estime ainsi que sur les 137 500 bénéficiaires de prestations familiales, 45 % pourraient recevoir le RMI. Avec les isolés, 30 % des plus de vingt-cinq ans seraient susceptibles de toucher ce revenu minimum, ce qui représenterait un coût de 1 milliard à 1,5 milliard de francs (sur un total de 9 milliards).

Une économie de comptoir

Ce ne sera pas la seule dépense. En effet, la loi-programme du 31 décembre 1986 a prévu la réalisation dans les DOM de la *« parité sociale globale »*, c'est-à-dire essentiellement l'alignement des conditions d'attribution des prestations familiales sur la métropole pour, au plus tard, le 3 janvier 1992. Actuellement, une partie seulement du plan a été réalisée, coûtant en 1988 un peu plus de 600 millions de francs.

Mais, selon la commission Rivierez nommée par le gouvernement de M. Chirac, et qui a rendu son rapport en mars 1988, une partie seulement des prestations familiales serait versée au taux métropolitain, la différence étant consacrée à des actions sociales collectives (garde d'enfants, formation, par exemple).

Le gouvernement, pour tenir compte de la pression des élus des DOM — ces départements ayant voté à une large majorité pour M. Mitterrand à l'élection présidentielle, — a décidé d'aller au-delà en annonçant une *« égalité sociale »* : celle-ci consisterait, en principe, à traiter de la même façon les habitants de la métropole et ceux des départements d'outre-mer.

Cette décision n'est pas sans présenter certaines difficultés : ne faudrait-il pas aussi aligner le SMIC sur la métropole ? Compte tenu du nombre d'enfants, les allocations familiales ne risquent-elles pas de devenir une forme déguisée d'allocation-chômage ? Certains esprits chagrins font même remarquer que l'alignement des prestations familiales devrait avoir pour corollaire la suppression des avantages fiscaux ou tout simplement des rémunérations spéciales accordées aux fonctionnaires, voire de certaines prestations qui n'existent pas en métropole, comme les allocations familiales au premier enfant.

Surtout, l'application parallèle du RMI et de l'« égalité sociale » strictement entendue aboutirait à verser en quelques années 2 à 3 milliards de francs supplémentaires dans les départements d'outre-mer, c'est-à-dire à y accroître de quelque 10 % le revenu disponible. Une telle injection est périlleuse : elle peut entraîner une hausse des prix dans les DOM, ce qui irait à l'encontre de l'objectif recherché. Elle risque surtout — certains députés des DOM l'ont souligné — de développer davantage l'« économie de comptoir », de ne pas réduire le chômage et d'accroître encore la dépendance des départements d'outre-mer à l'égard de la métropole (les produits venant de l'extérieur coûtant souvent aussi cher que ceux fabriqués sur place).

M. Le Pensec a annoncé une *« mise à plat »* avec les élus et les responsables économiques des DOM des problèmes posés par le développement économique et l'égalité sociale dans ces départements. Reste surtout à trouver une stratégie de développement économique des DOM autant qu'une bonne utilisation des fonds, seul moyen, en définitive, de procurer une insertion aux bénéficiaires du RMI et à quelques autres.

GUY HERZLICH.

(1) 77,5 % à la Réunion, 83,5 % aux Antilles et en Guyane.

A la commission des finances

L'impôt de solidarité sur la fortune et l'impôt sur le revenu sont amendés

La commission des finances a adopté, mercredi 12 octobre, les dispositions de la première partie du projet de loi de finances pour 1989, relative aux ressources budgétaires.

Seuls les députés socialistes ont voté l'article 29 sur l'équilibre général du budget (ressources et charges). Les commissaires communistes se sont abstenus, M. Fabien Thiémé (Nord), précisant que son groupe souhaitait poursuivre en séance publique le débat sur *« certains problèmes en suspens, tels que la santé et le logement »*.

Le RPR et l'UDC ont voté contre. Pour M. Philippe Auberger (RPR, Yonne), le vote négatif du RPR s'explique par *« la non-prise en compte d'un certain nombre de ses propositions, notamment sur l'agriculture »*. M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) et M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) ont critiqué l'importance du déficit et la progression jugée trop forte, des dépenses publiques.

La commission des finances avait préalablement adopté, plusieurs amendements concernant l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) présenté par le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS) : l'évaluation des valeurs mobilières, soit au dernier cours connu, soit selon la moyenne des trente derniers cours qui précèdent la date d'imposition ; l'extension de la qualification de bien professionnel pour les parts ou les actions détenues par une même personne, à hauteur de 25 % du capital dans plusieurs sociétés ayant une activité « similaire, connexe et complémentaire » ; le maintien de cette qualification dans le cas d'une transmission d'entreprise par le dirigeant à ses héritiers, s'il détient directement ou par l'intermédiaire des membres de sa famille 25 % au moins du capital de la société.

La commission a également adopté un amendement du rapporteur général et de M. Gantier tendant à exclure les brevets de l'assiette de l'ISF. Elle a en revanche rejeté l'amendement de M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) qui visait à exonérer de l'ISF les immeubles classés monuments historiques. Les commissaires ont adopté une mesure proposée par MM. Richard et Gantier sur l'amélioration du crédit d'impôt-formation de 140 % destiné aux salariés les moins qualifiés. L'amendement adopté prévoit un déplafonnement de ce crédit d'impôt.

Pour l'impôt sur le revenu, la commission a adopté un amendement prévoyant l'étalement sur trois ans de l'imposition des indemnités versées lors du départ en retraite ou en préretraite ; elle a retenu une suggestion de M. Auberger concernant l'instauration du plafond pour les indemnités concernées.

Pour les frais de garde et d'aide à domicile, qui donnent lieu dans le projet du gouvernement à une déduction d'impôt, la commission a adopté un amendement lui substituant une réduction d'impôt égale à 30 % des sommes dépensées sous un plafond de 14 000 F par an.

Le raporteur général a, enfin obtenu de la commission l'adoption d'un amendement proposant de limiter à 28 %, au lieu de 18,6 %, la baisse du taux de TVA applicable aux supports du son et de l'image. M. d'Aubert avait souligné qu'à l'exception de supports vidéo-pornographiques ou d'incitation à la violence, il serait souhaitable, pour soutenir l'industrie cinémathographique nationale, de réduire encore le taux de TVA sur les vidéo-cassettes ou les vidéo-disques pré-enregistrés. Son amendement en ce sens, atténuant à 5,5 % le taux de TVA, a été rejeté.

P. R.-D.

Au Sénat

La première loi sur « l'expérimentation humaine » est adoptée

Illustration de la « méthode Rocard » : en acceptant que soit inscrite à l'ordre du jour du Sénat, mercredi 12 octobre, une proposition de loi, le gouvernement concrétise la volonté exprimée par le premier ministre de voir le Parlement jouer son rôle d'initiative.

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille, qui remplaçait son ministre de tutelle, M. Claude Evin, s'est plu à souligner que le sujet abordé — les essais médico-biologiques chez l'homme (*le Monde* du 13 octobre) — transcende les clivages politiques. Elle a aussi mis l'accent sur *« l'exemplarité »* du travail sénatorial, qui conjugue deux démarches : *« L'une délibérément ambitieuse : prévoir l'imprévisible ; l'autre volontairement prudente : prévenir l'irréversible. »*

Point de départ des auteurs de la proposition de loi : le vide juridique en la matière, qui prive de protection les individus et place les médecins dans l'illégalité, ce qui au bout du compte nuit à l'industrie pharmaceutique française. Cela justifiait aux yeux de M. Claude Huriet (Union cent., Meurthe-et-Moselle) l'insertion dans le code de la santé publique d'un livre nouveau portant sur *« la protection des personnes dans la recherche biomédicale »*.

Son collègue socialiste du Rhône, M. Franck Sérusclat, deuxième signataire du texte, est allé plus loin en insistant sur la nécessité de légiférer *« avant que l'opinion ne reproche* [son] *laxisme »* au législateur.

Seuls les communistes (qui se sont abstenus dans le vote final, alors que l'ensemble des sénateurs a approuvé la proposition de loi modifiée en cours d'examen) sont restés réservés. Non pas tant sur le fond du dispositif que sur la méthode : M. Charles Lederman a ainsi défendu, en vain, une motion tendant à renvoyer le texte en commission pour un examen plus approfondi, notamment dans ses aspects de protection juridique de l'individu.

Conformément aux vœux du Conseil d'Etat mais aussi du Conseil de l'ordre des médecins et du Comité national d'éthique, la nouvelle législation devrait s'appliquer à l'ensemble des essais pratiqués sur l'homme et non pas seulement aux seuls essais de substances médicamenteuses effectuées en vue de leur commercialisation.

Le dispositif rend obligatoire le consentement du sujet et protège les personnes dépendantes (femmes enceintes, mineurs et majeurs protégés, malades en situation d'urgence, détenus...).

L'un de ces objectifs est d'empêcher toute *« professionnalisation »* et toute commercialisation du corps humain. Toutefois, pour les recherches sans finalité thérapeutique, une indemnisation pourra être versée. Ce texte institue également la responsabilité civile des industries pharmaceutiques et des médecins qui pratiquent les essais. Enfin les comités d'éthique locaux se verront soumis préalablement et obligatoirement toute recherche.

Le gouvernement, souhaitant une mise en application rapide de cette première loi sur « l'expérimentation humaine », envisage d'inscrire le texte aux travaux de l'Assemblée nationale dès la fin du mois de novembre.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Député communiste de la Réunion

Laurent Vergès est mort des suites d'un accident de la route

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Laurent Vergès, député communiste de la Réunion, non inscrit, fils du secrétaire général du Parti communiste réunionnais, M. Paul Vergès, n'a pas survécu aux nombreux traumatismes dont il a été victime le vendredi 7 octobre dans un accident de la route.

Laurent Vergès avait perdu le contrôle de sa voiture sur la route à quatre voies reliant Saint-Denis à la ville du Pont, avant de heurter violemment un mur de pierres.

La fatigue est probablement à l'origine de ce drame. Laurent Vergès avait, en effet, négocié toute la nuit de jeudi à vendredi un accord entre le PCR, le RPR et l'UDF pour la gestion du conseil général de la Réunion contre une coalition socialo-barriste. Il avait également participé, avant son accident, à la séance de la nouvelle assemblée départementale où cet accord fut concrétisé, entraînant une tension extrême entre socialistes et communistes.

[Issu d'une famille où la politique est une seconde nature (son grand-père et son père ont tous deux été députés de la Réunion), neveu de l'avocat bien connu, Laurent Vergès, né le 23 avril 1955 à Saint-Denis (la Réunion), fut d'abord journaliste. Dès 1985, il entre au conseil régional de son île natale, et en mars 1986 il est en troisième position sur la liste du Parti communiste réunionnais, pour les élections législatives, menée par son père. La démission de celui-ci, le 14 octobre 1987, lui permet d'entrer au Palais-Bourbon. Aux élections de juin 1988, il conserve son siège dans la 2e circonscription du département. Le PCR étant en froid avec le PCF, il n'adhère pas au groupe communiste et reste non inscrit. Laurent Vergès sera remplacé à l'Assemblée nationale par un médecin, M. Alexis Pota.]

ALIX DIJOUX.

Politique

La préparation des élections municipales

Les socialistes confirment leur volonté d'« élargissement »

Les socialistes et les communistes se sont engagés dans la préparation des élections municipales de mars 1989. Au souci de conserver ou de gagner le plus grand nombre possible de villes s'ajoute, de part et d'autre, un désir de régler des comptes, dont il s'agira de voir, dans les mois qui viennent, dans quelle mesure les directions des deux partis sont capables de le maîtriser ou d'éviter qu'il ne se manifeste trop clairement.

Du côté socialiste, la tentation existe de mettre fin à un système qui, depuis l'accord municipal de 1976, permet aux communistes de régner sur un grand nombre de villes grâce à l'appoint socialiste, sans jamais les avoir empêchés de combattre le PS.

Du côté communiste, les élections de mars prochain sont vues comme l'occasion de mettre le PS au pied du mur, en l'obligeant à choisir entre l'union de la gauche, restée effective dans les municipalités, et l'ouverture vers le centre. Le PCF voudrait, lui, sortir du piège qui l'amène à apporter ses voix au PS dans les seconds tours d'élection, sans en retirer pour lui-même un quelconque avantage politique.

Après le second tour des cantonales, où des socialistes en position de se maintenir face à des communistes se sont retirés, le PS veut se montrer plus ferme. Le projet de texte soumis au bureau exécutif du PS, le mercredi 12 octobre, par M. Pierre Mauroy, en vue de la préparation de la convention nationale du 13 novembre, tient compte en partie de ce souhait. La démarche adoptée par le premier secrétaire, dans la lettre qu'il avait adressée la veille à M. Georges Marchais, témoigne, elle aussi, d'un changement de ton.

Intitulé *« Faire vivre la majorité présidentielle dans nos communes »*, le projet de M. Mauroy définit ainsi la stratégie du PS : *« 1. Renforcer le Parti socialiste ; 2. Rassembler la gauche ; 3. Elargir le rassemblement de la gauche. »*

Il rappelle que le rassemblement de la gauche est *« l'orientation fondamentale des socialistes depuis le congrès d'Epinay »* (en 1971), mais il ajoute : *« Aujourd'hui, ce sont toutes les composantes de la majorité présidentielle qui doivent être représentées au sein de nos listes (...). Un accord doit être trouvé avec les partis et les mouvements politiques ayant voté pour François Mitterrand. »*

Les socialistes entendent *« rechercher l'accord dès le premier tour »* (ce qui sous-entend la demande d'un accord national, refusé par le PCF), mais ils précisent qu'ils *« refuseront toute exclusive »*. *« Si une difficulté devait apparaître, déclarent-ils, si l'un de nos partenaires refusait de tenir compte de la situation nouvelle créée par la victoire de François Mitterrand, nous pourrions alors demander aux électeurs de trancher dès le premier tour. Dans cette éventualité, la décision appartiendrait aux instances du parti, qui devraient arrêter la liste des primaires en fonction de considérations locales mais aussi nationales. »* Les socialistes précisent, enfin, que la référence pour la constitution des listes doit être fournie par *« les résultats des scrutins les plus récents »*.

« Rétrécissement »

Approuvé par les responsables des différents courants du PS au cours d'un déjeuner autour du premier secrétaire, mardi, ce projet confirme donc la volonté d'*« élargissement »* déjà affirmée par M. Mauroy. Celle-ci s'exprime, aussi, dans la lettre adressée par le premier secrétaire à M. Marchais. Il écrit, en effet, que les socialistes entendent *« assurer, pour la gestion des communes, la représentation de la majorité rassemblée par François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle »*.

Le secrétaire général du PCF a répondu à cette lettre devant les membres du comité central, réuni mercredi. M. Marchais estime que la notion de majorité présidentielle *« ne constitue pas un élargissement, mais un rétrécissement »*, car les communistes n'en font *« pas partie »*. Il suggère que la lettre de M. Mauroy ouvre, en fait, la porte à des accords entre le PS et la droite. Il en conclut : *« Poser comme préalable l'alliance socialistes-droite, ce serait rendre impossible la coopération socialistes-communistes. »*

M. Marchais accepte, cependant, la rencontre demandée par le PS – M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, prendra contact avec M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, – mais il maintient que la constitution des listes doit faire l'objet d'accords locaux. Il s'agit, pour le PCF, d'éviter que les socialistes ne puissent adopter une approche globale, leur permettant de faire du « donnant-donnant ». En morcelant les négociations, les communistes espèrent pouvoir engager rapidement la campagne dans les villes qu'ils dirigent et prendre, ainsi, de l'avance sur les socialistes.

Ceux-ci affirment, au contraire, leur volonté de prendre en compte les *« considérations nationales »*. Il s'agit pour eux de porter les différends prévisibles devant l'opinion de gauche et de politiser au maximum le scrutin, que les communistes tentent, au contraire, de limiter à une affaire de gestion municipale.

OLIVIER BIFFAUD et PATRICK JARREAU.

Au comité central du PCF

Les « coordinations », la fédération du Doubs et... M. Le Pors sur la sellette

La première journée de la réunion du comité central du PCF, tenue à huis clos au siège du parti, mercredi 12 octobre, a surtout été marquée par l'intervention de M. Georges Marchais, en réponse à la lettre de M. Pierre Mauroy *(lire ci-contre)*. L'originalité du rapport de M. Claude Billard, membre du bureau politique, intitulé *« Après la rentrée et les élections cantonales, la situation politique et sociale, et l'activité du parti »*, n'a pas sauté aux yeux de certains membres du « parlement » communiste. Ils devaient pouvoir se rattraper à l'occasion de la seconde journée de discussion avec l'évocation de trois questions qui circulent dans les instances dirigeantes du PCF et qui risquent de tendre légèrement un climat interne qui semblait, avant les vacances, s'adoucir.

La première question est très liée à l'actualité. Il s'agit du rôle des « coordinations » dans la grève des infirmières. Selon un dirigeant, une divergence d'appréciation entre le PCF et la CGT aurait déjà provoqué des *« accrochages »*. Le parti est plutôt favorable aux coordinations alors que la CGT, même si elle reconnaît leur existence, est plutôt contre car elle y voit une mise en cause directe de son existence syndicale.

La deuxième question concerne la fédération du Doubs, dont le premier secrétaire, M. Martial Bourquin, n'est toujours pas reconnu par la direction nationale, qui considère, officieusement, que le PCF est absent de ce département. Un document de 76 pages, anonyme, mais critiquant la direction fédérale pour s'aligner sur les positions nationales, circule depuis quelques semaines dans le Doubs. La direction du PCF, qui n'a pas réagi à la publication récente d'un document des *« reconstructeurs »*, auxquels les dirigeants du Doubs se réfèrent, pourrait, dit-on, envisager une mesure administrative à l'encontre de cette fédération.

Enfin, M. Anicet Le Pors, qui avait été chargé, avant l'été, d'une réflexion sur les institutions – son sujet de prédilection, – pourrait bien avoir une mauvaise surprise avec le rejet, ou pour le moins une critique circonstanciée, de ses propositions. M. Charles Fiterman, ancien ministre des transports, aurait été chargé de ce travail à la place de l'ancien ministre de la fonction publique, son ancien collègue au sein des gouvernements de M. Pierre Mauroy...

O. B.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 12 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici des extraits :

● PERSONNES AGÉES

(Lire page 29).

● ACTION HUMANITAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'action humanitaire, a présenté au conseil des ministres une communication portant sur les principales orientations de son action. L'action humanitaire a pour objet de faire face aux situations de détresse et à toutes formes d'exclusion, et de répondre, partout dans le monde, aux urgences résultant de catastrophes naturelles et de toute situation mettant en cause, comme celle des réfugiés, la liberté ou la dignité de l'homme. L'action d'un vaste réseau de solidarité incarné par le mouvement associatif et les organisations non gouvernementales est venue s'ajouter à celle des institutions de l'ONU et des systèmes de protection sociale. La création d'un secrétariat d'Etat chargé de l'action humanitaire, directement rattaché au premier ministre, y fait écho et marque la volonté de voir la France jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire a été chargé par le premier ministre d'animer, en liaison avec les ministres participant à la cellule d'urgence et de veille, une réflexion sur l'amélioration de la réponse de la France aux situations d'urgence. Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire disposera d'environ 30 millions de francs de crédits inscrits à divers chapitres de la loi de finances. Le secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire portera ses efforts, en France et à l'étranger, notamment sur :

– le développement de l'action humanitaire par les associations et les fondations ;

– la préparation, en liaison avec le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, des assises des nouvelles solidarités qui réuniront à Paris, les 9, 10 et 11 janvier 1989, tous ceux qui travaillent, en France et à l'étranger, à la recherche et à la mise en place de nouvelles formes d'insertion ;

– la promotion dans les instances internationales du « droit d'assistance humanitaire », tel qu'il a été défini par le président de la République dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 septembre 1988 :

– la coordination de la mise en œuvre du projet Globus des volontaires européens du développement : ce projet consiste à proposer à des jeunes européens disponibles pour une période de service civil, une formation professionnelle et un travail en commun avec des jeunes des pays du tiers-monde sur des projets de développement ou des tâches utiles à ces pays.

● ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

(Lire page 30).

Nominations

Le conseil des ministres, a adopté les mesures individuelles suivantes :

– Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, et du ministre de l'intérieur, M. Jean Amet, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, et M. Jacques Le Noane, chef du service du contrôle d'Etat, sont nommés conseillers maîtres à la Cour des comptes en service extraordinaire ;

– Sur proposition du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, M. Emile Cazimajou, ministre plénipotentiaire hors classe, est maintenu dans ses fonctions de conseiller diplomatique du gouvernement ;

– Sur proposition du ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Jean Renard, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, est nommé directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales ;

– Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, M. Flavien Errera est nommé directeur des pensions, de la réinsertion sociale et des statuts.

La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le Centre d'information civique met en garde contre les prises de position en faveur de l'abstention

Avant la fin de la semaine toutes les grandes formations politiques auront pris position sur le référendum du 6 novembre, dont le résultat engagera l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le conseil national de l'UDF se prononcera vendredi 14 octobre, en formulant certainement un « oui » assorti de réserves. Le comité central du RPR le fera le lendemain, en optant sans doute, à la majorité relative de ses membres, pour une *« abstention motivée »*.

Dans les jours qui suivront, M. François Mitterrand tirera vraisemblablement ses conclusions de l'ensemble des prises de position, dans lesquelles le « oui » apparaît toutefois dominant, et au-delà, souvent, des clivages politiques.

Le Centre d'information civique (CIC) a prévu, pour sa part, une série d'initiatives afin de sensibiliser le corps électoral. Du 24 octobre au 6 novembre, trois spots télévisés en noir et blanc seront diffusés sur les chaînes publiques et privées de télévision, ainsi que sur le réseau interne de la RATP, sur le thème : *« Le 6 novembre, votre voix sera celle de la France. »* Le même message sera diffusé par les radios. En outre, des affiches proclamant *« Vous êtes la voix de la France »* vont être apposées à partir du 15 octobre dans quatre mille cinq cents emplacements, principalement les gares. Un message électronique a également été proposé par le CIC aux journaux d'information municipaux.

Enfin, un système d'information sur le référendum par minitel (36-15 code CICINFO) ainsi qu'une permanence téléphonique au siège de l'association (type loi de 1901, fonctionnant grâce à des subventions) sont mis en place, tandis que des documents et fiches d'explication sont mis à la disposition des écoles.

Le Centre d'information civique a passé pour cette campagne une convention avec le Service d'information et de diffusion du premier ministre (SID), qui a déjà lancé, parallèlement, sa propre campagne depuis le 10 octobre.

Le CIC a appelé, mercredi 12 octobre, les électeurs à participer au scrutin, en soulignant notamment : *« Le refus de vote est un acte d'incivisme. Toute prise de position en faveur de l'abstention est une décision plus que grave qui peut porter un coup très dur à la notion de participation du citoyen à la vie publique. S'il n'est pas possible de faire voter « oui » ou « non » on doit faire voter blanc. »*

Cet appel, dont le texte est, mot à mot, le même que celui diffusé à l'occasion du référendum de 1972 sur l'élargissement de la CEE à la Grande-Bretagne, alors boycotté par les socialistes, ajoute : *« Jamais de grands républicains comme Gambetta et Clemenceau, jamais le général de Gaulle n'auraient osé conseiller ou organiser la désertion des urnes. »*

L'hôtel Matignon et le PS, d'une part, le mouvement associatif soutenant le FLNKS, d'autre part, ont mis au point un double calendrier de réunions publiques.

Le Parti radical préconise le « oui, mais... »

Dernière composante à se prononcer avant le conseil national de l'UDF qui doit se tenir le vendredi 14 octobre, le Parti radical valoisien a décidé mercredi de préconiser le *« oui, mais »* au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. *« Ce sera le « oui » d'un parti d'opposition*, a commenté le président de ce parti, M. André Rossinot. *Ce sera un oui à la paix civile, respectant la volonté des communautés en Nouvelle-Calédonie et visant à utiliser la période de dix ans pour construire une société plus harmonieuse, plus généreuse, en espérant déboucher dans dix ans sur un maintien du territoire dans la République. »*

Rapporteur de ce dossier pour l'UDF, le secrétaire général du Parti radical, M. Didier Bariani, personnellement favorable à l'abstention, s'est finalement rallié au choix de sa formation en faisant valoir qu'*« un parti de vieille tradition comme le sien ne pouvait pas mettre en cause ce que les parties prenantes ont conclu de bonne foi sur place »*.

Toutefois, ainsi qu'il a l'intention de le faire dans son rapport au conseil national de l'UDF, l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a insisté sur les réserves qu'appelle à ses yeux la procédure référendaire. L'absence de contrôle du Conseil constitutionnel est contraire, selon lui, à l'engagement du président de la République dans sa *Lettre aux Français*. La volonté de *« récupération politique »* lui paraît évidente dans la déclaration du premier ministre du 5 octobre. En outre, M. Bariani souhaite que l'impartialité des pouvoirs publics durant les dix ans à venir soit garantie *« par un engagement explicite du chef de l'Etat et du gouvernement »* afin que ce référendum ne puisse être perçu *« comme un scrutin de pré-indépendance »* ouvrant *« sur une période qui serait mise à profit pour favoriser* de facto *l'indépendance »*. Redoutant *« un effet d'entraînement »* sur les autres territoires français du Pacifique sud, M. Bariani s'inquiète enfin du *« mutisme du gouvernement »* sur les intérêts stratégiques de la France dans cette partie du globe.

● **Des détachements parachutistes et des escadrons de gendarmerie renvoyés en métropole.** – Compte tenu du retour au calme en Nouvelle-Calédonie et dans la perspective du prochain référendum, le ministère de la défense a décidé d'appliquer un plan de réduction progressive de ses forces sur le territoire. Il s'agira de ne pas remplacer les unités, notamment de parachutistes et de gendarmes, envoyées sur place depuis le printemps de 1986. C'est ainsi que l'essentiel des renforts – détachements « Guépard » de l'infanterie de marine et escadrons de gendarmerie mobile – devrait rentrer avant la fin de la semaine prochaine, en métropole, sans être relevé. Des premières réductions avaient été effectuées cet été. Ce mouvement devrait porter sur environ un millier d'hommes.

Malgré l'opposition du MRG

L'Assemblée de Corse adopte à une large majorité la motion d'origine nationaliste

L'Assemblée de Corse a achevé, dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 octobre, le débat entamé mardi (*le Monde* des 12 et 13 octobre) autour de la motion en dix points déposée par le groupe nationaliste A Cuncolta nazziunalista en adoptant cette motion, après l'avoir amendée.

Seul le MRG a voté contre l'adoption de ce texte (les communistes s'abstenant), qui propose une définition de la notion de « peuple corse » et propose également d'établir dans un délai de six mois un *« projet cohérent de développement économique, social et culturel »* de la Corse, qui serait *« officialisé par le dépôt d'une loi-programme »*.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui est chargé du dossier corse se *« réjouit »* de l'adoption de cette motion.

BASTIA
de notre correspondant

« Le peuple corse est une communauté historique et culturelle vivante regroupant les Corses d'origine et d'adoption (...). L'Assemblée de Corse entend faire valoir les droits du peuple corse à la préservation de son identité culturelle et à la défense de ses intérêts économiques et sociaux spécifiques dans le cadre de la Constitution française. 44 voix pour et 10 contre... La motion est adoptée ! »

Le président de l'Assemblée de Corse, le député RPR de Corse-du-Sud, Jean-Paul de Rocca-Serra, conclut ainsi une séance marathon de l'Assemblée qui aura duré quatorze heures d'affilée pour s'achever jeudi matin à 2 heures. Certes, il rappelle qu'*« à un quart d'heure du vote, la quasi-unanimité des conseillers approuvait le texte, mais* [que] *certaines réticences dans la formulation de quelques mots (...) l'ont finalement emporté sur l'essentiel de la question posée. » « A nous dans l'avenir*, ajoute-t-il, *de réduire ces aspérités. »*

Outre la non-participation au vote de six conseillers communistes et le vote blanc d'un conseiller RPR, la seule opposition formelle au texte est venue des dix conseillers MRG, qui ont voté contre la motion *« parce qu'elle ne précisait pas l'appartenance du peuple corse au peuple français »*. Pourtant, M. Paul Giacobbi, porte-parole du MRG, s'est estimé *« satisfait de l'amorce de dialogue réel »*.

Le texte final adopté (qui aborde des questions aussi délicates que la reconnaissance du peuple corse, la moralisation de la vie publique, la refonte des listes électorales ou le développement économique) dépasse les déclarations d'intention : il propose d'établir dans un délai de six mois *« un projet cohérent de développement économique, social et culturel »*, projet qui serait *« officialisé par le dépôt d'une loi-programme »*.

L'Assemblée de Corse ferait ainsi l'économie d'un schéma d'aménagement toujours pas adopté et engagerait, à sa place, un plan d'équipement global qui permettrait d'intégrer le contrat de plan Etat-région – qui devrait être signé en décembre – et l'apport européen du PIM (Programme intégré méditerranéen).

Consensus jusqu'à l'extrême droite

C'est précisément sur les options économiques de cette motion que les élus communistes ont buté. Ils ont préféré ne pas prendre part au vote parce qu'ils ne peuvent s'accommoder du *« régime fiscal particulier »* que préconise la motion : *« Ce n'est pas l'intérêt du peuple corse que de s'orienter vers une zone franche, conséquence de ce type de statut. Ce n'est pas l'intérêt du peuple corse que d'être exclu de la République française par ce biais »*, dit M. Albert Ferracci, (PCF).

La motion se prononce également pour l'*« enseignement de la langue corse dès la maternelle et à tous les niveaux du cursus scolaire et universitaire, comme une matière à part entière, bénéficiant des recommandations de la résolution du Conseil de l'Europe sur les langues minoritaires ou régionales »*.

En dépit de l'abstention du PCF et de l'opposition du MRG – [illegible] politique non négligeable en Corse, – il reste que la motion d'origine nationaliste a été votée à une large majorité. Le consensus ainsi dégagé place *« la balle dans le camp du gouvernement »*, un point de vue exprimé par l'ex-FLNC au moment de l'annonce de sa trêve, et que le porte-parole du PS, M. Nicolas Alfonsi, rejoint aujourd'hui : *« Ce texte*, a-t-il expliqué, *est l'amorce de notre volonté de voir la Corse se développer. Au gouvernement maintenant de nous y aider. »*

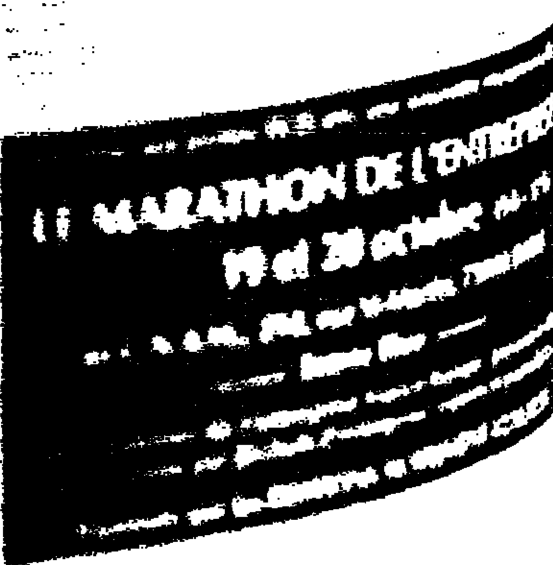
Le consensus s'étend jusqu'à l'extrême droite, puisque M. Pascal Arrighi, ancien membre du FN, n'hésite pas à s'engager : *« Je n'ai*, a-t-il dit, *aucun scrupule à voter ce texte qui politiquement et juridiquement, se tient* (...). *Que le gouvernement prenne en compte notre volonté d'aspirer à la paix publique et au travail, qu'il nous donne les moyens du développement de la Corse (...), le consensus d'aujourd'hui est une date historique ! »*

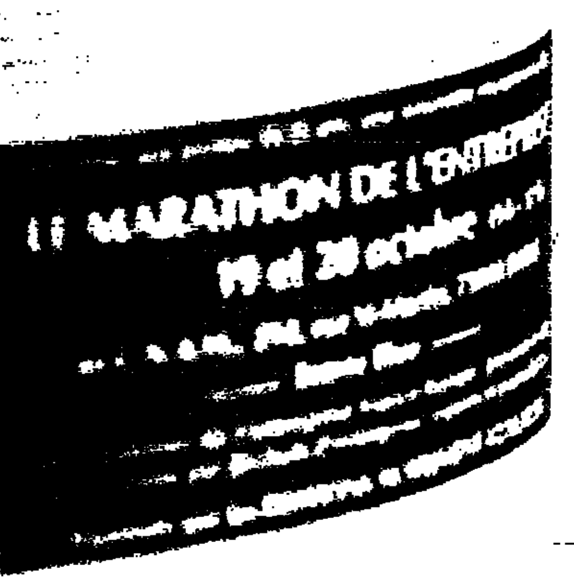
Pour les nationalistes, qui sont à l'origine de ce consensus, *« le débat de fond que notre motion avait vocation à susciter a eu lieu. Nous en sommes satisfaits, et nous constatons aujourd'hui qu'un texte cohérent a été adopté. Il est une base de discussions qui ne pourra que favoriser certains gestes d'apaisement »*. Allusion, peut-être, à la trêve (actuellement reconduite) de l'ex-FLNC.

« A l'heure où l'on peut entrevoir un éventuel règlement politique du problème corse, continuent les nationalistes, *aujourd'hui plus que jamais l'Etat doit prendre toutes ses responsabilités afin que la démarche que certains proposent soit porteuse d'espoir et d'avenir. »*

MICHEL CODACCIONI.

● **PRÉCISIONS.** – La ville natale de M. François Mitterrand, Jarnac, se trouve en Charente et non en Charente-Maritime, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 11 octobre. En revanche, Saint-Jean-d'Angély, but de la visite du président de la République le 9 octobre, est situé en Charente-Maritime et non en Charente. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser ces confusions.





Société

Les enquêtes douanières en Europe et aux Etats-Unis

La BCCI contribuait à blanchir l'argent du cartel colombien de la drogue

Après l'opération d'envergure (quarante arrestations), menée sur l'initiative des douanes américaines simultanément aux Etats-Unis, à Londres et à Paris (*le Monde* du 13 octobre), pour démanteler un réseau financier international de blanchiment de l'argent provenant du trafic de drogue, quarante-cinq personnes étaient encore recherchées jeudi 13 octobre.

Les premiers éléments recueillis ont permis aux enquêteurs d'établir que la Banque de crédit et de commerce international (BCCI), qui apparaît comme la plaque tournante de ce réseau, réalisait ces opérations bancaires délictueuses directement au profit du cartel colombien de Medellin spécialisé dans le trafic de la cocaïne.

L'agence parisienne de la BCCI a repris, dans une déclaration diffusée à Paris le 12 octobre, l'essentiel du communiqué publié la veille par sa filiale londonienne (*le Monde* du 13 octobre). La direction de la BCCI confirme que six des quatre-vingt-cinq personnes interpellées ou recherchées au cours de ces dernières quarante-huit heures sont des cadres de l'entreprise. Tout *« en croyant fermement à la justice des Etats-Unis »*, la BCCI affirme que, selon elle, ces *« personnes sont des victimes innocentes des circonstances »*. Enfin, la BCCI déclare qu'*« elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider les autorités concernées à faire la lumière sur ces graves accusations »*.

Le rôle de Paris dans le recyclage des « dollars-cocaïne »

50 kilogrammes de documents bancaires saisis et trois dirigeants sous les verrous : tel était, mercredi 12 octobre, le premier bilan de l'opération menée contre la filiale française de la Banque de crédit et de commerce international (BCCI) par la direction des douanes sur demande de son homologue américain – la BCCI étant accusée d'avoir « blanchi » l'argent de trafics de cocaïne (*le Monde* du 13 octobre). Cette banque a son siège à Luxembourg ; ses filiales sont installées dans soixante-treize pays dont la France.

Devant la presse à Paris, le 12 octobre, M. Jean-Henri Hoguet, responsable de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), chargée de cette opération internationale dite « Cocaïne-Chase », a apporté quelques compléments aux informations données la veille à Washington et à Paris permettant de mieux comprendre le mécanisme de cette affaire, qualifiée de *« première dans l'histoire de la répression du trafic des stupéfiants »*. C'est, en effet, *« tout un réseau de blanchiment de l'argent sale »* qui vient d'être mis en évidence par la coopération mondiale des douanes.

Quand, au cours du dernier week-end, commencent les arrestations à Tampa (Floride), les enquêteurs américains sont sûrs de leur piste. L'affaire, peut-on dire, est déjà « bouclée ». Quatre-vingt-cinq personnes sont sur la sellette ; quarante sont immédiatement interpellées, inculpées et écrouées ; quarante-cinq sont encore recherchées. Selon une première estimation rendue publique à Paris, les sommes « blanchies » par l'ensemble du réseau international de la BCCI se montent à 32 millions de dollars (plus de 200 millions de francs). Principalement aux Etats-Unis, à Londres et à Paris.

Les trois succursales françaises situées à Paris, Nice et Monaco ont, à elles seules, encaissé sur des comptes de dépôt environ 6 millions de dollars – l'équivalent de la vente de 3 000 kilos de cocaïne au prix actuel du marché. Les dirigeants de cette filiale française ont été arrêtés : MM. Nazir Chinoy, ressortissant pakistanais, interpellé mercredi à Londres, Ian Howard, ressortissant indien, interpellé au cours du week-end en Floride, et M. Hassan Sibte, Pakistanais, interpellé tous deux en Floride au cours du week-end.

« Aucun Français ne figure parmi la liste des personnes interpellées ou recherchées. Il n'y aura sans doute pas d'arrestation en France », ont affirmé des responsables de la direction des douanes, qui ont agi dans le cadre de « l'assistance administrative » sollicitées par leurs collègues américains, qui, eux, *« savent tout ou presque »* de ce réseau bancaire.

Infiltration

Les douanes des Etats-Unis avaient « infiltré » le système depuis deux ans déjà. Outre-Atlantique, cette technique d'infiltration est légale, depuis que les Américains se sont dotés d'une législation spéciale pour la lutte contre la drogue. A l'inverse, la France n'autorise pas l'usage de cette méthode.

Dès 1986, donc, les douanes américaines réussissent à « pénétrer » à l'intérieur du réseau de la BCCI qu'elles soupçonnent de travailler directement pour le cartel colombien de Medellin. Par un chemin tortueux : injection d'argent dans un compte client dont on va suivre les mouvements, ou embauche clandestine d'agents transformés en banquiers, ou même création de sociétés financières au service du cartel...

De cette palette de moyens, nul ne sait celui qui finalement a été retenu. Le secret est resté bien gardé. L'infiltration porte ses fruits. Aussi, en mai 1988, les douaniers américain alertent leurs collègues britanniques et français. Car ils ont acquis la certitude que les dirigeants de la BCCI à Londres et à Paris sont personnellement en liaison avec un membre du cartel colombien. Pour ce dernier, ils réalisent des opérations bancaires. Ainsi, l'argent du trafic est non seulement blanchi mais il rapporte.

Le circuit en son principe est classique. Les petites coupures, produit de la vente de drogue, sont déposées sur des comptes courants. Puis ces dépôts sont regroupés sur un compte commun : cela ne peut se faire qu'*« avec la complicité bancaire »*, jugent les douaniers. Ce compte commun est un *« compte de dépôts à terme »*. En bref, de l'argent à placer. C'est là que s'opère le blanchiment. Ce placement se fait dans des opérations d'investissements qui transitent par des comptes au nom de sociétés financières. Ces sociétés ont leur siège dans des pays considérés comme des paradis fiscaux, îles Caïman, Bahamas ou Panama. Elles ont été créées pour le seul intérêt du cartel. Ainsi, les fonds de départ et le bénéfice de ces placements peuvent être restitués au cartel.

La complexité du blanchiment tient concrètement à la multiplication des comptes intermédiaires et à leur dispersion géographique. Par le seul jeu des écritures bancaires, l'argent se déplace, en effet, entre les places financières que sont Paris, Londres, Wall Street, et les paradis fiscaux.

Petites coupures et placements financiers

Mais la technique de l'infiltration permet finalement aux douaniers américains de « mettre à plat » le réseau BCCI du cartel colombien. Paris y joue un rôle spécifique. Ce n'est pas en France que sont déposées les petites coupures de la vente de cocaïne. Mais c'est en France que, pour le cartel, s'ouvrent des comptes de dépôts à terme et s'opèrent des placements financiers. Paris offre, en effet, quelques avantages : le taux de rémunération des dépôts à terme y est à ce moment-là plus attrayant qu'ailleurs. On n'y impose aucune justification préalable, alors qu'aux Etats-Unis il faut « sourcer » un dépôt s'il est supérieur à 10 000 dollars (il en va de même au Royaume-Uni pour un dépôt supérieur à 3 000 dollars).

Les douaniers américains ont donc déjà découvert le mécanisme lorsqu'en mai 1988 ils appellent à l'aide leurs collègues français. Pour engager une action judiciaire, ils ont, en effet, besoin de *« complément de preuves »* et donc de documents comptables appartenant à la filiale française de la BCCI. C'est ainsi que, conformément à la loi française du 8 juillet 1987, des perquisitions s'opèrent sous l'autorité du président du tribunal de grande instance de Paris. Les agents de la DNRED saisissent « pour investigation » 50 kilos de documents bancaires au cours de plusieurs visites domiciliaires.

Ces pièces sont « ciblées » : relevés d'environ deux cent cinquante comptes pour une cinquantaine de sociétés ou personnes physiques ; télex donnant des ordres pour créditer un compte, correspondances manuscrites, etc.

Le feu vert américain pour réaliser l'opération est arrivé à Paris lors du dernier week-end. Désormais, la procédure judiciaire peut commencer aux Etats-Unis. Mais encore faut-il que, en France, les documents saisis permettent d'établir un délit prévu par la loi en vigueur sur le territoire...

DANIELLE ROUARD.

« On va la leur faire bouffer »

M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, s'est félicité, mercredi 12 octobre, de la participation de la douane française au démantèlement d'un réseau international de blanchiment des bénéfices du trafic de cocaïne.

« C'est un très beau coup. Je suis très fier de mes douaniers », a déclaré M. Charasse dans les couloirs du Palais-Bourbon.

« Les mecs qui empoisonnent la jeunesse avec la drogue et qui se font du fric là-dessus, on va la leur faire bouffer », a ajouté le ministre du budget.

M. Joxe s'engage à multiplier les moyens de police au Pays basque

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, répondant mercredi 12 octobre à une « question au gouvernement » de M. Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques) sur la situation au Pays basque français après les attentats de la fin de semaine, a notamment répondu :

« Quelle est la politique du gouvernement ? Pourchasser les terroristes, naturellement mais aussi essayer de prévenir le phénomène. (...) Vous me jugerez dans quelques mois, non sur quelques mois. (...) Vous avez raison d'être impatient que la paix revienne et j'ai raison, moi, d'être tenace. Vous savez que les moyens de police ont considérablement augmenté dans les Pyrénées-Atlantiques – leur coût est d'environ 0,5 milliard par an – cela pour une efficacité qui est grande mais non parfaite. Je m'engage publiquement à les multiplier, car il s'agit de la sécurité du pays. Il faut nous organiser, tout en étant conscient, hélas !, que le problème politique risque de ne pas être résolu tout de suite. »

Les effets de la loi d'amnistie conduisent à un non-lieu dans l'affaire des fausses factures de Lyon

M. Jacques Hamy, juge d'instruction au tribunal de Lyon, qui avait été chargé, en novembre 1987, du dossier dit des fausses factures de Lyon dans lequel se trouvaient impliquées une dizaine de personnes dont MM. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la fédération du Rhône du Parti socialiste, et François Diaz, trésorier de cette fédération et proche de M. Charles Hernu, ancien ministre de la défense, député PS du Rhône et maire de Villeurbanne, a rendu, mardi 11 octobre, une ordonnance de non-lieu en faveur de tous les inculpés.

Cette décision est conforme aux réquisitions qu'avait prises dans cette affaire le parquet, en faisant valoir que les infractions reprochées se trouvaient amnistiées par les dispositions de la loi du 20 juillet 1988 votée par le Parlement après l'élection présidentielle.

Le dossier avait été établi à partir d'une enquête sur les comptes de Radio-Nostalgie qui avait fait apparaître l'existence de fausses factures établies par huit dirigeants d'entreprise, d'un montant de 775 000 F et qui auraient permis le versement de ces sommes au bénéfice d'un parti politique. Or la loi d'amnistie s'applique aux infractions commises en relation avec le financement des campagnes électorales et des partis politiques.

après l'arrestation d'une quarantaine de personnes

Le mariage piégé

WASHINGTON
de notre correspondant

La mise en scène finale fut somptueuse. Une grande tente de toile blanche montée sur l'impeccable gazon d'un club de golf de Tampa, en Floride, attendait les convives du mariage. D'élégants cartons d'invitation avaient été envoyés pour la réception fixée au dimanche 9 octobre, à dix heures du matin. Et dès la veille, les invités, certains venus de l'étranger avaient été conduits dans des limousines cossues à une soirée qui s'annonçait *plaisante* — dans le style « enterrement de vie de garçon ».

La suite est *maintenant connue.* Les faux fiancés étaient de vrais agents du service des douanes, le mariage n'eut jamais lieu, et l'appartement où devait avoir lieu la soirée se révéla une souricière où tombèrent onze personnes, parmi les quarante arrêtées, ce jour-là et les suivants, pour leur rôle supposé dans des opérations ayant abouti à « blanchir » 32 millions de dollars acquis grâce au trafic de drogue.

Il avait fallu deux ans d'efforts pour en arriver là, deux années pendant lesquelles des agents du service des douanes se mirent dans la peau de « spécialistes » en *recyclage de fonds, ou de propriétaires de* restaurants, d'hôtels ou d'autres entreprises imaginaires soupçonnées de contribuer au blanchiment de l'argent sale.

Les responsables des douanes américaines ont peut-être imaginé la mise en scène de la noce pour de strictes raisons d'efficacité : *attirer les suspects dans un* lieu particulièrement adéquat pour leur arrestation. C'est la succursale de Tampa de la Banque de crédit et de commerce international *qui était* au coeur du complexe dispositif destiné à transformer en avoirs bancaires « propres » l'argent *liquide venu de la vente de la drogue.*

Mais pourquoi ne pas y voir un symbole ? Le mariage gâché, c'est celui de la banque et des trafiquants de drogue. Il s'agit bien sûr, d'abord, de la « Bank of Credit and Commerce international » (BCCI), dont neuf cadres ont été arrêtés, mais *plus* largement de tous les établissements qui pourraient être tentés par l'argent de la drogue — ou se sont déjà laissé tenter.

Le directeur des douanes américaines, M. Willam von Raab, a été très clair : *« Je lance un avertissement à l'industrie bancaire : faire des affaires avec des escrocs est un crime. »* Et il a même ajouté : *« Pour certaines banques internationales, le taux de magouille est supérieur aux taux d'intérêt »*... De leur côté, certains congressistes américains affirment déjà que cette première affaire n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Le général Noriega et la BCCI

Selon M. von Raab, les responsables de la succursale de Tampa de la BCCI ne se sont pas contentés d'accéder aux demandes des (faux) trafiquants qui s'adressaient à eux pour « blanchir » leurs narco-dollars, mais au bout d'un certain temps, ils leur ont même suggéré des moyens de perfectionner leur méthode (un système de prêts imaginaires et de transferts constants d'argent d'un pays à l'autre).

En février dernier, la BCCI avait était mentionnée au cours d'auditions du Sénat américain concernant les activités du général Manuel Noriega. L'homme fort de Panama venait alors d'être inculpé par deux tribunaux de Floride, celui de Tampa et celui de Miami, pour son rôle dans le trafic de drogue à destination des Etats-unis.

En annonçant le coup de filet de ces derniers jours, le directeur des douanes américaines n'a pas évoqué explicitement les agissements du général Noriega. Mais selon le témoignage d'un des responsables de la banque arrêté ces derniers jours, M. Amjad Awan, le général panaméen possédait, sur un compte à la BCCI, des sommes atteignant parfois 20 millions de dollars. En 1982, le général Noriega aurait ainsi remis à M. Awan, qui venait régulièrement le voir à Panama, *« plusieurs centaines de milliers de dollars en espèces ».*

Ce compte, ouvert au nom des Forces Armées de Panama (M. Noriega est ministre de la défense de son pays), aurait notamment servi à payer divers politiciens panaméens, notamment en période *d'élections, et aussi à financer des frais* de voyage et d'hôtel de M. Noriega et de ses trois enfants, ainsi que des achats personnels.

En tout état de cause, il est certain que le spectaculaire dénouement de l'opération « Cocaïne-Chase » attirera, une nouvelle fois, l'attention sur le général Noriega et donc sur *les* déboires de l'administration Reagan qui n'est toujours pas parvenue à le chasser du pouvoir à Panama. L'affaire pourrait donc jouer un certain rôle dans la campagne électorale, puisque les liens passés entre l'administration républicaine et M. Noriega sont l'un des thèmes majeurs des discours de M. Michael Dukakis.

Le scandale remet aussi en mémoire l'épisode de l'Irangate, la BCCI ayant, en effet, apparemment été utilisée pour les transferts de fonds liés aux achats d'armes destinés à l'Iran. Mais la liste des services fournis par cette banque ne s'arrête *pas* là. Selon la chaîne NBC, M. Jimmy Carter a été accompagné, lors d'un voyage au Moyen Orient en 1986, par un dirigeant de la BCCI, et la banque aurait fourni de très importantes sommes d'argent à un fonds pour lutter contre la faim constitué sur l'initiative de l'ancien président démocrate.

JAN KRAUZE.

RELIGIONS

Confectionné au Moyen Age

Le saint suaire de Turin n'a pas pu envelopper le corps du Christ

TURIN
de notre envoyée spéciale

Le cardinal Anastasio Ballestrero, archevêque de Turin, a rendu publiques, jeudi 13 octobre, les conclusions des experts nommés pour l'examen du saint suaire. La célèbre étoffe aurait été fabriquée entre 1260 et 1390 après Jésus-Christ. Mais la « relique » ne perd qu'une partie de son mystère puisque les spécialistes ne parviennent toujours pas à expliquer le secret de sa confection.

Daté au carbone 14 par des laboratoires spécialisés d'Oxford (Grande-Bretagne), de Zurich (Suisse) et de Tucson (Etats-Unis), le saint suaire, considéré depuis des siècles par les croyants comme le linge qui avait enveloppé le Christ mort, a perdu un de ses mystères. Désormais, on sait que les plantes dont est fait le tissu ont poussé... au treizième ou au quatorzième siècle.

Telle est l'annonce faite par Mgr Anastasio Ballestrero, cardinal, archevêque de Turin, « gardien » du saint suaire depuis que l'ex-roi d'Italie, Umberto II, a fait don au pape, par testament, en 1983, de la célèbre étoffe imprimée de deux silhouettes humaines opposées par la tête, l'une vue de face, l'autre vue de dos.

En avril dernier, le cardinal Bal*lestrero, autorisé par le pape*, a choisi trois laboratoires pour l'examen d'échantillons.

On sait par des études faites depuis le début du siècle que les empreintes représentent, par des tâches d'un brun (ou sépia) très pâle et par du *« roussi »*, *un homme* mort, vu de dos et vu de face, barbu, de 1,80 mètre environ. Et elles le représentent en négatif, notion inconnue avant l'invention de la photographie au dix-neuvième siècle. On a d'ailleurs découvert ce fait surprenant *seulement en 1898*, lorsque les premières photos du saint suaire ont été prises.

La Passion reconstituée

Les empreintes *n'ont pas été* peintes. Les images prises au microscope électronique ne montrent aucune des lignes directionnelles qu'un pinceau aurait obligatoirement produites. D'autre part, des études ont montré que, dans certains conditions, l'aloès *et* la myrrhe (utilisés pour les ensevelissements d'autrefois), combinés à la sueur et au sang, pouvaient produire sur des tissus des empreintes ressemblant à celles du saint suaire.

Les tâches brunes (ou sépia) ont *été faites* par du sang très chargé de bilirubine, pigment de la bile sécrété par le foie. En cas de souffrance extrême, due en particulier à des coups violents et nombreux, le foie sécrète la bilirubine en quantité telle que celle-ci passe dans le sang.

En revanche, le « roussi » est inexplicable. Il n'affecte qu'une très mince pellicule (l'épaisseur teintée est de l'ordre du dix millionième de millimètre) du *seul* côté endroit du saint suaire.

L'étude a montré que l'homme avait été *supplicié* et que son *supplice* correspondait à la passion du Christ, telle qu'elle est relatée dans les Evangiles et telle qu'on l'a reconstituée par des études d'histoire romaine. L'homme a été durement flagellé : quatre-vingt-dix coups lui ont été infligés par le « flagrum » romain, ce terrible fouet, dont les lanières de cuir étaient terminées par deux petites boules de métal ou d'os. L'homme a été coiffé d'une calotte d'épines emboîtant tout le crâne. Il est mort comme tous les crucifiés, d'asphyxie et il a tenté d'échapper à l'étouffement en prenant, pour un moment, appui sur ses pieds. De plus, le visage porte des traces de coups violents et le nez est cassé ; le flanc droit porte une plaie profonde.

Plus étonnant encore, les clous étaient plantés dans les poignets et non pas dans les paumes. Et les deux pouces sont repliés dans l'intérieur des mains. Or des études — fort macabres — faites par des médecins depuis le début du siècle ont prouvé, d'abord que les paumes n'auraient pas supporté le poids du corps, ensuite que l'insertion des clous dans les poignets faisait obligatoirement replier les pouces.

Et surtout des travaux faits d'abord en 1974 par Paul Gâtineau, un ingénieur breton, refaits ensuite par des Américains, ont mesuré la densité des taches. Numérisées et traitées sur ordinateur, ces données ont révélé que la densité de chaque tache dépendait de la distance du tissu par rapport à la surface du corps. L'image est donc en trois dimensions, ce que ne sont ni les photos ordinaires, ni les peintures, ni les empreintes obtenues expérimentalement avec l'aloès et la myrrhe.

Ainsi la datation ne résout-elle pas toutes les énigmes posées par le saint suaire. On ne sait toujours ni d'où il vient ni comment il a été fait. Il apparaît, sans doute possible, en 1357, lorsque le comte Geoffroy de Charny le dépose dans l'église de Lirey (près de Troyes), sans que l'on sache d'ailleurs comment le comte de Charny l'avait en sa possession.

Max Frei, un criminologiste de Zurich, a cru reconnaître que des pollens recueillis sur le saint Suaire venaient de plantes s'accommodant de sols salés des environs de Jérusalem. Mais ces conclusions sont contreversées, tout ce qu'on peut dire est que le saint suaire a voyagé depuis les zones semi-arides d'Anatolie jusqu'en Europe occidentale, via les régions méditerranéennes.

En revanche le mode de fabrication du tissu n'a jamais soulevé de question. Il s'agit d'un tissu de lin, une matière textile utilisée depuis l'Antiquité et selon un procédé de tissage classique au Proche-Orient de l'Antiquité quasiment jusqu'à nos jours.

Mais, on ne s'explique toujours pas comment les empreintes ont été faites, ni si elles sont le résultat d'un travail conçu dans ce but ou d'un concours fortuit de circonstances. S'il a été fait volontairement, il est l'œuvre d'un « artiste » de génie inconnu, dont personne ne peut dire comment il a acquis ses connaissances d'anatomie, ses notions de négatif et de relief, sa technique extraordinaire.

Il faut donc envisager une autre hypothèse : le tissu a enveloppé au treizième ou quatorzième siècle un homme mort. Mais un homme qui est mort après avoir subi les mêmes supplices que le Christ pendant sa Passion. Et au treizième ou quatorzième siècle, à une époque où les juges et les bourreaux, dont l'imaginaire était pourtant fertile, n'infligeaient plus la mort par crucifixion.

YVONNE REBEYROL.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

8e arrdt

ROME
4 pces, 80 m², imm. p. de t., clair. 1 600 000 F à déb. FIRST 43-87-32-00.

PLACE MONGE
2/3 pces, 72 m², imm. p. de taille. 1 890 000 F. Trans Opéra 43-45-23-16.

appartements achats

Rech. 2 à 4 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e, av. ou sns travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07, même soir.

IMMO MARCADET
rech., urgent, ttes surf., même à rén. Paris ou portes. 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Employé Le Monde cherche, pour sa fille étudiante, 18 ans, très sérieuse, chambre ou studio à Paris, meublé ou non. Tél. : 34-69-31-03, après 18 heures.

locations meublées offres

Paris

Appt stand. except. PASSY, 16e, 330 m², 8 pces, meublé, disp. oct. 88 à avril 89 en s.-locat., suite dépl., urgent, 40 000 F/m. cc. Apr. 20 h : 42-62-83-99.

maisons individuelles

77 LONGPERRIER
9 km Roissy-C. de Gaulle, sans aucune nuisance, maison rurale à vendre, jard., boxes, gdes dépend., car, RER, ttes commodités et soins. Pr renseign. tél. le soir : 60-03-47-18.

propriétés

A 4 KM D'UZÈS GARD
75 000 F, part. vd maison, 1 000 m² de terrain, séj. avec chem., 2 chbre, cuis., s. de bns, w.-c., 1er garage buanderie, 2e garage pour 2 voit. et atelier, gde terrasse couverte, jardin clos, appentis à bois, cabanon pour l'outillage de jardin. Ecrire sous le nº 6009 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

50 KM DE ST-TROPEZ
sur 32 ha de forêts de châtaigniers et de chênes, maison de campagne, 4 pces et dépendances à rénover. Prix : 1 000 000 de F. Tél. : (16) 42-66-32-61.

A SAISIR CAUSE DÉPART
1 h Paris, direct aut. Sud MONTARGIS (45) BELLE PROPRIÉTÉ ENTIÈR. AMÉNAGÉE sur son terr. clos 5 ha bordé rivière.
Gd séj. rust., chem., cuis. éq., 6 ch., bns, w.-c., s. de jeux. En ret. d'équerre, mais. d'amis, amén. avec grange. Aucun trav., libre de suite. AFFAIRE RECOMM.••• Px tot. 790 000 F cr. 100 % Rembours. comme un loyer. TURPIN RELAIS MIEL 5 km au sud Montargis Tél. : 16 38-85-22-92 et apr. 20 h : 16 38-96-22-29, 24/24 h.

MENNECY. Dans une île au bord de l'Essonne, 30' Paris, ppté pl.-pied, 190 m² hab., pel. 3 000 m² + 8 ha terr. dont 4 de plans d'eau. 2 940 000 F, réf. 147. André Korchia SA 43-70-69-69.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-50.

DOMICILIATION DEP. 80 F Av. Ch.-Elysées ou r. St-Honoré ou bd des Italiens ou PARIS 9e, 12e et 15e. INTER DOM 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

pavillons

VILLEJUIF 5 MN PARIS
Pr placem. bon rapport, très beau pav. occupé, liv. + 3 chbres, 2 bns, terrasse, gar., 700 m² terrain env. A saisir. 46-34-13-18.

viagers

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET, 7e Spécialiste 49 ans, expér. Et. gratuite personnalisée. Avant. fiscal. Rente indexée.

L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX
NAILLY par Sens 89100 (16) 86-97-01-96.

PENSION CHIENS CHATS
sur Paris 2 adresses : CVA, 44, rue Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Tél. : 42-83-44-40. CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-05-09-74.

VENDS CHATS SACRÉS DE BIRMANIE AVEC PEDIGREE, nés le 24 avril 1988. Tél. : 43-26-38-56, le soir.

Antiquités

A vdre armoire fin XVIIIe s., style Louis XV, portes en ronce de noyer, tr. b. ét., haut. 2,30 m, larg. 1,30 m, prof. 0,60 m, 15 000 F. + maie en chêne, style Louis XV, fin XVIIIe s., larg. 1,30 m, haut. 0,70 m, prof. 0,60 m, 4 500 F. Tél. : 64-02-36-46 après 19 heures.

Cours

COURS D'ARABE
La journée, le soir, le samedi. Ateliers pour enfants. AFAC. Tél. : 42-82-92-62.

Hi-Fi

PHOTO CENTER PHOTO HIFI MÉNAGER
CAMARA
Magnétoscope télécom grandes marques 100 % crédit 3 590 F Téléphone sans fil 789 F 14, r. Guichard, 94230 Cachan. Tél. : 45-46-16-92.

Vacances

Tourisme

Home d'enfants à la montagne (Ht-Doubs, 900 m prox. front. suisse). TOUSSAINT, NOËL, PAQUES. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe siècle, confortable, rénovée, chbres 2 ou 4 avec s. de bains. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : tennis, ski de fond, jeux collectifs, fabrication pain, peinture sur bois. 1 450 F Toussaint (tennis); 1 690 F Noël, Pâques (ski de fond). T. (16) 81-38-12-51.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

R5, 5 portes TR, 4 CV, menthe, p. métal., boîte 5 vit., ess.-gl. arr., ordinat. de bord, rétro ext. dr., 14.000 km, millés. 88, 45.000 F. Tél. H.B. : 69-96-91-40, p. 411, après 18 h : 69-24-18-57.

de 8 à 11 C.V.

PEUGEOT 505 injection turbo, année 1987, 14 000 km, très bon état. Prix : 115 000 F. Tél. : 64-61-02-89.

LAND ROVER 109
Diesel 9 cv, février 80, 1re main, 88 000 km, embrayage 5 000 km, nombreuses options et équipements, 55 000 F. Rens. 45-56-12-66 h. de bureau ou 47-28-43-60 ap. 18 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE, 50 ans sténo/TTX, Visio IV rech. poste emploi varié, PROCHE GARE ST-LAZARE ou OUEST PARIS. Ecrire Mme BOISEAU, 8, rue du Camp-Canadien, 92210 SAINT-CLOUD.

JH, 32 ans, niv. BAC, 10 ans d'expérience professionnelle dans service achat, 5 ans de pratique informatique, cherche poste de responsabilité dans le domaine administratif et financier. Tél. : 39-68-35-25.

JF, 30 ans, 6 ans expérience USA, recherche travaux *d'interprète, free lance,* franç.-angl.-ital. Tél. : 43-58-77-73.

Sciences Po, spécialiste du développement économique des collectivités territoriales, 15 ans d'expérience, cherche un patron, un vrai, capable de décider, d'agir, de foncer. Velléitaires, indécis, mous, pantouflards, s'abst. Ecrire sous le nº 6008 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J. F., 39 ans, excell. réf., secteurs bancaire et financ., angl. lu et parlé, rech. poste chargée d'aff., dir. du développ., communic., att. de presse au serv. d'un grpe industr. Étud. ttes propos. Ecrire sous le nº 8803 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.H. maîtrise échanges internationaux, bachelor of arts, bilingue anglais, cherche poste VSNE. Tél. : (16) 31-63-82-15.

PME, PMI dynamique, vous avez besoin d'un DIRECTEUR ADMINIST. ET FINANCIER possédant
- solides compétences en gestion d'entreprise (Administ. et financ.) ;
- manager en ressources humaines ;
- capable exercer secrétariat général.

Vous pouvez le joindre au 48-94-55-38.

OFFRES D'EMPLOIS

Cherche étudiante ou dame ayant voiture pour s'occuper à Paris-17e dame âgée, deux après-midi/sem. Tél. : Mme Lemaître 42-67-26-67.

Recherche
PROFESSEUR QUALIFIÉ ANGLAIS, HISTOIRE
(CERTIFIÉ, AGRÉGÉ) Tél. : 43-36-45-00.

Société

Les suites de l'affaire « Greenpeace »

Le sort du lieutenant-colonel Mafart confié à un tribunal arbitral entre la France et la Nouvelle-Zélande

Trois ans après l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, l'affaire Greenpeace deviendrait-elle l'affaire Mafart ? La Nouvelle-Zélande a déclenché, le 22 septembre, la procédure d'arbitrage prévue par l'accord ratifié par Paris et Wellington sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar. Ainsi, durant les négociations en cours depuis la mi-juillet (*le Monde* du 4 août), la France n'a pas réussi à faire fléchir le gouvernement néo-zélandais, qui réclame toujours le retour du lieutenant-colonel Alain Mafart sur la base militaire de l'atoll de Hao, où, selon les engagements pris, il devait séjourner jusqu'au 25 juillet 1989 mais dont il fut rapatrié pour raisons de santé en décembre 1987.

L'accord international auquel la France et la Nouvelle-Zélande ont souscrit pour régler le contentieux né de l'attentat organisé par les services secrets français prévoit une procédure d'arbitrage : « *Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'application des accords qui n'aurait pu être réglé par la voie diplomatique sera, à la demande de l'un ou de l'autre des deux gouvernements, soumis à un tribunal arbitral* », précise le texte rédigé par M. Perez de Cuellar. Ce « *tribunal* », dont les décisions sont « *obligatoires pour les deux gouvernements* », est composé de trois personnes : chaque gouvernement nomme « son » arbitre, le troisième, qui assure la présidence, étant désigné d'un commun accord ou, à défaut, par le secrétaire général de l'ONU. La Nouvelle-Zélande, qui a pris l'initiative de cette procédure, a d'ores et déjà nommé son arbitre – un juriste dont l'ambassade à Paris se refuse à divulguer l'identité. La France a jusqu'au 30 octobre pour désigner le sien, qui serait un spécialiste du droit international public. Les deux pays, enfin, ont jusqu'à la fin novembre pour désigner le troisième arbitre.

En précipitant le cours des choses, Wellington rend donc public son désaccord persistant avec Paris. Le gouvernement de ce pays des antipodes, faiblement peuplé (trois millions d'habitants) et doté d'un premier ministre à la forte personnalité (le travailliste David Lange), estime avoir été doublement humilié par la France. D'abord par l'attentat du 10 juillet 1985, dont Paris ne se reconnaîtra responsable que contraint et forcé, au point que, le 16 septembre 1985, M. François Mitterrand s'indignait encore dans une lettre à M. Lange des « *accusations infondées dont la France est l'objet* ». Ensuite par l'attitude désinvolte du gouvernement de M. Jacques Chirac, qui, à deux reprises, viola l'esprit, sinon la lettre, de l'accord international en décidant unilatéralement de rapatrier Dominique Prieur et Alain Mafart, les deux faux époux « Turenge ».

Droit international et politique intérieure

Alors commandant, Alain Mafart fut de retour à Paris en décembre 1987 et le capitaine Prieur le 6 mai dernier, deux jours avant le second tour de l'élection présidentielle. Le premier pour raisons de santé – des troubles intestinaux nécessitant des examens approfondis, – la seconde pour cause d'une toute nouvelle grossesse. Les Néo-Zélandais estiment avoir fait preuve de bonne volonté en renonçant à exiger le retour du capitaine Prieur à Hao. En revanche, ils sont intraitables sur le cas d'Alain Mafart, refusant toute autre compensation, financière ou commerciale. Une question de principe en somme, de respect du droit international, et aussi de dignité pour leur politique étrangère.

Le problème est inverse à Paris, où ce dossier est pris au piège de la politique intérieure. Certes, un premier ministre RPR n'a pas respecté la parole internationale de la France. Mais un premier ministre socialiste peut-il en faire payer les conséquences à un officier qui ne fut que l'exécutant discipliné d'une opération organisée sous un gouvernement... socialiste ? S'il fut, avec le capitaine Prieur, le bénéficiaire de la politique de « coups » de M. Chirac, pourquoi le lieutenant-colonel Mafart serait-il plus pénalisé que, par exemple, M. Charles Hernu, le ministre de la défense qui donna le feu vert politique à la DGSE ? Les deux agents de la DGSE n'ont-ils pas déjà été détenus durant une année en Nouvelle-Zélande, puis relégués, dix-huit mois pour l'un, près de deux ans pour l'autre, sur l'atoll de Hao ?

Le gouvernement néo-zélandais n'a cure de ces subtilités franco-françaises. Il le fait d'autant plus savoir aujourd'hui que la position française était quelque peu incertaine, voire hésitante. « *Un militaire, c'est fait pour obéir, dans l'intérêt supérieur du pays* », laissait-on entendre à l'hôtel Matignon, où M. Michel Rocard, recevant le 5 juillet en tête à tête le lieutenant-colonel, s'efforça de le convaincre de la nécessité de son retour à Hao.

C'est peu dire que l'intéressé n'est guère volontaire. Promu au grade supérieur, ayant réussi le concours d'entrée à l'Ecole supérieure de guerre, dont il suit la scolarité depuis septembre, il souffre de réels problèmes de santé, assure-t-on dans les milieux militaires. Déclaré « *inapte au service outre-mer* », il doit subir, en décembre prochain, des examens compliqués et, ajoute-t-on, « *impératifs* ».

Le premier ministre a voulu convaincre, et non pas ordonner. Du coup, chacun est resté sur ses positions. Et le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a été chargé de les ébranler. A son tour, il a reçu le lieutenant-colonel. De source militaire, on n'exclut pas qu'un compromis aurait alors été ébauché : le retour symbolique, et pour une courte période, du lieutenant-colonel à Hao, début 1989, après ses examens médicaux et après le premier trimestre de l'Ecole de guerre, considéré comme le plus important. M. Dumas aurait entrevu sinon l'accord du moins l'acquiescement d'Alain Mafart à ce qui, alors, aurait été un ordre.

La démarche de la Nouvelle-Zélande annule ces savantes manœuvres. Le gouvernement n'a plus rien à demander au lieutenant-colonel, désormais c'est le tribunal arbitral qui décidera. Et aucun délai impératif ne lui est fixé par l'accord international. Ce retour à la case départ n'est pas forcément pour déplaire au gouvernement français, qui n'a plus à gérer, en ménageant les uns et les autres, les inconséquences de son prédécesseur.

EDWY PLENEL.

DÉFENSE

Le gouvernement a adopté la réforme du service national

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a fait approuver, mercredi 12 octobre, par le conseil des ministres une série de mesures qui visent à diversifier les formules du service national et à retarder d'un an les reports d'incorporation de certains appelés, qui suivent une formation universitaire ou professionnelle longue (*le Monde* du 8 octobre). Le premier ministre, M. Michel Rocard, a demandé à M. Guy-Michel Chauveau, député PS de la Sarthe, de suivre, en liaison avec le secrétariat général de la défense nationale, le dossier des formes civiles du service.

EN BREF

● **Information judiciaire après le suicide de Robert Delcupe.** – Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Clermont-Ferrand après le suicide par pendaison dans sa cellule de Robert Delcupe, inculpé du meurtre de la petite Ludivine (*le Monde* du 13 octobre). De son côté, le ministère de la justice a ordonné une enquête administrative.

● **RECTIFICATIF.** – Dans notre reportage sur le Mont-Saint-Odile, à l'occasion du voyage de Jean-Paul II dans l'est de la France (*le Monde* du 13 octobre), nous évoquions bien sûr l'église conventuelle, (et non conventionnelle), ainsi que le tombeau de sainte Odile (et non le tableau)...

Le Monde
DES LIVRES

La deuxième vie de Léon Trotski

Pierre Broué propose une monumentale biographie du compagnon de Lénine

EN 1980, la partie restée secrète des archives de Trotski (1), conservées à Harvard depuis sa mort quarante ans auparavant, était enfin ouverte aux chercheurs. Historien du bolchevisme et directeur de l'Institut Léon-Trotski, Pierre Broué soulignait alors dans *le Monde* la *« richesse exceptionnelle »* de cet ensemble largement inédit. *« Faut-il donc réécrire la biographie de Trotski ? »*, lui demandait son interlocuteur, Philippe Robrieux. *« Oui, sans aucun doute,* répondait-il. *Maintenant les matériaux existent. Mais il faudra des années pour les dépouiller et ce ne peut être qu'un travail d'équipe. »*

Huit ans après, voici l'aboutissement de ce travail : plus de mille pages serrées mais passionnantes, où l'extrême précision du détail n'exclut pas les vues d'ensemble, où l'attachement scrupuleux aux faits va de pair avec le souci constant de la réflexion, où la rigueur de l'information n'empêche pas que passe le souffle de la vie. Des années de jeunesse aux années d'exil de son héros, Pierre Broué traque inlassablement, avec une passion communicative, le moindre événement significatif, la moindre rencontre marquante, la moindre déclaration digne d'intérêt, puisant à une multitude de sources peu ou mal exploitées.

Le précédent biographe de Trotski, Isaac Deutscher, avait certes eu accès en 1959, grâce à la veuve du révolutionnaire, au fonds de Harvard, qu'il avait utilisé pour écrire le troisième volume de sa monumentale trilogie ; *mais il n'avait passé que six* semaines à consulter cette masse de plusieurs milliers de documents, ce qui laissait à ses successeurs beaucoup de pain sur la planche.

De plus, il y a quelques années, Pierre Broué a mis la main, à l'Institution Hoover de Stanford, sur une collection de lettres échangées par le fils de Trotski, Léon Sedov, avec son père et avec ses multiples correspondants à travers le monde : quand on sait le rôle qu'a joué Léon Sedov dans la mise en place des réseaux trotskistes à l'échelle internationale, on mesure l'intérêt de cette correspondance. Enfin, les récits, les enquêtes et les témoignages se sont multipliés depuis un quart de siècle, ajoutant pièce après pièce au puzzle que constitue l'histoire du trotskisme.

La fresque la plus complète

Le *Trotski* de Pierre Broué représente donc non seulement le couronnement d'une vie de chercheur et de militant tout entière vouée, depuis plusieurs décennies, au parcours mouvementé du théoricien de la révolution permanente, mais aussi une somme inégalée sur l'*histoire politique* de l'Europe de l'entre-deux-guerres.

Si la période comporte encore ses zones d'ombre, protégées par les secrets du Kremlin, on peut se demander ce qui reste à découvrir de l'itinéraire de Trotski, que lui-même a déjà raconté, non seulement dans son autobiographie et son *Journal d'exil,* mais aussi *dans ses nombreux ouvrages historiques,* et que tant d'autres ont évoqué dans leurs souvenirs personnels ou leurs travaux politiques : ni Trotski ni les trotskistes n'ont été, on le sait, avares d'écrits.

Pierre Broué reconnaît qu'il n'apporte à proprement parler aucune révélation, mais des combats incessants menés par le compagnon de Lénine il peint incontestablement la fresque à ce jour la plus complète, concourant à la résurrection de celui que Staline et ses successeurs ont voulu effacer de la mémoire soviétique, et proposant, en outre, sur bien des points, des compléments d'information importants, des éclairages nouveaux, voire des rectifications utiles.


COLLECTION/J.M. OLIVERAS

Léon Trotski à la pêche, à Vera-Cruz.

Sur la répression de l'insurrection de Cronstadt, par exemple, Pierre Broué, s'appuyant sur l'étude de Paul Avrich, s'emploie à minimiser le rôle de Trotski, dont on a fait, après coup, le principal *responsable du massacre* des marins : s'il a bien signé, comme commissaire du peuple aux affaires militaires, l'ultimatum adressé aux mutins et s'il s'est montré solidaire des décisions du gouvernement, ce n'est pas lui, mais le comité de défense de Petrograd, qui s'est trouvé en première ligne, menaçant notamment de tirer les rebelles *« comme des perdreaux » ;* Trotski, pour sa part, a choisi d'abord de se tenir à l'écart, puis de conseiller la négociation, enfin de regagner Moscou quelques jours avant l'assaut.

THOMAS FERENCZI

(Lire la suite page 17.)

(1) *Le Monde* a choisi, dans la transcription des noms russes, de n'employer le « y » que pour traduire le « i dur ». Il écrit donc Trotski, et non Trotsky.

Un livre-événement : *le Pendule de Foucault*

Umberto Eco, le grand alchimiste

par Jacques Le Goff (*)

HISTORIEN, sémiologue, philosophe, esthéticien, doué d'omniscience, d'ubiquité, polyglotte, Umberto Eco est le grand prestidigitateur de la littérature.

Déjà dans *le Nom de la rose*, il avait jonglé avec cent thèmes, cent intrigues, tiré un feu d'artifice de cent figures et ébloui des millions de lecteurs. Et tout cela faisait un roman aux fils bien noués, une histoire bien « ficelée » qui allait vers le dénouement comme vers le destin.

Habitué de Francfort, Umberto Eco était la super-vedette de cette quarantième Foire du livre consacrée à l'Italie. On estime à huit millions d'exemplaires le tirage mondial du *Nom de la rose. Et déjà son second roman, le Pendule de Foucault,* semble promis à un succès comparable. En une semaine, 100 000 exemplaires de cet ouvrage ont été vendus en Italie. Aussi, l'éditeur Bompiani, qui avait fait un premier tirage de 250 000 exemplaires, envisage un second tirage de ce roman magique de 521 pages pour lequel se passionne la critique italienne.

***« Ecofenomeno »*, titre cette semaine en couverture l'hebdomadaire *l'Espresso,* qui consacre vingt pages à l'auteur du *Pendule de Foucault :* un grand entretien exclusif avec Ferdinando Adornato, suivi d'un article enthousiaste (traduit en italien par Eco lui-même) du médiéviste Jacques Le Goff, que nous publions ci-dessous. La publication en France du *Pendule de Foucault* est prévue pour le début de 1990 aux Editions Grasset, dans la traduction de Jean-Noël Schifano.**

Dans son second roman, *il Pendolo di Foucault,* il entremêle *mille pistes, mille histoires, multi*plie les morceaux de bravoure, fait alterner, à la Shakespeare, le paroxysme et l'intimité, la folie et la sagesse. Chacun y trouvera son miel ou sa drogue. Une face du génie protéique d'Umberto Eco est dans cette offre à chaque lecteur d'un choix vertigineux de délices.

A première vue il y a deux romans, emboîtés l'un dans l'autre, deux romans gigognes car, plus fort que Gide, Eco n'a pas juxtaposé ses deux romans comme *le Journal des faux monnayeurs* à côté des *Faux Monnayeurs,* mais il les a entrelacés.

L'un se passe sous nos yeux, raconté par le narrateur qui est aussi un des héros de l'histoire, et l'autre est retracé par un ordinateur, répondant au nom d'Abulafia, qui, dans une succession de flash-back, évoque la genèse de l'histoire et les confidences du principal héros, ami, maître et complice du narrateur, en qui je vois une autre figure, laïque et contemporaine, du couple de Frère Guillaume et du novice du *Nom de la rose.* Un grand écrivain reprend toujours les mêmes personnages et dessine des variations, des arabesques, sur les mêmes figures.

On peut encore dire *que le* roman entrelace l'histoire de deux hommes à la recherche d'eux-mêmes et de la vérité : l'un, Belbo, moins jeune, qui croit avoir perdu ses illusions et jette un regard sceptique sur le monde, mais qui court après un souvenir d'enfance révélé à la fin ; l'autre, Casaubon, *plus jeune, qui par*court une aventure initiatique, nouveau Perceval en quête du Graal, un Perceval naïf mais non sauvage, un jeune érudit, auteur d'une thèse sur les Templiers, qui poursuit, nouveau Werther, son éducation sentimentale et philosophique dans ce qui est aussi un « Bildungsroman ».

Mais c'est aussi l'histoire d'un groupe, trio uni par une même occupation et une même quête, trio agrémenté de femmes très personnelles (le monde féminin du roman est beaucoup plus riche que dans *le Nom de la Rose,* roman d'hommes où seule apparaissait la *touchante figure fugi*tive d'une Ophélie paysanne, promise elle aussi à la mort) et qui devient même un quatuor avec un éditeur, très éditeur type et très particulier pourtant.

(Lire la suite page 22.)

(*) Directeur d'études à l'EHESS.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Appel d'air, d'Annie Le Brun

Beau coup d'épée dans l'eau

LA vie intellectuelle française, comme la politique, se languit. *Les clercs tiennent boutique à l'abri du dernier* confort en date *:* la conviction de compter pour du beurre, et que les quotas de beurre, justement, mènent le monde, non les idées, lesquelles s'équivalent, quand elles ne tuent pas...

Appel d'air tranche sur cette atonie. Enfin, quelqu'un qui se met en rogne, en pétard. Annie Le Brun est une récidiviste du contre-courant et du rebrousse-poil. Il y a dix ans, en plein consensus féministe, elle dénonçait les embrigadements, quitte à passer pour une dangereuse individualiste, droitière et traître à la cause (*Lâchez tout,* Sagittaire, 1977).

Une des dernières chances de liberté consistant à resurgir, comme gibier traqué, là où l'on ne vous attend pas, Annie Le Brun reparut en lectrice fascinée des romans gothiques du dix-huitième siècle : *les Châteaux de la subversion* (Pauvert, 1982 – Folio, 1986). Après ce morceau de critique littéraire parmi les plus riches et les plus beaux de ces dernières années, paraissait un essai de même veine sur Sade *(Soudain un bloc d'abîme,* Pauvert, 1986). Autant de textes animés, en poète et en héritière des surréalistes, par la double conscience, apparemment contradictoire, que le peu de sens de la parole flotte sur un gouffre de non-sens, et qu'une critique sociale cohérente *reste possible, ainsi que — tenez-vous bien, le mot existe* encore — la *révolte !*

C'EST toujours du haut de la poésie et du surréalisme qu'Annie Le Brun fourbit ses armes. Elle croit, en gros, *à la « subversion lyrique », comme on croit à l'amour.* Elle y croit avec le chauvinisme un rien dédaigneux qui fait les plumes polémistes. L'exergue de Cravan donne le ton : *« Dans la rue, on ne verra bientôt plus que des artistes, et on aura toutes les peines du monde à y découvrir un homme. »* Tous des mauviettes, en somme !

Qui, tous ? Est-ce l'époque entière qui est visée ? Presque. Du moins ce qu'est devenue sa culture : une *mascarade.* Comment désigner autrement l'actuel mélange d'effacement du sujet *et de droit-de-l'hommisme, de culte du Texte et d'abais*sement devant l'Image, de philosophies de l'indifférencié autorisant toutes les démissions, et d'abord devant le réel ! Tout ce qui pense et fabrique serait ligué, dans ce pays, pour en finir avec l'unique recours contre le réel qu'est l'imaginaire poétique.

Parmi les preuves et agents de notre enfermement, digne d'une clôture totalitaire, Annie Le Brun cite les romans du « lieu », les peintures de constat, les dramaturgies de décorateur, l'esthétique du quotidien, la poésie où *« le sujet se rengorge de n'être pas ».* Après avoir annoncé la mort de l'art, tout le monde est « pour », sans se demander ce qu'il signifie. Responsables, ou pour le moins complices : les théoriciens de la « production » littéraire en circuit clos, pour qui la spéculation *a remplacé le sensible.*

FACE à cet accommodement général avec le monde, le surréalisme apparaîtrait encore comme la meilleure arme à beaucoup, y compris à ceux qui, après avoir eu à honneur de perdre au jeu social, n'ont de cesse d'y gagner. Le discours sur les « acquis » du surréalisme masque son propos, qui était d'être en crise continuelle. Une sorte d'union sacrée se serait formée, depuis quarante ans, autour du réalisme : romans et films en offriraient *les « calamiteux exemples ».* Même un poète de la taille d'Yves Bonnefoy apporterait sa pierre à la restauration réaliste en proclamant : la poésie, c'est ce qui, après la psychanalyse, nous délivre des vains rêves...

Le poète serait *menacé de liquidation soumoise à raison de* ses utopies, *de son innocence, de son « désir toujours à venir ».* Il le serait par les *« grandes têtes molles »* qui barrent l'horizon, par la tyrannie de l'image visuelle et du spectaculaire, qui nous condamne à une superficialité sans alternative, par un processus général d'indifférenciation, qui mine le langage dans son essence même, en dissimulant le caractère *« improbable et paradoxal de son surgissement ».*

La liste de ceux qui prêteraient main forte au réalisme contre *le lyrisme* réunit *pêle-mêle les* champions du nouveau roman et les fabricants de sagas, Bataille, Blanchot — classé là, à regret, à cause de sa chasse aux métaphores — et Kundera — catalogué, quant à lui, avec vindicte, pour avoir assimilé la *poésie au militantisme cache-horreur ou au kitsch...*

A qui se fier, dans ces conditions ? Toujours aux mêmes, à la lignée des maudits, des voyants persécutés, du côté du manque, du corps : Sade, Rimbaud, Lautréamont, Artaud. *Artaud, surtout, quand il définit le lyrisme comme une* bataille désespérée au-dessus des *« carnages et des feux éteints »* du néant.

Ce lyrisme-là s'attire la méfiance parce qu'il a à voir avec le concret de notre chair mortelle. Les réalistes post-modernes lui ont substitué des petites suavités sans gouffre et obsédées d'indifférence, tels les *« yeux bleus-cheveux noirs »* de Duras. Dans le même temps, la réflexion se paralyse. Le dégoût du totalitarisme fige l'espoir révolutionnaire ; le respect de la démocratie pousse à la résignation ; la critique des Lumières conduit au fidéisme, au moralisme, au nationalisme ; la reconnaissance de l'inconscient autorise le règne exorbitant des « psys ». En général, la pensée dite théorique ne cesse de donner des gages à ce qui la mine, et la « culture » d'écraser l'espace sensible où se meut la poésie.

(Lire la suite page 19.)

A LA VITRINE

Le bézoard et le rémora

Etranges amateurs que les collectionneurs du dix-septième siècle. L'historien Antoine Schnapper a tracé leurs portraits.

QU'ONT en commun un bézoard, un rémora, un fémur de géant et un rostre de licorne ? D'être de fausses merveilles, chacune dans son genre : le bézoard parce qu'il *ne guérit pas des empoisonnements*, le rémora parce qu'il n'arrête pas les navires, le fémur de géant et le reste de licorne parce qu'il n'existe pas plus de géant que de licorne. D'être de fausses merveilles, et d'avoir cependant suscité tout au long du dix-septième siècle la convoitise et l'enthousiasme des collectionneurs. Tous, quels que fussent leur rang, nobles ou bourgeois, et leur fortune, s'efforçaient d'obtenir ces raretés, et mille autres, *puisque le collectionneur est par* nature infatigable. Les uns accumulaient pierres, fossiles, coquillages ; d'autres, objets antiques ou exotiques ; d'autres, animaux et plantes. Ces derniers suspendaient au plafond de leur cabinet un crocodile empaillé, un toucan, un colibri. Ils y accrochaient aussi une pirogue rapportée des Indes occidentales et des armes d'Orient et d'Afrique. Tous, en somme, rassemblaient les éléments des sciences à venir.

Changer le curieux en savant

L'ouvrage qu'Antoine Schnapper consacre à ces boulimiques extravagants est à l'image de leurs cabinets de curiosités : inépuisable et plein de choses étranges et variées. Historien, et donc ennemi de la généralisation précoce, l'auteur a exploré minutieusement ce qui reste de ces *fabuleuses collections, dont la* plupart ont disparu. Descriptions, catalogues, traités savants, correspondances publiques et privées et archives ont fourni le matériau. Celui-là, Antoine Schnapper s'est interdit de le traiter à l'aide des classifications modernes, dont l'usage aurait défiguré la réalité. Son livre suit donc, au risque de déconcerter le lecteur, les ordres et désordres des classements anciens, fondés tantôt sur l'analogie, tantôt sur la fantaisie. On y *glisse ainsi du colibri au géant*, tous deux de la « classe » des bizarreries vivantes alors que les fossiles, faux ou vrais coquillages, appartiennent eux au monde minéral.

Ce respect scrupuleux des « méthodes » des collectionneurs permet à l'analyse de se développer dans d'innombrables directions. Minéralogie, histoire romaine, ethnologie, bijouterie, *herboristerie, archéologie égyptienne* : toutes les disciplines interviennent à leur tour dans cette somme que complète encore une galerie de portraits de collectionneurs. Mais la description ne se contente ni du pittoresque ni de l'exhaustivité. Elle tend discrètement à la démonstration. Si Antoine Schnapper a raison, et les preuves qu'il donne sont fort convaincantes, deux conclusions s'imposent désormais : que subsistent au siècle dit « classique » des modes de *pensée prélogiques* fondés sur la tradition et les erreurs des Anciens et que l'évolution qui change le curieux en savant a été plus lente qu'on ne l'a cru.

Ceux qui croient à la licorne et aux dragons et en exhibent les momies sont les contemporains de Descartes. Les collectionneurs de médailles et monnaies antiques contribuent moins aux progrès de l'histoire romaine qu'à la fortune des faussaires qui imitent les pièces les plus rares, et en inventent même quelques-unes. Les amateurs de tulipes et de plantes exotiques n'ont pas davantage révolutionné la botanique. Tous cherchent l'exception et demeurent indifférents à ce qui fonderait une règle ou une norme.

Dans les dernières pages, *Antoine Schnapper prend* la liberté de réfuter quelques assertions imprudentes du Foucault des *Mots et les Choses*. C'est là l'enjeu de son travail, qu'il serait trop commode de réduire à une entreprise un peu folle d'érudition : il apporte les éléments d'une révision de l'histoire des sciences. Pour la mener à bien, il fallait en effet qu'un historien prenne la peine et le temps de dresser l'inventaire de ces capharnaüms étranges où les collectionneurs *d'autrefois enfermaient* leurs richesses. Après cet ouvrage de poids, c'est chose faite.

PHILIPPE DAGEN.

★ LE GÉANT, LA LICORNE, LA TULIPE, Collections françaises au dix-septième siècle, d'Antoine Schnapper, Flammarion, 416 p., 72 ill., 275 F. (Un second tome est prévu, qui traitera des collections artistiques).



ROMANS

La « passion déréglée » d'Yves-Michel Ergal

Des bâtiments austères et vétustes, des pelouses, la brume : c'est le collège de C..., *« dernier bastion d'une éducation traditionnelle réservée à l'élite mâle et aristocratique du royaume »*. On le découvre à travers le regard d'un nouveau pensionnaire, Thomas, encore presque un enfant lorsqu'il arrive à C..., venu du continent. Il est loin de son pays (on ne sait lequel exactement), loin de sa mère mourante.

L'*adolescent, rêveur et inquiet*, est troublé par ces lieux inconnus qui pourtant, d'emblée, lui paraissent familiers. Pendant cinq ans, il se plie avec une sorte de bonheur à la vie si bien réglée du collège. Il s'affirme en accomplissant des performances sportives, sous l'égide d'un aîné, Tim, qu'il finit par défier dans une mémorable partie de *football de table* de plus de soixante heures. Mais son comportement reste bizarre : sa façon de se rassurer en agrippant une balle « velue » de tennis, de n'aimer que Tigre, une petite chienne à l'existence improbable...

Ce roman d'apprentissage laisse entrevoir, à mesure qu'il progresse, des arrière-plans vertigineux. La fascination de l'abîme se cristallise sur une légende insolite, datant de plus d'un siècle : l'inauguration du collège et celle d'un pont suspendu auraient été fêtées par un carnaval débridé transformant les habitants de la ville en animaux fabuleux.

C'est alors que la lady-mairesse, dans un élan de folie, se serait jetée *dans le vide — une chute adoucie*, ralentie grâce à sa crinoline gonflée par le vent. Ce mystère initial nourrit la « passion déréglée » du héros. Et insensiblement, avec un *talent diabolique, Yves-Michel Ergal* nous entraîne de l'autre côté du miroir.

MONIQUE PETILLON.

TIGRE, d'Yves-Michel Ergal, *Calmann-Lévy*, 174 p., 92 F.

Le miroir de Petru Dumitriu

Un homme et une femme, Flora et le narrateur, se retrouvent sur la terrasse d'une maison, au bord de l'océan Pacifique. Enfants, ils se sont connus en cette Roumanie où il faisait si bon vivre avant que l'Histoire ne bascule le pays dans le néant. Adolescents, ils furent portés par la lame de fond d'un amour fou. Adultes, séparés, condamnés à vivre dans un monde à l'envers, ils réussirent à survivre au prix d'immondes concessions.

En ce pays aux traditions politiques byzantines, où le mensonge est considéré comme un bel art, nous sommes loin de l'héroïsme des grévistes polonais. La belle Flora se sauvera à l'Ouest, peut-être grâce à une intelligence crapuleuse qu'elle *entretenait* avec les autorités, nul ne le saura. Une fois installée dans un ailleurs plus clément, elle deviendra riche, puissante, à la suite de deux ou trois mariages profitables. C'est là que son chemin croisera plusieurs fois celui du narrateur, fugitif lui aussi.

Aux Etats-Unis, à l'autre bout du monde et de leurs vies, les anciens *amoureux dressent le bilan de leurs* chutes, de leur rédemption. Qui est donc cette femme au miroir, Eurydice aux portes de l'enfer, une espionne en détresse ou la petite paysanne innocente de jadis, *sinon* le double du narrateur Orphée plaintif chassé de son paradis ? Dans ce très beau récit, où le suspense et la nostalgie s'entremêlent, Petru *Dumitriu (auteur d'une œuvre considérable* inspirée par la tragédie roumaine) pousse la tentation d'autodestruction de ses personnages jusqu'au bout.

EDGAR REICHMANN.

★ La FEMME AU MIROIR, de Petru Dumitriu, La Table ronde, 250 p., 85 F.

HISTOIRE

Le combat d'« *Alger républicain* »

Fondé en 1938 par des Européens de gauche, échappant aux pressions du grand colonat, le quotidien *Alger républicain* disparut en 1939 pour ne reparaître qu'en 1943. Y avaient collaboré Albert Camus et Pascal Pia. Après la guerre, le journal s'algérianise et se radicalise et devient l'un des rares lieux où s'exprime une opposition croissante au pouvoir « colonial ». Pris en main par le Parti communiste algérien (PCA), il suit sa difficile évolution vers l'indépendance.

Seul quotidien à faire entendre, malgré les saisies, des voix algériennes, communistes ou non, hostiles à la politique officielle, il fut interdit en 1955. *Ses principaux* rédacteurs — et son directeur Henri Alleg — payèrent durement leurs prises de position. *Alger républicain* eut quelque peine à se faire admettre par les *autorités de l'Algérie* indépendante et fut fermé *manu militari* en juin 1965.

Son histoire, à partir de 1954, reflète les difficultés du PCA à qui le FLN, qui se voulait parti unique, refusait la place à part qu'il convoitait, tandis que les autorités françaises s'efforçaient d'entretenir l'idée que l'insurrection *algérienne* était un avatar de la grande offensive contre l'Occident dirigée par Moscou. Un livre de souvenirs militants.

JEAN PLANCHAIS.

★ LA GRANDE AVENTURE D'« ALGER REPUBLICAIN », de Boualem Khalfa, Henri Alleg, Abdelhamid Benzine, Messidor « Document », 260 p., 110 F.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

• HANS-OTTO MEISSNER : *La Pérouse, le gentilhomme des mers.* — Une enquête sur les traces du capitaine de vaisseau La Pérouse, dont la vie au-delà des mers s'achève, en 1788, par l'énigme de sa disparition. (Perrin, 318 p., 135 F.)

• CHRISTIAN DE BARTILLAT : *Histoire de la noblesse française 1789-1989. Volume 1. Les aristocrates de la Révolution au Second Empire.* L'histoire de l'aristocratie racontée par un aristocrate qui suit, pas à pas, depuis la Révolution, l'épopée de sa classe, de ses grandeurs et de ses décadences. Comme le précise la « quatrième de couverture », l'auteur *« entretient avec talent la nostalgie des temps révolus »*. (Albin Michel, 456 p., 120 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• WOLE SOYINKA : *la Route.* — Cette pièce de théâtre du Prix Nobel de littérature 1986, écrite en 1965, nous plonge dans l'univers dangereux et sympathique des routiers africains et de leurs amis politiciens, policiers ou bandits. La route *dévoreuse...* (Hatier-Ceda, col. « Monde noir », dirigée par J. Chevrier, traduit de l'anglais par Ch. Fioupou et S. Millogo, 160 p., 25 F.)

• NIZAR KABBANI : *Femmes.* — Les premiers poèmes traduits en France de l'un des plus grands auteurs arabophones vivants, *le Syrien Kabbani* (né en 1923), qui a donné ses lettres de noblesse au langage quotidien utilisé dans la poésie arabe. (Arfuyen, col. « Textes arabes », traduit de l'arabe par Mohamed Oudaimah, postface de Vénus Khoury-Ghata, éd. bilingue, 50 p., 50 F).

PHILOSOPHIE

• WILLY AESCHIMANN : *la Pensée d'Edgar Quinet.* — Fruit de vingt années de recherche, cette étude, complétée de documents inédits et des essais de jeunesse d'Edgar Quinet, retrace la formation des idées de celui qui allait devenir le maître à penser de plusieurs générations. (Editions Anthropos, 679 p., 95 F.S.)

ROMANS

• PHILIPPE SOUPAULT : *le Bon Apôtre.* — Paru en 1923, *le Bon Apôtre* est le premier roman *d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Philippe Sou*pault présente lui-même son livre comme *« l'histoire de deux jeunes gens »*, histoire d'une amitié entre l'auteur et « l'autre », Jean. *« J'avais besoin, en écrivant cet examen de conscience, de prendre mes distances »*, précise Soupault. (Lechenal et Ritter, 186 p., 98 F.)

• ELY BOISSIN : *le Minot.* — le « minot » est à Marseille ce que le poulbot était naguère à Montmartre. Cette « espèce » mineure encore vivace dans la capitale du *Midi*, un journaliste du cru, Ely Boissin, qui fut lui-même minot dans son enfance, en a fait un sujet de roman au régionalisme savoureux. (Ed. Paul Keruel, 13126 Vauvenargues, 280 p., 97 F.)

SOCIÉTÉ

• NEDJIMA PLANTADE : *la Guerre des femmes. Magie et amour en Algérie.* — La femme *kabyle règle sa vie selon la « logique magique »*, dans un monde perçu comme un système fatal. Enquête ethnologique par une élève de Georges Devereux sur les rites et pratiques magiques, les modes d'élection ou les remèdes d'amour et de *mort qui font de la femme une secrète et omnis*ciente magicienne. (La Boîte à documents, BP 701, 75531 Paris Cedex 11, 184 p., 89 F.)

TÉMOIGNAGE

• NATHAN CHTCHARANSKI : *Tu ne craindras point le mal. « Le 15 mars 1977, peu après 18 heures, j'ai été kidnappé en plein centre de Moscou, devant un immeuble de la rue Gorki, et conduit par le KGB à la prison de Lefortovo. »* Ainsi commence le récit d'une longue lutte contre la machine totalitaire. Traduit de l'anglais par Jacqueline Lahana et Erwin Spatz. (Grasset, 404 p., 128 F.)



هكذا من الأصل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

SCIENCES

La nouvelle charge de Jean-Pierre Adam

Treize ans après avoir pourfendu les amateurs de soucoupes volantes, civilisations extra-terrestres, forces mystérieuses, trésors cachés et autres fariboles dans son livre *l'Archéologie devant l'imposture* (Robert Laffont), Jean-Pierre Adam revient à la charge avec *le Passé recomposé*. Certes, le deuxième ouvrage reprend certaines des histoires incroyables – et ridicules – qui avaient fait les délices des lecteurs du premier, mais le premier livre est épuisé et il n'est pas inutile de taper une seconde fois sur le clou de la fausse science.

Sont ainsi « démontés », avec une férocité amusante et (ou) avec des faits et calculs précis, la disparition de l'Atlantide, le transport et l'érection des mégalithes, les « mystères » de la cathédrale de Chartres et des pyramides, les techniques chirurgicales précolombiennes d'Ica (Pérou), le trésor de Gisors. Entre autres billevesées.

YVONNE REBEYROL.

★ **LE PASSÉ RECOMPOSÉ, de Jean-Pierre Adam, éditions du Seuil, 251 p., 110 F.**



La galaxie Perec

« JE n'ai pas de souvenirs d'enfance », écrit Georges Perec. Mais le même Perec affirme encore : *« Le projet d'écrire mon histoire s'est formé presque en même temps que mon projet d'écriture. »* Manière de dire que la question autobiographique est au cœur de sa vocation d'écrivain. C'est dans cette *brisure* – celle d'un garçon de quatre ans dont le père meurt à la guerre et dont la mère et trois des grands-parents mourront en déportation – que se situe, selon Claude Burgelin, la source de l'extraordinaire éclatement formel qui caractérise l'œuvre de Perec : l'autobiographie est toujours présente et toujours impossible, esquivée, masquée. C'est le trou *noir à partir duquel s'organise la* plus multiforme des galaxies.

Burgelin va donc tenter de retrouver dans les livres de Perec non seulement l'histoire de l'écrivain, mais les grandes absentes de cette histoire, les racines qui ont été irrémédiablement coupées. Ce fil rouge que suit l'essayiste se révèle remarquablement fécond. D'une part, *il permet de comprendre l'unité* et la cohérence profonde d'une œuvre qui est trop souvent passée pour être celle d'un génial dilettante, joueur invétéré de formes et de mots, touche-à-tout désinvolte, inventeur prodigue, enfant surdoué d'une époque vouée à la sublimation de l'éphémère. D'autre part, cette unité apparaît comme étant celle d'une entreprise littéraire de grande ambition et de grande envergure, explorant notre époque dans toutes ses dimensions, dans toutes ses manifestations, dans sa médiocrité quotidienne comme dans ses tragédies et *ses abjections, afin d'essayer* d'en comprendre le sens – ou de décider de son inguérissable folie.

Depuis son premier roman, *les Choses* (1965) – refusé par plusieurs éditeurs avant que Maurice Nadeau ne le publie et que le prix Renaudot ne permette d'en faire le livre-reflet de toute une génération, – jusqu'à sa mort, *dix-sept ans plus tard, Perec, de* manière drôle, de manière grave, n'a jamais écrit deux livres semblables, mais, en même temps, l'instabilité et la précarité de la littérature, dont il a été le plus constant et le plus brillant des illustrateurs, désignent en creux le rêve d'un ordre, d'une harmonie dans la débâcle. *La Vie mode d'emploi*, opéra composé de mille voix diverses, demeure le lieu le plus éclatant de cette dialectique du divers et de l'un, de l'achevé et de l'aléatoire, du désordre et du classement.

C'est cette tension que reprend à son compte Burgelin pour, à la fois, examiner chaque œuvre dans son autonomie et pour la placer dans l'unité de la constellation. Entre ces deux moments, une infinité de détours, d'entrelacements, de sinuosités, de glissements, au centre desquels apparaît l'homme Perec, l'écrivain, le chercheur, le sociologue, l'oulipien, le penseur de l'espace, mais aussi l'ami.

C'est peut-être, d'ailleurs, la véritable originalité de ce livre que d'être écrit par un auteur qui ne se contente pas d'être un excellent critique littéraire – bon lecteur, analyste fin, commentateur informé, – mais qui vit manifestement dans l'intimité de l'œuvre et de son créateur. Cette proximité complice, nous la retrouvons, exprimée d'une *autre manière, dans les ouvrages* de cette collection, « Les contemporains », dont les premiers volumes paraissent en même temps que ce *Georges Perec* : un *Claude Simon*, de Lucien Dällenbach, un *Peter Handke*, dû à son traducteur Georges-Arthur Goldschmidt, et un *Francis Ponge*, par Jean-Marie Gleize. Il s'agit toujours de ne pas séparer l'approche des œuvres du mouvement intime, vivant, qui les produit.

P. L.

★ **GEORGES PEREC, de Claude Burgelin, Seuil, 256 p., 56 F.**

SOUVENIRS

Etienne Hirsch et Jean Monnet

L'année du centenaire de la naissance de Jean Monnet et du transfert de ses cendres au Panthéon paraît le livre d'un de ses plus proches collaborateurs, Etienne Hirsch. L'auteur – qui a quatre-vingt-sept ans – se défend d'avoir écrit des Mémoires. *Ainsi va la vie* est un récit très dépouillé d'une existence passionnante au service de la France et de l'Europe. Etienne Hirsch, ingénieur chez Kuhlmann avant la guerre, n'avait rien qui puisse le prédisposer à un rôle public d'importance. Son arrivée à Londres en 1940, sa rencontre à Alger avec Jean Monnet, en 1943, allaient bouleverser son existence. Le « père de l'Europe » lui demande de rester à ses côtés et il accepte. Comment se forge l'histoire ? Deux événements marquent Etienne Hirsch à Alger, cette année-là. L'état d'esprit « vichyste » des pieds-noirs, d'abord, affront à l'autorité du général de Gaulle d'autant plus irritant qu'il se produisait sous les yeux des Alliés, déjà peu enclins à considérer que de Gaulle incarnait la France. *« On peut à bon droit se demander,* écrit Etienne Hirsch, *s'il n'y a pas là une motivation de l'attitude pour le moins peu compréhensive qu'il a manifestée vingt ans plus tard à l'égard des problèmes des Français d'Algérie. »*

Autre souvenir impressionnant : une discussion que lança Jean Monnet sur l'idée qu'il fallait soustraire sous une forme ou sous une autre à la France et à l'Allemagne les régions de la Lorraine et de la Rhur où se forgeaient les instruments de guerre. Le lancement du premier Plan, de la CECA, l'arrivée d'Etienne Hirsch à la tête du Commissariat du Plan en 1952, sa nomination comme président de l'Euratom en 1959, son travail de militant européen, d'enseignant, de consultant pour nombre de pays du tiers-monde, sont les sources de savoureuses anecdotes. Homme de pudeur – qui perdit huit des siens dans les camps de concentration – jaloux de son franc-parler, alliant un grand calme à une vive sensibilité, Etienne Hirsch nous laisse un témoignage qui a fière allure.

P. D.

★ **AINSI VA LA VIE, d'Etienne Hirsch, Fondation Jean-Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes (Ferme de Dorigny, 1015 Lausanne, Suisse), 260 p., 30 FS.**

● EN BREF

● **Le premier prix du livre d'art de la ville de Bordeaux, PRIX ODILON REDON, a été attribué à *Art nouveau : l'école de Nancy*, un ouvrage collectif sous la direction de Christian Debize (Denoël). Ce prix est doté, par le maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, de 25 000 F.**

● **Un débat sur le thème LA PHILOSOPHIE APRÈS LA MODERNITÉ aura lieu le 20 octobre à 17 heures, hôtel de Galiffet, 50, rue de Varenne, avec notamment la participation de Jacques Derrida.**

● **LE PRIX BLAISE PASCAL vient d'être décerné pour la première fois, par la ville de Clermont-Ferrand, à Hubert Reeves, pour son livre *l'Heure de s'enivrer. L'univers a-t-il un sens ?* (Seuil). Ce prix, doté d'un montant de 100 000 F, a pour objectif de récompenser tout scientifique ayant écrit parallèlement à ses activités professionnelles *« des ouvrages reprenant les qualités pascaliennes d'esprit de géométrie et d'esprit de finesse. »***

● **Le forum de rentrée de l'association HISTOIRE AU PRÉSENT se tiendra samedi 15 octobre à 14 h 30, salle Marc-Bloch, à la Sorbonne. Il sera suivi de l'assemblée générale de l'association.**

● **Le CENTRE D'ACTION POÉTIQUE reprend pour sa onzième saison une série de manifestations poétiques organisées dans la crypte de l'église de La Madeleine. Programme et informations au 23 *bis*, quai de l'Oise, 75019. Tél. : 40-38-08-16. Prochains invités, lundi 17 octobre, Guillevic avec Philippe Delabre et Gérard Pfister, puis, le 7 novembre, l'Imprimerie de Cheyne.**

● **L'ambassade de Colombie à Paris présente, jusqu'au 26 octobre, une exposition sur le LIVRE COLOMBIEN, à la maison de l'Amérique latine (217, bd Saint-Germain, 75007).**

● **Le centenaire de la NAISSANCE DE HENRI BOSCO sera commémoré, samedi 15 octobre, à Avignon par la mairie et l'association L'amitié Henri Bosco.**

● **La revue *Politica Hermetica* (publiée par L'Age d'homme) organise un colloque international sur le thème GNOSTIQUES ET MYSTIQUES autour de la Révolution française, les 29 et 30 octobre, au Sénat (salle Clemenceau), sous la présidence de M. Emile Poulat. L'entrée au Sénat n'étant pas libre, les participants devront donc soit s'inscrire aux éditions de L'Age d'homme, 5, rue Férou, 75006 Paris, au minimum trois jours à l'avance, soit prévenir M. Etienne King, 58, avenue du Général-Leclerc, 92200 Neuilly, ou M. Jean-Pierre Laurant, 02290 Vézaponin (une semaine à l'avance). Participation aux frais : 30 F.**

● **PRÉCISIONS. – Le livre d'entretiens de Jorge Luis Borges avec Osvaldo Ferrari, intitulé *Ultimes Dialogues*, dont « le Monde des livres ». a publié des extraits le 16 septembre, est coédité par les éditions Zoé, de Genève, et les éditions de l'Aube.**

LA VIE LITTÉRAIRE

Le dixième festival « noir »...

Pour le dixième anniversaire du Festival international du roman et du film noirs, Grenoble accueillera, du 13 au 16 octobre, tout le « gratin » hexagonal, ainsi que quelques *éminents représentants étrangers,* de la littérature criminelle. Parmi les monstres sacrés invités à s'épanouir sur le thème du jeu retenu cette année sont annoncés les Américains Ed McBain, Stuart Kaminsky, James Crumley et Russel H. Greenan. Quant au subtil Hollando-Américain Janwilem van de Wetering, il lui sera loisible de côtoyer, outre le Catalan Manuel Vazquez Montalban, la jeune garde du roman noir hispanique, avec, entre autres, Juan Madrid et Andreu Martin.

Les auteurs français, de Jean Alessandrini à Jean-François Vilar, seront une cinquantaine à nourrir les débats, voire à prêter leurs talents aux animations municipales prévues par les organisateurs. Les visiteurs pourront rencontrer leurs romanciers favoris dans les multiples espaces noircis pour la circonstance, et plus particulièrement dans le cadre du Salon du livre spécialisé, qui regroupera plus d'une cinquantaine d'éditeurs français et européens. Aux côtés des grands de l'édition noire, les lecteurs pourront prendre contact avec des petites unités, aux choix éditoriaux fameux et efficaces, comme Le Mascaret (Juan Madrid) ou Crapule (Russel H. Greenan).

Outre dix films inédits, une dizaine de courts métrages, un cycle « Polar et jeu », les cinéphiles rendront hommage au réalisateur américain John Berry, présent pour la circonstance, avec la projection de *Ça va barder, Je suis un sentimental, Il y a maldonne.* Stuart Kaminsky sera aussi à l'honneur à l'occasion de la présentation par Elisabeth Rappeneau de *Fréquence meurtre,* adaptation de *Radio Panique.* Les débats s'ouvriront le jeudi 13 octobre, après une rétrospective cinématographique consacrée à Jack l'Eventreur, et s'achèveront le *dimanche 16, sur une table ronde* dédiée au pastiche. Bande dessinée, photographie, musique, théâtre, vidéo, etc., seront aussi au menu. Les habituels prix et trophées du festival seront attribués le samedi 15 octobre.

★ **Pour tous renseignements : Grenoble Polar, 21, rue Genissieu, 38000 Grenoble. Tél. : 76-33-35-19.**

Quand Bordeaux fait rêver Paris

La Gironde, le port, un hangar plein de livres, du vin... Ceux qui arpenteront le prochain Salon du livre de Paris, à la porte de Versailles, n'ont pas fini d'en avoir la nostalgie. Mais l'« intimité » du *salon de Bordeaux sera sans doute* rapidement remise en cause par le succès, car quelque soixante-dix mille visiteurs ont parcouru, du 6 au 9 octobre, les 8 000 mètres carrés d'exposition (déjà deux fois plus que l'an dernier, pour la première édition de cette manifestation). Les organisateurs, Mme Danièle Martinez et M. Jean-Marie Planes, ne peuvent que se féliciter de cette affluence, mais doivent déjà envisager pour 1989 une nouvelle extension du salon. Ils sont soutenus, outre par la *municipalité, par la caisse d'épargne et l'entreprise* B 33 (informatique et bureautique), ainsi que par le ministère de la culture, le conseil général et le conseil régional.

Samedi 8 octobre cinq cents personnes se pressaient au débat organisé par les éditions Nathan sur le thème « La société moderne a-t-elle besoin de lettrés ? » : un débat qui a eu lieu au Salon de Paris, aura lieu dans tous les salons régionaux et qui permet à des enseignants et à des chefs d'entreprise de parler, enfin, ensemble. Le même jour on se battait — ce n'est pas une métaphore — pour entrer dans la salle où Bernard-Henry Lévy parlait de son roman *les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset).

Comme l'an dernier, deux prix littéraires ont été remis pendant le Salon. Pour le prix Air Inter, un jury de neuf lycéens de première (tirés au sort) a choisi l'Espagnol Miguel Delibes pour *Cinq heures avec Mario* (La Découverte). Quant aux neuf jurés — des traducteurs et des critiques littéraires — du prix de la caisse d'épargne, ils ont distingué Julio Llamazares pour *Lune de loups* (Verdier). Que ces récompenses aillent à des Espagnols n'étonne pas quand on connaît les liens traditionnels qui unissent la région Aquitaine et le pays voisin. Du reste, douze écrivains espagnols étaient présents à Bordeaux pour rencontrer leurs lecteurs. L'autre pays européen proche historiquement de l'Aquitaine, la Grande-Bretagne, était lui aussi représenté par une dizaine de ses écrivains, dont William Boyd et Tom Sharpe.

Pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance de participer à la soirée très « arrosée » du samedi soir à Bourg-sur-Gironde, dédiée à la mémoire de Pierre Siré, ancien bâtonnier et auteur d'un livre sur sa région, *le Fleuve impassible* (Julliard 1980), il restait à se consoler avec quelques verres et quelques livres. Citons, pour rester dans le ton gastronomique qui sied à ce Salon à la fois intellectuel et gourmand : *Ecrivins,* un petit ouvrage (gratuit et publié par le club des côtes) résultat du voyage de sept écrivains français dans le Bordelais, pourvu d'un instructif carnet de voyage, et les délicieuses *Recettes immorales* de l'Espagnol Manuel Vazquez Montalban, aussi succulentes par les commentaires qui les accompagnent que par les règles de préparation (traduit par Georges Tyras, éditions Le Mascaret, 52, rue des Menuts, 33 000 Bordeaux, petit volume relié 144 p.). En soixante-deux recettes, à raison d'un peu plus d'une par semaine, on pourra attendre, sans trop de peine, le prochain Salon du livre de Bordeaux. Pendant la digestion, il est recommandé de lire...

JOSYANE SAVIGNEAU.

Première sélection pour le Grand Prix du roman de l'Académie française...

L'Académie française a fait connaître la liste des ouvrages retenus lors de la première sélection du Grand Prix du roman, qui sera décerné le 3 novembre prochain : Michel Braudeau : *l'Objet perdu de l'amour* (Le Seuil) ; Emmanuel Carrère : *Hors d'atteinte ?* (POL) ; Françoise Chandernagor : *la Sans Pareille* (De Fallois) ; Jean-François Deniau : *la Désirade* (Olivier Orban) ; Eric Deschodt : *le Royaume d'Arles* (J.-C. Lattès) ; Claude Faraggi : *la Saison des oracles* (Flammarion) ; Alexandre Jardin : *le Zèbre* (Gallimard) ; Erik Orsenna : *l'Exposition coloniale* (Le Seuil) ; Dominique Rolin : *Trente ans d'amour fou* (Gallimard) ; François Sureau : *la Corruption du siècle* (Gallimard) ; Roger Vrigny : *le Bonhomme d'Ampère* (Gallimard).

...et deuxième sélection pour le prix Médicis

Le jury du prix Médicis vient de communiquer sa deuxième sélection.

Prix Médicis : Patrick Deville : *Longue vue* (Minuit) ; Erik Orsenna : *l'Exposition coloniale,* (Seuil) ; Christiane Rochefort : *la Porte du fond* (Grasset) ; Jacques Henric : *Walkman* (Grasset) ; Luc Lang : *Voyage sur la ligne d'horizon* (Gallimard) ; Eugène Nicole : *l'Oeuvre des mers* (François Bourin) ; Emmanuel Carrère : *Hors d'atteinte ?* (POL) ; Christiane Singer : *Histoire d'âme* (Albin Michel).

Prix Médicis étranger : Harry Matthews : *Cigarettes* (POL) ; Eduardo Mendoza : *la Ville des prodiges* (Seuil) ; Nina Berberova : *Mozart et Astachev à Paris* (Actes Sud) ; Fritz J. Raddatz : *le Buveur de nuages* (Flammarion); Andrzej Szczypiorski : *la Jolie Mme Seidenman* (De Fallois) ; Ordan Pamuk : *la Maison du silence* (Gallimard) ; Thomas Bernhard : *Maîtres anciens* (Gallimard) ; T.C. Boyle : *Water Music,* (Phébus).

Médicis essais : Alain Corbin : *le Territoire du vide* (Aubier) ; Claude Olivenstein : *le Non-Dit des émotions* (Odile Jacob) ; Serge Bramly : *Léonard de Vinci* (Lattès) ; Giovanni Macchia : *Paris en ruines* (Flammarion) ; Jacques Darras : *le Génie du Nord,* (Grasset) ; J.M.G. Le Clézio : *le Rêve mexicain* (Gallimard) ; Malcolm Bradbury : *A la recherche de Mensonge* (Presses de la Renaissance).

● SCIENCE-FICTION

L'espace français



Certains déplorent la rareté de la science-fiction française, d'autres s'en réjouissent ; certains voudraient attribuer la responsabilité de sa disparition à des auteurs réputés « difficiles », d'autres à la prolifération de textes dits « bas de gamme », parce que destinés à un public populaire.

Pourtant, cette rentrée littéraire renvoie dos à dos les frères ennemis de l'espace critique. L'abondance des textes rend inutile — au moins pour le moment — l'argument autour de la rareté. La coexistence de romans très différents au sein d'une même collection, nouvelle, rend inutile le débat qui voudrait que l'on opposât les auteurs.

Huit romans viennent en effet de paraître chez un nouvel éditeur, Patrick Siry, transfuge de Fleuve noir, au sein d'une collection dirigée par Joël Houssin, qui fut à la fois auteur de textes de fiction dite « spéculative » et de SF « grand public ».

La double personnalité du directeur de la collection (baptisée tout simplement « Science-Fiction ») explique sans doute l'éclectisme rassurant de ses choix, et autorise bien des espoirs. Jean-Pierre Andrevon y côtoie Serge Brussolo, Pierre Pelot, Michel Honaker, Jean-Pierre Hubert voisine avec Emmanuel Errer et Michel Jeury. Sans entrer dans le détail des diverses étiquettes accolées à ces auteurs effectivement très différents, on se bornera à souligner que les étiquettes en question semblaient *a priori* incompatibles dans la majeure partie des cas ; on aurait pu craindre que les fossoyeurs de la SF, grands colleurs d'étiquettes, n'aient eu raison.

Il n'en est rien, la collection possède une réelle identité. Esthétiquement parlant, les huit romans ne s'entre-dévorent pas. Sans qu'aucun des auteurs ait changé son style propre, la proximité de tous semble aller de soi. Bien sûr, on pourra préférer Untel à Untel, dire par exemple que le *Cocktail* de Jean-Pierre Hubert se détache *nettement du lot, que l'Hiver en juillet* d'*Emmanuel Errer est une intéressante* variation sur l'idée de faille temporelle, en dépit de plusieurs incongruités grammaticales, que la *Jeune fille au sourire fragile* est un excellent Pelot... L'essentiel reste la *parenté* profonde des textes, même s'il y a toujours dans une parentèle quelques éléments moins doués (provisoirement ?) que d'autres.

Ni populaire (quoique bénéficiant de gros tirages et d'une importante diffusion) ni littéraire (quoique d'une bonne tenue stylistique), la collection « Science-Fiction » semble marquer la naissance d'une sorte de voie moyenne pour la SF française. On y attend d'autres noms, aussi différemment connotés que ceux de Jacques Barbéri ou Gérard Delteil. Et on y imagine volontiers des auteurs comme Richard Canal ou Jean-Claude Dunyach, entre autres... (Serge Brussolo, *les Ecorcheurs,* nº 1 ; Jean-Pierre Andrevon, *Ce qu'il y avait derrière l'horizon,* nº 2 ; Michel Honaker, *le Fouilleur d'âmes,* nº 3 ; Jean-Pierre Hubert, *Cocktail,* nº 5 ; Pierre Pelot, *Une jeune fille au sourire fragile,* nº 6 ; Emmanuel Errer, *l'Hiver en juillet,* nº 7 ; Michel Jeury, *les Mondes furieux,* nº 8 ; Patrick Siry Editeur, coll. « Science-Fiction », tous volumes entre 160 et 192 p., 22 F).

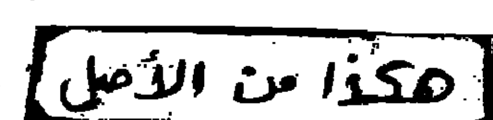
Autre représentante de cette « voie médiane » de la SF française, Joëlle Wintrebert nous revient chez J'ai lu, après deux manifestations au Fleuve Noir, avec une suite romanesque, *le Créateur chimérique,* née d'une nouvelle, *la Créode,* jadis parue dans la revue *Univers* (nº 17, juin 1979), et reprise ici en ouverture.

Cette nouvelle, remarquable et alors très remarquée, où s'esquissaient un monde riche et complexe et la description d'un mode de vie, d'une sexualité différents, avait elle-même donné naissance à un deuxième texte, *Fontaraigne,* paru dans la revue *Mouvance,* qui prolongeait avec un égal bonheur la description de cet univers d'êtres à *écailles qui, peut-être, furent humains dans un lointain passé. Et il* semble tout naturel que le processus d'exploration de cet univers se soit poursuivi, avec la rédaction des divers autres textes qui composent *le Créateur chimérique,* et qui s'articulent comme autant de chapitres d'un roman. Et d'un roman intéressant, nettement plus fouillé et plus abouti dans son écriture que *Chromoville,* le précédent roman de Wintrebert chez cet éditeur. (Joëlle Wintrebert, le *Créateur chimérique,* éditions J'ai Lu, coll. « Science-Fiction », 320 p., 28 F).

Enfin, signalons aux fidèles lecteurs de Pierre Pelot et de Philippe Curval que ceux-ci ont publié chacun un roman aux éditions Flammarion (1), dans une collection qui n'est pas de SF, sur des thèmes qui ne sont pas de SF.

EMMANUEL JOUANNE.

(1) *Si loin Le Caire et Aklioê.*



هكذا من الأصل

● HISTOIRE

L'exil mexicain du « Vieux »





Des photos inédites de l'exil mexicain de Trotski : en pique-nique avec ses amis, en promenade avec sa femme Natalia, en discussion avec André Breton et Diego Rivera.

C'EST à Coyoacan, au Mexique, que Trotski a passé les trois dernières années de son existence. Il y était arrivé en janvier 1937, après son expulsion de Norvège, et il devait y mourir, le 27 août 1940, du coup de piolet que lui avait porté la veille Ramon Mercader. Pourquoi le Mexique ? Parce que le général Cardenas, président de la République depuis 1934, avait fait de son pays une terre d'asile pour les révolutionnaires.

Pour raconter cette dernière période de la vie de Trotski. Alain Dugrand a mis ses pas, un demi-siècle après, dans ceux de l'exilé, il a visité notamment la villa de la calle Viena, où Léon et Natalia s'étaient installés après avoir quitté la « maison bleue » que *Diego Rivera et sa compagne* Frida Kahlo avaient d'abord mise à leur disposition. Esteban Volkov, le petit-fils de Trotski, a fait de cette demeure de colonnades et de chapiteaux un musée voué à la mémoire de son grand-père.

Alain Dugrand a recueilli son témoignage, en particulier sur les deux attentats perpétrés contre Trotski, dont celui qui lui fut fatal. Il a interrogé aussi *« cette foule ridée de révolutionnaires »* qui furent les amis du « Vieux ».

Il a rencontré à New-York George Novack, qui fut l'intercesseur de Trotski auprès du gouvernement mexicain et l'accueillit au port de Tampico. Il a retrouvé Octavio Fernandez, qui était présent, le premier soir, dans la « maison bleue ». Il a bavardé *avec Albert Glotzer qui fit partie* du comité de défense constitué après le premier procès de Moscou et fut chargé des comptes-rendus des séances de la commission d'enquête présidée par John Dewey.

Il a puisé dans les souvenirs de Natalia, d'après l'ouvrage de Victor Serge, *Vie et mort de Léon Trotsky*, qui la cite largement, et les confidences de Marguerite Bonnet, qui l'a hébergée à Paris après la mort de son mari. Il a lu le récit de Jean Van Heijenoort, interrogé Naville et Rosenthal, *consulté, avant parution, le livre* de Pierre Broué. Et surtout, il a rassemblé une collection de photos inédites, qui donnent à l'album tout son prix.

On y découvre Trotski à sa table de travail, affairé et grave, mais aussi en pique-nique avec ses amis, à la pêche à Vera-Cruz ou nourrissant ses lapins et ses *poules dans son jardin ; on reconnaît à ses côtés* sa femme Natalia, la belle Frida Kahlo, qui fut quelque temps sa maîtresse, André Breton, qui lui rendit visite ; on *revoit* son assassin, Ramon Mercader, libéré après vingt ans de prison et décoré de l'ordre de Lénine.

Publié en annexe, le texte écrit *« à la mémoire du Vieux »* par l'écrivain américain James T. Farrell aussitôt après la mort de Trotski rappelle opportunément qu'*« un pic à glace ne peut rien contre des idées »*.

T. F.

★ TROTSKI, MEXICO 1937-1940, texte d'Alain Dugrand, postface, chronologie et bibliographie de Pierre Broué, Payot, 205 p., 149 F.

(1) *Alain Dugrand est également* l'auteur, avec Patrick Le Gall comme réalisateur et Pierre Broué comme conseiller historique, d'un documentaire sur Trotski, coproduit par FR3, Ima Productions et la SEPT.

La deuxième vie de Trotski

(Suite de la page 13.)

Sur la « militarisation » des syndicats, qui lui vaudra une solide réputation de bureaucrate autoritaire, Pierre Broué note qu'il ne s'y est engagé qu'après avoir recommandé en vain de sortir du « communisme de guerre » et qu'il y voyait surtout un moyen de remettre les ouvriers au travail, au moment où la situation économique s'était considérablement dégradée : le biographe souligne toutefois que Trotski a commis dans cette affaire plusieurs *« erreurs de première grandeur »*.

Sur la NEP, dont on sait qu'elle fut critiquée par Trotski, l'auteur souligne que celui-ci l'a pleinement approuvée à ses débuts, mais qu'il a ensuite jugé sévèrement son application, notamment les faiblesses de la planification. Sur le tournant de la collectivisation, qui allait dans le sens de la lutte contre les koulaks prônée par Trotski, Pierre Broué montre que celui-ci, alors en exil à Alma-Ata, le considère comme positif, mais qu'il s'élèvera bientôt contre ses dérives meurtrières. Sur le rassemblement des adversaires de Staline dans les années 30, l'auteur met en évidence la réalité d'un bloc d'opposants peut-être plus sérieux qu'on ne le pense généralement.

Le responsable qui doute

On n'a retenu ici que quelques-uns des moments forts de l'histoire de l'URSS dans les années 20 et 30, mais il faudrait citer bien d'autres épisodes auxquels Trotski a été associé, des secousses de la Révolution et de la guerre civile aux multiples tentatives de regroupement de l'opposition, une fois consommée la rupture avec Staline, en passant par les nombreux conflits qui ont *opposé Lev Davidovitch* à ses pairs de la direction du parti.

Pierre Broué a reconstitué minutieusement toutes ces péripéties, non pour essayer de prouver que Trotski a toujours eu raison, mais pour rendre vie à une aventure exceptionnelle, en *soulignant* à juste titre que si celle-ci apparaît rétrospectivement comme un cheminement vers l'échec, elle pouvait, à l'époque, susciter de légitimes espérances.

Au-delà des engagements du dirigeant politique, Pierre Broué présente aussi un portrait de l'homme, saisi dans sa vie quotidienne, dans son environnement familial, dans son comportement avec ses proches et ses camarades. On connaissait *le travailleur infatigable*, à l'affût de toutes les informations, de tous les contacts qui pouvaient lui permettre de développer sa réflexion, et le « patron » exigeant, parfois cassant, mais *fidèle* envers ceux qui avaient sa confiance. On découvrira le responsable qui doute, hésite, reconnaît ses erreurs et qui souvent préfère tenter de convaincre, plutôt que de trancher autoritairement.

De ce Trotski intime témoignent aussi, outre l'album d'Alain Dugrand *(voir ci-dessus)*, les souvenirs de ceux qui ont partagé ses combats. Certains de ces témoignages viennent d'être réédités : ceux de Jean Van Heijenoort, qui fut le principal collaborateur du « Vieux » pendant son exil, de Pierre Naville, qui lui rendit visite à Moscou, en 1927, puis à Prinkipo, à Domène, à Paris, et de Gérard Rosenthal, qui fut son avocat *et son* ami. Ces *textes* complètent l'enquête de Pierre Broué, en décrivant quelques-uns des épisodes racontés par celui-ci sous des angles différents, plus subjectifs, même si le récit est plus factuel chez Van Heijenoort, plus chargé d'émotion chez Naville, plus politique chez Rosenthal.

Ces observations sont d'autant plus précieuses que la personnalité de Trotski est au centre de bien des controverses sur l'histoire du trotskisme. On a souvent attribué le fiasco de l'opposition de gauche aux défauts de caractère de son chef de file : arrogance, impatience, piètre sens tactique, manque d'attention aux autres. Il faut désormais nuancer ce jugement et reconnaître, avec Pierre Broué, que Trotski a plus souvent recherché le compromis que l'affrontement et qu'il a, en de nombreuses occasions, choisi de temporiser plutôt que de forcer le destin.

Il est évidemment impossible de déterminer quelle fut la part de ses erreurs personnelles et celle des circonstances extérieures dans son échec. Quant à savoir si, en cas de victoire sur Staline, il aurait effectivement rétabli cette démocratie qu'il avait puissamment contribué à éliminer, la réponse relève pour une grande part de l'acte de foi.

THOMAS FERENCZI.

★ TROTSKI, de Pierre Broué, Fayard, 1056 p., 198 F. (En librairie à partir du 26 octobre).

★ SEPT ANS AUPRÈS DE LÉON TROTSKI, de Jean Van Heijenoort (première édition : 1978), Maurice Nadeau, 233 p., 77 F.

★ AVOCAT DE TROTSKI, de Gérard Rosenthal (première édition : 1975), Robert Laffont, 331 p., 98 F.

★ TROTSKI VIVANT, de Pierre Naville (première édition : 1962, réédition : 1979), Maurice Nadeau, 275 p., 83 F. (Signalons que Pierre Naville publie également un *Thomas Hobbes*, Plon, 275 p., 120 F.)

● LA PHILOSOPHIE, par Roger-Pol Droit

Les pensées minimales de Clément Rosset

IL compose désormais de très courts livres. Une centaine de pages, rarement plus. Et encore, c'est écrit gros. Les références sont réduites *au strict nécessaire : pratiquement pas de notes.* En outre, aucun jargon – comme si la politesse de la pensée commençait par mettre au rancart l'arse*nal des cuistres. Clément Rosset* parle comme tout le monde, bien que ce soit pour dire ce que personne n'aime entendre. Il appelle un chat un chat, plutôt qu'un fissipède de la famille des Felidae. Pour les précieux, c'est une première raison de le tenir en piètre estime.

Ce n'est pas la seule. Rosset manie la provocation comme d'autres l'éventail. Il cite plus volontiers Courteline que Platon, ou Marcel Aymé que Hegel. Voilà que son dernier livre traite notamment de l'amour des melons, de la grand-tante de Swann et de Buster Keaton. Séraphin Lampion, personnage d'Hergé, y fait une brève apparition. Cette *désinvolture envers l'académisme, cette pré*dilection pour les exemples aussi pertinents qu'incongrus sont à souligner : elles sont rares.

Toutefois, s'il n'y avait là que les scandales infinitésimaux de quelques effets de style, l'auteur serait un habile, l'iconoclaste un rhéteur – pas un philosophe. Si Rosset est effectivement scandaleux, et finalement insupportable, ce n'est pas du fait *de ses loufoqueries délibérées. C'est à cause* de sa pensée.

Le Principe de cruauté en offre un condensé et *un prolongement*. Cette cruauté-là n'a rien à voir avec la jouissance du sadique. Elle ne vise même pas à faire souffrir. Elle dit simple*ment ce qui est*. Cruelle, pour Rosset, toute œuvre qui parle vrai. Car la vérité, à ses yeux, n'a rien d'agréable. Elle nous ampute au *contraire de nos* illusions, et nous prive de nos erreurs protectrices. Otant les prothèses du rêve, elle est, par essence, incon*fortable. Ceux qui la cherchent n'y trouveraient pas* le repos, mais seulement une position moins dommageable que celle du mensonge et des fantasmagories.

Qu'est-ce que la vérité nous dévoile donc de si terrible ? Le réel – unique, banal, affreux, sans dehors. Rosset ne parle que du réel (1). Sous *x* formes, ce philosophe, comme tous ceux qui ont quelque chose à dire, rédige, en fait, un seul livre. Il ne cesse d'y constater que le réel est... réel, et que nous n'en sortons pas. Ou plutôt que nous faisons *tout pour en sortir, évidemment sans succès, parce* que nous ne pouvons comprendre, ni endurer longtemps, la dureté d'une existence éphémère et la gratuité de ses malheurs inéluctables.

Pour faire oublier tant d'horreur, des philosophes en chef ont forgé des délires grandioses et perfectionnés. Les pékins, eux, bricolent de bêtes ruses. N'empêche que tous sont logés à l'enseigne de l'illusion... Voilà que Rosset devient embarrassant. Expliquons, reprenons.

C*E qui distingue la philosophie, ce sont moins* des techniques qui lui seraient propres que la généralité de son projet. Son ultime ambition n'est pas d'étudier telle ou telle chose, mais d'expliquer toute espèce de choses. Elle vise la réalité dans son ensemble, et non simplement telle région du monde. Or, poursuit Rosset, le réel ne contient pas, en lui-même, de quoi le comprendre. Il est simplement là. Inintelligible et persistant. Du coup, les philosophes n'ont eu de cesse de le proclamer pauvre, de lui inventer des arrière-plans *où résideraient ses secrets, certains allant jusqu'à* le déclarer carrément inexistant, illusoire, bref... irréel ! Comme si ce qui échappe à notre entende*ment devait forcément se réduire à rien.*

Reste à savoir ce que le réel a de tellement gênant pour qu'on s'évertue à le faire oublier sous couvert d'en percer l'énigme. Qu'il excède notre compréhension n'est pas encore le pire. L'intelligence peut toujours se débrouiller pour classer le dossier de la réalité dans les affaires à suivre, indéfiniment. Mais l'affectivité souffre. La douleur, la mort, la trahison et la veulerie, l'universel du sordide... Voilà qui excéderait nos forces. Le réel serait toujours plus que nous n'en pouvons suppor*ter. Sa cruauté est simplement d'être, tel quel,* sans intention – et, surtout, sans recours.

Nous ne sommes pas, comme croyait Sartre, *« condamnés à être libres »*. Nous sommes condamnés au réel, et *à ce qu'il a d'inéluctable. Le* mirage – où s'abîment, selon Rosset, tant de philosophies – consiste à croire qu'on puisse interje*ter appel.* Elles ne voient pas que le réel est dépourvu d'interstices et de délais : l'exécution y coïncide avec la sentence.

On peut alors opérer, entre les philosophies, un de ces clivages massifs que l'auteur multiplie avec une audace bonhomme. Il y a ceux qui enjolivent le monde, afin que les hommes y vivotent, bercés de faux espoirs – ce serait l'opium de l'élite, si l'on *ose dire. On rangerait de l'autre côté ceux qui* disent vrai, qui montrent que tout espoir sonne faux – ce qui ne veut pas dire que toute joie soit impossible (2).

Ce partage des philosophes entre « guérisseurs » compatissants, *mais inutiles* (Platon, Rousseau, Hegel, par exemple), et médecins impitoyables, mais efficaces (Epicure, Lucrèce, *Schopenhauer, entre autres), est combiné avec un* autre tri. Celui-ci oppose les détenteurs d'absolu aux maîtres d'incertitude.

Il est clair, en effet, que, si le réel demeure, en son fond, hors de prise pour nos moyens intellectuels, tout concept *devra s'élaborer « sous réserve »*, se construire à l'ombre d'un doute que rien, jamais, ne saurait lever. Montaigne et Hume, par exemple, seraient cette fois les modèles – contre Descartes et Kant.

Ainsi Clément Rosset fait-il un *usage décapant* de la philosophie. La réflexion se trouve réduite à une fonction de nettoyage des erreurs, plutôt que d'établisse*ment d'une* vérité. Cette philosophie minimale est « inutile », mais en même temps irrécupérable. Elle est déprimante, mais en *même temps* tonique, si l'on a suffisamment de santé pour y résister. Rosset décape aussi la philosophie elle-même, en bous*culant sa tradition, avec une* balourdise plus finaude qu'il n'y paraît.

Il ne cherche même pas à désespérer Billancourt. Il sait bien que personne n'y parviendra jamais. Les faits sont têtus, mais les humains, pour s'aveugler, le sont plus encore. Plus énigmatique peut-être que le réel lui-même, une faculté, quasiment toute puissante, permet aux descendants du singe de toujours éviter de voir ce qu'ils ont sous les yeux.

L*IRE Rosset* a donc bien du charme, parce qu'avant tout il veut déplaire. Il semble toutefois qu'un raisonneur un peu exigeant pourrait lui faire grief de certaines nonchalances. Si le « principe d'incertitude » s'applique à toute vérité philosophique, en quoi est-il certain que le réel est *vraiment* cruel ? Pourquoi le doute, ici, ne peut-il avoir prise ? Il se pourrait que scepticisme et *pessimisme fussent, dans le fond, fort difficiles* à ajointer – mais Clément Rosset ne paraît guère s'en soucier. On pourrait aussi faire remarquer *qu'en ressuscitant, sans question, la « nature* humaine », l'auteur se fait la partie belle. Peut-être même s'installe-t-il, en dépit des apparences, dans une position encore trop confortable.

Laissons ces objections, même si elles sont de taille. Car elles n'affectent nullement le plaisir qu'on prend à savourer ces petits brûlots tranquilles. Ils ont d'autant plus de chances de rester *qu'ils semblent persuadés d'être vains. Rarement* pensée fut si hostile à toute croyance, si rétive à toute illusion – si sèche, en un mot. Sans doute, pour l'aborder, convient-il de se souvenir du beau conseil de Cioran : *«... de tous les êtres, les moins insupportables sont ceux qui haïssent les hommes. Il ne faut jamais fuir un misanthrope »* (3).

★ **LE PRINCIPE DE CRUAUTÉ, de Clément Rosset. Editions de Minuit, coll. « Critique », 96 p., 59 F.**

(1) Notamment dans la trilogie formée par *le Réel et son double, essai sur l'illusion* (Gallimard, 1976, nouvelle édition revue et augmentée en 1984), *le Réel, traité de l'idiotie* (Minuit, 1977) et *l'Objet singulier* (Minuit, 1979, nouvelle édition augmentée 1985).

(2) Voir *la Force majeure* (Minuit, 1983).

(3) *Lettre à l'éditeur*, en postface au livre de Guido Ceronetti, *le Silence du corps* (Albin Michel, 1984, réédité récemment par le Livre de Poche, série « Biblio-essais »).

Le dossier d'un nazi « ordinaire »

Les archives du Quai d'Orsay s'entrouvrent aux chercheurs. Jacques Le Rider y a consulté le « dossier Heidegger ».

SANS les controverses déclenchées par le livre de Victor Farias sur *Heidegger et le nazisme (1)*, le dossier d'épuration concernant le philosophe de Fribourg-en-Brisgau serait sans doute resté enfoui dans les archives diplomatiques de l'ancienne zone française d'occupation, jusqu'à expiration du délai de cent ans qui protège ce genre de documents contre la curiosité du public. Mais les responsables des archives du Quai d'Orsay, sollicités par des chercheurs de plusieurs pays qui désiraient consulter ce « dossier Heidegger », ont décidé de le rendre accessible par dérogation. En voici une première description.

On y trouve d'abord quelques documents saisis par les services français d'épuration dans les archives du NSDAP (Parti national-socialiste). La fiche « Martin Heidegger » du parti mentionne qu'il est adhérent depuis le 1er mai 1933. Au printemps 1938, le service de censure des publications destinées à l'enseignement soumet tous les auteurs à une enquête politique. Le dossier du Quai d'Orsay contient la fiche remplie par la section du NSDAP de Fribourg et transmise à la direction régionale du parti à Karlsruhe.

Une force d'influence appréciable

A des questions préimprimées, le fonctionnaire du parti répond par oui ou par non. *« S'est-il prononcé en faveur du NSDAP avant la prise du pouvoir ? Oui. Reçoit-il la presse du parti ? Oui. [...] Participe-t-il régulièrement aux rassemblements et manifestations du NSDAP ? Non. Est-il généreux donateur ? Oui, pourrait quelquefois mieux faire. Approuve-t-il l'Etat national-socialiste ? Oui. A-t-il déjà émis des opinions défavorables ? Non. [...] Achète-t-il chez les Juifs ? Non. »*

Dans la rubrique « Appréciation du caractère », le fonctionnaire du parti nazi note : *« Caractère un peu fermé, pas très proche du peuple, ne vit que pour sa science. N'a pas toujours les pieds sur terre »*, et dans la rubrique « Jugement d'ensemble » : *« Capacité importante en tant que savant, adversaire acharné du catholicisme. Pour le reste, savant coupé du monde. »* A la dernière question : *« Est-il en conséquence politiquement sûr ou politiquement suspect ? »*, le fonctionnaire répond : *« sûr »*.

La naïveté du militant chargé de noter Martin Heidegger saute aux yeux. Mais ce document démontre qu'en 1938, quatre ans après avoir quitté le rectorat, le philosophe reste *persona grata* aux yeux du parti. Rien, apparemment, ne peut être retenu contre lui. Ses positions qualifiées de nettement anticléricales constituent même un élément tout à fait positif.

La feuille d'appréciation détaillée qui accompagne le formulaire précise que cet aspect de son attitude fait de Heidegger une force d'influence appréciable dans le cadre de l'université de Fribourg et permet de fermer les yeux sur le caractère un peu trop *« individualiste »* de sa pensée. Sa démission du rectorat en 1934 est présentée dans ce rapport interne du NSDAP comme la conséquence d'un manque de *« capacités tactiques indispensables pour ce genre d'activité »*.

Ce dossier Heidegger contient également une longue lettre du 14 octobre 1943, communiquée au NSDAP par l'ennemi juré de Martin Heidegger au sein du régime national-socialiste, le professeur Krieck. Ses persiflages calomnieux reviennent sur des thèmes déjà connus par d'autres articles de Krieck, avec des remarques de bas étage, du genre : *« Il est racialement d'un type difficile à définir, tout à fait curieux. »* Heidegger se voit qualifié de *« jongleur virtuose »* qui joue avec les mots pour étourdir ses auditeurs et ses lecteurs, de *« pape et mystagogue »*.

Les bordereaux de transmission de ce rapport dans les différents bureaux du NSDAP de Bade prouvent, toutefois, qu'on aurait tort d'interpréter les attaques de Krieck comme l'indice d'une défaveur de Heidegger dans les milieux nationaux-socialistes. *« Jugements fort partiaux et franchement polémiques »*, note le 23 octobre 1943 un fonctionnaire de la *Gauleitung* régionale du NSDAP.

L'autre partie du dossier Heidegger rassemble quelques documents relatifs aux sanctions prises par les autorités d'occupation. *« Il est interdit à M. Heidegger d'enseigner et de participer à toute activité de l'Université »*, confirme un fonctionnaire français de la Direction des affaires administratives, éducation publique du gouvernement militaire, le 28 décembre 1946. Ce fonctionnaire commente, à l'intention de ses supérieurs hiérarchiques de Baden-Baden, dans un courrier du 8 avril 1947 : *« Cette décision permet, tout en l'éloignant du contact des étudiants, de lui laisser la possibilité de poursuivre son œuvre philosophique. »* Martin Heidegger reçoit un traitement de retraite du montant normal.

La mise sous séquestre de ses biens apparaît au délégué supérieur pour le gouvernement militaire de Fribourg comme une mesure trop sévère : il précise, le 25 février 1947, au doyen de la faculté des lettres que *« M. Heidegger ne tombe pas sous la loi de contrôle nº 52 »*. Mais c'est un fonctionnaire allemand de l'administration des Domaines du Land, chargée de l'application des lois d'occupation, qui objecte, le 19 mars 1947, que pareille mesure de clémence ne serait pas compatible avec la réglementation en vigueur : les biens d'anciens hauts responsables du national-socialisme, par exemple d'un ancien recteur d'université, doivent être placés sous séquestre.

Sur quoi l'administration centrale de la zone française d'occupation, à Baden-Baden, fait savoir qu'elle ne verrait aucun inconvénient à ce que les ordonnances libératoires en préparation dans ses bureaux soient appliquées de manière anticipée à Martin Heidegger. Ces détails conduisent à nuancer le jugement de Victor Farias qui suggérait (sans avoir pu consulter le dossier Heidegger du Quai d'Orsay) que les autorités françaises d'occupation avaient fait preuve d'une sévérité particulière envers Heidegger.

Le dernier document du dossier est le certificat de simple « sympathisant » *(Mitläufer)* délivré à Martin Heidegger le 15 mars 1949, épilogue d'une procédure d'épuration qui réservait finalement au philosophe le même traitement qu'à la foule des anciens membres « ordinaires » du parti national-socialiste, officiellement blanchis.

JACQUES LE RIDER

(1) Verdier, 1987.

● Un débat sur Heidegger se tiendra au cinéma Georges-Méliès de Montreuil (place Jacques-Duclos), le 22 octobre à 20 h 30, avec la participation de Jean-Michel Palmier, Jean-Pierre Faye, François Fédier, François Vézin, Nicolas Pertulian, Frédéric de Towarnicki, Alain Renaut. Le public peut réserver une place sur minitel (36-15 TEXTO).

Habermas juge Heidegger

Un verdict accablant contre le « philosophe de l'Etre ».

LA publication d'un texte de Jürgen Habermas sur les rapports de Heidegger et du nazisme ne mettra pas un terme définitif au débat sur ce thème – débat qui dure depuis déjà une quarantaine d'années et que Victor Farias a relancé l'année dernière (1). Ce court texte de Habermas, rédigé justement à l'occasion de la parution de la traduction allemande du livre de Farias, n'en présente pas moins un double intérêt. D'une part, il resitue sur son véritable terrain le débat lui-même, qui avait fini par déraper. De l'autre, il propose une évaluation objective de la pensée de Heidegger et de son importance réelle au regard de l'histoire.

Mérite-t-il encore le nom de penseur ?

Sur le débat proprement dit, Habermas se borne à souligner la concordance des recherches de Farias avec celles menées en Allemagne même depuis la fin de la guerre. Que cela plaise ou non, le doute n'est plus permis. Oui, Heidegger prit, dès 1929, ses distances avec l'esprit libéral et kantien de la République de Weimar. Oui, il fut nazi sans interruption de 1933 à 1945 – même si, dès 1934, après avoir passé une année à la tête du rectorat de Fribourg, il comprit que les dirigeants nazis ne se laisseraient pas facilement « guider » par le penseur officiel qu'il aspirait à être. Non, il ne jugea à aucun moment utile, après la guerre, de critiquer ses « erreurs », encore moins de condamner publiquement les crimes nazis. Bien plus, il entreprit, en les publiant sur le tard, de falsifier le texte de ses cours des années 30, pour faire croire qu'il s'était beaucoup moins engagé qu'on ne le supposait.

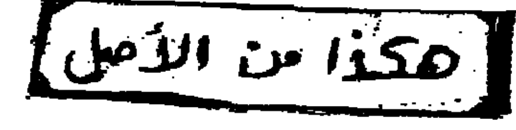
Tout cela est accablant, mais pas vraiment nouveau. En revanche, Habermas accomplit un pas important lorsque, prenant acte de ces faits biographiques, il explique cependant que ce ne sont pas eux qui invalident l'œuvre de Heidegger, mais certaines insuffisances inscrites dans la pensée même du « philosophe de l'Etre ». Cette philosophie est loin, en effet, de présenter la belle continuité qu'ont tenté de lui donner ses exégètes français. Depuis *Etre et temps* (1927) jusqu'à la *Lettre sur l'humanisme* (1946), l'œuvre de Heidegger, déchirée par ses propres tensions, se trouve progressivement envahie par une idéologie du refus de l'histoire, un fatalisme ontologique, une indifférence croissante au réel et un goût des formules abstraites qui finissent par lui retirer peu à peu toute valeur autre que purement littéraire.

Des vues originales sur le monde moderne qui se trouvaient dans les premiers écrits du maître, il ne reste presque rien dans les textes d'après-guerre – dont on a fait si grand cas chez nous. Mais un intellectuel incapable de penser son époque et de se situer en elle mérite-t-il encore le nom de penseur ? La conclusion de Habermas est, on le devine, plutôt sévère. Elle déplaira à beaucoup. Il semble pourtant difficile de la refuser sans basculer, du même coup, dans un irrationalisme dont on ne connaît que trop les conséquences.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **MARTIN HEIDEGGER, L'ŒUVRE ET L'ENGAGEMENT, de Jürgen Habermas, traduit par Rainer Rochlitz. Editions du Cerf, 76 p., 62 F.**

(1) *Heidegger et le nazisme*, de Victor Farias, Verdier (voir *le Monde* du 14 octobre 1987). La version allemande de ce livre date de 1988.



● RÉCITS

Souvenirs d'enfance et magie noire

Des souvenirs d'Algérie aux contes fantastiques : le talent divers d'une ancienne amie de Camus, Jeanne Terracini.

ALGER entre 1911 et 1936 : *Si bleu le ciel, si blanche la ville.* Couleurs lumineuses et impressions d'enfance traversent la brume du souvenir pour imposer leurs images vives : « *La citadelle turque piquée sur la colline amoncelait ses maisons basses à toit plat, ceinturées par les épais murs des fortifications contre lesquels battaient les flots.* » Tableaux et parfums ressuscitent à chaque page de ce livre où Jeanne Terracini, feuilletant l'album de son enfance, évoque du même coup un moment de l'histoire d'Algérie.

Née en 1911 dans une famille israélite, l'auteur — qui fut plus tard l'amie de Camus — vécut à Alger l'entre-deux-guerres. Scènes de la vie quotidienne, rites familiaux ou religieux, esquisses rapides qui suggèrent tout à coup la montée de l'antisémitisme ou cernent la condition des femmes, portraits de musulmans ou de colons défilent comme dans un carnet de croquis, reflets nostalgiques de « *journées étales, trempées dans la pâte liquide du présent* ».

De métaphore en métamorphose

Lucide, Jeanne Terracini porte un regard sans complaisance sur une ère coloniale révolue, mais elle entend rester dans les limites de l'autobiographie. Les rues d'Alger, exubérantes et désordonnées, les sombres ruelles nous engloutissent. Touristes éberlués, nous contemplons « *la camelote des bazars, jetée en vrac dans de minuscules boutiques* ». Et sur ce décor bigarré, Européens, juifs et musulmans se croisent sans se voir et souvent sans se comprendre.

en métamorphoses

D'une tout autre veine, ces *Brefs séjours dans l'éternité*, qui paraissent également aux éditions Clancier-Guénaud. Oubliant les souvenirs, Jeanne Terracini se donne la permission de rêver. Une cinquantaine de très courts textes, tour à tour miniatures, pochades caustiques, poèmes en prose ou rêveries métaphysiques, explorent l'intimité d'un geste, d'une pensée, d'une sensation, ou la généralité des angoisses individuelles et collectives. Hantée par l'idée de la vieillesse, de la dégénérescence, de la détérioration du corps ou de l'âme, l'auteur recourt souvent à l'alchimie surréaliste de la métamorphose : fascinés par leurs pulsions, les hommes se transforment en animaux de toutes sortes, nocturnes de préférence... Fréquemment, c'est une métaphore qui déclenche la métamorphose, mais on ne la découvre, à la manière d'une énigme, qu'à la fin du texte : le grand-père, qui perd parfois contact avec la réalité, dit : « *Je flotte* », et devient poisson. Le procédé va parfois jusqu'à la caricature : la persécution d'un employé subalterne par un supérieur irascible devient « *mutation d'un membre inférieur* » et se traduit par une jambe qui croît indéfiniment...

De tous ses thèmes divers surgit peu à peu l'unité d'une profonde angoisse « existentialiste ». Et la lecture de ce petit livre laisse le souvenir très original d'un lyrisme désespéré, s'abritant sous les délires sarcastiques de contes fantastiques.

FLORENCE NOIVILLE.

★ **SI BLEU LE CIEL, SI BLANCHE LA VILLE et BREFS SÉJOURS DANS L'ÉTERNITÉ, de Jeanne Terracini, Clancier-Guénaud, 238 p., 85 F et 208 p., 59 F.**

● AU FIL DES LECTURES

Mustapha Tlili et les profanateurs

LA Montagne du Lion, le quatrième roman de Mustapha Tlili, écrivain tunisien vivant à New-York, est le récit d'une violence faite à l'« *ordre clair et délibéré des choses* ». Violence qui substitue à cet ordre le règne de l'arbitraire, l'absurde rationalité d'un ordre nouveau et destructeur. Violence qui en suscite une autre, défensive celle-là, dérisoire et désespérée...

Le temps ne s'est pas arrêté dans ce village du désert que domine la montagne du Lion. Depuis la lointaine « *légende des seigneurs savants-guerriers qui ont fui l'Andalousie reconquise par l'Infidèle* », il a suivi son cours naturel. Héritiers légitimes de ce passé, les êtres et les choses ont trouvé leur juste place, leur demeure : « *Murs et minaret ocre comme la Montagne. Coupoles délavées par les pluies et les vents de sable, à peine blanches.* »

La maison de Horïa El-Gharib juste en face de la Montagne, la mosquée de l'imam Sadek et même la route, que les Français, du temps de leur présence, avaient goudronnée, appartiennent à cet « *ordre clair* » ; elles en sont la trame spatiale.

C'est là que s'est organisée la vie des habitants. Vie remplie de piété sereine, de paix et de gestes quotidiens. C'est là, face à la montagne du Lion, que Horïa, en élevant ses deux fils, en cultivant ses plantations avec Sââd le Nubien, a coulé ses jours, digne et respectée, jusqu'à sa vieillesse. Ici, même les Français n'ont pas détruit l'ordre. Et si Sââd a été enrôlé dans une guerre lointaine, « *à des mondes et des mondes de là* », s'il a perdu une jambe à Monte-Cassino, il est revenu, a repris sa place auprès de Horïa.

Le mépris, la profanation, c'est de l'intérieur qu'ils viendront. Ce sont les nouveaux maîtres qui en seront les artisans. Qu'ont-ils à faire en effet, les tenants du système de pensée unique, les délégués à « l'avenir radieux », du passé de Horïa, de sa vision du monde, de sa Montagne, de son amour et de sa vie ? On ne lutte pas contre l'avenir en marche. Progrès et bonheur riment si bien ! Et le tourisme, source naturelle de richesse, n'est-il pas l'une des marques du progrès ?



« *Sais-tu, petit frère, comment a fini notre mère ? Sais-tu jusqu'où l'amour d'une montagne, d'un horizon a mené Horïa ?* » Au temps de paix succède « *le temps du sang* ». A la violence raisonnée répondent la révolte, l'impuissance et la mort.

En courts chapitres énergiques, Mustapha Tlili concentre son propos autour de ce point de violence qui est l'aboutissement de son roman. Sans faiblesse, dans un style acéré, il fait parler le fils aîné de Horia, parti en Amérique, puis Horïa elle-même. Le symbolisme du récit s'accorde bien avec le réalisme de la narration, sauf peut-être dans l'image trop abstraite, trop symbolique précisément, du dictateur mégalomane et de ses sbires.

★ **LA MONTAGNE DU LION, de Mustapha Tlili, Gallimard, 186 p., 80 F.**

La jeunesse d'Alger

LE paysage de Mustapha Tlili était désertique, fait de poussière et de solitude. Celui de Géva Caban, dans *Retour à Alger,* est urbain, saturé de présence et de bruit. Mais c'est le même soleil, le même bord africain de la Méditerranée...

Une femme revient à Alger sur les traces des deux hommes qu'elle a aimées : François, né en Algérie, rapatrié après l'indépendance ; Amer, l'émigré, « *l'homme rentré chez lui après vingt ans de France, l'homme désespéré* ». Les traces de deux hommes morts, dont le souvenir est préservé par « *la force posthume de l'amour* »... « *J'avais trahi l'un par l'autre, et maintenant j'inversais la trahison, dans ce parcours où je croisais et mélangeais leurs traces.* » « *Je voulais comprendre quelque chose de l'exil, de la douleur et de la mort.* » En même temps que dans un espace mental — espace de l'amour et de la mémoire, — cette quête se déroule dans un lieu réel, Alger.

Géva Caban parvient à restituer, dans un style syncopé (parfois trop), l'atmosphère de cette ville tellement vivante et vibrante d'une violence toujours possible. Par les yeux et les réactions de sa narratrice, elle donne à sentir, presque physiquement, la singularité d'Alger, la jeunesse d'Alger : « *A regarder les enfants, on peut oublier les morts.* »

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **RETOUR A ALGER, de Géva Caban, Denoël, 160 p., 69 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Beau coup d'épée dans l'eau

(Suite de la page 13.)

Décidément, seule la poésie demeure un principe de trouble face à la pauvreté des évidences. Elle seule est subversive. Non pas la poésie comprise comme une forme parmi d'autres, mais comme conscience constante de l'anéantissement. Le salut est aux mains du poète nomade qui traverse les idées comme on traverse pays et villes, qui écrit par effraction et protestation, qui paie de son équilibre l'exploration des limites, et qui donne de la tête contre l'interdit social.

ANDRÉ BRETON a ouvert les bonnes brèches, c'est pourquoi on l'a réduit à un moment de l'histoire littéraire et on a mal salué, paraît-il, son entrée dans « la Pléiade ». Autre héraut héroïque et mal salué : Mandelstam, victime de Staline dès 1938.

A force de déconsidérer l'utopie d'Etat, on a condamné l'autre, l'individuelle, la seule, anti-Etat par essence, et on l'a abandonnée au dépeçage par la publicité. A force de valoriser et de « sponsoriser » l'éphémère, on a découragé toute insoumission qui démasquerait la sinistre raison de l'« ordre des choses ».

Après les surréalistes, qui a bien mérité de la subversion lyrique ? La réponse est formelle : Guy Debord et les situationnistes. Mais aucun tableau d'honneur ne saurait rendre compte de ce qui procède d'un état d'esprit. Une page de Benjamin Constant, de Pierre Louys, de Segalen, de Jarry ou de Darien peut avoir le même effet de ravage radieux que bien des « poésies » ornementales ou engagées, les pires.

Tout est à « *recommencer* » à partir du « *sensible* », du fond d'une solitude « *aphone et inaudible* ». Annie Le Brun se garde de suggérer des moyens, pour ne pas faciliter la tâche des polices de l'esprit, toujours à l'affût et qui, à l'en croire, auraient ralenti quelque peu sa « *démarche* ». Elle n'est pas impatiente. Elle compte sur chacun pour faire apparaître, « *serait-ce dans la clandestinité de l'amour* », le « *dessin qui le hante* ». Elle pense n'être pas seule à refuser l'ordre qui s'installe sous nos yeux. Dans cette impression de nombre réside son meilleur espoir.

IL y a fort à parier que notre société attrape-tout tournera à son profit ce coup d'épingle, comme elle l'a fait tant de fois. Pour que la querelle s'enflât, il aurait fallu, c'est la loi désormais, susciter par avance des contradicteurs de gros format, fournir aux médias une dispute clefs en main. Annie Le Brun n'est pas femme à s'abaisser à de telles manigances. Il y a un obstacle plus sérieux au retentissement de ce livre : la passion et l'érudition philosophique de l'auteur ont conduit ses réflexions sur des lignes de crête, vers un vocabulaire, où des lecteurs bien intentionnés risquent de ne pouvoir la suivre.

Mais un cri est lancé à la face hébétée de notre aujourd'hui culturel. Il fait bon déceler, dans sa brutalité sans illusions, dans son éclat de lame, le signe de denrées en voie de disparition : la foi et la conviction.

★ **APPEL D'AIR, d'Annie Le Brun, Plon, 168 p., 80 F.**

● CIVILISATIONS

Les Berbères se défoulent

Culturellement brimés dans leur pays, les descendants des premiers habitants du Maghreb affirment leur identité... de l'autre côté de la Méditerranée.

SI l'islam est, avec quelque quatre millions de fidèles français ou étrangers, la seconde religion pratiquée dans l'Hexagone, l'arabe – contrairement à l'habituelle déduction – n'est pas la deuxième langue utilisée en France. C'est le berbère ! Ou plutôt les parlers berbères. Ces langues (sauf exception, non écrites mais transcrites en caractères arabes ou latins) restent en effet l'idiome courant des montagnards maghrébins qui forment le gros de la troupe des immigrés algériens et marocains, qualifiés chez nous d'« Arabes », par confusion avec « musulmans ».

Leurs pays, en effet, appartiennent au monde arabo-islamique ; la langue de leur livre saint, le Coran, réputé intraduisible, est l'arabe classique et la majorité de leurs compatriotes, demeurés sur le sol natal, ont pour langage maternel une variété d'arabe dialectal.

Contrairement à une autre idée reçue, plus vieille celle-là, l'administration française dans l'ancienne Régence d'Alger (1830-1962) et dans l'Empire chérifien (1912-1956) n'a pas favorisé le « berbérisme », en dépit des préférences affectives de certains coloniaux, notamment en Algérie : *« Ces Kabyles sont les cousins de nos paysans d'Auvergne. En plus, leurs ancêtres furent chrétiens, etc. »*

Lors des émeutes de Tizi-Ouzou provoquées en 1980 par le refus des autorités de laisser des poètes kabyles s'exprimer publiquement, certains policiers d'Alger traitèrent les révoltés de *« fils de harki et de Père blanc »*. Pourtant, politiquement, ce furent les berbérophones qui, d'Abdelkrim, émir du Rif, aux insurgés nationalistes de la Toussaint 1954 en Algérie, furent à la pointe du combat antifrançais.

Avant l'arrivée de la France, les massifs berbérophones des Aurès, des Kabylies, du Rif et des Atlas, islamisés non sans réticences – l'historien médiéval arabe Ibn Khaldoun rapporte que les Berbères apostasièrent douze fois en soixante-dix ans, avant de se rallier définitivement à la foi de Mahomet – contestaient en quasi-permanence le pouvoir central arabe, arabisé ou turc. La présence française légua au contraire à Rabat et à Alger des administrations à l'autorité reconnue sur tout le territoire.

Venant là-dessus, l'arabisation scolaire (marchant d'ailleurs de pair avec une plus large diffusion du français qu'avant l'indépendance) et l'exode massif du « bled berbère » vers les villes « arabes » auraient normalement dû conduire à une atténuation progressive de la berbérité.

S'il n'en a rien été, c'est sans doute que les pouvoirs politiques, avec des moyens dissemblables mais à l'identique finalité, ont tenté, au nom de l'« unité nationale », et alors qu'aucune volonté séparatiste ni même autonomiste ne s'était collectivement manifestée parmi les berbérophones, de brusquer l'évolution assimilatrice, au besoin par la force.

Les chaires de berbère, « séquelles du colonialisme », ont été supprimées (1), les émissions de radio ont été limitées au strict minimum, la plupart des publications berbérisantes ont été étouffées et presque toutes les expressions identitaires ont été découragées, sauf le folklore à l'usage des touristes...

Au Maroc, où ce n'est pas seulement un quart de la population, comme en Algérie, qui est non arabe, mais près de la moitié, les méthodes sont plus « douces » : il existe un parti légal, le Mouvement berbère, dont le chef, Madjoubi Aherdane, a été ministre ; la mère des enfants royaux est berbère ; les étudiants peuvent choisir des thèmes d'études berbères, etc. Mais, dès que la revue *Amazigh*, publiée par le fils Aherdane, s'est enhardie, dans un article en arabe, à réclamer *« l'égalité pour les deux langues nationales »* (l'arabe et le berbère), elle a été interdite...

L'Algérie semblait s'orienter *ces derniers temps vers une attitude* à la marocaine, consistant à donner certaines satisfactions symboliques pourvu que l'essentiel, le primat de l'arabité, ne soit pas égratigné. L'écrivain Mouloud Mammeri, Algérien né en 1917, élevé au Maroc, et qui est à la berbéritude ce que Léopold Senghor représente pour la négritude, a ainsi été autorisé, cette année, à donner en Algérie des conférences en français sur la poésie kabyle, et des pièces de théâtre ont été librement jouées dans cette langue outre-Méditerranée.

Les thésards et les épiciers

Cela est peu en regard du besoin d'expression d'une culture refoulée depuis plus d'un quart de siècle et à laquelle, *ipso facto*, les jeunes paraissent encore plus attachés que leurs parents. Refuge des sans-travail des Kabylies ou du Souss marocain, la France est devenue aussi celui des intellectuels berbères insatisfaits. De Marseille à Lille, on ne compte plus aujourd'hui les thésards, les linguistes, les auteurs, les « radioteurs », les académies, les associations, les ligues, sans parler des restaurants, des épiceries ou des cercles sportifs, invoquant le label berbère.

Leurs revendications sont unanimement culturelles, identitaires, historiques, linguistiques, scolaires. Politiquement, les pratiques non démocratiques des régimes sont critiquées, mais n'est jamais contestée l'unité des Etats ni la nécessité d'apprendre l'arabe. Et le français. *« Nous avons toujours été un pays trilingue, car avant l'arabe et le français, le berbère a coexisté avec le punique, le latin, voire l'hébreu »*, note le jeune essayiste algérien Slimane Zeghidour, lui-même non berbérophone.

Parmi les initiatives les plus réussies de l'exil, figure l'*Encyclopédie berbère*, publiée depuis 1984 à Aix-en-Provence par une équipe euro-maghrébine, avec le concours de l'UNESCO. Les cinq volumes déjà réalisés témoignent d'une rigueur – et d'une saveur – qui augurent bien de la suite.

A Paris, un jeune intellectuel, Ouahmi Ould Braham, a créé en 1985 à la force du poignet La Boîte à documents, maison d'édition qui publie une revue de vulgarisation érudite, *Etudes et documents berbères*, et des livres ; quelques titres ont rencontré un certain succès comme *la Guerre des femmes*, de Nedjima Plantade, dont le chapitre sur « le célibat intolérable » demeurera sans doute un morceau d'anthologie sur la société islamo-berbère. Quant à l'essai *Femmes d'Algérie* de Jean Dejeux, il permet à ce religieux, spécialiste des littératures francophones du Maghreb, de nous donner un livre charnu, goûteux de bout en bout et d'un impeccable savoir.

Les jeunes de Belleville

Les disciples du « patriarche » Mouloud Mammeri sont plutôt regroupés autour de la revue *Awal*, savants « cahiers d'études berbères » publiés par la Maison des sciences de l'homme, à Paris. Celle-ci vient aussi d'éditer successivement deux ouvrages d'une enseignante algérienne, Tassadit Yacine, solides contributions à l'histoire de la culture orale en Kabylie : *l'Izli ou l'amour chanté en kabyle* et *Poésie berbère et identité*. Tous deux ont l'avantage de comporter une large part anthologique permettant d'aborder, en français, cette poésie gaillarde et frondeuse dont Jean Amrouche et Mouloud Feraoun nous avaient déjà donné un aperçu, à travers les poèmes de Si Mohand (1840-1906).

Le théâtre est également un domaine affectionné par les Berbères. Le metteur en scène Kacem Tatem, qui monte cette saison, en français, au Théâtre des Amandiers de Paris, une pièce d'Yves Navarre, a fait un tabac, ces derniers mois, en banlieue parisienne, grâce au seul bouche-à-oreille, avec *Si Lahlou*, adaptation en berbère du *Médecin malgré lui* de Molière, due à Mohand Ou Yahya.

L'Association culturelle berbère, sise à Belleville, *« se situe complètement dans le cadre français »*, tout en promouvant une foule d'activités – dont des représentations théâtrales et des cours de langue – destinées à compenser *« les lacunes ou la mauvaise volonté de nos pays d'origine »*.

L'histoire politique est enfin un domaine où sont actifs les Berbères, toujours dans leur quête d'être reconnus *« musulmans mais avec notre bagage antéislamique »*. Ainsi le tout récent premier tome de la somme de Ramdane Redjala sur *l'Opposition en Algérie depuis 1962* (L'Harmattan) est une méticuleuse remise en situation, sans lunettes arabistes obligatoires, de la vie politique algérienne depuis l'indépendance.

Cette activité culturelle berbérisante en France, surtout abondante chez les Kabyles, est marquée aussi, au sein même de chaque groupe ou sous-groupe linguistique berbère, par des rivalités, des fractionnements infinis qui, après tout, reflètent peut-être encore les vieilles querelles claniques abondamment décrites par les colonisateurs arabes et français et qui ont tant nui au cours des siècles aux Berbères.

N'oublions pas enfin que, si le gros des berbérophones vivent au Maroc et en Algérie, les Touaregs, que se renvoient actuellement sans ménagements les Etats riverains du Sahara (2), sont aussi berbères. Comme quelques dizaines de milliers d'Egyptiens, de Tunisiens et de Libyens. Ces derniers, brimés chez eux par le très arabe colonel Kadhafi, publient... à Toulouse la revue *Tamezgha*, montrant que, même en Libye, la berbérité, à travers contes et poésies, reste vivace et créative.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Il existe en revanche des chaires de berbère en France, en Italie, en Suisse et en Hollande, au Danemark, au Canada et aux Etats-Unis, etc.

(2) Voir le reportage d'Hélène Claudot-Hawad *in* revue *Ethnies*, numéro 6/7, automne 1987 (16, rue Littré, 75006 Paris).

Quelques titres...

- Mouloud Mammeri : *Poèmes kabyles anciens*, bilingue, co-éd. Laphomic (Alger)-Awal-La Découverte ; *La Colline oubliée*, Plon ; *Précis de grammaire berbère (kabyle)*, Ed. Awal.
- Jean Dejeux : *Femmes d'Algérie, légendes, traditions, histoire, littérature* la Boîte à documents, dif. Sindbad.
- Michel Jobert : *Maghreb. A l'ombre de ses mains*, Albin Michel.
- Colloque Jean Amrouche : *l'Eternel Jugurtha*, éd. du Quai Jeanne Laffitte, Marseille.
- Nedjima Plantade : *la Guerre des femmes. Magie et amour en Algérie*, La Boîte à documents.
- Augustin Ibazizen : *le Testament d'un Berbère. Itinéraire spirituel et politique*, préface de René Rémond, Albatros.
- Kassa Houari : *Confessions d'un immigré. Un Algérien à Paris*, col. « Islamie », Lieu commun.
- Tassadit Yacine : *Poésie berbère et identité ; l'Izli ou l'amour chanté en kabyle*, Maison des sciences de l'homme.
- G. H. Bousquet : *les Berbères*, Que sais-je ?
- *Encyclopédie berbère*, en cours de parution, Edisud 13090 Aix-en-Provence.
- Hamid Hamoum : *Manuel de grammaire berbère (kabyle)*, éd. de l'Association de culture berbère (ACB) qui édite aussi le mensuel communautaire *Tidukla*, 15 F., 37 *bis* rue des Maronites, 75020 Paris. A la même adresse siège la Ligue des Berbères de France.
- Revue *Etudes et documents berbères*, La Boîte à documents, BP 701, 75531 Paris, 80 F le numéro.

● BIOGRAPHIE

Les marbres de lord Elgin

William St. Clair retrace la vie de ce gentleman auquel les Turcs offrirent les chefs-d'œuvre du Parthénon.

L'HISTOIRE très romanesque de lord Elgin (1766-1841) a donné l'occasion à William St. Clair d'écrire une excellente biographie, fort bien traduite. Rien n'y manque : décors à la turque, traversées hasardeuses en Méditerranée, où croisent les escadres ennemies et où rôdent les pirates, naufrage, corruption, vanité et point d'honneur, passion amoureuse enfin... Tout cela est vu par William St. Clair de manière fouillée, vivante et souvent ironique, comme à travers une lunette – sœur de celles qui, offertes aux autorités locales, aidèrent lord Elgin à acheter les marbres du Parthénon...

Car, derrière le roman d'aventures, derrière la vie frémissante du gentleman malchanceux, c'est l'odyssée de chefs-d'œuvre de sculpture et d'architecture qui nous est contée. Arrachés à leur cadre historique à partir de 1801, ils furent déménagés d'Athènes à Londres, à une époque où les voyageurs mettaient en caisse *d'encombrants souvenirs*. L'auteur ressuscite un épisode crucial d'une grande aventure, scientifique et spirituelle, du dix-neuvième siècle : la découverte, commencée en Egypte et en Grèce, du passé enfoui de la Méditerranée orientale.

Pour le Parthénon, l'affaire, qui touche le sentiment national grec, rebondit sur la place publique. *« Rendez les marbres ! »*, exigeait en 1983 Mélina Mercouri. On entendit ce cri sitôt les fameux marbres arrivés en Angleterre ; le premier à le pousser fut lord Byron en 1810 et, dès 1816, un député proposait aux Communes de les restituer. Ainsi, l'interminable procès Elgin a d'abord été une affaire anglaise, où les jalousies de collectionneurs rivaux ont tenu leur place.

Comment Elgin obtint-il les marbres ? C'était peu de chose au fond : une marque de gratitude parmi d'autres accordée par les Turcs à ce lord, ambassadeur d'Angleterre, pour l'aide de son pays face à l'invasion de l'Egypte par Bonaparte. Alors, parmi tant de pelisses, de diamants et de chevaux de race, quelques tonnes de marbre pesèrent bien peu devant les officiers du sultan. Mais il suffit que Napoléon attaque les Russes, se retrouve l'allié des Ottomans aussi naturellement qu'il était, la veille, leur ennemi, et le vent tourne. Les autorisations sont retirées, les agents d'Elgin n'achèvent leur travail qu'à force de pots-de-vin.

Travail, à certains égards, lamentable, débordant largement le permis initial, bâclé dans l'incertitude du lendemain, gâché par la convoitise qui amena des attaques injustifiables contre les monuments. Mais ce fut aussi, *qu'on le veuille ou non, une réussite*. Les sculptures furent sauvées des fours à chaux, du vandalisme des autochtones et des touristes, de l'éparpillement et de l'oubli dans les collections européennes, des intempéries enfin. Ces œuvres ont eu du reste une deuxième chance : elles n'ont pas été restaurées. Comme le dit le grand sculpteur Canova, sollicité pour ce faire, *« les toucher du ciseau serait sacrilège »*...

Elles ont eu même une troisième chance. Après avoir été arrachées si douloureusement, après avoir trouvé à si grand-peine leur chemin jusqu'à Londres, elles sont arrivées par miracle à l'heure ! D'autres, venues plus tard en Europe, n'ont eu qu'un écho limité. Et que dire de tant de merveilles oubliées du grand public, en Grèce, dans les musées de province ? Les *Elgin marbles* ont provoqué une révolution dans l'histoire du goût non seulement anglais mais européen. Ils ont bien mérité de porter le nom de l'homme sans lequel nous ne les admirerions plus et qui gâcha sa vie pour eux.

PIERRE CHUVIN.

★ **LORD ELGIN, L'HOMME QUI S'EMPARA DES MARBRES DU PARTHÉNON, de William St. Clair. Traduit de l'anglais par Jeannie et Marielle Carlier. Ed. Macula, 320 p., 130 F.**

هكذا من الأصل

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Quelques fragments de Goyen

« Les signes discrets de choses magnifiques... »

CE sont trois curieuses nouvelles de William Goyen, l'immense auteur de *la Maison d'Haleine*, disparu en 1983, que Gilles Barbedette publie dans une traduction de Patrice Repusseau, excellente comme on peut s'y attendre de celui qui reçut le flambeau des mains de Maurice Edgar Coindreau. A vrai dire, trois fragments d'un roman inédit (*Un demi-regard de Caïn*), plus que des nouvelles au sens habituel du terme. Des éclats d'un ensemble plus vaste, qui ne fut jamais achevé – ce qui explique à la fois les ruptures et la continuité, – un monde ténébreux d'une grande puissance poétique, d'une vraie densité.

L'ancrage dans l'époque est assez vague ici, à Saint-Albans en Angleterre, pendant la seconde guerre mondiale, dans un hôpital où l'on soigne les grands blessés. *l'Infirmier* a pour narrateur un de ces thérapeutes pour cas désespérés, estropiés majeurs que l'on dispose sur des châssis de métiers à tisser et que l'on manipule, en suspens, millimètre après millimètre, par des centaines de fils et de navettes. Un jour, l'infirmier voit arriver un jeune Américain, Chris, accompagné d'un ami et d'une jeune fille, valides quant à eux. Tous trois sont d'une singulière beauté et l'infirmier s'attache très vite à Chris avec plus de sympathie, d'affection qu'il n'est d'usage, l'installe et le veille entre Bobby, le cul-de-jatte, et Pistolero, le jeune prêcheur. Ses amis reviennent encore une fois, laissent à Chris quelques minces souvenirs de cette Europe où ils *furent peut-être heureux et où il* faillit trouver la mort.

La convalescence de Chris est longue et mystérieuse. Prisonnier dans son cadre, comme si on l'avait stoppé net lors d'une chute, il paraît dormir auprès de l'infirmier qui s'interroge sur ces fils, cette trame, censés remettre sur pied son malade. Et qui constate que insensiblement, c'est lui l'infirmier qui est remis, rétabli, par le patient : *« J'étais bel et bien soigné en retour. »*

Le Sauvetage se poursuit dans le décor de la première nouvelle, comme sa suite. Un jour, le fleuve voisin déborde, l'inondation monte soudainement, soulève l'hôpital sans le renverser, le fait courir dans la campagne. Un zoo est évacué et les hommes récupèrent les bêtes à bord de l'hôpital ; les fauves et les infirmes habitent cette nouvelle arche dans une harmonie retrouvée. L'infirmier fouille dans les affaires de Chris et tombe sur un carnet où sont consignés deux souvenirs. L'un de Venise où il se rappelle la mort de sa grand-mère à l'hôpital, tandis qu'au dehors les animaux se noient dans les eaux du bayou. L'autre de Rome où il assiste au *numéro de danse acrobatique des* Merveilleux, deux hommes et une femme en un seul corps fondu, comme le trio des premières pages.

Un club restreint et fervent

Dans *Une forme sur la ville*, enfin, l'auteur se souvient d'un certain Jean de la Hune qui avait grimpé au clocher du village, avait vu par-dessus les toits et, la foule à ses pieds, admirative ou irritée, était resté là-haut quarante jours et quarante nuits. Le temps du déluge.

Le cercle des lecteurs de Goyen, un club restreint et très fervent, retrouvera là des images, des matières familières de son univers. Une poursuite méthodique et vagabonde de ses obsessions par l'auteur qui les lance dans le plus noir de ses récits, les reprend plus loin, jongle avec des formes, des thèmes, comme avec des torches.

On dirait qu'il ne sait pas ce qu'il fait, qu'il n'est pas pressé, sûr d'arriver à temps où il veut. *« Les jeunes conteurs se précipitent souvent dans leur passion et ne voient pas les signes discrets de choses magnifiques qui, sans faire de bruit, sont toujours là sur leur route et ne sauraient échapper à l'attention du vieux voyageur. »* Cette déambulation poétique, plus que réaliste ou naturaliste, entre les mots, les signes et l'invisible, est bien entendu le chemin le plus tortueux mais aussi le plus subtil et le plus sûr de la littérature.

MICHEL BRAUDEAU.

★ UNE FORME SUR LA VILLE, de William Goyen, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Patrice Repusseau, Rivages, 108 pages, 65 francs.

Autres parutions américaines

● *Gerald reçoit*, de Robert Cover. Le roman d'une soirée de fête qui se transforme en *« carnaval funéraire »*. Trad. par Brice Matthieussent, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 358 p., 130 F.

● *La Grande Forêt*, de Robert Pen Warren. Un des meilleurs romans de l'auteur, publié pour la première fois en France, au début des années 60. L'idéalisme d'un jeune juif allemand à l'épreuve de la guerre de Sécession. Trad. par Jean-Gérard Chauffeteau et Gilbert Vivier. Stock, 226 p., 49 F.

● *Water Music*, de T.C. Boyle. Par un écrivain né en 1948, un roman *« barbare et érudit »* qui nous ramène en 1795, et nous entraîne sur les traces d'un explorateur écossais. Trad. par Robert Pépin-Phébus.

● *Je vois un grand voyage*, de Rachel Ingalls. Des nouvelles très appréciées de la critique anglo-saxonne. Quand le quotidien glisse dans l'insolite, quand le mystère subvertit la *banalité... Trad. par* Claudia Ancelot. Laffont, coll. « Pavillons », 282 p., 95 F.

● *Palais-Royal*, de Richard Sennett. Le Paris de 1820 ressuscité – sur le mode romanesque – par un Américain de Chicago. Trad. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Albin-Michel, 384 p., 120 F.

● *Rien moins que justice*, de James A. Michener. Une *« leçon d'histoire américaine »*. Trad. par Isabelle Reinharez, avec la collaboration de Marcel Kahn. Souffles, 192 p., 79 F.

● *Second mariage*, de Frederick Barthelme. Par un professeur et romancier du Mississippi, la dissolution des couples et des identités dans la société américaine. Trad. par Elisabeth Janvier, Belfond, 258 p., 98 F.

● *Frog*, de Jerome Charyn. Les aventures d'un tueur à gages que l'on appelle « La Grenouille ». Trad. par Marc Chénetier, Stock, 310 p., 98 F.

James Purdy et la bâtardise

Etre ou ne pas être un sang-mêlé.


DOMINIQUE NABOKOV

James Purdy.

LA bâtardise a inspiré bien des romans américains contemporains. La dernière œuvre de James Purdy, *Dans le creux de sa main*, est du nombre. Nous sommes à Yellow-Brook, une petite ville du Middle-West – dont est d'ailleurs originaire l'auteur, – dans les années 20. A son retour de la guerre en Europe, Decatur, Indien Ojibwa, revendique comme étant sien Chad Coultas, l'enfant mâle d'un couple en vue.

Eva Coultas sait pertinemment que cette requête est fondée : dans un moment d'abandon, favorisé par une maladie et l'usage abusif du laudanum, elle s'est laissé séduire par le tout jeune Indien qui venait ainsi la consoler d'un mariage malheureux avec le beau Lewis, coureur de jupons invétéré et escroc. Mais nul n'en sait rien, à commencer par le père légitime, encore que le teint cuivré de l'enfant ait encouragé les ragots.

Une institutrice vieille fille qui a eu Decatur comme élève est au centre de l'intrigue qui se noue, évolu apparemment vers le drame, dès l'instant où l'Indien enlève l'enfant.

On se croit dans le climat familier du roman américain avec son goût de la violence, son obsession de la nudité, son sens de la faute, sa crainte du scandale. Mais Decatur est arrêté, l'enfant renvoyé dans ses foyers, et c'est Lewis qui, un peu troublé, décide de l'emmener en voyage, appliqué à jouer un rôle de père dont il ne s'est guère soucié auparavant.

C'est alors que le roman bascule. Après avoir découvert son géniteur nu et en galante compagnie, Chad s'enfuit. Une folle équipée commence. Tout le monde se lance à la poursuite du garçonnet, pour de bonnes et de moins bonnes raisons, à commencer par un vieux détective, charlatan et grippe-sou, engagé par Lewis.

Dans cette fantasque errance, les aventures vont se multiplier, qui ont pour héros des figures singulières : imprésario théâtral, prostituées, prédicateurs d'une secte religieuse, bandit peau-rouge en mal de paternité, vrais et faux Indiens. De l'engrenage tragique provoqué par les mystères d'une naissance douteuse on passe, sur un rythme allègre, coloré, au burlesque, à l'insolite, presque à la comédie boulevardière. En bout de course, un happy-end clôturera cette poursuite effrénée : Chad retrouvera un père selon son sang, qui est aussi devenu un père selon son cœur.

D'œuvre en œuvre, James Purdy a toujours su marier réalisme et fantastique, analyse psychologique et pouvoir d'émerveillement sur des trames tissées d'inhibitions et de pulsions sexuelles, d'impératifs sociaux, de rigidité puritaine mise à mal. *Dans le creux de sa main* mêle ainsi des rythmes et des tonalités bien différents qui nuisent peut-être à la cohésion de l'ensemble ou qui déroutent parfois, mais ce roman témoigne, au risque de forcer la note, d'une brillante vitalité inventive.

On se laisse prendre au jeu ambigu et fiévreux que suscitent ces recherches en paternité autour d'un petit Candide surprenant et attachant. On sent que l'auteur s'amuse, et, même s'il renâcle un peu devant des coups de théâtre à la limite du vraisemblable, le lecteur ne manque pas, tout compte fait, de s'amuser avec lui.

PIERRE KYRIA.

★ DANS LE CREUX DE SA MAIN, de James Purdy, traduit de l'anglo-américain par Léo Dilé, Fayard, 238 p., 135 F.

Adelaida Garcia Morales ou l'imaginaire au féminin espagnol

Trois récits où triomphent les forces ténébreuses de l'imaginaire

« L'imagination, dans ses vives actions, nous détache à la fois du passé et de la réalité. (...) A la fonction du réel, *instruite par le passé, telle qu'elle est dégagée par la psychologie classique, il faut joindre une* fonction de l'irréel *tout aussi positive... »* C'est cette fonction de l'irréel, ainsi nommée par Bachelard (1), qui semble régir les œuvres romanesques d'Adelaida Garcia Morales.

Née en 1947 à Badajoz en Espagne, Adelaida Garcia Morales s'est fait connaître en France en 1987 avec *le Silence des sirènes*. Vient de paraître également la traduction française de deux courts récits : *El Sur (le Sud)* et *l'Histoire de Béné*. Réservée, parlant bas, cette jeune romancière semble poser sur le monde un regard où se mêlent timidité et fragilité enfantine. Et ses livres vérifient cette impression au travers de personnages féminins en proie aux angoisses et aux passions de l'imaginaire.

Dans *le Silence des sirènes*, une jeune femme nourrit délibérément un amour de plus en plus irréel pour un homme à peine entrevu ; *El Sur* montre l'attirance désespérée qu'éprouve pour son père une petite fille solitaire en butte à l'incompréhension des autres ; enfin, dans *l'Histoire de Béné*, une autre petite fille va découvrir autour d'elle les ravages des passions. Et, dans chacune de ces œuvres, règnent la solitude, l'angoisse, l'incapacité du personnage, petite fille ou jeune femme, à entrer dans la réalité, l'intensité des passions destructrices, une sorte de vertige de mort où se profilent la violence de Goya et celle du flamenco.

Ce qui frappe le plus, c'est la puissance de l'imaginaire. On a souvent fait le roman de l'amour dans l'absence. Il reste à oser l'amour dans l'irréel, l'ambigu, l'insaisissable, et à rendre cet amour plus puissant et plus vrai qu'aucun amour réel. La vraie passion est rêvée, dit Adelaida Garcia Morales. Mais cette passion ne peut conduire qu'à la mort.

Si l'on est parfois aux limites de la vraisemblance, la vision intérieure très personnelle d'Adelaida Garcia Morales ne peut laisser indifférent. La permanence de la nuit, de la brume, du froid qui saisit les personnages, les hantises, les superstitions, les vieux mythes, les aigles géants aux ailes noires ressuscitant les antiques peurs des vampires, les hommes, vagues ennemis lointains, indifférents, lâches ou implacables, les paysages sortis d'un autre temps, l'horrible solitude des villes, l'amour impossible et toujours destructeur, bref, le cri de terreur d'une petite fille ou d'une jeune femme au milieu du *« cauchemar plein de choses inconnues »*, tout cela c'est finalement l'imaginaire au féminin espagnol que nous livre Adelaida Garcia Morales.

FLORENCE NOIVILLE.

★ LE SILENCE DES SIRÈNES, d'Adelaida Garcia Morales, traduit de l'espagnol par Claude Bleton, Stock, 168 p., 79 F.

★ EL SUR, suivi de L'HISTOIRE DE BÉNÉ, d'Adelaida Garcia Morales, traduit de l'espagnol par Claude Bleton, Stock, 134 p., 75 F.

(1) G. Bachelard, *la Poétique de l'espace*, PUF, 1957.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Le rêve originel de J.-G. Ballard

Après l'Empire du soleil, le Jardin de la création, un roman d'initiation sauvage.



J.-G. Ballard.

LE nouveau livre de J.-G. Ballard, célèbre pour son *Empire du soleil* (1), se présente comme l'histoire d'une obsession. Un médecin de l'OMS, échoué au centre de l'Afrique, dans une ville dévastée par des guérillas successives, ne cesse de rêver à un troisième Nil qui donnerait naissance à un Sahara vert. Un jour, au cours de travaux qu'il dirige lui-même afin de capter l'eau ensevelie sous le désert, un bulldozer déplace une énorme souche d'arbre. Une mare apparaît. C'est l'ébauche d'une rivière qui se transformera bientôt en un fleuve considérable bordé d'un nouvel Eden vert. Le docteur Mallory, qui lui donne son nom, en revendique la propriété : « *J'ai créé le fleuve. Il m'appartient* », dit-il.

Très vite, ce livre – très bien traduit par Robert Louit – prend une dimension épique et devient un roman d'initiation sauvage. L'obsession de Mallory s'élève à la hauteur d'un mythe privé. Plus qu'un pouvoir sur les éléments, le médecin recherche une sorcellerie aquatique. En se penchant vers la lumière des flots, il voudrait se délivrer de la pesanteur humanitaire de sa mission terrestre. Il aspire à se métamorphoser pour accéder – grâce à une dissolution magique de son identité – à une « *version plus jeune, fluviale de lui-même* ». Il croit renaître en sentant l'eau couler dans ses veines.

Pourtant, malgré son délire de fierté, son exaltation à nommer les plantes du jardin de la création, Mallory ne perd pas sa conscience critique : il sait que le fleuve ne tardera pas à devenir objet de convoitises politiques et atout stratégique. Mallory comprend alors qu'il ne peut garder ce continent d'eau pour lui tout seul. Il ne lui reste plus qu'à le tuer pour se venger de « *la peur qu'il lui inspire* ». Le roman de Ballard est ainsi une superbe parabole sur la création : lorsque l'homme s'effraie de ce qu'il a engendré, il préfère anéantir sa création plutôt que de la développer, comme s'il ne se pardonnait pas à lui-même d'être un second dieu et voulait se punir de s'être mis en concurrence avec les puissances célestes.

Le labyrinthe des canaux

Dans le voyage à rebours qu'il accomplit jusqu'à la source, à bord d'un vieux ferry, le *Salammbô*, Mallory laisse émerger en lui les pulsions d'autodestruction qui lui permettent de repousser l'« *étreinte trop chaleureuse du monde* ». En s'épuisant de blessures dans le duel qu'il mène avec le fleuve retranché dans le labyrinthe des canaux, Mallory fixe les étapes de son calvaire, les stations de sa chute consentie qui ressemble à un suicide de substitution. Dans la lèpre des derniers marais, entre les berges « *blanches comme la mort* », il n'est plus qu'un seigneur dérisoire régnant sur un domaine moribond de nomades empoisonnés par les eaux malades.

Le livre entre alors dans la pénombre d'un lyrisme funèbre, seulement éclairé par le visage de Noon, l'adolescente de la tribu du Nord, qui, en suivant Mallory dans son périple, le relie encore à la vie et le soustrait à son vertige amer : elle abrite peut-être le secret du fleuve dans les profondeurs soyeuses de son corps. Mais elle s'évanouit dans le paysage au moment où le fleuve se ramène à une simple veine sur le sol, à quelques grains de sable mouillé qui parviennent à peine à dessiner une cicatrice sombre sur la terre déserte.

Mallory se demande si Noon n'était qu'une fiction. Peut-être est-ce seulement son esprit qui l'a drainé, ce troisième Nil : il ne serait qu'une création mentale, un effet de son désir halluciné, un leurre obstiné de vieil enfant qui, depuis toujours, souhaitait « *s'immerger dans les grands fleuves du monde* ». Mais ce songe d'eaux nourricières irriguant le désert et les régions déshéritées de l'âme représente aussi le rêve originel de chacun d'entre nous. Ballard a su le transcrire à sa manière visionnaire dans ce grand livre qui emportera le lecteur sous son courant ininterrompu de beauté.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ LE JARDIN DE LA CRÉATION, de J.-G. Ballard, traduit par Robert Louit. Flammarion, 286 p., 95 F.

(1) Denoël.

Umberto Eco, le grand alchimiste

(Suite de la page 13.)

Mais c'est aussi la sarabande, autour de ce trio, de toute une galerie de personnages plus extravagants les uns que les autres, personnages-gigognes eux aussi, car plusieurs ne sont que la réincarnation de mages célèbres, d'occultistes fameux et il semble (car Umberto Eco agite avec une habileté diabolique des marionnettes fantômes) que le fameux comte de Saint-Germain vienne se mêler à la troupe.

Mais c'est aussi une chronique de l'Italie des années de guerre et d'après-guerre, du fascisme aux Brigades rouges, la chronique d'une maison d'édition qui ressemble à beaucoup d'autres et à aucune.

C'est aussi un extraordinaire jeu sur l'espace et le temps. Umberto Eco a toujours été un maître des lieux stupéfiants, et il passe de l'un à l'autre comme un génie ailé qui vous transporte de Milan à Paris, de Paris à Provins, de Provins à Stonehenge, de Stonehenge en Pologne, de Pologne au Brésil, du Brésil à Prague, où sais-je ? De la ville à la campagne, d'un bar d'intellectuels milanais à une cérémonie de candomblé à Rio ou à Bahia.

Le cimetière de cadavres mécaniques

Mais ce roman qui virevolte à nous donner le vertige oscille autour d'un axe et vibre au son d'un instrument, bien localisé. Cet instrument, c'est une trompette (tromba) dont je vous laisse le soin de découvrir la place, le rôle et la signification. L'axe, c'est le célèbre pendule de Foucault qui donne son nom au roman, conservé dans un lieu réel et pourtant extraordinaire, un lieu frère du célèbre château-monastère du *Nom de la rose*, l'ancienne église romane de l'abbaye de Saint-Martin-des-Prés à Paris devenue le clou du Musée des sciences et des techniques du Conservatoire des arts et métiers.

Sous ces voûtes belles et austères, ont été rassemblées ou reconstituées quelques-unes des machines les plus célèbres sorties du cerveau humain depuis le dix-huitième siècle : la locomotive *la Fusée* de Stephenson, l'avion primitif – très Leonardo da Vinci, – *la Chauve-Souris* d'Ader, *l'Obéissant*, premier véhicule français à traction mécanique (1873), la Peugeot 1909, etc., et le pendule, vrai héros du roman, comme vous verrez. L'histoire commence en ce lieu historique et y finit presque.

Car ce roman est aussi un roman de machines, machines zoomorphes et métaphoriques, ressuscitées par le nécromancien Eco de ce cimetière de cadavres mécaniques.

Et vous verrez – pendant une nuit solitaire dans ce musée inquiétant (beaucoup des lieux d'Eco sont inquiétants, y compris, dans ce livre plein de clins d'œil, l'« *étrange cabinet du docteur Dee* »), où sourd une angoisse qui ne vous quittera pratiquement plus jusqu'à la fin du roman – un homme se cacher dans un périscope ! C'est bien sûr Umberto Eco, pardon, Casaubon. Et une autre nuit y verra le plus fantastique des sabbats.

Mais ce roman est aussi le roman de tous les ésotérismes, de la chaîne des ésotérismes, évocation extraordinaire, à partir des Templiers, de tous les mouvements occultistes décrits avec une érudition raffinée qui, comme dans la bibliothèque du *Nom de la rose*, est si étourdissante, si vivante, si fascinante, si bien intégrée à l'intrigue qu'elle se fait légère et qu'on oublie d'en être ennuyé.

Des Templiers aux alchimistes, aux Rose-Croix, aux pauliniens, aux francs-maçons (j'en oublie), c'est une sensationnelle leçon d'histoire des sciences secrètes elle-même ancrée dans une reconstruction de l'histoire du monde où Umberto Eco s'attarde un instant à des époques ou à des épisodes privilégiés.

Il y a une évocation de l'Antiquité tardive, la grande époque (IIe-IIIe siècle de notre ère), digne du *Satiricon* de Fellini, de la croisade de Saint Louis en Egypte, du procès des Templiers, du Vieux de la montagne et de ses Assassins, qui convertirait à l'histoire les esprits les plus réfractaires au passé, un exposé des faces hermétiques de toutes les grandes religions – surtout occidentales mais aussi asiatiques, – juive, gnostique, chrétienne, musulmane –, susceptible de convertir à l'histoire des religions les lecteurs les plus obstinés dans l'incrédulité, une histoire des sciences et de la cartographie à faire rêver.

J'allais oublier. Il y a, bien sûr, des meurtres, les uns réels, les autres probables, dans ce roman qui côtoie si souvent le rêve et le cauchemar, si bien que, comme aux yeux du trio principal, à ceux des lecteurs, certains événements, comme certains personnages, semblent flotter entre l'illusion et la réalité. Il y a en tout cas un suspense d'autant plus haletant que, quand il semble s'apaiser, le lecteur, comme les héros du livre, est encore plus inquiet : quand cela va-t-il recommencer, quand vont-ils à nouveau réapparaître et me (nous) poursuivre ?

Car ce roman est aussi un jeu qui tourne mal, un jeu qui devient piège, un plan qui se referme impitoyablement sur ses auteurs et ici toute l'ambiguïté d'Umberto Eco triomphe. Vous êtes en plein sérieux, en plein drame, haletant, et l'auteur, avec une pirouette, vous fait un pied de nez.

C'est l'humour, ravageur et amical à la fois, d'Umberto Eco. Une vie, plusieurs peut-être, dépendent de votre capacité de faire parler l'ordinateur Abulafia en trouvant le mot-clé qui déclenchera sa mémoire. Connaissant bien le propriétaire de l'ordinateur vous vous évertuez à trouver un mot-clé conforme à son caractère, à ses intérêts intellectuels. Rien ne marche. Finalement, à la énième fois que l'ordinateur vous demande : « *Avez-vous le mot-clé ?* » excédé, vous répondez : « *Non* ». Et aussitôt le texte commence à se dérouler sur l'écran. « Non » était le mot-clé. Jolie plaisanterie, mais pleine de sens.

Vous imaginez devant cette machine si compliquée, comme devant la vie si complexe, un secret difficile, sophistiqué. Le plus simple, le plus vrai est la bonne réponse. Et puis, dans notre monde moderne qui vénère les ordinateurs comme des idoles, des surhommes, parlez-lui donc comme à un homme, répondez-lui comme vous répondriez à une personne. Vous avez gagné.

Humour encore la découverte que fait la petite amie du narrateur et qui fait sortir tout ce roman d'histoire-fiction (encore une dimension du roman !) d'une note de blanchisserie, la note de blanchisserie la plus créatrice de toute l'histoire littéraire. Et parmi tant de trouvailles verbales, je retiens que « *fare gli archetipi* » veut juste dire ce que Proust appelait « *faire cattleya* ». De ces archétypes-là j'en redemande.

Une table des matières à savourer

Avant de vous laisser lire l'admirable, le passionnant roman d'Umberto Eco, je voudrais vous dire trois choses.

D'abord je sors de sa lecture si heureux et si abasourdi que je n'arrive pas à maîtriser mes impressions de lecture. Ce roman a l'air bien désordonné. Il n'en est rien. C'est, autant que *le Nom de la rose*, un roman très fermement conduit en dépit des errances apparentes, construit selon une *structure* merveilleuse, car Eco est maître aussi en matière de structure. A ce propos, savourez la table des matières : les cent vingt chapitres – en apparence un inventaire à la Prévert – sont un texte superbe et délectable.

J'ai parlé du génie des lieux d'Umberto Eco. Il a aussi le génie de la manipulation du temps. *Le Nom de la rose* était un roman historique, quoique riche en allusions pour aujourd'hui. *Le Pendule de Foucault* est un roman contemporain *et* historique. Par ce jeu étourdissant de flash-back qui nous font remonter à des époques et des temps différents, c'est aussi un roman historique qui se lit dans les deux sens, un roman de la mémoire individuelle, un *roman-souvenir*, et un roman de la mémoire collective proche et lointaine. Rien d'artificiel dans tout cela, ou plutôt ce comble de l'artifice qui rejoint la vérité, car une des idées profondes d'Umberto Eco dans ce livre est cette « chaîne de l'être », cet éternel recommencement de l'histoire qui brouille le passé et le présent, ou plutôt les passés et les présents.

Car, ne vous y trompez pas, ce roman-jonglerie est plein, comme les romans de Rabelais, de substantifique moelle. Je ne voudrais pas terminer ces impressions d'une lecture heureuse sur une note trop sérieuse, mais, parmi tant d'objets de réflexion, j'en cueille deux ou trois : « *Il y a quatre types idéals : le crétin, l'imbécile, le stupide et le fou ; le normal, c'est le mélange équilibré des quatre* » (p. 51), « *le monde des machines cherche à retrouver le secret de la création : lettres et chiffres, à trouver la vérité en reconstruisant exactement un texte faux* » (p. 372), et finalement : « *on comprend tout quand il n'y a plus rien à comprendre... La sagesse comprend que le mystère propre reste dans le non-être, sauf pour un instant, qui est le dernier. Après les autres recommencent.* »

De ce roman magique sur la magie, de ce roman mystérieux sur le secret, sur la créativité de la fiction, de ce roman tumultueux, de ce roman lumineux sur un monde souterrain, qui osera tirer un film ou peut-être une série télévisée de dix épisodes, ou cent vingt, ou mille ?...

JACQUES LE GOFF.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Marcel Reich-Ranicki, le « pape » de la littérature allemande

MARCEL REICH-RANICKI... On ne le voit jamais à la Foire du livre de Francfort, et il est pourtant le critique le plus influent, le plus craint, le plus détesté ou le plus estimé de l'édition, dans toute l'Allemagne, et même dans tous les pays de langue germanique. Tant son pouvoir est démesuré, on l'avait appelé « le pape de la littérature allemande »... Ses éreintements — Christa Wolf, Martin Walser, Kurt Tucholsky, etc. — sont célèbres, comme son admiration pour celui qu'il considère comme le « maître » : Thomas Mann, et dont l'immense portrait trône, dans son bureau, en face de celui de Bertolt Brecht. Directeur de l'imposant « Feuilleton littéraire » — c'est-à-dire l'ensemble des pages littéraires — de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le grand quotidien de Francfort, depuis quinze ans, il en abandonnera la direction au 1er janvier 1989, mais sans prendre vraiment sa retraite. *« Je demeurerai dans le journal, je continuerai à écrire des critiques et garderai une rubrique hebdomadaire : « Anthologie francfortoise », qui consiste, tous les samedis, à publier un poème commenté par un écrivain ou par un autre poète. On les réunit ensuite en volumes.*

— Vous n'avez jamais envisagé d'être autre chose qu'un critique ?

— *Jamais* (dit-il en français). *Je n'ai jamais essayé d'écrire un roman. Un critique a d'autres dons qu'un romancier ou qu'un poète. J'ai la réputation d'être un démolisseur, mais, dans ma vie, j'ai écrit plus de critiques positives que négatives. Un critique qui n'écrit que des choses positives, personne ne le croit ! Le lecteur ne retient que les critiques négatives. C'est une réputation injuste : en fait, je n'ai pas fait assez de descentes en flammes* (rire). *Ma réputation est peut-être due à mes erreurs de jugement, à certains livres dont j'ai fait l'éloge peut-être à tort.*

— Vous avez la puissance de faire et de défaire des réputations et aussi la réputation de ne pas vous laisser influencer par les éditeurs...

— *Bien sûr, les éditeurs essaient d'influencer. Je ne peux pas dire que je suis incorruptible, parce qu'aucun éditeur, jusqu'ici, n'a essayé de me corrompre. Il me paraît scandaleux qu'un critique puisse travailler, d'une façon ou d'une autre, pour une maison d'édition. »*

LA destinée de ce personnage, célèbre en Allemagne, inconnu chez nous — sauf des germanistes, — est tout à fait fabuleuse. Il naît le 2 juin 1920 à Wloclawek, petite ville polonaise proche de la frontière germano-russe jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, d'un père originaire de la partie russe de la Pologne, d'une mère originaire de Prusse. Famille de commerçants du côté paternel, de rabbins du côté maternel. En 1929, parents et enfants déménagent pour Berlin, où il fait ses études dans les meilleurs lycées. A l'automne 1938, peu après son baccalauréat, il est arrêté et déporté en Pologne et, à partir de 1940, travaille comme interprète et traducteur dans le ghetto de Varsovie. Il passera toute la guerre en Pologne et réussira, au début de 1943, à s'enfuir du ghetto.

« Fuir, ce n'était pas difficile, explique-t-il, *il suffisait d'acheter un flic. Ce qui était difficile pour un juif, c'était de vivre un seul jour en dehors du ghetto. J'ai connu ma femme dans le ghetto et nous nous sommes mariés en 1942. Elle est la seule survivante de sa famille et nous nous sommes sauvés ensemble. Mon père est mort à Treblinka, comme ma mère, mon frère... Nous avons vécu à Varsovie dans la clandestinité.*

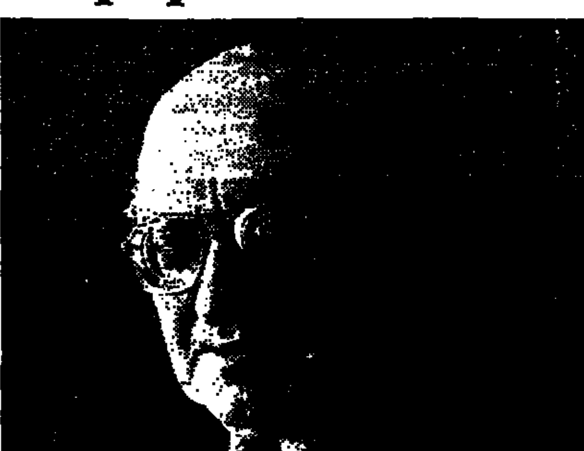
— Après la guerre, vous êtes devenu fonctionnaire et vous vous êtes inscrit au Parti communiste...

— *En 1946, j'ai travaillé au ministère des affaires étrangères et, de 1948 à 1949, j'ai été consul à Londres. Fin 1949, j'ai été rappelé à Varsovie à ma propre demande. Pourquoi ? Je ne pouvais plus représenter ce pays dans les conditions nouvelles de l'époque : la condamnation de Tito, les procès politiques dans un certain nombre de démocraties populaires, à Prague, à Budapest, à Sofia. J'ai fait alors une grande erreur : je suis revenu en Pologne, j'aurais dû rester à l'Ouest. Mais j'avais été élevé dans un lycée prussien et on m'avait martelé cette maxime qu'il ne faut pas devenir un traître, c'est pour cela que je suis revenu. »*

A SON retour à Varsovie, il est congédié du ministère des affaires étrangères, exclu du Parti communiste. Il sera arrêté et mis au secret. En 1950-1951, il est lecteur dans une maison d'édition, travaille un temps sous les ordres de M. Bromberg — l'éditeur de Milosz à Stockholm !, — fonde une section de littérature allemande, est interdit de publication au début de 1953, puis, après le « dégel », publie des articles dans les principaux journaux de Pologne, tel *Nowa Kultura*. Il publie une anthologie de la littérature allemande (Varsovie, 1957), une monographie sur l'épopée d'Anna Seghers (Varsovie, 1957), écrit sur Goethe, Fontane, Raabe, Heinrich Mann, traduit *le Château* de Kafka et *la Visite de la vieille dame* de Durrenmatt (pour la mise en scène de Max Brod).

Pendant l'été 1958, il est en mission en RFA. Il ne reviendra jamais en Pologne.

« Vos condisciples de lycée de Berlin, vous les avez revus. On n'était pas antisémite à ce moment-là en Allemagne.



Marcel Reich-Ranicki.

(Long silence.)

— *J'ai édité un livre :* Mon temps d'école sous le IIIe Reich. *C'est une anthologie d'auteurs allemands contemporains dont je viens de recevoir la nouvelle édition. Des représailles, des brimades de type antisémite de la part de condisciples, dans mon école, dans ma classe, il n'y en a pas eu, mais dans d'autres classes, dans d'autres lycées, il y en avait de terribles. De toute façon, en province, c'était bien pire qu'à Berlin ; j'étais dans un lycée de l'élite où il y avait des enfants de familles « bien ». Mais les élèves, même lorsqu'ils ne faisaient rien eux-mêmes, acceptaient toutes les actions antisémites de l'époque.*

— Sans être né allemand, vous êtes le plus grand critique de quotidien de la RFA. Avez-vous conscience de cette réussite ?

— *Je ne suis pas polonais. Je suis un juif né en Pologne. A neuf ans, je suis venu à Berlin, c'est à Berlin que je suis allé à l'école. Je n'aurais jamais quitté l'Allemagne s'il n'y avait pas eu Hitler. Je ne suis pas un émigré. En fait, je suis revenu en Allemagne en tant que « Polonais émigré », mais je me sentais un Allemand revenu chez lui. En Pologne, en tant que critique, je ne m'occupais que de littérature allemande, et j'ai fait la même chose quand je suis arrivé dans ce pays.*

— Vous avez quitté la Pologne en 1958, vous saviez que vous quittiez le pays définitivement ?

— *Depuis trente ans que je suis ici, il y a eu des invitations pour faire des cours à l'université de Lodz ou pour participer à un colloque de critiques littéraires, mais je n'y suis jamais retourné et je n'y retournerai pas. Je n'ai rien à y faire... Naïvement, j'étais resté dans ce pays en 1945 parce que je partageais l'illusion de millions de gens, comme en France, qu'un monde juste était en train de naître.*

» Je n'ai pas demandé à émigrer, mais, en 1958, c'était une époque où une certaine libéralisation permettait de voyager et j'ai profité d'un voyage d'études pour rester à l'Ouest.

— Mais quelle langue parlez-vous avec votre femme ?

— *Polonais... Mais allemand avec mon fils. Je ne lis pas beaucoup de livres polonais mais j'aime beaucoup Andrzej Sczypiorski, l'auteur de* la Jolie Madame Seidenman *et de* Messe pour la ville d'Arras. *»*

ARRIVÉ en Allemagne, il acquiert tout de suite une autorité fabuleuse. Après quatorze ans comme critique au prestigieux hebdomadaire de Hambourg *Die Zeit*, on lui propose de prendre la direction littéraire de la *FAZ*.

« Vous avez fait partie du Groupe 47. Comment était-ce pour quelqu'un qui arrivait de l'extérieur ?

— *C'était très original. Ce n'était pas un groupe. Il y avait un noyau de quinze à vingt personnes qui se réunissaient et le reste changeait. C'était possible et nécessaire dans un pays comme celui-ci où il n'y a pas de centre, comme Londres, Paris ou le Berlin de la République de Weimar. Une rencontre annuelle d'écrivains, de critiques et d'éditeurs était très importante. Le lieu changeait toujours, mais c'était en général à la campagne, dans un hôtel un peu isolé pour éviter les tentations de la ville. Dans l'histoire de la littérature allemande, le Groupe 47 ne joue aucun rôle : il n'y a pas de tendance, de mouvement, d'« école » du Groupe 47, mais il joue néanmoins un rôle phénoménal dans l'histoire de la vie littéraire dans l'Allemagne de l'après-guerre. Il ne faut pas confondre littérature et vie littéraire.*

» La littérature, ce sont des centaines, des milliers de livres, bons et mauvais. La vie littéraire est tout ce qui rend possible la naissance et la diffusion de ces livres : les journaux, les revues littéraires, les éditeurs, les critiques.

» Quand je crois à un auteur, j'utilise tous les moyens qui sont à ma disposition pour parler en sa faveur : je fais un grand article sur lui (entre 20 et 30 feuillets), j'en parle à la radio, à la télévision, je fais campagne pour lui dans les jurys dont je fais partie, etc.

— Qui par exemple ?

— *Ulla Hahn, Hermann Burger, Peter Maiwald. Il y a des écrivains que je n'ai pas découverts mais pour lesquels je fais beaucoup de propagande, comme la poétesse Sarah Kirsch, Gunter Kunert...*

— Le fait que vous avez connu l'« autre monde » est pour quelque chose dans le grand rôle que vous avez joué dans la découverte des auteurs de RDA...

— *Oui. Cela m'intéresse beaucoup, mais les bons écrivains de l'Est sont maintenant pour la plupart — pas tous — à l'Ouest. Certains s'intéressent encore au pays d'où ils viennent ou au communisme, d'autres non. Cela dépend des individus. A l'étranger, vous appréciez parfois des auteurs auxquels nous ne prêtons pas attention. Un mauvais livre, bien traduit, a un peu plus de chances. Par exemple, j'ai souvent pensé qu'un livre comme* le Vicaire, *de Hochhuth, pour devenir quelque chose d'intéressant, aurait dû à partir d'une bonne traduction française être retraduit en allemand. C'est une pièce intéressante, mais écrite dans un allemand médiocre* (rire).

— Quels sont pour vous les auteurs vivants importants ?

— *Wolfgang Koeppen, Gunter Grass, Thomas Bernhardt. Ce sont les trois grands. Et aussi, naturellement, Max Frisch, Friedrich Durrenmatt... Evidemment, le dernier roman de Gunter Grass,* la Ratte, *m'a déçu. Beaucoup déçu. Je l'ai écrit. Selon moi, le dernier bon livre qu'il ait écrit, c'est* Une rencontre en Westphalie. *»*

Bien qu'il lise très peu de littérature française, il a consacré son dernier feuilleton à *Emily L.*, de Marguerite Duras, dont il avait beaucoup aimé *l'Amant*... *Que réserve-t-il pour ses derniers feuilletons* jusqu'à la fin de l'année ? Il ne le dit pas. Il sait qu'à Francfort son arrogance, son agressivité et ses goûts germaniques classiques lui ont attiré des ennemis nombreux. Pourtant, même ceux qui en disent pis que pendre s'interrogent sur l'avenir. *« On dit souvent, entre collègues,* nous déclarait un des ses confrères, *qu'on le regrettera. Il a toujours été discuté. Mais, quand des écrivains ouest-allemands sont ensemble, on peut être sûr qu'ils parleront de lui. C'est cela le pouvoir. »*

L'Allemagne par ses livres au Salon de Paris 1989

« POUR le 200e anniversaire de la Révolution, ne manquez pas la chance d'un rapprochement du marché du livre entre la France et l'Allemagne ! » C'est ainsi que le directeur de l'Association des libraires allemands, M. Gunther Christiansen, a présenté, au cours de la Foire de Francfort, en présence de M. Alain Grund, président du Syndicat des éditeurs, les prémisses de la Ssemaine franco-allemande du livre qui se tiendra à Paris, pendant le Salon du livre 1989, du 19 au 25 mai.

« Les livres, plus qu'aucun autre moyen de communication, peuvent servir de vecteur à une connaissance réciproque en matière littéraire et scientifique. En 1989, la Semaine allemande du livre, qui aura lieu à Paris, pourra contribuer à renforcer nos relations et à en créer de nouvelles. L'intérêt pour les thèmes allemands s'accroît en France, une nouvelle génération d'éditeurs et de médias observe ce qui se fait chez nous », a déclaré M. Christiansen afin d'encourager les maisons d'édition allemandes à participer en force au Salon de Paris, d'autant plus que, *tant dans le domaine des* traductions que sur le marché de l'import-export du livre, la balance des comptes franco-allemands apparaît assez médiocre.

Intitulée « L'Allemagne par ses livres », organisée dans la perspective de l'évolution vers un marché intérieur européen, cette manifestation d'envergure occupera une importante superficie : 3 000 mètres carrés à la porte de Versailles. On attend la présence de quelque deux cents éditeurs allemands. Des expositions, pièces de théâtre, discussions, rencontres avec des librairies sont prévues, et de nombreux écrivains de RFA ont donné leur accord, notamment Günter Grass.

Les réservations par les éditeurs de stands individuels devront être faites avant le 29 avril au service des foires (Postfach 10.01.16. — 6000 Frankfurt am Main 1).

● LE PRIX PAUL CELAN, destiné à récompenser un travail de traduction du français en allemand, a été décerné pour la première fois à Simon Werle (né en 1957), qui s'est notamment distingué par ses traductions de plusieurs tragédies de Racine, mais aussi d'auteurs modernes comme Leiris, Genêt ou Segalen. La remise du prix, d'un montant de 20 000 DM, a eu lieu dans le cadre de la Foire du livre de Francfort, en présence de l'ambassadeur de France, M. Boidevaix, et de M. Angrémy, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères.

● LA VILLE DE SARREBRUCK (Allemagne fédérale) et l'Institut d'études françaises de l'Université de la Sarre organisent, du 28 au 30 octobre, Europa liest, premier Festival international de littérature, qui présentera, au cours de lectures publiques bilingues — en langue d'origine et en allemand — des écrivains venant de l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Six femmes écrivains participeront à ce festival : Montserrat Roig (Espagne), Angelika Mechtel (RFA), Helga Königsdorf (RDA), Lia Sturua et Victoria Tokarieva (URSS) et Hélène Cixous (France).

CINÉMA

Peter Brook tourne le « Mahabharata »

L'art de la suggestion

Après trois ans de triomphe ininterrompu au théâtre, le Mahabharata *devient un film pour le grand et le petit écran tourné par Peter Brook avec ses comédiens.*


GILLES ABBEGG-SYGMA

Dans un studio de Joinville, des murailles brunies par les siècles délimitent des espaces neutres. Là se consument des bougies. Ailleurs éclate un soleil rouge contre un écran blanc. Derrière les murailles, se préparent, se repassent des tuniques de lin grège, des saris de coton. Peter Brook tourne son spectacle, le *Mahabharata*, créé en 1985 dans une carrière près d'Avignon, et qui depuis s'est joué sans arrêt, aux Bouffes du Nord en français, et en anglais dans le reste du monde. Le décor rappelle à la fois les rudes murailles de la carrière avignonnaise et les murs magiques des Bouffes du Nord. On a dit que le *Mahabharata*, légende religieuse indienne, est un compromis entre la Bible et *la Chanson de Roland*. En tout cas, c'est une histoire de quelques milliers de pages.

Le spectacle durait neuf heures, *partagées en trois soirs. Pour le film* destiné à la télévision, ce sera six heures partagées en six fois une heure, ou trois fois deux heures, ou pour les vraiment raffinés, c'est-à-*dire les Britanniques, deux fois trois* heures. Une version cinéma de deux heures quarante est prévue. « *Pour faire du cinéma*, dit Peter Brook, *il faut que quelqu'un paie. Or, pour* le Mahabharata, *c'est la télévision qui a payé. Le film a été acheté un peu partout. Il sera présenté en grande première pour l'ouverture de l'année de la France en Inde. Leur premier ministre y tient beaucoup. Probablement sa mère* (Indira Gandhi) *n'a jamais eu le temps de lui raconter les merveilleuses histoires du* Mahabharata. »

On tourne, silence. Le chauffage est interrompu à cause de son bourdonnement. Il fait froid. Jusqu'au moment de jouer, les comédiens s'emmitouflent dans des couvertures, *gardent chaussettes de laine* et baskets. « Moteur » : ils se mettent pieds nus. Au milieu d'un bassin carré, se dresse un mas surmonté d'une roue à laquelle est attaché un oiseau d'or. Un homme fait tourner la roue. Un archer prend la pose. Coupez. L'accessoiriste transperce l'oiseau d'une flèche, en vérifie l'inclinaison, le replace sur la roue pour le prochain plan.

Les ordres viennent – au sens propre – d'en haut. Peter Brook filme en contre-plongée. Dans un panier qui descend au bout d'une ficelle, il fait envoyer des objets, des choses dont on a besoin en bas. Le côté « bricolo » des tournages est ici poussé au maximum. Le style BD naïve et magnificente doit être sauvegardé. On a l'impression d'un jeu tranquille. Œil bleu, voix feutrée – lui arrive-t-il jamais de crier? – Peter Brook donne le ton. Il indique les places. Il n'a pas besoin de diriger l'interprétation.

« L'œuvre est intime »

Les comédiens tiennent leurs rôles depuis trois ans ou, au pis, depuis un an et demi. Ils ont joué en plein air, dans des grands théâtres, des petites salles intimes. Ici, au cinéma, ils entretiennent le même rapport avec les accessoires, si importants car ils sont signes et symboles, car ils tiennent lieu en quelque sorte de partenaires pour les acteurs et les aident à représenter un changement de lieu, d'époque et même de personnage.

« *D'une certaine manière*, raconte Peter Brook, *le style est encore plus minimal au cinéma qu'au théâtre. On a d'abord pensé à se lancer directement dans le décor réel, mais il y avait une question de moyens. On a donc transposé. On a voulu retrouver en studio les multiples possibilités de la scène. Le* Mahabharata *est une épopée, avec des héros et des dieux, des animaux fabuleux. En même temps, l'œuvre est intime. C'est-à-dire que les personnages sont également vulnérables, pleins de contradictions. Totalement humains. Les Indiens en parlent comme de parents qui risquent de sonner à la porte.*

» *Nous voulons retrouver cette qualité pour établir, comme au théâtre, la connivence avec le public par le biais du conteur – que nous gardons. Le* Mahabharata *est un récit. Le fil conducteur des séquences est l'histoire globale à raconter. Ce n'est pas si difficile, parce que l'adaptation théâtrale de Jean-Claude Carrière est très proche du cinéma. Naturellement, par moments, ça éclate. Il s'agit alors de suggérer des espaces.*

» *Au cinéma, le seul espace, c'est l'écran. On sait bien qu'un mouvement des yeux le remplit tout autant qu'un cheval qui galope. Au théâtre, on déclenche l'imagination du public par des jeux entre l'espace de la scène, les objets, les mouvements des corps. Mais certains de ces jeux, indépendants de la narration, sont impossibles à filmer. On ne peut pas filmer le moment où l'histoire se raconte, ce moment où le spectateur la reçoit en même temps qu'il ressent les réactions des autres spectateurs autour de lui. C'est un moment impossible à attraper, à regarder objectivement. Il faut être là.* »

Peter Brook a filmé plusieurs de ses spectacles pour la télévision. Il en a transposé certains – *Marat Sade, US, le Roi Lear* et, aujourd'hui, le *Mahabharata* – pour le grand écran. Il a aussi réalisé des films qui ne doivent rien au théâtre – *Moderato cantabile, Sa Majesté des mouches, Rencontre avec des hommes remarquables...*

« *J'aime énormément tourner. J'ai tout le temps des projets, mais ils ne sont pas commerciaux. Monter une production prend alors beaucoup de temps, et, comme je n'abandonne pas le théâtre, je commence mes spectacles. C'est pourquoi j'aime aussi les prolonger par le film. On les place plus facilement qu'un sujet original, puisqu'ils existent déjà.*

» *Quand j'avais seize ans, j'ai fait du cinéma. Du documentaire, selon la grande tradition anglaise, l'honnêteté documentaire. La fiction elle-même cherche le naturalisme le plus pointilleux dans le jeu des acteurs, l'exactitude des décors, des éclairages. Chris Menges, dans* Un monde à part, *ne craint pas de montrer des scènes parfaitement obscures, et tant pis si on ne distingue pas bien les personnages. Ce qui a correspondu à la nouvelle vague là-bas ne s'est pas intéressé aux systèmes de production et de fabrication. Les réalisateurs ont voulu, comme a déclaré l'un d'eux,* « voir » la sueur sur la chemise d'un gar- » çon qui embrasse une fille ». *Ils ont décrit le monde ouvrier... Mais toujours, à un moment donné, avec un côté Lewis Carroll.*

» *Moi ? Moi, je me situe à l'opposé de ce mouvement. Au cinéma pas plus qu'au théâtre, je ne m'intéresse au naturalisme. Je joue avec la réalité du théâtre, je mise sur sa force de suggestion. Au cinéma, je cherche la réalité cachée derrière les images et les mots.* »

COLETTE GODARD.

« Le Repas du dragon », de Jean Schütte

Le rêve de l'immigré

Avec des noirs et blancs durs et contrastés, mais avec une pudeur tranquille, Jean Schütte raconte les mésaventures d'un émigré pakistanais sans papiers. C'est à Hambourg que ça se passe – ce pourrait être ailleurs. Tous les quartiers pauvres se ressemblent dans le monde occidental. Il y a les files d'attente pour les permis de séjour, l'indifférence des hommes de l'administration, qui disent « non » et « au suivant ». Il y a la solitude dans la promiscuité des foyers anonymes, propres d'ailleurs. Jean Schütte ne profite pas de la misère pour faire dans le sordide.

Le Pakistanais travaille dans un restaurant chinois, où il a un copain serveur. Ils se font tous les deux larguer et décident de monter leur affaire. Pour trouver le premier argent, le Pakistanais s'en va à Berlin-Est prendre livraison d'un groupe de compatriotes. Il les ramène à l'Ouest non sans avoir subtilisé l'argent de la livraison. Avec son copain chinois, il parviendra à ouvrir le restaurant, mais les hommes du service d'immigration viendront le prendre par le bras et le conduiront à l'aéroort.

Jean Schütte ne fait pas appel à la pitié. Il montre. Parmi les regards voilés de gens qui osent à peine sourire, les yeux immenses de son héros portent des rêves fabuleux. Des rêves qu'il veut vivre jusqu'au bout. Alors, quand il reçoit la lettre de l'administration, il ne l'ouvre pas. Quand les hommes viennent le chercher, il ne se révolte pas. Ce n'est pas triste, c'est cuisant.

C. G.

« L'autre nuit », de Jean-Pierre Limosin

En plein brouillard

Partis en voiture, de nuit, pour préparer les vacances au bord de la mer, les parents de Marie et d'Eric sont tués sur une route de campagne, dans un accident causé par un chauffard. Prévenue le lendemain matin par la police, Marie, complètement bloquée, incapable de dire la vérité à son petit frère, prend l'avion avec lui comme c'était prévu. Elle se fait voler son argent, s'installe tout de même – sans bagages ni vêtements de rechange – à l'hôtel où les chambres étaient réservées. Et découvre le responsable dont elle veut se venger.

Les séquences de l'accident pourraient servir efficacement la cause de la prévention routière. Tout le reste du film se détache du réalisme et de la vraisemblance au point de plonger en plein brouillard le spectateur le mieux disposé envers le cinéma d'auteur.

On connaît, depuis *Faux Fuyants* (coréalisé avec Alain Bargala) le goût de Jean-Pierre Limosin pour les pièges du hasard et les dérives de l'imagination dans une société hostile *(Gardien de la nuit)*. Mais, là, une fois repéré le thème de la mort injuste, impossible à dire, on se demande ce qu'il a voulu exprimer, avec son univers insolite préfabriqué (l'enlèvement d'une vache dans un pré, *la nuit*...) avec les signes symboliques semés dans la plupart des images.

Les éclairages du chef opérateur Acacia de Almeida pourraient faire croire à une initiation à la douleur et à la mort, si le scénario ne semblait pas avoir été écrit sur une nappe de restaurant, si la mise en scène sortait de l'improvisation hésitante.

Les acteurs jouent mal, on n'en parlera pas, pour ne pas leur faire de peine. On ne citera que Julie Delpy, adolescente en état de choc, somnambule à la voix éteinte, descendant aux enfers avec un couteau dans son sac à main.

JACQUES SICLIER.

L'Italie aux Rencontres d'Annecy

Commencées vendredi dernier, les sixièmes Rencontres d'Annecy vont se poursuivre jusqu'au dimanche 16 octobre. On y présente un panorama du cinéma italien, organisé par le Centre d'action culturelle d'Annecy et l'Institut culturel italien de Grenoble.

Déjà présentée au Festival de Venise (*le Monde* du 8 septembre), la rétrospective Pasolini, accompagnée par Laura Betti, reste un événement. C'est l'intégrale du cinéaste assassiné, les films sont tirés en copies neuves et, dans certains cas, les montages originaux ont été reconstitués.

Hommage à Nino Manfredi, acteur et réalisateur. Acteur dans *Pain et chocolat* de Franco Brusati, *A cheval sur le tigre* de Luigi Comencini, *Affreux, sales et méchants* d'Ettore Scola. Acteur aussi dans ses œuvres : *Miracle à l'italienne* et *Nu de femme*.

La production italienne reprend vie. Les Rencontres d'Annecy font le point. Avec les derniers films de Luigi Comencini, Carlo Lizzani, Dino Risi, Franco Giraldi, Mario Monicelli, Ermanno Olmi, Fabio Carpi, Giuseppe Bertolucci, etc. Mais c'est surtout la compétition (dix films réalisés en 1988) qui rend compte de la bonne santé du cinéma italien : premiers ou seconds longs métrages de jeunes metteurs en scène, on peut dire jeunes auteurs.

Massimo Manuelli est, tout de même, l'aîné. Il a beaucoup travaillé pour le théâtre et la télévision. *Une nuit de rêve* raconte l'étrange aventure d'une femme (Claire Nebout), descendue d'une colline pour errer la nuit dans Turin. Mario Brenta appartient à la génération de Manuelli. On se souvient de son *Vermisat* (1974). Il revient avec *Maicol*, fait divers touché par l'ange du bizarre, dans un quartier populaire de Turin. Les autres sont nés dans les années 50. Après sa sœur Francesca (*la Lumière du lac* est au programme d'Annecy), Cristina Comencini s'est lancée dans la réalisation : *Zoo* ou le mystère du zoo de Rome avec une petite fille imaginative. *Stesso sangue* d'Edigio Eronico et Sandro Cecca, est l'histoire de deux orphelins qui ne veulent pas être séparés et s'enfuient sur les routes d'une Italie « inhabituelle ». *Effets spéciaux*, de Felice Farina, montre une famille étrange et une étrange machine. *Le Masque*, de Fiorella Infascelli (présenté au Festival de Cannes dans *Un certain regard*), est une très belle fable dans un dix-huitième siècle teinté de fantastique. *Dames gentilles*, d'Adriana Monti, est plus près de la réalité contemporaine avec les chroniques entrecroisées d'un groupe de travailleuses à Milan. *Les Jours errants*, de Filippo Ottoni, s'attache à la vie grise d'un groupe de jeunes en province. *Film policier place de la Regola*, de Stefano Roncoroni, est, comme son titre l'indique, un polar, et *Rorret*, de Fulvio Wetzl, un film à suspense en hommage à Hitchcock. Sergio Leone préside le jury...

J. S.

Le palmarès des Rencontres de Dunkerque

Le jury des deuxièmes Rencontres cinématographiques a attribué le Prix de la Ville de Dunkerque à *Demain, c'était la guerre*, du Soviétique Youri Kara. Ces Rencontres, ouvertes à de jeunes réalisateurs, mettaient en compétition dix longs métrages inédits en France. L'œuvre primée sortira le 26 octobre prochain à Paris. Le choix du jury, présidé par le cinéaste Jean-Claude Guiguet, s'est révélé difficile. Plusieurs films pouvaient prétendre à la palme. C'est pourquoi un Prix spécial du jury a couronné *Suspended (En sursis)* du Polonais Waldemar Krzystek et une mention spéciale du jury a été attribuée au cinéaste allemand Wolfram Paulus pour *Heindenlocher*.

Dans la catégorie « courts métrages », le prix est revenu à Pierre Milon pour *le Refus* ; le Prix du public a récompensé *Histoire de famille*, de Marion Lary, et la mention spéciale du jury a été décernée à la comédienne Béatrice Romand, auteur de *Qui est-ce qui sait embrasser là-dedans ?*

Ces deuxièmes Rencontres cinématographiques se poursuivent jusqu'au 18 octobre par un hommage à François Truffaut et par une sélection de classiques sur le thème de l'enfance au cinéma.

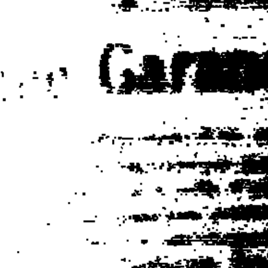
VENTES

Enchères records pour les poèmes de Baudelaire

Très gros succès pour la vente Baudelaire mercredi 12 après-midi à Drouot (voir *le Monde* du 12 octobre). Les manuscrits, livres et dessins de l'auteur des *Fleurs du mal*, ont, à eux seuls, fait 7,4 millions de francs sur un total de 10 millions de francs. Comme prévu, la Bibliothèque nationale a préempté la pièce maîtresse de *cette réunion*, *Mon cœur mis à nu*, pour 2,2 millions de francs, ainsi que *l'Avertisseur*, poème autographe de quatorze vers. Son prix : 62 000 F. Les plus beaux dessins ont fait l'objet d'âpres enchères avant de rejoindre finalement les collections du Musée d'Orsay. Ce dernier s'est porté acquéreur des trois autoportraits du poète (entre 380 000 F et 400 000 F), doublant ainsi leur estimation. Un très beau portrait à l'encre de Chine de Jeanne Duval (620 000 F), *Une femme pour Asselineau* (650 000 F) sont eux aussi partis au Musée d'Orsay, qui a acquis d'autre part la photo de Baudelaire attribuée à Nadar (400 000 F), soit dix fois son estimation.

A noter également que le carnet autographe de Victor Hugo a été préempté par la Bibliothèque nationale pour 250 000 F. Au total, l'Etat a préempté près de 60 % de cette vente nettement dominée par les Français. Les acheteurs étrangers n'étaient pas au rendez-vous. Ils s'attendaient, à juste titre, à des interventions massives de la part des institutions françaises.

A. S.







Culture

Le rassemblement des Etats généraux

Une fête nommée Garance

Garance, c'est le prénom d'Arletty dans *les Enfants du paradis*, ce prénom que Jean-Louis Barrault crie désespérément, perdu dans la foule du « boulevard du crime ». « Opération Garance » : c'est le nom du grand rassemblement prévu pour les 14 et 15 octobre, boulevard des Italiens, fête sur laquelle flotteront les fanions des Etats généraux de la culture et où sont attendus les quelque deux cent mille signataires réunis à ce jour par l'ancien ministre communiste Jack Ralite au sein de ce mouvement pour tenter d'endiguer la *« marchandisation »* des biens de l'esprit.

A cette mobilisation d'*« indépendants »*, qu'aucune force politique, selon Jack Ralite *« n'attrapera jamais »*, adhèrent chaque jour de nouveaux acteurs de la vie culturelle et scientifique, dont les convictions politiques sont souvent fort éloignées du PC : Pierre Dux, Charles Vanel, Jean Carmet mardi dernier, l'astrophysicien Michel Casse, le physicien Jean-Pierre Bibring, aux côtés des compagnons de la première heure eux aussi de tous bords, gens de théâtre, musiciens d'orchestres et de chœurs, personnel de l'audiovisuel, écrivains, cinéastes, relayés par les cinquante permanents de la cellule centrale d'Aubervilliers (commune dont Jack Ralite est le maire) et par des collectifs d'artistes répartis dans la France entière. Les premiers travaux de ce mouvement qui n'a pas tardé d'essaimer à l'étranger (au Chili, avec « Chile Crea », en RFA avec « Künstler in Aktion », en Espagne, Italie, Belgique) ont abouti à la rédaction d'un texte de principes – la Déclaration des droits de la culture – et à celle d'une pétition contre les coupures publicitaires à la télévision. Les participants provinciaux à l'« Opération Garance » sont donc invités à gagner la capitale en voiture afin de recueillir au long de leur trajet signatures et adhésions. A Paris même, dix podiums, douze stands, trois places, un mur artificiel (réservé aux peintres), un écran géant prendront place pendant le week-end sur les quatre cents mètres qui séparent la place de l'Opéra du croisement du boulevard des Italiens avec le boulevard Haussmann.

Des techniciens du spectacle, des ouvriers d'ateliers vont travailler gratuitement à la construction de ces équipements où s'installeront, pour des réunions et des débats, un stand Jean-Vilar, Théâtre ouvert, les Artistes producteurs associés (APA), neuf formations musicales, vingt chanteurs (dont Guy Béart et Francis Lemarque), quinze écrivains des éditions Actes Sud, POL, Papiers, soixante-trois jeunes compagnies en costumes, seize artistes du cirque Fratellini. Empruntée au spectacle sur Babeuf que prépare Pierre Santini, une charrette révolutionnaire traversera la fête...

A. R.

★ Les 14 et 15 octobre, boulevard des Italiens, dans le 9e arrondissement de Paris. Rens. : Etats généraux de la culture, 49, avenue de la République, 93300 Aubervilliers.

MUSIQUE

Trois chefs-d'œuvre de Lutoslawski

Portraits polonais

Rare unanimité : le public, les critiques et l'orchestre étaient d'accord, mercredi soir, salle Pleyel, pour acclamer Witold Lutoslawski qui venait de diriger trois de ses œuvres, dont deux en première audition.

Quelle lumière émane de ce petit homme si distingué, de soixante-quinze ans, si fin et frêle apparemment, mais d'une vigueur communicative qui galvanise et réjouit ses musiciens ! L'Orchestre de Paris faisait plaisir à voir et à entendre dans ces œuvres toujours très claires, élégantes et harmonieuses, magistralement écrites, très personnelles et qui pourtant, d'emblée, nous semblent appartenir à notre monde familier.

Chain 3 (1986) pourrait s'écrire à la française, « chaîne », car il s'agit d'une page brève (dix minutes) qui, comme ses deux aînées, juxtapose des motifs apparemment hétérogènes, ainsi reliés « comme les maillons d'une même chaîne ». Ainsi éclosent successivement douze idées qui se recouvrent ou tuilent les unes sur les autres, composant des paysages mystérieux sans cesse renouvelés, de plus en plus chargés dans la partie centrale, avec des cloches qui sonnent le tocsin et des violons énervés... Mais tout s'apaise miraculeusement, l'alto se plaint, les trompettes et trombones jettent des appels moqueurs, et l'orchestre s'écroule dans le silence, avec cette magistrale brièveté des conclusions qu'aime le musicien polonais.

Venait ensuite le fameux *Concerto* de 1970 qu'a immortalisé son dédicataire, Rostropovitch (1) ; Etienne Péclard, violoncelle solo de l'Orchestre de Paris, a relevé le défi et joué avec une virtuosité ailée, un goût parfait, cette partition « délirante » et radieuse où l'on dirait que Lutoslawski a fait un portrait de « Rostro » à travers ces cadences torrentielles ou au contraire ces figures de patineuse, de ballerine effleurant à peine la glace, qui transfigurent l'instrument...

Bien différent, mais d'égales beauté et longueur (vingt-quatre minutes), le nouveau *Concerto pour piano* (1988) débute dans le climat du *Troisième concerto* de Bartok : tout le petit peuple de la forêt, des froissements d'ailes, des appels d'oiseaux, des frémissements d'élytres, et un piano aux couleurs des pierres, des cailloux blancs du ruisseau, qui chante avec charme et humour. Là encore, le compositeur aurait-il dessiné le visage de son interprète, Krystian Zimerman, qui, malgré sa barbe, garde une allure d'enfant et donne une image gaie, spontanée, enchanteresse de cette œuvre ?

Le scherzo étincelant, en toccata ultra rapide, au milieu des cordes électriques et des sifflements des bois, semble se diriger vers une péroraison pompeuse à la Rachmaninov. Mais Lutoslawski bifurque rapidement vers un adagio très méditatif aux couleurs impressionnistes, qui tourne à la promenade en forêt avec ce gros ours de trombone, au milieu des éléphants de l'orchestre qui s'étirent en bâillant... Ce que voyant, les contrebasses s'enhardissent à sortir de leur trou, énoncent un thème de passacaille, qui va s'engloutir sous un déluge de notes du piano, rejaillir aux autres instruments, les deux éléments antagonistes à la fin s'unissant en une sorte de grande hymne harmonieuse, suivie d'une coda endiablée. Un rayonnant chef-d'œuvre, « indicible avec des mots », comme le dit fièrement le compositeur.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) En particulier dans un superbe disque, repris en compact, où Lutoslawski voisine avec Dutilleux *(Tout un monde lointain)*. EMI 069-02-687.

★ Programme redonné le jeudi 13 octobre, salle Pleyel, à 20 h 30.

Communication

Le remplacement de la CNCL par le Conseil supérieur de l'audiovisuel

M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca ont présenté, le 12 octobre au conseil des ministres, le projet de loi remplaçant la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le texte devrait être examiné par le Sénat dès le début novembre et par l'Assemblée après le vote du budget. Si le projet est adopté, les neuf membres du CSA devraient être nommés avant la fin de l'année et la nouvelle autorité se mettrait au travail dès le début de l'année 1989.

Le président de la République et le gouvernement n'ont pas abandonné leur objectif d'inscrire le CSA dans la Constitution mais ils attendent que la nouvelle institution ait d'abord fait ses preuves. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Mme Tasca, ministre déléguée, chargée de la communication, souhaite que la nouvelle instance de régulation – la troisième en six ans – s'impose aux acteurs de l'audiovisuel comme à la classe politique. Mais les premières réactions des partis de l'opposition et du Parti communiste semblent assez négatives.

Le projet de loi

Voici les principales dispositions du projet de loi :

● **Mode de nomination du Conseil supérieur de l'audiovisuel.** – Neuf membres âgés de moins de soixante-cinq ans seront désignés pour six ans par les plus hautes autorités de la République : trois (dont le président de l'instance) par le chef de l'Etat ; trois par le président de l'Assemblée nationale ; trois par celui du Sénat. Les mandats ne sont ni renouvelables ni révocables. Le remplacement des membres se fera par tiers tous les deux ans. Au terme de leur mandat, les membres pourront continuer à percevoir leurs émoluments pendant douze mois, mais ne devront exercer pendant un an aucune activité liée à un secteur de la communication.

● **Compétences.** – Le CSA reprend la plupart de celles exercées par la CNCL (la nomination des PDG des chaînes publiques notamment), sauf dans le domaine des télécommunications, où il conserve ces pouvoirs à titre *« provisoire »* jusqu'à l'adoption d'une nouvelle loi. Le CSA se voit aussi déchargé de certaines tâches de gestion, notamment pour les radios locales, par la création de comités techniques, tout en veillant à favoriser la libre concurrence, le CSA, comme la CNCL, délivre des autorisations d'émettre de cinq ans pour la radio et de dix ans – et non plus douze – pour la télévision. Enfin la nouvelle instance veille au respect, par les sociétés publiques et privées, de leur cahier des charges. Y compris celui de Canal Plus, bien que celle-ci demeure concession de service public.

● **Cahiers des charges.** – Il revient, pour les chaînes privées comme pour les télévisions publiques, au gouvernement de fixer par décret trois grandes séries d'obligations : 1) les règles de publicité et de parrainage ; 2) le régime de la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ; 3) la contribution au développement de la production cinématographique ainsi que la séparation de la production et de la diffusion. A ce tronc commun, viennent s'ajouter des *« règles particulières »* fixées par le CSA à chaque chaîne privée. La délivrance des autorisations sera, en effet, *« subordonnée à la conclusion d'une convention passée entre le CSA et les candidats »*.

● **Sanctions.** – Le CSA, en cas de non-respect de leurs cahiers des charges par les chaînes publiques, peut adresser des observations publiques, puis enjoindre à la société concernée de faire cesser le manquement. Pour les télévisions et radios privées, le Conseil peut, compte tenu de la gravité de la faute commise, prononcer l'une des sanctions suivantes : 1) suspendre l'autorisation pour un mois au plus ; 2) réduire la durée de l'autorisation ; 3) infliger une sanction pécuniaire (assortie ou non d'une suspension de l'autorisation) ; 4) retirer l'autorisation. En cas d'abus de position dominante, le CSA peut, après avis du Conseil de la concurrence, mettre en demeure les entreprises concernées de procéder à des cessions d'actifs. Enfin, le CSA peut aussi, comme la CNCL, saisir le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat ou bien encore saisir le procureur de la République pour toute infraction pénale. Toutefois, le CSA ne peut être saisi de faits remontant à plus de trois ans ni infliger de sanctions pénales dépassant 3 % du chiffre d'affaires de la société (5 % en cas de récidive).

Les réactions

● **Le RPR : « un texte de circonstance ».** Il s'agit selon M. Dominique Perben, secrétaire national à la communication, d'*« un texte de circonstance politique, préparé de longue main par une entreprise de déstabilisation de la CNCL, qui ne traite en rien des vrais problèmes d'avenir (...) et dont l'objectif le plus clair est de nature politique ». « Nous craignons d'assister à un retour en force de l'Etat. »*

● **L'UDF : « retour en arrière ».** – Le gouvernement *« propose un retour en arrière »*, affirme M. Alain Lamassoure, porte-parole de l'UDF pour qui *« la désignation des neuf membres du CSA par des autorités politiques est un mauvais système »*. Néanmoins, le projet comporte selon lui *« deux avancées positives : la loi n'entraîne pas automatiquement la fin du mandat des présidents de chaîne et elle accroît les pouvoirs du CSA en matière de sanction vis-à-vis des sociétés qui ne respecteraient pas les cahiers des charges »*.

● **Le PC : « tout faux ».** – *« Le gouvernement a, si je peux dire, tout faux ! »* a déclaré M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du PCF. *« La loi Léotard reste en place pour l'essentiel avec la logique du profit dont elle est porteuse. » « La future autorité restera comme les précédentes sous la tutelle du pouvoir politique. »*

● **Le PS : « sérieuses garanties ».** – *« e futur CSA offre de sérieuses garanties pour assurer l'indépendance et le pluralisme de la radio-télévision,* affirme M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS. *Après la triste expérience de la CNCL, la mise en place du nouveau conseil est très attendue par tous les professionnels de l'audiovisuel. Il doit être la clef de voûte d'un nouveau paysage ou le service public doit retrouver toute sa place. »*

● **M. FRANÇOIS LÉOTARD : « dirigisme et impuissance ».** *« Par deux socialistes sur trois !* s'indigne l'ancien ministre de la culture et de la communication. *Voilà comment vont être nommés les membres du nouveau CSA. C'est un authentique retour en arrière. La promesse électorale de François Mitterrand – la France unie – est en train de s'accomplir, sous l'autorité du Parti socialiste. Donner aujourd'hui plus de moyens à une institution moins indépendante, ce n'est pas donner de la liberté aux citoyens, c'est donner du pouvoir au pouvoir. Je regrette que les consultations du premier ministre, auxquelles l'opposition a participé de manière responsable n'aient pas permis au gouvernement de rompre avec le dirigisme – un dirigisme tempéré par l'impuissance qui est la version moderne du socialisme ».*

Un entretien avec Mme Catherine Tasca

« La France ne peut pas se permettre un troisième échec »

« Depuis 1982, par deux fois déjà, la France a tenté sans succès de doter l'audiovisuel d'une autorité indépendante. La troisième tentative sera-t-elle la bonne ?

– On ne peut jamais se porter totalement garant de l'avenir. Mais j'ai de bonnes raisons de penser que le Conseil supérieur de l'audiovisuel ne connaîtra pas le sort des institutions précédentes. La Haute Autorité n'avait sans doute pas assez de pouvoirs. La CNCL a manqué de moyens d'action et a très vite perdu sa crédibilité. Notre projet tient compte de ces expériences antérieures et s'efforce d'en corriger les erreurs.

» La France ne peut pas se permettre un troisième échec. L'autorité de régulation n'est pas une « fioriture institutionnelle », mais une nécessité fondamentale pour le fonctionnement démocratique de l'audiovisuel. Je crois que chacun en est aujourd'hui conscient.

– La nomination des neuf membres du CSA par les plus hautes autorités de l'Etat n'est-elle pas contradictoire avec le souci affiché de leur indépendance ?

– En Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, ce sont les responsables de l'Etat qui assument directement ces nominations, et l'indépendance des institutions n'y est pas contestée. Procéder par élection au sein des grands corps de l'Etat ou d'organismes professionnels n'offre pas la garantie d'une plus grande indépendance politique.

» Le choix des neuf sages par le président de la République et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat confère d'emblée au CSA une forte légitimité. Ce mode de désignation permet en outre d'identifier la responsabilité de chacun, ce qui me semble sain en démocratie.

– Vous avez récemment déclaré qu'il y a en France une chaîne généraliste de trop. Votre projet de loi n'en supprime aucune. Le CSA devra-t-il se contenter de gérer cette situation explosive ou aura-t-il les moyens de la réformer ?

– J'estime en effet que notre pays n'a pas les ressources économiques suffisantes pour faire vivre cinq vraies chaînes généralistes. Mais le projet de loi n'a pas pour ambition de reconstruire le paysage audiovisuel français. Il se contente d'en réformer la clé de voûte, ce qui, bien entendu, ne résout pas l'ensemble des problèmes. Le CSA aura toutefois des pouvoirs suffisants pour corriger les effets pervers de la situation actuelle.

» Il doit d'abord obtenir le respect par toutes les chaînes de leurs cahiers des charges. J'espère donc que le CSA saura sanctionner les opérateurs qui ne tiendraient pas leurs engagements. Il s'agit de promesses qui ont été faites au début de l'année 1987 dans le cadre d'un appel public à candidatures et qui doivent être tenues. Une révision éventuelle ne saurait être un simple accommodement.

– La grève du service public vous a-t-elle surprise ?

– J'ai été surprise qu'elle éclate à ce moment-là et avec une telle ampleur, mais je savais que tous les ingrédients d'une explosion sociale étaient réunis depuis plusieurs mois. On a sous-estimé les conséquences de la privatisation de TF 1. Il était clair que le service public allait vers de graves difficultés.

– Le gouvernement a paru très en retrait pendant le conflit. Il était pourtant le seul à pouvoir apporter les réponses budgétaires aux revendications salariales.

– Les chaînes publiques, comme les autres sociétés de l'audiovisuel, sont avant tout des entreprises autonomes. Et l'on ne peut à la fois y redouter l'intervention de l'Etat et toujours la solliciter.

» Soyons clairs. La radio-télévision publique dépend pour une grande partie de ses ressources des choix budgétaires de l'Etat.

» Les pouvoirs publics sont restés tout au long du conflit en contact étroit avec le collège des employeurs qui a collectivement bien mené les négociations. Mais c'est à chaque PDG qu'il revient d'assumer ses responsabilités de chef d'entreprise.

– Les augmentations accordées aux personnels vous paraissent-elles suffisantes pour apaiser durablement le conflit ?

– Elles sont raisonnables si l'on tient compte des contraintes du budget de l'Etat. Restent des disparités salariales entre les entreprises qui ne pourront se résoudre que par étapes. Le collège des employeurs devrait désigner rapidement une personnalité compétente pour mener une mission pour l'emploi.

– Que devient la concertation sur l'avenir de l'audiovisuel public annoncée au conseil des ministres du 28 septembre ?

– J'ai demandé aux organisations syndicales et aux responsables des chaînes de faire des propositions sur la méthode à suivre. Nous avons, Jack Lang et moi-même, quelques idées sur la question. Celle, par exemple, d'associer à cette concertation des personnalités qualifiées. L'avenir de l'audiovisuel public ne concerne en effet pas seulement le gouvernement et ces entreprises, mais aussi la communauté nationale. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devra aussi y apporter sa pierre et prendre part au débat.

» C'est un rendez-vous important et grave pour l'audiovisuel public, qui doit être capable de se rénover après deux ans de compétition plutôt négative avec les chaînes privées. Il ne s'agit pas pour autant de réunir des états généraux qui se perdraient dans des querelles philosophiques. Cette concertation doit permettre de redéfinir les missions du service public et de les répartir entre les diverses sociétés. Il faut déboucher rapidement sur des mesures précises, techniques sur les structures des entreprises, la complémentarité des chaînes, leurs moyens financiers, l'adaptation des procédures budgétaires et sur la mise en œuvre de vrais projets d'entreprise.

– Cette vaste réflexion débouchera-t-elle sur une loi-programme pour le secteur public ?

– Pas nécessairement. L'audiovisuel a été ballotté de loi en loi, laissons-le souffler un peu. »

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL GAY et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Perrier vend 5 % de Canal Plus à la Caisse des dépôts

Le groupe Perrier de M. Gustave Leven vient de vendre à la Caisse des dépôts et consignations les 5 % de Canal Plus qu'il détenait depuis 1986 (nos dernières éditions du 13 octobre). Pour le vendeur, c'est l'occasion d'une belle plus-value, puisque les 950 000 titres en cause sont vendus 635 francs chacun, alors que l'introduction en Bourse s'était faite sur la base de 275 francs par titre en novembre 1987, soit déjà nettement plus que leur valeur d'acquisition.

La Caisse des dépôts, présidée par M. Robert Lion, est déjà actionnaire à 7 % de Havas, la maison mère de Canal Plus. En entrant dans la filiale présidée par M. André Rousselet, elle « réactive » cette participation. Et elle recherche des synergies avec ses propres activités dans la communication, à la fois sur le plan financier et le plan industriel. Côté financier, la Caisse des dépôts a une filiale de capital-risque dans le secteur communication, INCOM. Elle a aussi créé une société d'achats de droits audiovisuels, IDA, ainsi que le Sofica Cofimage. Côté industriel, la Caisse des dépôts est un des trois grands opérateurs de télévision par câble à travers Communication-Développement. Or Canal Plus marque un intérêt appuyé pour le câble (*le Monde* du 6 octobre) et pour les chaînes thématiques dont Communication-Développement est un des promoteurs, dans les secteurs de la jeunesse (Canal J), de l'information (Canal Infos) ou éventuellement de la musique (projet de Canal Mmusique).

L'arrivée de la Caisse des dépôts dans le capital de la chaîne payante, négociée directement entre M. Rousselet et M. Robert Lion, ne peut que satisfaire le président de Canal Plus. Elle permet de contrebalancer le poids de la Compagnie générale des eaux, autre grand opérateur du câble et deuxième actionnaire de Canal Plus derrière Havas. M. Rousselet qui a réussi, il y a quelques semaines, à entrer au capitale d'Havas, renforce ainsi son indépendance.

M. C. I.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'HABIT DES LETTRES. Espace Acteur (42-62-35-00), 20 h 30.

LES KINKAS. Théâtre du Bec Fin (42-96-29-35), 20 h 30.

LES ANCIENNES ODEURS. Essaïon de Paris. Salle I (42-78-46-42), 18 h 30.

PARIS-NORD, ATTRACTIONS POUR NOCES ET BANQUETS. Jardin d'hiver (42-62-59-40), 18 h 30, 21 h.

AEROLISTOS. Lucernaire Forum (45-44-57-34), 18 h.

LE MINOTAURE. Théâtre des Petits Mathurins (42-65-90-00), 19 h.

JE ME SOUVIENS. Opéra-Comique (42-96-06-11), à 20 h 30.

LA VIEILLE DAME INDIGNE. Vincennes. Théâtre Daniel Sorano (48-08-60-83).

LE CABARET DE L'ŒUF BRISE. Montreuil. Studio Berthelot (48-57-06-55), à 20 h 30.

LE LIEUTENANT GUSTEL. Vanves. Théâtre (46-45-46-47), à 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Bulle ou la voix de l'océan : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Le Motif et la Crique : 20 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, *Festival d'automne à* Paris 1988 : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Notes en duo : 20 h. ◇ Curiosité des anges (La Trilogie du mythe) : 22 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Zone : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakiniaï : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ Diverses Conférences : 18 h 30 et 21 h. ◇ Je ne reviendrai jamais, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). L'Ombre de la vallée : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). L'Habit des lettres : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 18 h 30. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Mathiah : 21 h.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). ◇ Ich bin in Sehnsucht eingehüllt : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ L'Homme prudent : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). *Le Merle blanc : 20 h 30.*

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. ◇ Délire à deux : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-40). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). ◇ Le Buffon des familles : 18 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Temporairement épuisé : 19 h 30. Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolistos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). ◇ Littératures latino-américaines Traces et trajets de Saùl Yùrkievich : 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Poésie des U.S.A. : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30. Sept Contes cruels : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme *à contre-jour : 21 h.*

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon, Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). ◇ Les Exilés : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). *Je ne sais pas* Rappaport : 20 h 45.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). ◇ La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 10 h, 14 h 30 et 20 h 15.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ Je me souviens Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). *Kilowatt : 20 h 15.* Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

SQUARE RÉJANE (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 19 h.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Astro-Folies Show : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

Jeudi 13 octobre

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marius : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). *Grande salle. Le Retour au* désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ *Le Saut du* lit : 20 h 30.

MUSÉE GUIMET (47-23-64-85). Han Tang, 20 h 30, Nan-Guan, musique et chant courtois de la Chine du Sud.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30. Dir. Witold Lutoslawski, K. Zimerman (piano), E. Peclard (violoncelle). Œuvres de Lutoslawski.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Chantal Fraisse, Jérôme Decressin, Luc Assens. Jusqu'au 21 octobre, 21 h. Piano, violon, flûte. Œuvres de Quantz, Rameau, Martinu, Bach, Ibert, Honegger.

Les concerts

ALPHA DU LION. Chantal Pataut-Dupuy, (soprano) 23 h, jeu. Soprano, Thierry Maurouard (piano).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Solistes de l'Orchestre national de France, 18 h 30. Œuvres de Stockhausen, Maderna, Berio.

Opérettes

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne, 14 h 30. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec M. Altéry, T. Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme, M. Mayou. Chor. Alain Wats avec les ballets tzigane et classique et le grand orchestre de l'Eldorado, dir. Guy Motta.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h. Tous les soirs, chansons à la carte.

OLYMPIA (42-61-82-25). Pierre Bachelet, 20 h 30.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Anne Pekoslawska, 20 h 30. Rendez-vous. Roger Pouly (piano).

LE TOURTOUR (48-87-82-48). De chics types, 20 h 30.

ZÉNITH (42-08-60-00). Renaud, 20 h 30. Téléphone location, 42-00-22-24.

cinéma

Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs (1943), de Roland Tual, 16 h ; Colonel Blimp (1943, v.o.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : le Sabotier du Val de Loire (1956), de Jacques Demy, les Amants (1958), de Louis Malle, 14 h 30 ; Julietta (1953), de Marc Allégret, 17 h 30 ; la Mort en ce jardin (1956), de Luis Bunuel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : *la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Fou*rastier, 14 h 30 ; Hommage télévisé à Jacques Brel : Jacques Brel (1985) de Jacques Brialy, 16 h 30 ; l'Emmerdeur (1973) d'Edouard Molinaro, 18 h 30 ; Brel des années 60 : Jacques Brel (1964) de Denise Glaser, Jacques Brel (1966) de Roger Pradines, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fau*vette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'AUTRE NUIT (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BIG (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *George V, 8e (45-62-41-46) ;* Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, *6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).*

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOMEBOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICKY ET GINO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC *Opéra, 9e (45-74-95-40)* ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE TEST (Fr.-Suis., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TOCSIN DE TCHERNOBYL (Sov., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

PRISONNIÈRES. Film français de Charlotte Silvera : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? Film américain de Robert Zemeckis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *v.f. : Rex (Le Grand Rex),* 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

ACTION JACKSON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLUE-JEAN COP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ELLE ET LUI (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HAMBURGER HILL (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Club, 9e.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OEUVRE AU NOIR *(Fr.-Bel.) : Lucer*naire, 6e (45-44-57-34).

LE POISON (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PREDATOR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UN ZOO LA NUIT (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 OCTOBRE

« Les années de jeunesse de Cézanne », 12 h 50, parvis du musée d'Orsay, sous l'éléphant (Mme Cazes).

« Versailles : l'école de botanique et le banc d'épreuve au potager du roi », 14 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« L'ancien village d'Auteuil », 14 h 30, métro Eglise-d'Auteuil (les Flâneries).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 45, métro Louvre (M. Banassat).

« *Les évangiles apocryphes ou la vie* inédite de Jésus », 15 heures, sortie métro Temple (Isabelle Hauller).

« Salles gothiques des Bernardins et quartier de l'Université », 15 heures, 24, rue de Poissy (Didier Bouchard).

« L'Egypte au Louvre », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, plan (Tourisme culturel).

« Collection Duhem au musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« L'hôtel Lauzun », 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'univers de Picasso à l'hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny, dans la cour.

« La Nouvelle Athènes et les artistes de l'époque romantique », 15 heures, porche de l'église de la Trinité.

« *L'Arc de triomphe et* son musée », 15 heures, entrée du souterrain, côté pair en haut des Champs-Elysées.

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Objectif-subjectif Daniel Buren-Jean-Pierre Raynaud », par Catherine Francblin (petit auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

Hôtel Concorde Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare (salon Normandie, deuxième étage), 20 heures : « Astrologie hermétique et magie sidérale » (AGEASAC).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La théosophie et les mythes grecs de la mort ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 13 octobre

TF 1

20.40 Série noire : Cause à l'autre. Téléfilm de Carlo Lizzani, d'après James Hadley Chase, avec Patricia Millardet, Augusto Zucchi. **22.20 Cinéma : *le Baron de l'écluse*** ■ Film français de Jean Delannoy (1960). Avec Jean Gabin, Micheline Presle, Jean Desailly. **0.00 Journal et Météo. 0.20 Documentaire : Histoire des inventions. 1.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.35 Documentaire : *Les ateliers du rêve.* 2.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : le Bourreau des cœurs □ Film français de Christian Gion (1983). Avec Aldo Maccione, Anna-Maria Rizzoli, Jean Parédès. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Magazine : Résistances.** De Noël Mamère. L'héritage de l'esclavage en Afrique. **23.50 Informations : 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Téléfilm : Loin de chez soi. De Robert Markowitz, avec *Timothy Hutton*, Brenda Vaccaro, Rosanna Arquette. **22.15 Journal et Météo. ▶ 22.35 Magazine : Océaniques.** Chroniques sud-africaines. L'œuvre de douze jeunes réalisateurs de l'atelier Varan. **0.15 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir. **1.00 STV** (rediff.). Emission médicale cryptée.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Journal d'un fou ■ Film français de Roger Coggio (*1987*). Avec *Roger Coggio, Fanny Cottençon,* Yvette Etiévan. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Macadam cowboy** ■■ Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, Jon Voight, Sylvia Miles (v.o.). **23.45 Cinéma : Fletch aux trousses** ■ Film américain *de Michael Ritchie (1985). Avec Chevy Chase, Joe Dan* Baker, Dana Wheeler-Nicholson. **1.20 Cinéma : SOS fantasmes.** Film français classé X, de Michel Jean et Mike Strong (1986). Avec Richard Allan, Alban Ceray.

LA 5

20.30 Cinéma : Joy □ Film franco-canadien de Serge Bergon (1983). Avec Claudia Udy, Gérard-Antoine Huart, Manuel Gelin. **22.30 Cinéma : les Ponts de Toko-Ri** ■■. Film américain de Mark Robson (1954). Avec William Holden, Grace Kelly, Mickey Rooney. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les Ponts de Toko-Ri** (suite). **0.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.15 Capitaine Furillo** (rediff.). **2.05 Journal de la nuit. 2.10** *Les Boussardel* (rediff.). **3.40 Janique aimée** (rediff.). **4.20 Seule à Paris** (rediff.). **4.35 Voisin, voisine** (rediff.). **5.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Cinéma : Armaguedon ■■ *Film français d'Alain Jessua* (1977). Avec Alain Delon, Jean Yanne, Renato Salvatori, Michel Duchaussoy. **22.10 Série : Le Saint. 23.05 Journal. 23.20 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire du tueur de l'ombre : Marcel Barbeault. **23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.30 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45** *Le glaive et la balance* (rediff.). **4.10 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.30** *Le glaive et la balance* (rediff.). ***6.00 Musique : Boulevard des clips.***

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le comte Georges, d'Alexandre Boviatsis. **21.30 Profils perdu.** Nicolas Bourbaki. **Nuits magnétiques.** Architectes et bâtisseurs. 3. Chantiers hors de l'ordinaire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 juin au Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en *mi* bémol majeur, op. 73 ; Symphonie nº 4 en si bémol majeur, op. 60, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Rudolf Barchai, sol. Bruno Léonardo Gelber, piano. **22.30 Musique légère.** Polka française de J. Strauss ; Der Rattenfanger ton Hameln, de Geisler ; Concerto pour trompette de Walberg. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Les carnets de Bâle. **0.30 Sérieux s'abstenir.** Pièces de Nino Rota, Rossini, Satie, lectures de lettres de Rossini et d'écrits de Satie.

Vendredi 14 octobre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Série : Commissaire Moulin. 16.05 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacteur. 16.50 Club Dorothée après-midi. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. Émission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Annie Girardot. **22.35 Magazine : Destinées.** De Patrick Jeudy. Marilyn Monroe. **23.40 Journal et Météo. 23.55 Série : *Les envahisseurs.* De 0.45 à 6.45 Rediffusions 0.45 Documentaire : Histoire du rire. 1.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.25 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. 16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Sagarmatha 88. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Feuilleton : La belle Anglaise. De Jacques Besnard, avec *Daniel Ceccaldi*, Catherine Rich, Pierre Tornade. **▶ 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot.** Sur le thème « Revel, l'autre Jean-François, champion d'escrime », sont invités : Jean-François Revel *(la Connaissance inutile)*, Philippe Alexandre *(Paysage de campagne)*, Jacques Julliard *(la République du centre)*, Noël Mamère *(la Dictature de l'audimat)*. **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : le Pirate** ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1948). Avec Judy Garland, Gene Kelly (v.o.). **0.50 Magazine : Du côté de chez Fred (rediff.).**

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Tennis : Grand Prix Olympia de Toulouse. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Petzi. 17.10 Dessin animé : Diplodo. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Feuilleton :

Tourbillons. Proposé par Pierre Grimblat et réalisé par Josée Dayan. Avec Fabienne Babe, Johan Leysen. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. **22.15 Journal et *Météo.* ▶ 22.35 Documentaire : Brésil, dernière frontière.** De Jean-Jacques Flori. **23.30 Musiques, musique.** Étude de concert de Félix Godefroid, par Marielle Nordmann, harpe. **23.35 Tennis : Grand Prix Olympia de Toulouse.**

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Association de malfaiteurs ■■ Film français de Claude Zidi (1986). Avec François Cluzet, Christophe Malavoy. **15.10 Courts métrages. 15.30 Cinéma : Champ d'honneur** ■■ Film français de Jean-Pierre Denis (1987). Avec Cris Campion, Pascale Rocard, Eric Wapler. **16.50 Courts métrages. 17.10 Magazine : Avance sur image. 17.38 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.05 Football : Les coulisses. 20.30 Football.** Matra Racing-PSG. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Exploits. 23.00 Cinéma : Tandem** ■■ Film français de Patrice Leconte (1987). Avec Gérard Jugnot, Jean Rochefort, Sylvie Granotier. **0.25 Cinéma : Si le soleil ne revenait pas** ■■ Film franco-suisse de Claude Goretta (*1987*). Avec Charles Vanel, Catherine Mouchet. **2.15 Cinéma : le Conformiste** ■■■ Film franco-italien de Bernardo Bertolucci (1970). Avec Jean-Louis Trintignant, Stefania Sandrelli, Dominique Sanda (v.o.). **4.00 Cinéma : SOS fantasmes.** *Film français classé X de Michel Jean et Mike Strong* (1986). **5.15 Cinéma : le Châtiment de la pierre magique** ■ Film australien de Tim Burstall (1985). Avec John Stanton.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.00 Pollyanna. 17.25 Susy aux fleurs magiques. 17.50 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : La nuit de tous les courages. D'Elliot Silverstein, avec Bernard Hughes, Daniel Hugh Kelly, David Hernandez. **22.20 Série : Matlock. 23.20 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (suite). **0.25 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.15 Les Boussardel** (rediff.). **2.45 Journal de la nuit. 2.50 Janique aimée** (rediff.). **3.15 Seule à Paris** (rediff.). **3.40 Voisin, voisine** (rediff.). **4.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Série : *Voisin, voisine.***

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Feuilleton : Dynastie. 21.30 Série : Clair de lune. 22.30 Magazine : Charmes. 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.40 Série : Messieurs les jurés. 1.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 4.05 Série : Messieurs les jurés (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Les cent vingt journées de Sade. **21.30 Musique : Black and blue.** Le jazz en Hongrie. **22.40 Nuits magnétiques.** *Architectes et bâtisseurs. 4. Mystique* et futurologie. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Ailleurs de l'Europe. World music.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Donauhalle) : Landschaft der Vergangenheit pour orchestre, de Braas ; Flucht punkte pour quinze instrumentistes, de Steinberg ; Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Delz, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. Matthias Bamert ; sol. : Christophe Delz, piano. **22.20 Premières loges.** Avec la participation de Ginette Guillamat, Tristesse, Aurore, En sourdine, Le parfum impérissable, En prière, Soir, de Fauré, par Vlado Perlemuter ; Au bord de l'eau, Nell, Automne, Les roses d'Ispahan, Clair de Lune, de Fauré, par Pierre Sancan, piano. **23.07 Club de la musique ancienne.** Les carnets de Bâle. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Dempster, Webb, Knussen ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : William Alwyn.

Audience TV du 12 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière   1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.7	Santa-Barbara 20.8	Sagarmatha 4.1	Actual. région. 12.7	Top 50 4.9	Porte magique 2.2	Routes paradis 3.6
19 h 45	54.4	Roue fortune 32.5	Baby sitter 5.5	Actual. région. 6.4	Coulisses foot 1.8	Boulev. Bouvard 3.6	Routes paradis 4.0
20 h 16	67.9	Journal 35.1	Journal 11.3	La classe 10.2	Football 3.5	Journal 3.8	Cosby show 4.0
20 h 55	72.1	Sacrée soirée 32.7	Monte-Carlo 14.5	Petits Oiseaux 6.6	Football 4.2	Prof. mannequin 9.6	Destacaryl... 6.0
22 h 8	69.8	Sacrée soirée 27.0	Monte-Carlo 15.8	Petits Oiseaux 4.9	Football 3.7	Prof. mannequin 7.8	Libre et change 5.6
22 h 44	29.8	De Gaulle 10.2	Bis 8.8	Océaniques 2.7	Pari d'as 1.0	Loi Los Angeles 5.2	Libre et change 1.0

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

***Evolution probable du temps en France* entre le jeudi 13 octobre à 0 heure et le dimanche 16 octobre à 24 heures UTC.**

Des remontées d'air chaud venant de Méditerranée donneront sur presque toute la France un ciel très nuageux avec des pluies. Sur les régions méditerranéennes, des averses et des orages se produiront encore vendredi et samedi. Ceux-ci se limiteront au golfe du Lion dimanche.

A partir de samedi après-midi, avec la *hausse du champ de pressions, une* amélioration se produira. Les éclaircies s'étendront progressivement à la majeure partie du pays.

Vendredi : encore beaucoup de nuages et de pluies.

Les régions les plus défavorisées seront encore celles du sud-est : Corse, régions méditerranéennes, Massif Central, *vallée du Rhône*, Alpes, avec un ciel très nuageux et des pluies abondantes, localement fortes et orageuses, en particulier sur tout relief. De plus, le vent du sud en Méditerranée et vallée *du Rhône et l'autan souffleront fort.*

Sur les autres régions, le ciel sera souvent très nuageux. Les pluies seront modérées sur la Bourgogne et le Jura, faibles et éparses ailleurs, sauf près du *littoral atlantique* où quelques averses parfois orageuses se produiront, accompagnées de vent modéré de sud.

Les températures minimales s'échelonneront de 8 à 15 degrés de la Manche à la Méditerranée.

Les maxima de 14 à 17 degrés dans le Nord-Ouest et 16 à 19 degrés dans le *Nord-Est et le Centre atteindront 18 à* 22 degrés dans le sud et même 21 à 25 degrés dans les régions méditerranéennes.

***Samedi 15 : nuageux et faiblement* pluvieux le matin, puis amélioration.**

Sur la plupart des régions, la matinée sera brumeuse et très nuageuse avec quelques pluies éparses. Ces précipitations se raréfieront en cours de journée et des éclaircies apparaîtront.

Sur les régions méditerranéennes, le système pluvio-orageux se désagrégera dans l'après-midi.

Le vent de sud soufflera modérément à assez fort en Méditerranée et en basse vallée du Rhône.

Les températures minimales varieront de 8 à 12 degrés, de 12 à 15 degrés sur le Sud-Ouest et sur les régions méditerranéennes, les maximales seront comprises entre 15 et 19 degrés sur la moitié nord *et entre 19 et 24 degrés sur la moitié sud.*

Dimanche 16 : développement d'éclaircies dans la journée.

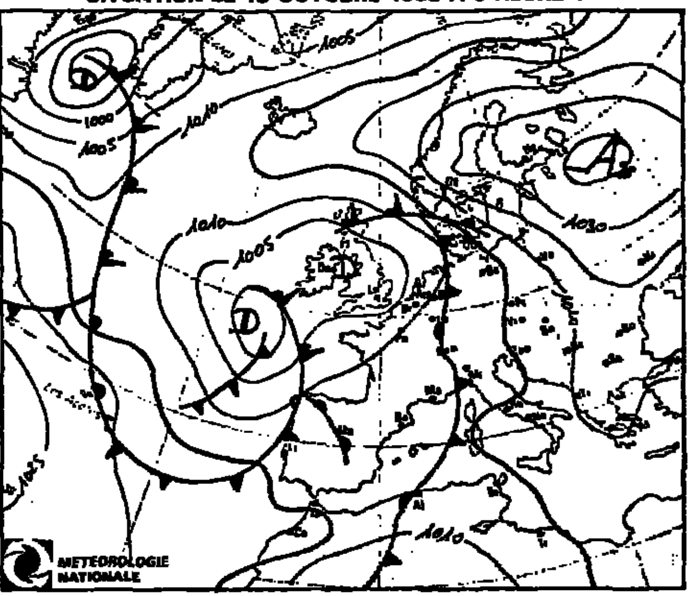
Près des côtes de la Manche et sur le littoral atlantique, les nuages très nombreux le matin, se désagrégeront dans la journée.

Sur le golfe du Lion, quelques ondées se produiront encore dans la matinée. Celles-ci deviendront moins nombreuses dans l'après-midi.

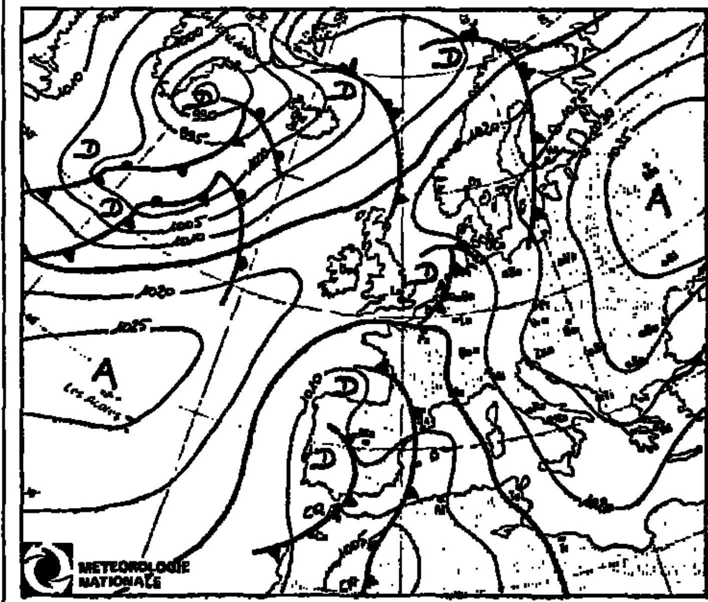
Sur les autres régions, après dissipation des brumes et brouillards matinaux, *les éclaircies se développeront.*

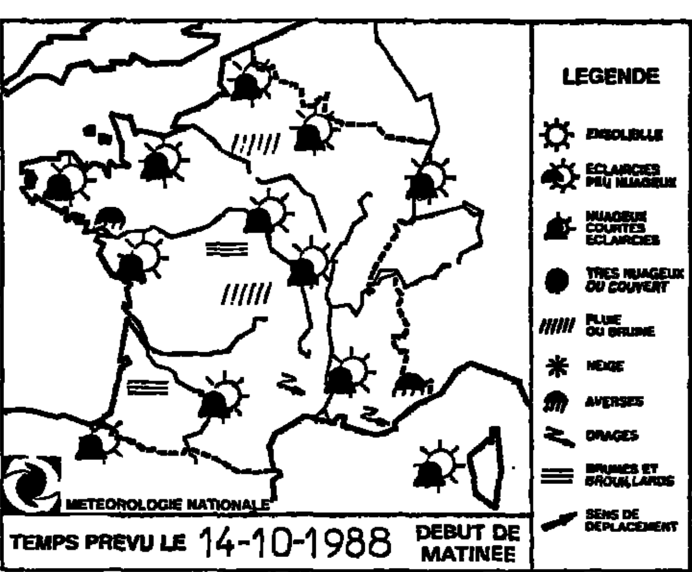
Les températures minimales s'étageront de 10 à 15 degrés du nord au sud et les maximales de 18 à 26 degrés.

SITUATION LE 13 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-10-1988 à 6 heures TU et le 13-10-1988 à 6 heures TU — le 13-10-1988

FRANCE			
AJACCIO	26	14	D
BIARRITZ	19	12	O
BORDEAUX	15	9	B
BOURGES	17	7	C
BREST	15	7	C
CAEN	14	7	D
CHERBOURG	12	7	A
CLERMONT-FERR.	18	7	N
DIJON	16	6	B
GRENOBLE St-M-H	17	12	C
LILLE	16	8	B
LIMOGES	12	8	C
LYON	18	8	C
MARSEILLE-MAR.	20	14	N
NANCY	15	5	B
NANTES	16	9	D
NICE	18	14	N
PARIS-MONTS.	17	8	C
PAU	18	7	D
PERPIGNAN	22	11	N
RENNES	15	8	C
ST-ÉTIENNE	19	6	N
STRASBOURG	14	10	B
TOURS	14	8	B
TOULOUSE	21	8	C
POINTE-A-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	28	19	O
AMSTERDAM	15	8	D
ATHÈNES	26	17	D
BANGKOK	28	23	C
BARCELONE	23	11	N
BELGRADE	25	15	D
BERLIN	18	12	C
BRUXELLES	15	8	D
LE CAIRE	28	23	D
COPENHAGUE	11	11	N
DAKAR	32	25	N
DELHI	33	20	D
DJERBA	29	23	N
GENÈVE	15	9	B
HONGKONG	29	25	C
ISTANBUL	20	13	D
JÉRUSALEM	23	11	D
LISBONNE	18	15	N
LONDRES	15	8	N
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	12	6	B
MADRID	17	5	D
MARRAKECH	21	15	C
MEXICO	22	11	B
MILAN	17	15	C
MONTRÉAL	12	1	A
MOSCOU	11	0	N
NAIROBI	29	18	D
NEW-YORK	17	5	D
OSLO	10	5	P
PALMA-DE-MAL.	25	16	C
PÉKIN	15	3	D
RIO-DE-JANEIRO	23	19	P
ROME	25	18	B
SINGAPOUR	33	26	O
STOCKHOLM	9	6	C
SYDNEY	19	16	N
TOKYO	20	15	D
TUNIS	29	22	C
VARSOVIE	18	9	D
VENISE	19	16	P
VIENNE	20	12	N

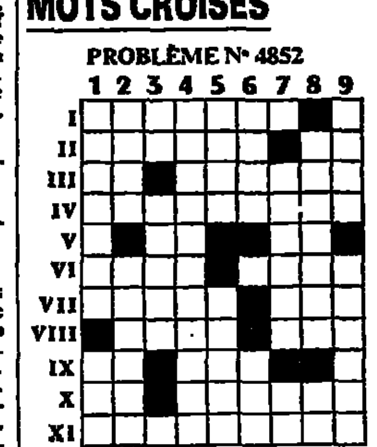
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4852



HORIZONTALEMENT

I. Est sur des charbons ardents mais n'a plus guère de souci à se faire. – II. Fait un métier de chiens. Est donc facile à sortir. – III. Note. Sa pointe ne va jamais jusqu'à meurtrir. – IV. Amène du monde sur le pont. – V. Pronom. Est attaquée à coups de lames. – VI. A longtemps été sur le pavé. Point de ruptures. – VII. Sortis des sentiers battus. Restait au bras de son homme malgré les coups reçus. – VIII. Avait la chaleur en son flanc. Pousse à renvoyer la balle. – IX. Elément d'un lustre. Se voit parfois abordée par un inconnu. – X. Participe. A des principes à faire respecter. – XI. Peuvent se faire boucler après une descente.

VERTICALEMENT

1. Une qui se fait souvent tirer par les oreilles. Fait « tracer » un trait. – 2. Pratique la politique de l'autruche. Est mordante. – 3. Démontre. Ce n'est évidemment pas le gros de l'ouvrage. – 4. Fait perdre pied par écrasement. – 5. Lutte contre l'insécurité. *Il arrive qu'on soit amené* à le chercher en tricotant. – 6. « Serpent » africain. Homme de confiance. – 7. Dénué de tout fondement. Symbole. – 8. Nous réserve encore bien des surprises. Réfléchi. – 9. Essaim ou fourmilière. Blessas en poignardant.

Solution du problème nº 4851

Horizontalement

I. Ahasvérus. – II. Bulletin. – *III. Sicile. – IV. Elève. Ave.* – V. Néné. Dieu. – VI. Enserré. – VII. If. – VIII. Incisives. – IX. Soin. Cil. – X. Mitraille. – XI. Ereinté.

Verticalement

1. Absentéisme. – 2. Huile. Noir. – 3. Alcène. Cité. – 4. Sliven, INRI. – 5. Vèle. Sis. An. – 6. Eté. Déficit. – 7. Ri. Air. Vile. – 8. Universelle. – 9. Eue.

GUY BROUTY.

● **ARTS DECO JEUNES.** – Pour les vacances de la Toussaint, l'Union des arts décoratifs propose aux jeunes deux nouvelles activités : *Cuisinons à l'américaine*, pour les enfants de six à dix ans désireux de s'initier à la langue et à la vie culinaire américaine (les 26, 27, 28 et 29 octobre, de 14 h 30 à 16 h. Prix : 220 F le cycle, ou 60 F la séance) ; *La semaine cinéma*. Pour les dix-seize ans, une semaine pour tourner un film de fiction dans Paris et découvrir les techniques du cinéma, encadrés par deux professionnels (du 26 au 29 octobre, 550 F).

★ Renseignements et inscriptions : *Arts déco jeunes, musée des Arts décoratifs*, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : (1) 46-60-31-14, poste 975.

● **Fermeture de l'Arc de triomphe.** – En raison des travaux, l'Arc de triomphe sera fermé au public du 17 octobre au 15 décembre 1988.

« Services »

Du 14 au 18 octobre

Mairie-Expo à Marseille

Organisé du 14 au 18 octobre à Marseille, au parc Chanot, le Salon Mairie-Expo 1988 sera inauguré par MM. Robert Vigouroux, maire (PS) de Marseille, et Jean-Claude Gaudin, député (UDF), président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette manifestation est devenue, depuis cinq ans, un lieu de rencontre entre les élus locaux et leurs prestataires habituels : fabricants d'équipements, constructeurs de matériel informatique, sociétés d'aménagement urbain, de conseils et de services, etc. Trois cents firmes exposent à Marseille et le commissaire général du Salon, M. Alain Trampoglieri, attend, cette année, soixante-dix mille visiteurs.

La raison du succès : les collectivités locales. Les mairies d'abord, mais aussi les départements et les régions sont devenues, surtout depuis la décentralisation, un marché important et très disputé. En même temps, les élus locaux sont conduits à se comporter en véritables chefs d'entreprise, très sollicités, exigeants et soucieux de gérer au plus près les budgets de plus en plus lourds.

Au cours de ce Salon de Marseille, plusieurs conférences et rencontres seront organisées et des « Mariannes d'or » seront décernées à quinze maires particulièrement *« innovateurs ou performants »*. Figurent notamment au palmarès 1988 les maires de Montpellier (Georges Frêche), d'Issoudun (André Laignel), de Roubaix (André Diligent) ou celui du douzième arrondissement de Paris (Paul Pernin) qui abritera désormais, outre le palais omnisports de Bercy, le nouveau ministère des finances et l'opéra de la Bastille...

★ Relations publiques de France, 7 *bis*, place du Palais-Bourbon. Tél. : 47-53-93-16.

GOLF

Quatrième trophée « le Monde »-Air France

Pour la quatrième année consécutive, le trophée de golf *le Monde*-Air France s'est disputé sur les parcours du New Golf de Deauville, le dimanche 2 octobre, dans le cadre de Top Resa. Créé par notre journal en 1985, à l'occasion de cet important rendez-vous des professionnels du tourisme, ce trophée est désormais organisé conjointement avec Air France.

Cette année, c'est Bertrand Siguier (Publicis Communication) qui l'a emporté dans la catégorie *« classé messieurs »* devant Jean-Guy Cervera (Africatours) et Claude Martin (Tourisme de Jersey). Chez les classées dames, c'est Véronique Chabert (Egor) qui s'est montrée la meilleure, devant Isabelle Gruska et Janine Busson (Ouest Contact Sélectour). Du côté des non classés, Nicolas Hahn (Dolci Dire) a devancé René Le Tallec (Winch) et Robin Bevan (Cathay Pacific) tandis que, chez les dames, Claude Terme (Sélectours) l'emportait, suivie d'Anne Saglier (Ogilvy).

Des prix d'encouragement ont été remis à Martine Damiens (Plainchamps) et Paul Bertoye (HDM). Quant au concours de drive, il a été remporté par Philippe Heuzé (Golf Evasions).

● **Stage.** — Le Centre de documentation recherche (CDR) propose aux parents, éducateurs ou enseignants, un stage intitulé : « Face à l'échec scolaire : une pédagogie basée sur les gestes mentaux ». Comment connaître notre propre fonctionnement mental et celui des personnes dont nous avons la charge, comment améliorer les performances scolaires et personnelles.

★ Renseignements : CDR, 104, rue de Vangirard, 75006 Paris. Tél. : (1) 42-22-07-48.



Etudes juives

Les cours du Collège des études juives viennent de reprendre. Ouvert en 1984, ce collège se propose de rendre accessibles les textes hebraïques à un public de niveau universitaire, mais qui n'est pas nécessairement familiarisé avec les sources du judaïsme ou la langue hébraïque. Ainsi, au cours de l'année 1988-1989, plusieurs séminaires seront réunis autour de thèmes tels que « La mystique juive ancienne et médiévale », « Les sacrifices et le temple », ou « Comment la bourgeoisie juive du dix-neuvième siècle pensait son identité.. ». Des cours d'hébreu sont également enseignés, notamment pour les débutants. En 1987, le collège a compté près de deux cents inscrits. Il ne délivre aucun diplôme et demande seulement, selon la tradition, *« l'étude pur l'étude »*.

Autre activité le Centre de recherche et de création à l'enseignement, plus « pointu » et qui s'adresse, avant tout, aux professeurs du collège. Ce centre organise les 5, 6 et 7 novembre au palais du Sénat un colloque international : « Penser Auschwitz », qui réunira de nombreux conférenciers venus d'Israël et des Etats-Unis. Sa bibliothèque, qui possède plus de cent vingt mille volumes, est la plus importante bibliothèque juive d'Europe. Un peu à l'étroit, elle devrait l'an prochain avec les nouveaux locaux construits sur le site même offrir un cadre *de travail beaucoup mieux adapté.*

J.P.

(Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 42-80-35-00.)

● Conscience européenne

Un colloque franco-allemand sur *« Identités nationales et conscience européenne »*, organisé par le Bureau international de liaison et de documentation (BILD), l'université Paris-III, l'Institus historique allemand de Paris, l'Institut Goethe de Paris, aura lieu les 19, 20 et 21 octobre.

(Inscriptions et programme à demander au BILD, 50, rue de Laborde, 75008 Paris.)

● Cuisine espagnole

Le Colegio de Espana de la cité universitaire vient d'ouvrir un restaurant. Ouvert tous les jours, il propose aux résidents de la Cité comme aux visiteurs un petit-déjeuner à 8 francs et un dîner à 30 francs.

(Colegio de Espana, Cité internationale universitaire, 7, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 45-89-74-95.)

● Créateur d'entreprises

« Créer son entreprise en Europe », « Formation et emploi » sont, notamment, les thèmes proposés par les éditions Autrement pour animer, les 19 et 20 octobre, les *« Rencontres européennes des jeunes générations »* (quinze - vingt-cinq ans), au Conservatoire national des arts et métiers.

CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : 47-70-12-50.)

Le Carnet

Naissances

— Patrick et Hélène YAÏCHE, née Wolf, ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo,

René est son second prénom, en souvenir de son grand-père maternel,

le 10 octobre 1988.

27, rue du Cotentin, 75015 Paris.

Mariages

— Le colonel et Mme Michel JEANJEAN, Mme Béatrice DIDIER et M. Jean-Pierre LE GALL, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Pascale et Hervé,

qui sera célébré, le samedi 15 octobre 1988, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

Décès

— M. et Mme Jean Garbois,
leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Nelly GARBOIS,

leur mère, grand-mère et parente.

survenu le 8 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

— Mme Antoinette Desbordes,
née Charbonnel,
son épouse,
M. Jean-Michel Desbordes
et Mme Françoise Desbordes,
née Prigent,
ses fils et belle-fille,
Benoît et Arnaud Desbordes,
ses petits-enfants,
font part du décès de

M. Jacques DESBORDES,
officier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur civil,

dans sa quatre-vingt-troisième année, le 6 octobre 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 10 octobre, en l'église Saint-Pierre de Voulangis (Seine-et-Marne).

Le Seigneur l'a rappelé dans sa joie, sa lumière et sa paix.

« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »
(Matthieu, V-8.)

13, rue Courteline,
77100 Meaux.
29, rue Paul-Dérignac,
87000 Limoges.

— Lyon.
Mme Jean Domas-Boulanger,
Mme Marcel Ecureux,
Mme Simone Pyot,
M. et Mme Paul Grospiron,
M. et Mme Jean Cherby,
M. et Mme Jean-Henri Grospiron,
M. et Mme Nicolas Dvigoubsky,
Mme Geneviève Ecureux,
M. et Mme Gilles Darmois
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur et tante,

Mlle Marie-Antoinette ECUREUX,

survenu à Lyon, le 8 octobre 1988.

Une messe a été dite à son intention ce jeudi 13 octobre 1988, en l'église Saint-André de Lyon.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Géfosse-Fontenay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Michèle Eude,
née Annick Goislard de Monsabert,
son épouse,
Mlle Elisabeth Eude,
M. et Mme Behague-Eude,
Emmanuel, Alice, Bertrand Behague-Eude,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Eude, Goislard de Montsabert, Jandeau,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel EUDE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
maître-assistant honoraire
de la faculté des lettres de Rouen,

décédé à Paris, le 11 octobre 1988, muni des sacrements de l'Eglise, il sera inhumé le vendredi 14 octobre, à 15 heures, à Annoville-sur-Mer (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Emmanuel Reynaud,
M. et Mme Pierre Garoche,
Mme Michèle Garoche,
M. et Mme Pierre Garoche,
Mme Claude Garoche,
M. Jean-Claude Reynaud
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Françoise GAROCHE,

survenu le 8 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Joseph, place de Metz, Grenoble (Isère).

25, avenue Beauséjour,
92140 Clamart.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Jean-William GUITON,
ancien fonctionnaire international
(UNESCO),
engagé volontaire (1942),
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
représentant d'Amnesty International
à l'UNESCO,

à son domicile parisien, le 11 octobre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 octobre, à 14 h 30, au temple réformé de l'Oratoire du Louvre, 4, rue de l'Oratoire, Paris.

De la part
Du docteur Micheline Guiton,
son épouse,
De ses enfants,
Martine et Jacques Mogenet,
Armelle et Christian George,
Olivier et Sylvie Guiton,
Et de ses petits-enfants, Julie, Romain, Marion, Lise.

« Si vous demeurez dans ma parole vous êtes véritablement mes disciples ; vous connaitrez la vérité et la vérité vous rendra libres. »
Evangile de Jean, chap. VIII, vers. 32.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Michel Hugon
et ses filles,
M. et Mme Pierre Hugon,
Agnès, Sophie, Marianne Hugon
et sa fille,
Le docteur et Mme Paul Février,
leurs enfants et petits-enfants,

font part du décès de

Michel HUGON,

le 9 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu, le 17 août 1988, à Saint-Flour.

Une messe sera célébrée le 21 octobre, à 19 heures, à Notre-Dame-des-Airs, 13, avenue Belmontet, Saint-Cloud-Val-d'Or.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU [illegible])
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	3930	5 000
	89600	50 000
	91070	50 000
1	4411	5 000
	17621	50 000
	47661	50 000
	92471	50 000
2	42	400
	372	1 000
	0372	5 000
	38132	50 000
	083742	100 400
	090182	100 000
	125882	100 000
3	583	1 000
	1483	5 000
	2583	5 000
	6053	5 000
	6943	5 000
	45943	50 000
4	044744	100 000
	095804	500 000
	170064	100 000
	195804	10 000 000
5	6525	5 000
	8665	5 000
	41285	50 000
	98325	50 000
	017485	100 000
6	56	400
	656	1 400
	1756	5 400
	6266	5 000
	86116	50 000
	080726	100 000
7	47	400
	807	1 000
	8847	5 400
	92867	50 000
	088627	100 000
	192717	100 000
8	55158	50 000
	70758	50 000
	155068	100 000
9	9	200
	219	1 200
	329	1 200
	3059	5 200
	4019	5 200
	8409	5 200
	68439	50 200
	79849	50 200

88 SUPER GROS LOT 81e
TIRAGE DU MERCREDI 12 OCTOBRE 1988
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

— M. et Mme Claude Jannel
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André JANNEL,
née Elsa Llazar y Rodrigo,

survenu le 28 septembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 30 septembre 1988, à Neuilly-sur-Seine.

— Mme Pierre O. Khan,
M. et Mme Philippe Kahn,
Mme Elisabeth Kahn,
Mme Muriel Kahn
et M. Jack Kantrowitz,
Emmanuel Khan,
Sébastien Rummelhardt,
Et Cyril Kahn,
sa femme, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Pierre O. KHAN,
ingénieur ESE,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

11, rue André-Bréchet,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacqueline RIBREAU,
dite Jaquel,
artiste peintre,
médaillée de la Ville de Paris,

survenu le 10 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 octobre, à 14 heures, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e.

— Mme Edith Samama,
son épouse,
M. et Mme Frédéric Samama,
Alexandre et Guillaume,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Edith Sebag,
Mme Paulette Bonan,
M. Bernard Zehrfuss,
M. et Mme Bernard Lévy,
ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Rolland SAMAMA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,
commandeur
dans l'ordre du Nicham Iftikhar,

survenu le 8 octobre 1983, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

207, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

[*Né à Sfax, aviateur pendant la guerre dans le* groupe Bretagne, attaché culturel et conseiller technique à la résidence de France en Tunisie, familier de Habib Bourguiba, Rolland Samama appartenait au courant libéral qui se manifesta dans les années précédant l'indépendance. Il fut ensuite, à Paris, membre du cabinet du ministre de l'intérieur Pierre Chatenet, au moment du putsch de 1961, puis chargé de mission auprès du directeur général de l'ORTF et du président de la Commission des opérations de bourse.]

— Ses enfants,
Et toute la famille Sapojnik,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Anna SAPOJNIK,
née Moskovitz,

enlevée à leur affection, le 1er octobre 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées le jeudi 6 octobre, au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

— Emmanuel Nadaud,
son père,
Georges Suffert
Et ses enfants Agnès, Emmanuel, Bibiche et Marion,
Ses petits-enfants Victor, Anna, Félix, Margot et Hector,
Jean Nadaud,
son frère,
Et toutes leurs familles,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Annette SUFFERT,
née Nadaud,

le 12 octobre 1988 – Cancer.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 17 octobre, à 8 h 30*, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, rue du Javelot,
75013 Paris.

Anniversaires

— En ce seizième anniversaire de la mort du

professeur André JOUCLA-RUAU,
professeur à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence,

Sa femme
demande à tous ses amis une pensée émue.

Services religieux

— Mme Georgette Bitan,
M. et Mme Hubert Bitan,
Mireille et Alain Weiszfeld,
Mme Max Bitan,

font part des prières de fin d'année de leur très chère et regrettée

Claudine BITAN,

qui auront lieu le dimanche 16 octobre, à 17 heures, en la synagogue, 12, rue Ancelle, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), métro Sablon.

Avis de messes

— *Maurice aurait cent ans.*

Les amis de

Maurice CHEVALIER,

sont invités à se réunir le dimanche 16 octobre 1988, à 12 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

La messe dominicale des artistes célébrera cet anniversaire.

Merci de vous souvenir.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III, le jeudi 13 octobre à 14 heures, salle Bourjac, Mlle Mireille Ruppli : « La coordination en français moderne. Théorie à l'épreuve d'un corpus ».

— Institut d'études politiques de Paris, le lundi 17 octobre à 14 heures, salle 101, 56, rue des Saints-Pères, Mlle Marie-Odile Marty : « Nulle part un enfant. L'architecture identitaire : systèmes et métasystème de l'enfance inadaptée ».

Troisième âge

La politique en faveur des personnes âgées

Cinquante mille lits d'hospice seront modernisés

3 milliards de francs, telle est la somme que le gouvernement s'engage à dépenser dans les sept années à venir pour moderniser les hospices français, dont le chef de l'Etat disait récemment qu'ils sont *« indignes d'un pays comme le nôtre »*. Cet engagement a été pris par le conseil des ministres mercredi 12 octobre sur proposition de M. Théo Braun, ministre chargé des personnes âgées. Celui-ci a présenté l'ensemble des mesures qu'il compte prendre pour donner *« aux retraités une meilleure place dans la société »* aux gens du 3e du 4e â

Toute politique volontariste en faveur des personnes âgées se heurte à une difficulté de taille. Depuis la décentralisation, l'essentiel des actions, et notamment leur financement, est de la responsabilité des conseils généraux. Les associations, les groupes privés et la Sécurité sociale sont également partie prenante. Pourtant, le gouvernement ne peut se désintéresser du sort des dix millions de Français qui ont aujourd'hui plus de soixante ans et qui seront quinze millions en 2020.

La création d'un secrétariat d'Etat placé sous la tutelle du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale est une première réponse. Le choix de M. Théo Braun est également significatif.

Agé de soixante-huit ans, M. Braun est un autodidacte que sa carrière préparait aux difficultés du poste. Tour à tour ouvrier, syndicaliste chrétien, animateur d'une caisse d'assurance vieillesse, membre influent du CDS, président de la confédération du Crédit mutuel, auteur en 1987 d'un rapport sur les personnes âgées dépendantes, ce Lorrain est un homme de terrain et d'expérience.

Il dispose aujourd'hui d'un cabinet d'une dizaine de conseillers et « en tant que de besoin » des quatre directions du ministère de la solidarité (action sociale, hôpitaux, santé, sécurité sociale) qui interviennent dans le secteur du troisième âge. Dans les régions et les départements, il peut compter sur les treize mille fonctionnaires des affaires sociales et de la santé demeurés aux ordres de l'Etat.

Contrôle et incitation financière

Cependant, les moyens d'action de M. Braun restent indirects. Ils sont du domaine de la loi, du contrôle et de l'incitation financière. Ainsi, la modernisation et l'harmonisation des hospices sont d'abord l'affaire des présidents des conseils généraux. C'est seulement à l'occasion de la signature des contrats de plan avec les régions, en 1989, que l'Etat proposera de subventionner à hauteur de 30 % les travaux programmés par les uns et les autres. Les services de M. Braun estiment qu'il faudra au total 10 milliards de francs, étalés sur sept ans, pour transformer les cinquante mille lits (sur deux cent quatorze mille) qui *sont encore la honte de notre* système d'accueil des personnes âgées dépendantes. Le gouvernement a déjà porté à 390 millions les subventions qui seront accordées à ce titre en 1989. Cette somme devrait être ensuite de 475 millions par an jusqu'en 1995. Encore faudra-t-il que les collectivités locales consentent un effort équivalent et qu'elles « montent » des dossiers financiers pour trouver les 40 % restants.

Favoriser le maintien à domicile

Parmi les mesures qu'il a présentées au conseil des ministres, M. Braun se propose de favoriser le maintien à domicile. Comment ? En faisant d'abord une évaluation des besoins en aides ménagères et soins à domicile. Ceux-ci ne paraissent pas satisfaits dans une trentaine de départements. Le ministre souhaite encore organiser l'accueil des personnes âgées dans les familles. Cette pratique de plus en plus répandue s'exerce dans un certain flou juridique qui peut donner lieu à des abus. Un projet de loi sera déposé au Parlement au printemps prochain. Il prévoit la délivrance d'un agrément, la signature d'un contrat-type et des exonérations de charges sociales pour les foyers acceptant de recevoir des pensionnaires du troisième âge.

Parmi les quatre mille établissements qui hébergent des personnes âgées, certains ne sont pas sans reproche. Là encore, ce sont les départements qui doivent les contrôler. M. Braun a demandé aux inspecteurs *généraux des affaires sociales* dépendant de l'Etat d'enquêter sur le terrain de manière impromptue et de dresser un tableau de la situation dans les six mois.

Autre problème maintes fois soulevé : celui des injustices qu'entraînent pour les pensionnaires des établissements les divers régimes auxquels ils peuvent être soumis. Selon qu'ils appartiennent au secteur social ou au secteur sanitaire, les remboursements de soins sont très différents. L'harmonisation de ces régimes administratifs, souhaitée depuis longtemps mais jamais réalisée, sera une tâche délicate et de longue haleine. Enfin, M. Braun est préoccupé par le sort des salariés arrivant en fin de carrière. D'ici une douzaine d'années, le quart des actifs aura plus de cinquante-trois ans. Comment les garder au travail sans pour autant pénaliser les entreprises ? Dans les six mois des propositions seront présentées concernant la formation professionnelle et les conditions d'emploi de ces salariés à la veille de la retraite.

Ces « orientations » paraissent moins spectaculaires que le plan présenté le 5 octobre par M. Michel Gillibert, ministre chargé des handicapés (*le Monde* du 12 octobre). Mais elles témoignent que le gouvernement a la volonté de ne laisser à *l'écart aucun citoyen*, quel que soit son état de santé ou son âge.

MARC AMBROISE-RENDU.

Sports

FOOTBALL : la France championne d'Europe espoirs

La porte des grands

L'équipe de France des espoirs (moins de vingt et un ans) est devenue championne d'Europe, mercredi 12 octobre à Besançon, en battant la Grèce (3-0) lors de la finale retour. Franck Sauzée à deux reprises et Franck Silvestre ont marqué les trois buts d'une rencontre que les Grecs ont terminée à huit après les expulsions de leurs arrières Jorgos Koutoulas et Jannis Hatzinikolaou et de leur gardien de but Panagiotis Molakidis.

Au coup de sifflet final, les joueurs français ont couru vers leur entraîneur Marc Bourrier. Laurent Blanc et Franck Sauzée l'ont hissé sur leurs épaules et emmené pour son premier tour d'honneur celui qui jusque là s'était toujours considéré comme un adjoint. Après une expérience malheureuse à Avignon (dernier pour sa seule saison en première division, Marc Bourrier était devenu le bras droit de Michel Hildago lors des trois dernières Coupes du monde et du championnat d'Europe 1984.

A Besançon, mercredi soir, il a enfin connu la joie d'un sélectionneur entièrement responsable d'une équipe victorieuse.

L'empressement des jeunes Français autour de leur entraîneur rappelait un certain 17 novembre 1977, lorsque Michel Platini et les siens, qualifiés pour le Mundial argentin après leur victoire sur la Bulgarie, portèrent Michel Hidalgo en triomphe. L'équipe de France qui allait devenir championne d'Europe naquit sans doute ce soir-là, après une rencontre à Sofia où, dans des conditions difficiles, les Français avaient obtenu le match nul (2-2).

Les Espoirs de Marc Bourrier ont connu une prise de conscience comparable le 8 septembre 1987 à Moscou, où ils s'imposèrent 1-0 après un combat épique. Treize mois plus tard, ils offrent au football français le quatrième titre international de son histoire après ceux de champion d'Europe juniors en 1983, seniors en 1984 et de champion olympique la même année. Mais cette sélection jouait son dernier match, puisque la plupart de ses éléments ont atteint la limite d'âge des Espoirs.

Plusieurs de ses membres peuvent se construire un avenir avec l'équipe de France A. Le sélectionneur national Henri Michel a déjà fait appel à quelques-uns d'entre eux et sera tenté de renouveler l'expérience dans l'optique de la qualification nationale pour le Mundial de 1990. Les Italiens ne sont-ils pas arrivés en demi-finale de l'Euro 88 avec six titulaires de l'équipe des Espoirs finalistes de son championnat d'Europe *deux ans plus tôt ?* La catégorie Espoirs a été créée pour cela : aguerrir de jeunes joueurs aux rencontres internationales.

La génération 1988 des Espoirs français aura même fait un peu plus. *En cette période de disette pour une* équipe de France qui, invaincue depuis près d'un an, n'en continue pas moins d'inquiéter ses plus fervents supporters, ces jeunes footballeurs ont tiré des avantages personnels. Franck Sauzée aura été le symbole de cette plus-value qui touche chacun des membres de l'équipe. Ce milieu de terrain appartenait au FC Sochaux, club de deuxième division à l'époque de la finale aller en Grèce (0-0). Auteur des deux premiers buts français lors du match retour, grâce à deux tirs puissants des vingt mètres, *il évolue* désormais à l'Olympique de Marseille, une des premières formations du championnat de première division, et il a porté deux fois le maillot de la sélection nationale A.

Il a rejoint sur la Canebière Eric *Cantona, lui aussi, révélé par* les Espoirs, mais privé de la finale pour des écarts de langage envers Henri Michel. Pour l'ancien avant-centre d'Auxerre, Bernard Tapie a déboursé 22 millions de francs : le plus gros transfert du football français.

C'est dire combien leur réussite dans l'équipe des Espoirs a profité à ces joueurs. Il est ainsi peu probable que Stéphane Paille et Franck Silvestre, à l'origine et à la conclusion du troisième but contre les Grecs, restent à Sochaux l'an prochain. Le club doubiste fait en effet figure d'entreprise familiale face aux multinationales que sont Bordeaux, Marseille ou Monaco.

THIERRY CERINATO.

● **BASKET-BALL : coupes d'Europe.** — Quatre équipes françaises ont disputé, mercredi 12 octobre, les matches aller de la Coupe Korac : Orthez bat *Bellinzone (Sui), 109-105 ; *RCF Paris bat Leverkusen (RFA) 83-80 ; *Marienbourg (Bel) bat Nantes 88-81 et PAOK Salonique bat **Villeurbanne*, 93-83.

● **TENNIS : Coupe Davis.** — La France se déplacera en Israël, du 3 au 5 février 1989, pour le premier tour de la Coupe Davis. En cas de victoire, les tennismen français *devraient ensuite rencontrer les Américains.*

Sciences

Une découverte mathématique

Décoder les codes secrets

Un nombre entier qui s'écrit avec 100 chiffres, commençant par 9 et se terminant par 1, est le produit de deux autres nombres, dont les « longueurs » sont de 60 et 41 chiffres respectivement. La nouvelle a été annoncée mardi 11 octobre... par un ordinateur du centre de recherches de Digital Equipment, à Palo-Alto (Californie). Elle jette le trouble dans la communauté des chiffreurs et des utilisateurs de messages cryptés.

Il est relativement aisé de savoir si un très grand nombre est le produit de deux autres entiers. Si c'est le cas, on dit que le nombre est factorisable, sinon on l'appelle « nombre premier ». Mais comment trouver les facteurs d'un nombre factorisable ? La méthode la plus simple consiste à tester toutes les possibilités. Avec un nombre de 100 chiffres, il est clair que la fin du monde interviendra avant qu'on en ait terminé. Jusqu'à présent, les meilleurs mathématiciens ne faisaient pas beaucoup mieux. On avait donc créé une technique de cryptage fondée sur l'utilisation des grands nombres.

Le destinataire de messages secrets choisissait 2 grands nombres premiers, les multipliait, et diffusait le produit obtenu à ses correspondants. Pour faire le cryptage, il suffisait d'utiliser ce produit. Pour décrypter, il fallait connaître ses facteurs, que le destinataire des messages gardait secrets. Le cryptage était inviolable tant qu'on ne savait pas factoriser.

Sous la direction du mathématicien néerlandais Arjenn Lenstra, grand spécialiste de ces questions, une équipe d'une douzaine de chercheurs a structuré le travail de factorisation de manière à le répartir sur plus de 400 ordinateurs, pour occuper les heures creuses de ces derniers. En pratique, les utilisateurs de cryptage n'ont pas encore de souci à se faire. La réussite de cette factorisation d'un nombre de 100 chiffres, qu'on jugeait impossible, témoigne surtout du progrès des mathématiques. Et comme celles-ci permettent aussi d'améliorer les méthodes de cryptage, la lutte entre chiffreurs et « casseurs de code » a encore de beaux jours devant elle.

M. A.

Economie

SOMMAIRE

■ Dans un entretien accordé au *Monde*, M. François Perigot, président du CNPF, exhorte les chefs d'entreprise à profiter de la chance que constitue le marché unique et demande qu'à l'avenir la politique extérieure commune de la CEE soit plus exigeante à l'égard du Japon et des Etats-Unis *(lire page 31)*.

■ *Sur le marché des changes, le dollar accentue sa baisse. Le franc reste faible. On reparle de concertation internationale. A Paris, on envisage de renforcer les taux d'intérêt (lire page 34).*

■ En deux jours, près de 20 % du capital de De Dietrich ont changé de mains *(lire ci-dessous)*.

■ La chute des prix du cacao accroît les besoins immédiats de financement de la Côte-d'Ivoire, qui attendait 10 milliards de francs pour la campagne 1988-1989 *(lire page 33)*.

Vieille entreprise alsacienne

De Dietrich menacé d'OPA

« Nous ne sommes pas opéables », déclarait mardi 11 octobre, devant le club Presse Finances, M. Gilbert de Dietrich, PDG de l'entreprise qui porte ce nom depuis la fin du dix-septième siècle. Le lendemain 17 % du capital de la firme alsacienne changeaient de mains à la Bourse de Paris, et le directeur financier nous déclarait : *« S'il s'agit d'une OPA, elles est inamicale, et nous nous défendrons. »*

Tout en faisant remarquer que le titre De Dietrich a connu depuis plus de six mois des mouvements allant s'amplifiant et que, objectivement, le capital de cette société éminemment familiale n'est pas vraiment « tenu » : un tiers des actions est contrôlé par la famille, soit environ cent cinquante personnes. Le reste du capital est entre les mains de la Compagnie de Penhoët (5,8 %), des investisseurs institutionnels (20 % émiettés) et du public.

Tous les regards se tournaient mercredi vers les concurrents d'outre-Rhin, notamment l'alliance Siemens-Bosch, numéro deux européen de l'électroménager derrière le suédois Electrolux, au coude à coude avec le néerlandais Philips.

Le tandem allemand connaît bien De Dietrich, qui distribue sous sa marque, en France, certains produits blancs de compléments de gamme (lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs).

Dans la perspective du marché unique européen et des concentrations qu'a connues le secteur électroménager ces derniers mois (Rosières acheté par Candy, Indésit par Ariston notamment), une tentative d'OPA des firmes allemandes sur De Dietrich n'est donc pas impensable. La société alsacienne, dont la devise est, *« depuis trois siècles, nous perfectionnons le progrès »*, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 2,72 milliards de francs réparti en cinq activités principales : l'équipement ménager (35 %, appareils de cuisson et produits blancs), l'équipement thermique (31 %, chaudières grand public), l'équipement chimique (12 %, appareils à revêtements spéciaux), équipement ferroviaire (19 %, dont équipements pour trains Corail et TGV) et une activité d'exploitation forestière, héritage du temps des maîtres de forges.

Il semble que ce morcellement des activités joue contre l'entreprise. Dans le secteur de l'électroménager grand public, il ne reste plus guère en France, outre Thomson, que deux fabricants indépendants de quelque importance : Scholtès et De Dietrich. Les équipements thermiques (qui pourraient intéresser Bosch, déjà présent dans ce secteur) souffrent des aléas climatiques et réglementaires. De Dietrich a, par ailleurs, été victime de retards de facturation dans le domaine de ses activités TGV. Ces divers problèmes conduisent les dirigeants à prévoir un chiffre d'affaires stable en 1988 (autour de 2,75 milliards de francs) et une chute d'environ 30 % des bénéfices consolidés (109 millions en 1987).

Apparemment, ces résultats décevants n'ont pas découragé les raiders. On se dit, en Alsace, fermement décidé à se défendre (des achats de précaution ont déjà été effectués), mais qui pourrait affirmer que, à terme, De Dietrich restera français ?

D. Py.

BILLET

Klöckner et le modèle allemand

Une entreprise qui coule se tourne en France vers l'Etat, en Allemagne vers les banques. La Deutsche Bank, premier établissement bancaire privé outre-Rhin, n'a pas hésité un instant à se porter au secours de Klöckner & Co., société de négoce qui a annoncé le mercredi 12 octobre une énorme perte (de 600 à 700 millions de deutschemarks, soit plus de 2 milliards de francs) sur les marchés pétroliers. Ses capitaux propres presque réduits à néant, l'entreprise a dû se réfugier dans les bras de sa banque, qui a promis de *« restaurer ses bases financières et de poursuivre l'activité »*.

Klöckner, très respecté outre-Rhin, est, comme beaucoup d'entreprises ouest-allemandes, la propriété d'une fondation à 90 % et, à 10 %, des héritiers de la famille fondatrice. Elle exerce ses activités dans différents domaines (négoce de métaux, chimie, plastiques et matières premières) et possède 40 % de Klöckner-Humboldt-Deutz, le producteur de machines agricoles, et 18 % du sidérurgiste Klöckner-Werke. Klöckner avait affiché un profit de 8 millions de deutschemarks sur un chiffre d'affaires de 9,6 milliards, dont 2,6 milliards dans le négoce de gaz et de pétrole.

L'entreprise, très engagée sur ces derniers marchés, a été prise complètement à revers par la chute des prix du brut. Ce sauvetage, le plus important après celui du groupe électrotechnique AEG en 1982, fait passer l'entreprise sous le contrôle effectif de la Deutsche Bank, qui va chercher des partenaires. Il marque une nouvelle fois la puissance des institutions bancaires allemandes et leur rôle éminent dans les re-structurations industrielles.

Les banques allemandes savent prendre leurs responsabilités, même les plus lourdes, comme c'est le cas aujourd'hui, tandis qu'en France — on se souvient de la faillite de Creusot-Loire — ce sont les pouvoirs publics qui sont sollicités.

L'affaire Klöckner va donner des arguments aux socialistes français « modernes », qui veulent engager une restructuration complète *du tissu industriel* national en l'appuyant, à l'allemande, sur les banques et les assurances pour le protéger des OPA, des offensives étrangères et des coups de tabac.

E. L. B.

Quatre cents suppressions d'emplois

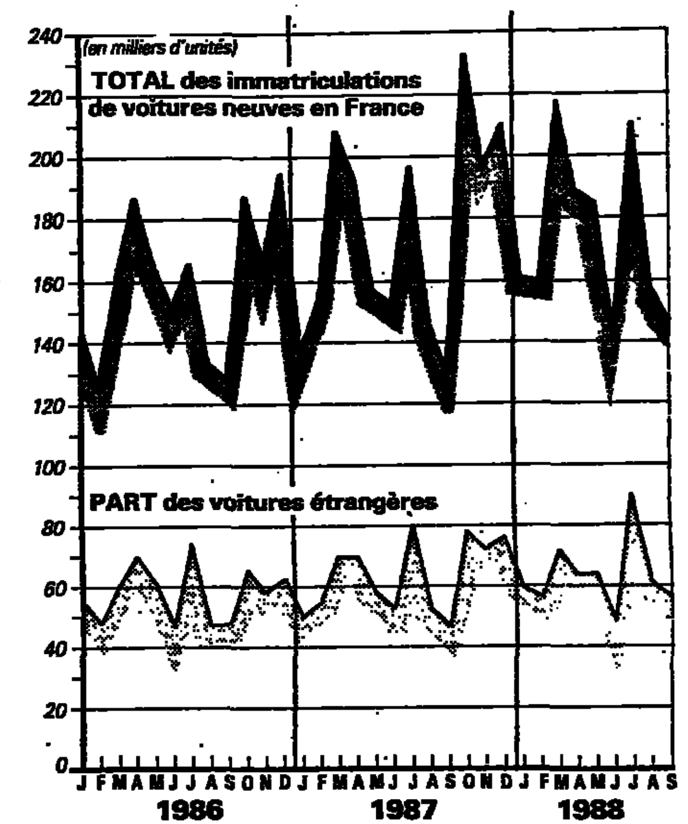
Lee Cooper ferme ses usines en France

AMIENS
de notre correspondant

L'annonce par Lee Cooper de l'arrêt de toute sa fabrication en France d'ici à la mi-1989 concerne les quatre unités du groupe installées dans la Somme. Les usines de Doullens, au nord du département, et de Moreuil, au sud, seront fermées ainsi que l'atelier de Rivery, près d'Amiens, et l'atelier de repassage de la Vallée-Saint-Ladre, à Amiens. Au total : 400 licenciements sur 650 personnes. Le centre de stockage Saint-Ladre pourrait, lui aussi, être touché. Malgré une baisse des ventes, Lee Cooper reste le premier vendeur de jeans en France (avec 5 % du marché contre 10 % il y a quelques années). La société continuera sa fabrication dans son usine de Tunisie. Déjà, au printemps dernier, 200 emplois avaient été supprimés. M. Pierre Pouillot, président de Lee Cooper France et vice-président de la multinationale britannique Vivat qui possède Lee Cooper, a déclaré : *« Il est nécessaire d'arrêter la production en France en raison des effets accrus de la concurrence et des importations. »* Une réunion du comité d'établissement est prévue pour mardi prochain. La Somme, où le taux de chômage est supérieur à la moyenne française, n'avait pas besoin de ce nouveau drame de l'emploi. Après la fermeture en série sur plusieurs années des usines Boussac-Saint-Frères, on a assisté dans le département ces derniers mois à la fermeture de Roytex (couettes matelassées), à Roye, d'Alco (chemises), à Albert. Tandis que chez Kindy (chaussettes), à Montreuil, les effectifs s'amenuisent par paquets de dix. La CFDT demande qu'*« un coup d'arrêt soit mis à la délocalisation qui détruit les emplois par milliers »*.

M.C.

Le maintien des ventes de l'automobile en France



Source : Chambre syndicale des constructeurs automobiles

Contrairement à toutes les prévisions pessimistes faites après le krach boursier d'octobre 1987, le dynamisme du marché automobile français, retrouvé mi-1986, ne se dément pas. Au point que les Français, Renault comme le groupe Peugeot, se trouvent en sous-capacité de production. Cette situation profite aux marques étrangères dont les performances commerciales se sont accélérées au cours des derniers mois, la période estivale leur étant, il est vrai, traditionnellement favorable.

Le troisième rapport du comité des usagers du Conseil national de crédit

Les chèques sans provision ont augmenté de 22,6 % en 1987

Créé par l'article 59 de la loi bancaire de 1984, le comité consultatif des usagers auprès du Conseil national de crédit, à composition paritaire (huit représentants des banques, huit de la clientèle, du personnel bancaire et deux personnalités qualifiées) doit étudier les problèmes liés aux relations entre les établissements de crédit et la clientèle. Il est présidé par M. Denis Kessler, professeur d'économie à la faculté de Nancy et directeur du Centre d'études et de recherche sur l'épargne, les patrimoines et les inégalités (CEREPI), qui vient de présenter son troisième rapport annuel.

Ce rapport soulève, cette année, le problème brûlant de la montée du nombre des chèques sans provision et celui de la mesure de l'endettement des ménages. Malgré la mise en œuvre, en janvier 1986, de mesures plus « libérales », pour essayer de diminuer le nombre des chèques impayés — en portant notamment de quinze à trente jours le délai accordé à un tireur défaillant pour régulariser sa situation — les deux premières années d'application du nouveau régime n'ont pas vu de ralentissement de la progression de déclarations de non-paiement. Cette progression a atteint 15,7 % en 1986 et 22,6 % en 1987 avec, respectivement, 4,02 millions de chèques impayés sur 3,55 milliards et 4,92 millions sur 3,48 milliards.

Les causes de cette progression sont multiples : resserrement de trésorerie de certains particuliers ; possibilités ouvertes aux récidivistes pour obtenir de nouveaux chéquiers après interdiction ; attitude plus restrictive de certains établissements de crédit, qui suppriment des découverts tacites de faible montant. En ce qui concerne la garantie de paiement, le comité souligne que celle-ci est limitée à 100 F, montant inchangé depuis 1974. Son relèvement à 500 F couvrirait 55 % des incidents déclarés mais entraînerait un coût important pour les établissements de crédit. En outre, se poserait le problème de la cohérence entre le chèque gratuit et garanti jusqu'à un certain montant et la carte de paiement payante pour l'usager et pour le commerçant, qui bénéficie d'une garantie illimitée ou presque sur consultation téléphonique du fichier. Ce problème rejoint alors celui de la tarification des cartes, objet de l'attention particulière des pouvoirs publics ces temps-ci.

S'agissant de l'endettement des ménages, qui progresse rapidement depuis deux ans, bien qu'il reste encore très inférieur à celui des ménages britanniques ou allemands, le comité déclare qu'aucune source statistique ne donne la mesure de cet endettement. Il va formuler une proposition d'ici à la fin de l'année pour la mise sur pied, délicate et difficile, d'un système d'évaluation, si possible peu coûteux et efficace. Une concertation poussée sera pratiquée, en prenant en compte la création prochaine d'un fichier contralisé par l'Association des sociétés financières (ASF).

Interrogé sur le problème brûlant de la tarification des cartes bancaires, M. Kessler, à titre personnel, a déclaré que tout devait être mis en œuvre pour maintenir l'« interbancarité », c'est-à-dire l'accès de toutes les cartes à tous les réseaux bancaires pour les retraits de billets et les paiements chez les commerçants. Pour lui, c'est un avantage indéniable pour la collectivité. Le système des cartes bancaires est instable en raison d'une mauvaise facturation auprès des commerçants et d'une facturation insuffisante auprès des particuliers : il faut donc que ce système retrouve un équilibre financier, la concurrence en matière de tarifs de cartes devenant au surplus destructrice et non plus créatrice, en raison d'un danger de dislocation du système.

FRANÇOIS RENARD.

Projet de loi sur la titrisation

Les banques pourront vendre leurs créances

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a fait adopter, mercredi 12 octobre, par le conseil des ministres un projet de loi relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (SICAV et fonds communs de placement) et aux fonds communs de créances. Par ce texte, tranmis dès l'après-midi au Sénat, le ministre d'Etat veut harmoniser la réglementation française avec la directive des Communautés européennes du 20 décembre 1985 concernant les OPCVM, mais il relance aussi, avec la titrisation des créances bancaires (1), la réforme des marchés financiers.

Avec *la création de fonds communs de créances*, le projet de loi inroduit en effet une innovation importante dans le système financier français. Les établissements de crédit pourront céder leurs créances (les prêts notamment immobiliers qu'ils ont accordés à leurs clients) en les regroupant au sein de tels fonds. Ces fonds émettront des titres négociables sur un marché organisé et ouvert à tous les investisseurs, ces titres seront proches des obligations.

Cette réforme s'inscrit *« dans le cadre d'une diminution du coût de l'argent en France »*, indique-t-on rue de Rivoli. Elle devrait contribuer à une diminution du coût de refinancement des établissements de crédit. Ceux-ci devraient pouvoir réaliser des économies équivalentes à un point de taux d'intérêt, selon l'un des auteurs du projet. Les banques bénéficieront de deux sources d'économies : des besoins en fonds propres moindres d'une part, l'abandon du risque de remboursement anticipé d'autre part.

Mise en œuvre dès l'an prochain

Dans une première étape, ce marché des parts de FCC devrait rester un marché d'investisseurs institutionnels. Les acheteurs devraient être attirés par *« un papier sans risque de signature, sans risque de défaut de paiement et rémunéré convenablement (à un taux proche de celui d'une obligation du secteur privé de bonne qualité »*. Pour les particuliers, cette réforme ne devrait pas modifier leurs relations contractuelles avec les banques prêteuses. Ces dernières pourront rester les gestionnaire du crédit qu'elles ont consenti même si elles ne sont plus propriétaires de la créance. M. Bérégovoy souhaite que cette réforme soit adoptée par le Parlement à l'occasion de sa session d'automne et qu'elle puisse être mise en œuvre dès l'an prochain.

(1) Transformation de crédits bancaires en titres négociables.

Succès d'affluence aux Journées prospectives du « Monde »

La deuxième Journée prospective du journal *le Monde*, consacrée, mercredi 12 octobre, aux ressources humaines, a connu une grande affluence, puisque près de 3 000 personnes étaient présentes. Dirigeants d'entreprise, cadres, cabinets conseils en recrutement, spécialistes de la formation sont venus expliquer leurs stratégies dans le cadre de dix tribunes, qui ont donné lieu à de nombreux débats. Le public était essentiellement composé d'étudiants et de jeunes diplômés, mais aussi de cadres à la recherche d'une nouvelle orientation professionnelle, ou d'un emploi.

Des spécialistes du développement et de la dynamisation de carrière étaient présents au Palais de l'UNESCO afin d'aider ces cadres à réfléchir sur leur avenir professionnel. Ils ont donné près de trois cents consultations individuelles, et se trouvaient à nouveau à la disposition du public, jeudi, pour la troisième Journée prospective.

Dans chaque tribune, les dirigeants et les cadres de grandes entreprises se sont exprimés sur un thème de leur choix. On a pu entendre notament MM. Pierre Eelsen, PDG d'Air Inter, Pierre Delaporte, président du conseil d'administration d'EDF, Yves de Clerck, responsable des Ciments Lafarge. Deux débats étaient d'autre part organisés par les grandes écoles et les centres de formation continue.

Une quinzaine d'entreprises devaient participer à la dernière Journée prospective du jeudi *13 octobre*.

Économie

Un entretien avec le président du CNPF

(Suite de la première page.)

« La France a-t-elle tiré profit de ce Marché commun et en tirera-t-elle profit demain ? On peut craindre l'inverse lorsque l'on voit l'énorme excédent commercial de la RFA et redouter pour nous un marché de dupes...

– Non, je ne le crois pas du tout. Au contraire, la France et ses entreprises ont tout à gagner d'un immense marché – en fait assez homogène et à haut pouvoir d'achat – de 324 millions de consommateurs. Certes la RFA est une puissance économique formidable. Mais n'oublions pas que la France contribue à 21 % du PIB de la CEE (deuxième derrière la RFA) et qu'elle est quatrième exportateur mondial. La France a tout à gagner avec le marché unique : elle fait 60 % de ses échanges avec la CEE. Il existe déjà une dynamique d'intensification des échanges. Je suis persuadé que 1992 constituera une valorisation de la position centrale de la France en Europe.

– Et cette ouverture européenne profitera-t-elle à toutes les entreprises, la grande multinationale et la PME régionale ?

– Les résultats de la construction européenne seront les mêmes pour tous, bénéfiques ou alors dramatiques. Chaque entreprise doit avoir une stratégie européenne même si son horizon est limité à une région ou à une ville car la mobilité et la fluidité seront telles en 1992 que c'est le marché lui-même qui va changer. L'uniformisation des produits à travers l'Europe va soudainement confronter le commerçant, l'artisan, la PME à une concurrence dont ils n'ont pas idée aujourd'hui. Je pense non seulement aux produits, mais aux services comme les banques et les assurances. Je dis à toutes les entreprises : *« Vous seriez bien avisées de prévoir ces bouleversements et de faire des exercices de prospective. »*

Deux conditions pour résister

– Sauront-elles résister, nos entreprises ?

– Oui, à deux conditions :

» Qu'on les aide à surmonter les handicaps accumulés : quand je pense qu'il a fallu attendre les années 1986-1987 pour que les entreprises recouvrent des libertés aussi naturelles que celle de fixer leurs prix ou celle de gérer leurs effectifs en fonction du niveau d'activité !

» Qu'elles soient mises à égalité, sur le plan législatif et *réglementaire*, avec leurs concurrents, ce qui suppose des réformes fondamentales comme la réforme fiscale, ou celle de la protection sociale.

– Il faut aussi une sorte de réforme culturelle...

– Certainement et d'ailleurs, les entreprises ont été les premières en France à accepter l'air du grand large, l'idée qu'on ne se développe que si l'on prend des risques. Mais elles ne vivent pas seules. Elles sont tributaires de tous les éléments constitutifs et de l'état d'esprit de la nation. Si nos systèmes d'éducation, de santé, de transports ne sont pas, eux aussi, compétitifs, les entreprises qui sont solidaires du reste de la collectivité nationale risquent de voir leurs efforts d'adaptation annihilés.

– On parle beaucoup, depuis tout à l'heure, de chances pour les entreprises. Mais où sont les chances pour les citoyens européens ?

– 1992 est-il simplement un grand marché de consomma*teurs*? *Non!* Le véritable enjeu de l'Europe est de conserver, de véhiculer, de promouvoir les acquis de notre civilisation : les *entreprises* européennes figurent aujourd'hui parmi les principaux vecteurs de notre civilisation. Si *nous voulons préserver dans tous* nos pays européens l'équilibre entre l'économique et le social, conserver à l'homme la place *qui lui revient légitimement*, il faut faire l'Europe.

– Alors, les entreprises européennes doivent-elles ensemble serrer les coudes pour se protéger contre les agressions extérieures, nous pensons aux agressions commerciales ou technologiques japonaises ou encore à des « agressions à l'envers » comme le protectionnisme américain ?

– La meilleure façon de se protéger, c'est de prendre l'offensive en profitant au maximum, grâce aux économies d'échelle, de la dimension du marché européen. A l'occasion des journées d'étude que nous avons organisées depuis un an sur l'échéance 1992 (marchés publics, dimension sociale, normes, espace financier...), nous avons constaté que de nombreux rapprochements entre entreprises s'effectuaient. Cela prend des formes variées, depuis la coopération simple (par exemple le futur radiotéléphone européen) jusqu'aux programmes européens élaborés...

Des stratégies d'alliances technologiques

– Comme Eurêka... ?

– Oui, mais je souhaiterais que les entreprises s'impliquent davantage, qu'elles prennent des initiatives et qu'elles ne se contentent pas de répondre, sur ce terrain, aux sollicitations des gouvernements. C'est tout le sens de nos journées d'étude qui se veulent actions de mobilisation. Notre rôle, au CNPF, consiste aussi à pousser les entreprises à imaginer des stratégies d'alliances technologiques par-dessus les frontières. Là est le nœud de la réussite.

» La meilleure protection, c'est de devenir forts ensemble.

– D'accord, mais que faire vis-à-vis du monde extérieur, non *européen* ?

– Il n'y a aucune raison que nous soyons, nous, entreprises, les seules à payer le prix, voire à *supporter les sacrifices de* l'édification européenne. Vous savez, les restructurations dans les services ou l'industrie ne *sont pas toutes achevées. Le* marché européen suscite des convoitises, attise les appétits. Les Américains, les Japonais, préparent leurs positions commerciales en Europe. Peut-être craignent-ils que demain l'Europe soit pour eux menaçante ?

» Je ne dit pas qu'il faut édifier des cloisons étanches aux frontières, mais il ne faut pas s'ouvrir à n'importe qui, ni à n'importe quelle condition. Soyons beaucoup plus vigilants, clairvoyants et exigeants qu'on ne l'a été jusqu'à maintenant dans la politique extérieure et commerciale commune. La liberté des échanges s'accompagne de deux mots-clés : réciprocité et non-discrimination.

– Alors, faut-il aller plus loin *sur la voie de l'intégration* politique européenne ?

– Les Etats doivent maintenant faire preuve de ce que j'appellerais une « détermination spontanée ».

» Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Etats de l'Europe doivent harmoniser leurs politiques. Je pense à la politique agricole commune, à la fiscalité, et même à la politique monétaire. Ne nous leurrons pas *!* L'achèvement du marché unique s'accompagne d'un renforcement de la concertation communautaire.

– Un institut d'émission commun, qu'en pensez-vous ?

– Je pense qu'il constituerait la forme ultime de l'unité européenne et la matérialisation de *la détermination des Etats* à harmoniser réellement leurs politiques économiques. Le chemin est long et difficile et il y aura des *réflexes de « souveraineté »*.

– Les entreprises peuvent-elles, doivent-elles définir une attitude, une politique, un projet vis-à-vis de l'Europe de l'Est d'abord, du tiers-monde et notamment de l'Afrique ensuite ?

– Est-ce aux entreprises de définir une politique à la place des Etats ou à la place de la



Commission ? Je n'en suis pas sûr. Hayek a souvent souligné le fondement éthique de l'économie de marché. *Si l'Europe se* montre capable de développer son « credo » fondé sur l'économie de marché, la liberté et la *responsabilité des agents* économiques, ce sera contagieux pour l'Europe de l'Est et le tiers-monde. Jean-Paul II vient de nous rappeler opportunément que nous avons, envers le tiers-*monde, des devoirs. Quant à* l'Afrique, la France y a un rôle particulier à jouer.

– Revenons aux assises du *CNPF le 13 décembre. Quel* message voulez-vous faire passer ?

– Il faut expliquer aux entreprises les enjeux, les chances, les difficultés de la future Europe. Le 13 décembre prochain, à l'occasion du premier sommet des patronats européens que nous organisons à Paris, les douze présidents des organisations patronales européennes signeront solennellement la première charte des entreprises européennes. Celle-ci traduira la volonté commune des entreprises européennes de construire l'Europe.

» Nos assises comporteront deux parties. Tout d'abord une quinzaine d'ateliers sur des sujets comme l'Europe de la recherche, l'Europe sociale ou l'Europe des transports. On par*lera aussi beaucoup de la* dimension régionale, aspect méconnu de 1992. L'après-midi, je demanderai à des personna*lités de voir les choses de haut*, de commenter un audiovisuel très fort, très impressionnant, sur la place de l'Europe dans le *monde, sur l'enjeu historique* que constitue la réussite ou l'échec du grand marché et pour la survie de notre civilisa*tion humaniste confrontée* à des civilisations, certes plus efficaces économiquement, mais dont les systèmes sociaux sont très *en* retard sur les nôtres.

» Peut-être arriverons-nous *ainsi à convaincre les hésitants*, ceux qui se réfugient dans la « France de l'arrière », pour qu'ils se sentent eux aussi *hantés par l'impérieuse obligation* de se remettre en cause.

Les deux écueils de l'Europe sociale

– Et l'Europe sociale, est-ce une vue de l'esprit ?

– « L'espace social » recouvre une notion difficile à cerner. Au CNPF, nous plaidons en plein accord avec nos partenaires syndicaux pour une plus grande décentralisation du dialogue social. Celui-ci, selon nous, doit s'exercer au plus près des réalités économiques, qui sont celles de la profession et de l'entreprise. En ce qui concerne la dimension sociale du marché *intérieur européen, il s'agit* d'éviter deux écueils :

» Le premier écueil serait celui de l'indifférence vis-à-vis *des espoirs et des aspirations* des homme en ne s'intéressant qu'aux enjeux économiques financiers ou commerciaux de la *construction communautaire*.

Le deuxième écueil serait de succomber à la tentation d'uniformiser à l'excès les relations du *travail au plan européen*, car chaque pays a ses propres spécificités, ses propres traditions, son hisotre et sa culture sociale. Il faut les respecter.

Alors que nous ne souhaitons pas, en France, imposer aux branches et aux entreprises, des contraintes, mais seulement leur donner une orientation et un *cadre général pour leurs propres* négociations, comment pourrions-nous souhaiter en Europe des rigidités ?

» Evitons de pécher par excès de bureaucratie et de réglementation. Ce serait aller à l'encontre de tous les principes de l'économie de marché et créer des handicaps pour les entreprises européennes déjà peu compétitives au plan international.

– L'UNICE, dont vous êtes l'un des vice-présidents, est un peu l'Europe des patronats. Joue-t-il bien son rôle de lobby auprès des instances communautaires ?

– Cet organisme permet aux douze patronats de coordonner leurs points de vue sur des sujets essentiels, comme celui par exemple de l'harmonisation fiscale. Il est indispensable que se dégage sur les grands problèmes un point de vue fort, unique, consensuel, des patronats européens.

– Les jeunes générations, selon vous, entendent-elles bien votre discours ?

– Je pense que les jeunes générations sont encore plus européennes que la nôtre. L'Europe est leur espace naturel. Elles sont déjà porteuses des notions de solidarité et de fraternité sans lesquelles l'Europe risque de n'être qu'un Moloch froid, une entité sans âme. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD et FRANÇOIS SIMON.

Économie

SOCIAL

Dans la fonction publique

Des actions syndicales sont prévues pour les 18 et 20 octobre

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a indiqué, le 12 octobre, qu'il entendait mener la négociation salariale pour « *trouver si possible un accord* » et qu'il avait le souci d'« *entendre* » les sept fédérations syndicales de fonctionnaires. En réponse à M. Robert Pandraud (RPR), il a rappelé que les négociations catégorielles actuelles sont menées par les ministres compétents et que les mesures « *ne sont pas prises sur la masse globale* ».

Dans la perspective de la discussion prévue pour le 14 octobre, sur laquelle elles ne se font pas d'illusion, les organisations syndicales de fonctionnaires préparent des ripostes, notamment pour le 18 et le 20 octobre.

Après sa journée d'action du 10 octobre, la fédération CGT des PTT appelle à des rassemblements et des actions pour le 14 octobre. Dans le cadre de la journée nationale d'action interprofessionnelle du 18 octobre, la CGT lance un mouvement à EDF, prévoit une grève à la SNCF et aux PTT. Les fédérations des finances FO, CFDT, CFTC, CGC, mèneront une action le même jour. A la SNCF, la CFDT et FO ont décidé une grève du mercredi 19 à 20 heures au samedi 22 à 8 heures.

En cas d'échec des négociations, la journée du 20 octobre pourrait donner lieu à divers mouvements. Tous les syndicats d'EDF ont demandé aux électriciens de se tenir prêts, et FO a appelé à une grève de vingt-quatre heures. Aux PTT, la CFDT a appelé à une grève pour le même jour, et la fédération FO s'y prépare aux finances. Pour tous les fonctionnaires, six fédérations se sont déjà déclarées prêtes à agir pour faire du 20 octobre une journée nationale.

Enfin, un conflit localisé paralyse toute la gestion de l'EDF de la Haute-Vienne, où un commando mené par des syndiqués CGT s'est emparé de claviers d'ordinateurs, de disquettes et de câbles.

● **Revalorisation des allocations d'assurance-chômage.** — Le conseil d'administration de l'UNEDIC a décidé, le 11 octobre, une revalorisation des allocations d'assurance chômage applicable à compter du 1er octobre. Le salaire de référence, pour le calcul de la partie en pourcentage de l'allocation de base, est augmenté de 3 %. Les parties fixes de l'allocation de base, et de l'allocation de base exceptionnelle, sont respectivement portées à 47,71 francs et à 35,78 francs. Les versements minimaux seront, respectivement, de 115,19 francs et de 86,27 francs.

L'allocation de fin de droits est portée à 70,18 francs contre 67,94 francs et son taux majoré, pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans, est fixé à 97,28 francs contre 94,17 francs.

● **RER : nouveaux préavis de grève.** — Les négociations entre la direction de la RATP et l'intersyndicale des conducteurs de rames du RER ont abouti à un échec, le 12 octobre. Le syndicat autonome de traction a déposé un préavis de grève de deux heures par service pour les agents des lignes A et B pour le lundi 17 octobre, reconductible par vingt-quatre heures. La CGT, de son côté, a déposé un préavis de grève p our les 13 et 14 octobre et appelé à un débrayage le 18 octobre.

Dans les propositions de la direction, la prime de conduite a été fixée à 300 francs par mois et la prime d'utilisation du système SACEM, pour les seuls conducteurs de la ligne A, a été portée à environ 190 francs par mois.

A la veille des négociations salariales à la Régie

Le travail a repris à l'usine du Mans

A l'usine Renault du Mans, les deux cent cinquante salariés (sur trois cent cinquante) de l'atelier 81, qui fabrique les ponts arrière, ont repris le travail mercredi 12 octobre après neuf jours de grève. La direction a accepté de verser à tous, sous certaines conditions, la prime de 700 F accordée à une vingtaine d'entre eux. Une ultime journée de négociations a permis d'aboutir à cet accord avant la réunion générale sur les salaires prévue jeudi 12 octobre à Paris entre la direction et les syndicats.

LE MANS
de notre correspondant

Nécessité de réajuster les rythmes, formation nécessaire, contraintes supplémentaires : le D 81 avait été soumis à un défi au début de cette année. Ceux qui avaient joué le jeu avaient été « récompensés » par une prime... Prime sélective, qui avait mis le feu aux poudres en début de semaine dernière. Depuis neuf jours, deux cent cinquante des trois cent cinquante salariés étaient en grève, soutenus par la solidarité financière d'une grande partie de l'usine du Mans que les problèmes salariaux commencent à agiter.

Mercredi, M. Roger Allanic, le directeur de l'usine du Mans, décidait de faire « le » geste censé désamorcer un conflit que la CGT n'avait pas encore réussi à généraliser : la fameuse prime de 700 F pour les trois cent cinquante salariés du D 81 sera versée en deux fois, fin octobre et début décembre. Mais la production perdue devra être rattrapée en travaillant le samedi au cours des six semaines à venir. Et puisque les ouvriers se sont plaints de ne pas être associés à la réflexion sur les objectifs de qualité, de productivité et autre organisation du travail, « *chaque ouvrier du département 81 aura obligation de participer à des réunions de travail pour recenser toutes les idées d'amélioration* ». Deux réunions d'une heure seront organisées d'ici à la fin du mois.

Pour les syndicats, l'avancée était suffisante pour laisser le conflit se dénouer. Il fallait trouver une issue pour dénouer ce mouvement circonscrit au D 81. Pas de paiement des heures de grève ? « *Mais puisque les camarades pourront récupérer les heures perdues pour compenser l'essentiel de la perte de salaire...* », répond la CGT, qui préfère souligner le rappel des deux cent vingt-cinq intérimaires et l'engagement de la direction à pratiquer un peu plus de concertation, notamment par rapport à ses objectifs...

ALAIN MACHEFER.

Nouvelles politiques

LA grève qui vient de s'achever à l'atelier 81 de l'usine du Mans a été provoquée par une initiative locale. Mais le conflit peut apparaître comme la résultante d'une politique salariale générale menée par Renault, en particulier depuis 1985. Cette politique devait être examinée le jeudi 13 octobre au cours de la réunion entre les syndicats et la direction.

Parallèlement à la modernisation et à la réduction des effectifs engagées depuis 1983 chez PSA, depuis 1985 chez Renault, les constructeurs automobiles ont appliqué de nouvelles politiques salariales consistant à mieux contrôler la croissance de la masse salariale, à réduire les augmentations générales (au-dessous même de la hausse des prix), à réorganiser les primes, à individualiser les rémunérations.

C'est chez Renault que cette politique a été la plus sensible, parce que la Régie dans le passé avait été la plus généreuse : la direction estime que les rémunérations de ses ouvriers sont en moyenne supérieures de 14 % à celles de Peugeot. Les augmentations générales de salaires, qui avaient été de 8,25 % (en niveau) en 1983, ont été ramenées à 3,5 % en 1984, 1,5 % en 1985, 0,5 % en 1986 et en 1987, pour des hausses des prix de respectivement 6,7 %, 4,7 %, 2,1 % et 3,1 %.

En même temps les primes accordées ont été réorganisées et leur montant éventuellement réduit, alors que, jusque-là, elles avaient suivi le mouvement des salaires : pour la première fois, en 1985, le montant total versé avait diminué, ce qui avait d'ailleurs été un des motifs de la grève qui avait démarré cette année-là au Mans... De même, les primes accordées naguère aux salariés à l'occasion du lancement d'un nouveau modèle ont été liées aux performances. Ultime réorganisation : au début de cette année, deux des primes trimestrielles ont été transformées en intéressement aux résultats de l'entreprise.

Malgré la transformation parallèle des deux autres primes en allocations indexées sur les salaires, toutes ces évolutions ont abouti, d'un côté, à majorer la part des primes dans les augmentations de rémunération, de l'autre, à rendre leur montant plus aléatoire aux yeux des salariés.

Sans doute, la direction peut-elle faire valoir, comme elle l'a déjà fait, d'une part, que la concurrence exige une politique salariale rigoureuse, d'autre part, que d'autres dispositions — comme l'existence de systèmes de « rattrapage » automatiques pour les « agents de production » — les OS — qui n'ont pas eu de progression individuelle depuis cinq ans. Mais cette politique est vigoureusement critiquée par les syndicats, qui lui reprochent, outre les pertes de pouvoir d'achat, de rompre avec la solidarité entre les salariés dans la rémunération comme dans le travail. Pour autant, la direction n'entend pas revenir sur ces orientations, mais elle devait, jeudi, « faire un geste » pour tenir compte d'une hausse des prix supérieure aux prévisions en 1988.

G. H.

ETRANGER

Flambée des excédents extérieurs ouest-allemands

L'excédent de la balance commerciale ouest-allemande a fortement augmenté, en août, pour atteindre 9,3 milliards de marks (31,6 milliards de francs), contre 6,5 milliards en juillet.

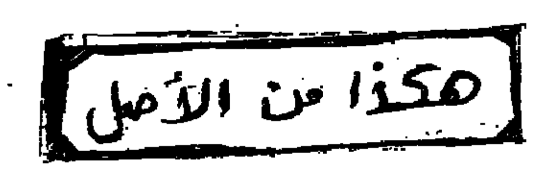
Cette poussée de 43 % en un mois porte le solde positif du commerce extérieur de la RFA à 79,6 milliards de marks pour les huit premiers mois de l'année, contre 72,1 milliards un an auparavant.

La balance des comptes courants de la RFA a vu, elle aussi, son solde positif s'accroître très fortement : de 4,8 milliards de marks en août, son excédent est supérieur de 71 % à celui de juillet. Elle est ainsi excédentaire de 49,5 milliards de marks pour les huit premiers mois de 1988, contre 48,2 milliards durant les huit premiers mois de 1987.

Selon les « Izvestia »

Les statistiques en URSS ne reflètent pas la réalité économique

Les statistiques, en URSS, ne reflètent toujours pas la réalité économique, en dépit des efforts accomplis par le comité des statistiques pour les améliorer, estimait, mercredi 12 octobre, le quotidien du gouvernement, les *Izvestia*. « *Il n'y a pas un autre pays dans le monde où les chiffres de l'économie nationale sont tellement incomplets, et même parfois tellement déformés, qu'ils ne peuvent être comparés internationalement* », ajoute le quotidien, qui conclut que durant des décennies les statistiques soviétiques ont suivi l'instruction suivante : « montrer par les chiffres combien nous vivons bien et travaillons bien ».



Économie

ETRANGER

Conséquence de la chute des prix des denrées tropicales

La Côte-d'Ivoire aurait un besoin de financement immédiat de 10 milliards de francs

La chute des cours mondiaux du cacao et le maintien d'un prix élevé en faveur des planteurs ivoiriens accroissent les besoins de financement immédiats de la Côte-d'Ivoire, qui atteindraient 10 milliards de francs.

C'était le 25 mai 1987 à la veille de l'ouverture à Venise du sommet des sept pays les plus industrialisés. Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny jeta un froid en annonçant que son pays ne paierait pas sa dette pour l'année, qui s'élevait à 4,5 milliards de francs. L'effondrement des cours du cacao, principale source de devises de la Côte-d'Ivoire, et la chute du dollar incitaient le « Vieux » à se dérober à ses créanciers. Depuis lors, l'économie ivorienne n'a cessé de rouler ses cabosses de cacao, comme un rocher de Sisyphe. La dette extérieure atteint 10 milliards de dollars. Sur les marchés internationaux les prix de la denrée tropicale ont multiplié les rechutes : 13 000 F (1 200 livres) par tonne fin 1987, moins de 11 000 F en mars 1988, 8 300 F le 12 octobre à Londres.

Premier producteur mondial de cacao, la Côte-d'Ivoire vient d'échouer dans sa stratégie de retrait du marché, qui avait consisté, entre l'été 1987 et juillet dernier, à ne plus vendre une seule fève tant que les prix ne remonteraient pas à 12 500 F la tonne.

Aujourd'hui, Abidjan doit porter tout le poids d'une récolte approchant 790 000 tonnes, selon les plus récentes estimations des courtiers britanniques.

Une facture énorme

En décidant le 6 octobre de maintenir à 8 francs (400 francs CFA) le prix du kilo de cacao garanti aux planteurs malgré la faiblesse des cours mondiaux, le président ivoirien a choisi de bloquer le système au risque de l'entraîner à sa perte : la Caisse de stabilisation des prix agricoles, organisme d'Etat, va devoir financer la différence entre le prix intérieur et le cours mondial. « *La facture va être énorme* », s'exclame un haut fonctionnaire français. De source bien informée, le besoin de financement de la Côte-d'Ivoire pour la campagne en cours pourrait atteindre 500 milliards de francs CFA, soit 10 milliards de francs (tous produits agricoles confondus, dont le café).

En février, M. Houphouët-Boigny demanda une intervention d'urgence au négociant français Sucres et Denrées. Le courtier aurait acheté 200 000 à 300 000 tonnes de fèves ivoiriennes pour les stocker, à charge pour lui d'obtenir par la négociation un financement du Trésor. Mandatés par le président ivoirien, les dirigeants de Sucres et Denrées ont défendu ce montage auprès de l'ancien ministre de la coopération, M. Michel Aurillac. Il n'a pas donné suite, et son successeur, M. Jacques Pelletier, observe la même réticence. « *C'est une affaire d'Etat à Etat. Il n'est pas question que les pouvoirs publics négocient avec un opérateur privé* », explique un responsable de ces dossiers. « *Une telle opération ne peut être confiée à un opérateur unique qui recevrait une aide de l'Etat et se financerait simultanément sur le marché à terme* », conteste un négociant.

« En pleine folie »

Au cours de ces derniers mois, différents ministères et la caisse centrale de coopération économique ont étudié les solutions susceptibles d'assainir la filière du cacao en Côte-d'Ivoire, de la baisse des prix consentie aux planteurs – mais surtout aux intermédiaires – à la nécessaire maîtrise de la production. Le président Houphouët-Boigny a « joué la montre » en ne bronchant pas, laissant croire qu'il pourrait infléchir sa position. C'était pour mieux la préserver jusqu'en octobre, début officiel de la campagne cacaoyère en Côte-d'Ivoire. La France a été mise au pied du mur.

« *Il nous a roulés dans la farine. On est maintenant en pleine folie. Son attitude met en cause la caisse de stabilisation, les banques centrales et même la zone franc* », estime un haut fonctionnaire à Paris. Un homme, Fadiga Abdoulaï, aurait pu faire entendre raison au « bélier de Yamoussoukro ». Gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (et ancien directeur de la caisse de stabilisation), il avait déjà conseillé la sagesse à M. Houphouët-Boigny l'été dernier : soit le prix du cacao restait inchangé et il fallait dévaluer le franc CFA, soit le prix était abaissé et modulé suivant la qualité des fèves. Le président ivoirien avait feint de ne pas entendre. M. Abdoulaï ne pourra lui répéter ce message venu de Paris ; il est décédé le 11 octobre à Dakar. Dans les jours prochains, une nouvelle consultation entre l'Elysée, Matignon et la coopération devrait fixer la conduite à adopter envers Abidjan. Le « Vieux », c'est connu, refusera toute solution qui lui ferait perdre la face dans son pays où il se présente comme planteur lui-même. La position de Paris est pourtant très ferme : la France ne mettra pas la main à la poche tant que les prix intérieurs du cacao en Côte-d'Ivoire (qui sont censés représenter les coûts de revient) ne seront pas abaissés.

« Une crise inutile »

L'étranglement progressif de l'économie ivoirienne aura-t-il raison de la fierté du chef de l'Etat ? En octobre, plus des deux tiers de la récolte sont d'ordinaire vendus. Cette année, 50 000 tonnes seulement ont pour l'instant trouvé preneur, soit 6 % de la production attendue ! Paralysé, depuis février, par une crise de financement – les Etats membres lui doivent plus de 70 millions de dollars, – l'accord international de stabilisation des prix du cacao est inopérant. Les 250 000 tonnes de fèves achetées par le stock régulateur n'ont pas empêché les prix de s'établir en deçà du plancher fixé par l'organisation internationale du cacao.

Sur un marché mondial sujet à la surproduction chronique – les stocks de report représentent 800 000 tonnes, encombré par les fèves de Côte-d'Ivoire, mais aussi du Ghana et de Malaisie, les chances d'une remontée prochaine des cours sont nulles.

Aveuglée par la « rente cacaoyère » des années fastes, la Côte-d'Ivoire n'a pas su créer de nouvelles sources de richesse, ni s'intégrer en aval en prenant, par exemple, des participations dans l'industrie chocolatière occidentale. La crise du cacao touche une économie affaiblie sclérosée par ses rigidités fiscales et salariales. L'Etat, via la caisse de stabilisation, passe pour avoir trop prélevé sur l'argent du cacao. Les revenus des fonctionnaires sont deux fois et demie plus importants en Côte-d'Ivoire que dans toute l'Afrique. « *Il faut arrêter les frais tout de suite, on a déjà perdu un an* », lance un haut fonctionnaire à Paris. « *C'est une crise inutile et dangereuse* », reprend, à Washington, un expert international. Mais pour l'instant, Abidjan ne répond pas...

ERIC FOTTORINO.



Marchés financiers

La chute du dollar déprime la Bourse et le franc

Les marchés des changes et boursiers étaient, jeudi 13 octobre dans la matinée, particulièrement nerveux avant la publication des résultats du commerce extérieur américain pour le mois d'août. Premier accès de faiblesse vis-à-vis du yen depuis juin, le dollar est tombé en dessous de 128 yens à Tokyo (une perte de 3 yens en deux jours), poussant les autorités nippones à rappeler qu'une telle baisse devrait être contrôlée. Le recul de la devise américaine se confirmait en Europe. La chute du billet vert a plongé les marchés boursiers dans la déprime. Après la contre-performance de Wall Street (une perte de 30 points du Dow Jones, soit – 1,4 %) mercredi, Tokyo a terminé jeudi avec un indice Nikkei en diminution de 0,5 %. Les places européennes ont également ouvert en baisse jeudi matin.

Mais la faiblesse du dollar provoque également des perturbations au sein du système monétaire européen. Selon le mouvement de balancier traditionnel, elle dope le deutschemark qui retrouve une certaine santé vis-à-vis des devises européennes plus fragiles, comme le franc français et la lire italienne. Le mark, a ainsi atteint, mercredi, son sommet par rapport au franc, à 3,4090 FF, un niveau déjà touché après le krach d'octobre dernier, puis le 11 mars. La Banque de France serait intervenue, selon les cambistes, à hauteur de 1 milliard de deutschemarks dans la journée de mercredi pour empêcher que le franc ne perde davantage face à la devise allemande.

Cette situation a relancé les spéculations sur un éventuel recours à l'arme des taux d'intérêt par la Banque de France pour défendre le cours du franc. En fait, outre la chute du dollar, plusieurs éléments alimentent actuellement la faiblesse du franc français. Les opérateurs, inquiétés par les mauvais résultats du commerce extérieur français (un déficit de 9 milliards de francs en août), suivent avec attention l'agitation sociale actuelle. Jeudi 13 octobre au matin, néanmoins, sur le marché monétaire français, les taux d'intérêt ne témoignaient d'aucune tension particulière. Le taux au jour le jour était en dessous de 7 %. En cette fin de période de constitution de réserves par les établissements de crédit, la Banque de France a décidé de retirer à nouveau des liquidités du marché, acceptant de prendre des pensions à 7 %.

● **Filiale espagnole pour le Crédit foncier.** – Le Crédit foncier de France (CCF) et le Banco Hipotecario de España (BHE) *viennent de créer* une filiale commune, la Sociedad iberica de credito inmobiliaro (SICI), dont le capital de 100 millions de francs, libérable en deux ans, est partagé à égalité entre les deux groupes fondateurs. La nouvelle société de crédit hypothécaire, de droit espagnol et basée à Madrid, a pour vocation non seulement les crédits au logement, mais aussi le financement des terrains, de l'hôtellerie, du tourisme et des investissements transfrontaliers. Contrôlé par l'Etat espagnol, BHE assure plus du quart des crédits consentis au secteur privé pour le financement d'investissements immobiliers.

NEW-YORK, 12 octobre ⬇

Rechute

Quarante-huit heures après avoir atteint son plus haut niveau depuis l'après-krach du 19 octobre 1987, la Bourse new-yorkaise a rechuté, mercredi, assez lourdement sur des ventes bénéficiaires. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi presque sans interruption durant toute la séance. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 126,24, soit à 30,23 points au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 937 valeurs traitées, 1 105 ont reculé, 388 seulement ont progressé et 444 n'ont pas varié.

Le marché a essentiellement réagi aux rumeurs, « alarmistes » pour Wall Street, d'une forte augmentation du déficit de la balance commerciale pour août, dont le résultat doit être publié ce jeudi *13 octobre, à 13 h 30* (heure de Paris). Ces rumeurs avaient, du reste, déjà favorisé un vif repli du dollar et une remontée des taux obligataires. Une raison supplémentaire pour le marché de s'inquiéter, mais non de s'affoler. L'activité en témoigne, qui est restée assez faible avec 154,84 millions de titres échangés, contre 140,90 millions la veille.

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Alcoa	56 1/4	55 3/8
A.T.T.	28 7/8	28 1/2
Boeing	66	64 1/2
Chase Manhattan Bank	29 3/4	29 3/8
Du Pont de Nemours	82 1/4	81 7/8
Eastman Kodak	47 3/4	47
Exxon	45 5/8	45
Ford	53	51 7/8
General Electric	43 7/8	43 1/8
General Motors	75 1/4	73 7/8
Goodyear	54 3/8	54
I.B.M.	118 1/2	117 5/8
I.T.T.	51 1/4	50 3/8
Mobil Oil	45	44 5/8
Pfizer	55 7/8	54 5/8
Schlumberger	33 1/4	33
Texaco	45 1/8	44 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	98 7/8	96 7/8
Union Carbide	25 5/8	25 1/2
U.S.X.	27 1/2	27 3/8
Westinghouse	54 3/8	53 3/8
Xerox Corp.	58 7/8	58 1/8

PARIS, 12 octobre ⬇

Plus résistant

La baisse s'est poursuivie mercredi à la Bourse de Paris. Mais, le mouvement, amorcé vingt-quatre heures auparavant, a tendu à se ralentir.

Dans la matinée déjà, le phénomène était patent et, vers 11 heures, le recul des cours n'était que de 0,67 %. Il allait être plus marqué par la suite, mais à la clôture, l'indicateur instantané réduisait l'écart à 0,28 %. Rentré dans le rang mardi, le groupe des « opéables » est un peu sorti de son immobilisme. L'attention s'est, en particulier, portée sur Navigation mixte, De Dietrich avec 104 000 titres échangés (15 % du capital) et Aussedat-Rey. Elle n'a pas fait défaut non plus sur Club méditerranée, redevenue pourtant beaucoup plus calme, et sur Canal Plus.

D'une façon générale, les professionnels semblent pour la plupart persuadés que le marché va repartir. Beaucoup, cependant, disent être inquiets de l'extension possible des conflits sociaux et de la situation explosive en Algérie.

D'autre part, les boursiers reconnaissent attendre avec une certaine impatience la publication jeudi de l'indice des prix pour septembre, également du résultat du commerce extérieur américain pour le mois d'août.

Dans l'immédiat, tous les regards sont braqués sur New-York. *« Tant que Wall Street tient, Paris tiendra »*, assurait un gérant de portefeuille.

Suspendue plusieurs jours, la cotation de Talcs de Luzenac a repris ce jour. Les cours se sont alignés un peu au-dessus de l'offre d'achat lancée par Borax (groupe RTZ) à 1 200 F, faisant ainsi ressortir une hausse musclée (+ 46 %).

Lourdeur des obligations et du MATIF.

LONDRES, 12 octobre ⬇

Aggravation des pertes

Le repli amorcé depuis le début de la semaine s'est accentué, mercredi, au Stock Exchange, journée durant laquelle l'indice Footsie des cent valeurs a perdu 24 points, terminant à 1 814,3 (– 1,3 %). Le marché est *demeuré calme*, avec 394,3 millions de titres échangés. L'attente des chiffres de la balance commerciale américaine jeudi et de l'inflation britannique vendredi a, une fois de plus, pesé sur le marché. La nouvelle baisse de Wall Street pesait également sur la tendance. La plupart des secteurs étaient en baisse, et principalement les industrielles, les internationales, les pharmaceutiques et les magasins. Dans le secteur électronique, Racal reculait après l'annonce du prix de 170 pence par action retenu pour l'entrée partielle sur le marché de sa filiale Vodafone. Le groupe de brasserie et d'alimentaire Allied Lyons se dépréciait également après l'accord passé avec la firme japonaise Suntory. Certaines valeurs allaient à l'encontre du mouvement, comme Sun Alliance et Lonrho. Les fonds d'Etat s'affaiblissaient, ainsi que les mines d'or.

TOKYO, 13 oct. ⬇

Nouvel alourdissement

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont baissé, jeudi, à la Bourse de Tokyo. Le mouvement est allé en s'accélérant. En recul de 71,96 points à la fin de la matinée, l'indice Nikkeï accroissait encore son retard dans l'après-midi, pour s'établir à la clôture à 27 273,30, soit à 136,07 points (– 0,5 %) au-dessous de son niveau précédent.

La rechute de Wall Street a été assez mal ressentie au Kabuto-Cho. Néanmoins, la fermeté du yen et la relative faiblesse des cours du pétrole ont, en allégeant la pression sur les taux, favorisé un certaine résistance.

Les spécialistes se gardent, pour l'instant, de tout commentaire. A six jours du premier anniversaire du grand krach, les esprits sont assez tendus comme cela.

L'activité est restée faible.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Akaï	548	521
Bridgestone	1 270	1 280
Canon	1 330	1 280
Fuji Bank	3 100	3 100
Honda Motors	2 010	1 960
Matsushita Electric	2 300	2 250
Mitsubishi Heavy	960	953
Sony Corp.	6 050	5 960
Toyota Motors	2 510	2 490

FAITS ET RÉSULTATS

● **Rapprochement entre l'anglais Allied-Lyons et le japonais Suntory.** – Le groupe britannique Allied-Lyons (alimentation, brasseries, vins et spiritueux) a annoncé, le 12 octobre, la conclusion d'un accord avec le leader japonais de spiritueux, prévoyant des participations croisées et la création de deux sociétés conjointes. L'une, contrôlée à 51 % par Allied-Lyons et à 49 % par Suntory, sera chargée d'élaborer la stratégie de diffusion des marques du britannique (dont le cognac Courvoisier et les whiskies Ballantine's) sur le marché japonais. L'autre, contrôlée à 51 % par Suntory et à 49 % par Allied-Lyons, sera responsable de l'importation et de la commercialisation exclusives des marques du groupe britannique sur le marché japonais. Allied-Lyons prendra, à cette occasion, une participation de 270 millions de francs dans Suntory, ce dernier prenant en contrepartie 2,5 % du capital du groupe britannique. Avec un chiffre d'affaires de 35 milliards de francs, Suntory est au Japon le géant des spiritueux, mais aussi des boissons non alcoolisées. Avec un chiffre d'affaires de 4,36 milliards de francs, Allied-Lyons est en pleine expansion en Amérique du Nord et, désormais, en Extrême-Orient.

● **Auréa lance une OPA sur Guitel Etienne Mobilor.** – La Société des Bourses françaises a suspendu, le 12 octobre, les cotations du premier fabricant de roues et de roulettes Guitel Etienne Mobilor. La société de portefeuilles Auréa, présidée par M. Cyrille Vernes, déjà actionnaire à 33,34 %, a décidé de lancer une OPA (offre publique d'achat) sur cette firme, dont le principal actionnaire était, jusqu'à présent, la SA Ateliers réunis caddie.

● **Afflelou rachète Leroy-Opticiens.** – Le groupe Alain Afflelou vient de racheter le célèbre marchand de lunettes Leroy-Opticiens et ses huit magasins parisiens, dont le plus célèbre est installé sur les Champs-Elysées. Le prix versé à la famille Leroy pour la cession de ses actifs est confidentiel. Le groupe Afflelou, qui possède, en France, deux cent soixante magasins, presque tous franchisés, sauf seize en propre ou en participation, conforte, ainsi, sa présence dans la capitale, après l'ouverture, en juillet dernier, d'un magasin place de l'Opéra. Le groupe s'est fixé un rythme d'ouverture de quatre magasins en propre par an à Paris. Il a dégagé, l'an dernier, 20 millions de francs de bénéfice consolidé net sur un chiffre d'affaires de 550 millions de francs. Ses ventes devraient atteindre 800 millions de francs environ cette année, dont 60 millions de francs pour les magasins en propre. Pour 1989, Alain Afflelou table sur 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, avec trois cent cinquante magasins. Le seul élément financier disponible pour Leroy-Opticiens est son chiffre d'affaires : 18 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	295 40	....	La Commande Electro.	320	315
Arnault & Associés	....	510	Le gd livre du mois	295	300
Asystel	266	263	Loca Investissement	271	270
B.A.C.	435	430	Locamic	....	170
B. Demachy & Assoc.	465	471	Merlin Immobilier	....	....
B.I.C.M.	646	643	Métallurg. Minière	131	130
B.I.P.	....	632	Métrologie Internat.	500	500
Boiron	395	395	Microservice	136 30	135 50
Bolloré Technologies	910	855	M.M.B.M.	550	549
Btitosi	1050	1050	Molex	230	228
Câbles de Lyon	1547	1440 o	Navale-Delmas	....	740
Calberson	718	715	Olivetti-Logabax	....	156
Cardif	880	861	Om. Gest.Fin.	....	340
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265	P.F.A. S.A.	433	433
C.A.T.C.	140	138	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	93
C.D.M.E.	1135	1130	Présence Assurance	408	408
C. Equip. Elect.	310	315	Publicat. Filipacchi	....	420
C.E.G.I.D.	750	750	Razel	834	801
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1495
C.E.P.-Communication	1520	1518	St-Honoré Matignon	230	221
C.G.I. Informatique	846	811	S.C.G.P.M.	....	281
Ciments d'Origny	550	550	Segin	398	390
C.N.I.M.	....	381	Sema-Metra	499	....
Concept	220	225	S.E.P.	....	1480
Conforama	....	910	S.E.P.R.	....	1250
Creeks	488	484	S.M.T.Goupil	....	316 50 o
Dafsa	178 60	178	Sodinforg	900	890
Dauphin	1206	1200	Supra	....	309
Devanlay	1075	1032	TF 1	287 50	276
Deville	610	602	Unilog	172	170
Dorméil-Leblé	1065	1060	Union Financ. de Fr.	400	404
Editions Belfond	110 10	108	Valeurs de France	335	336
Elysées Investiss.	27 80	27			
Finacor	223	222			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	244	238			
Guintoli	518	497 o			
I.C.C.	....	232 50			
IDIA	225	220			
I.G.F.	105	102 80			
IN2	170	170			
Int. Metal Service	....	405 20			

Marché des options négociables le 12 octobre 1988

Nombre de contrats : 9 827

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	22	–	26	35
CGE	360	7,80	17,50	27,50	–
Elf-Aquitaine	320	18	30	11	–
Lafarge-Coppée	1 300	110	–	28	45
Michelin	180	11,90	19	10,50	–
Midi	1 500	140	160	66	–
Paribas	480	15,50	31	30	38
Peugeot	1 200	53	90	77	95
Saint-Gobain	520	55	65	6,50	–
Société générale	440	40	–	19	–
Thomson-CSF	180	13,50	20	9,20	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 oct. 1988
Nombre de contrats : 38 375.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,55	106,15	105,60
Précédent	106,85	106,45	105,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	2,66	2,81	0,16	0,70

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,24 F ⬇

La baisse du dollar s'est poursuivie à bonne allure, jeudi 13 octobre, sur toutes les places financières internationales. La monnaie américaine a coté 6,2450 F (contre 6,2725 F). La rumeur d'une augmentation du déficit commercial américain a fait mauvaise impression. Mais d'après les cambistes, des positions parfois importantes se dénouent à l'approche du premier anniversaire du krach et des élections aux Etats-Unis.

FRANCFORT	12 oct.	13 oct.
Dollar (en DM)	1,8472	1,8325
TOKYO	**12 oct.**	**13 oct.**
Dollar (en yens)	129,05	128,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 oct.)	6 15/16-7 1/16 %
New-York (12 oct.)	8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	11 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	132,5	132
Valeurs étrangères	120,2	118,4
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	383,2	376,6
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 412,26	1 408,57

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	11 oct.	12 oct.
Industrielles	2 156,47	2 126,24

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	11 oct.	12 oct.
Industrielles	1 487,2	1 471,9
Mines d'or	181,6	176
Fonds d'Etat	88,94	88,84

TOKYO

	12 oct.	13 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 409,37	27 273,30
Indice général	2 116,40	2 109,30

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2380	6,2420	– 43	– 28	– 80	– 55	– 220	– 140
$ can.	5,2417	5,2477	– 147	– 134	– 272	– 222	– 685	– 578
Yen (100)	4,8630	4,8685	+ 114	+ 136	+ 233	+ 267	+ 713	+ 797
DM	3,4075	3,4095	+ 68	+ 85	+ 143	+ 166	+ 441	+ 504
Florin	3,0203	3,0227	+ 49	+ 61	+ 101	+ 119	+ 336	+ 390
FB (100)	16,2518	16,2574	+ 12	+ 92	+ 53	+ 190	+ 397	+ 750
FS	4,0320	4,0360	+ 133	+ 147	+ 268	+ 300	+ 766	+ 846
L (1 000)	4,0145	4,0183	– 149	– 114	– 273	– 223	– 738	– 642
£	10,8325	10,8390	– 405	– 361	– 772	– 698	– 2008	– 1824

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	5	5 1/8
Florin	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 1/16	7 3/8	7 1/8	7 7/16	7 1/8	7 7/16
F.S.	3 1/8	3 5/8	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 11/16	3 13/16
L (1 000)	11 1/2	12 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 3/8
£	11 5/8	11 7/8	11 13/16	11 15/16	11 13/16	11 15/16	11 3/4	11 7/8
F. franç.	7 1/16	7 5/16	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4	7 15/16	8 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 12 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	C.N.E. 3% ★	3652	3700	3631	− 0 58
1025	B.N.P. T.P.	1043	1045	1044	+ 0 10
1110	C.C.F. T.P.	1130	1130	1130	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1151	1158	1158	+ 0 61
1370	Renault T.P.	1377	1371	1371	− 0 44
1728	Rhône-Poul. T.P.	1655	1655	1655	....
1249	St-Gobain T.P.	1250	1250	1250	....
1231	Thomson T.P.	1240	1240	1240	....
490	Accor	511	507	507	− 0 78
540	Air Liquide	532	528	531	− 0 19
2100	Alcatel ★	2336	2300	2269	− 2 87
1390	Als. Superm.	1411	1400	1400	− 0 78
300	A.L.S.P.I.	324	316 50	320	− 1 23
340	Alsthom ★	360	358	365 40	+ 1 50
1950	Arjom. Prioux ★	2150	2150	2105	− 2 09
520	Aussedat-Rey ★	554	545	593	+ 7 04
990	Aux. Entrepr. ★	1080	1050	1060	− 1 85
665	Av. Dassault ★	674	678	651	− 3 41
370	BAFP ★	406	402 10	413	+ 1 72
280	Bail-Equipem. ★	294 90	290	290	− 1 66
805	Bail Investiss.	829	837	835	+ 0 72
290	B.N.P. C.I. ★	328	328	324	− 1 22
470	Cie Bancaire ★	485	471	490	+ 1 03
440	Bazar H.-V.	474	456	474	....
480	Béghin-Say ★	533	530	525	− 1 50
1050	Berger (Ma)	1140	1140	1140	....
820	Bic ★	805	799	794	− 1 37
1730	B.I.S.	1876	1876	1874	− 0 11
2570	Bongrain S.A. ★	2700	2700	2670	− 1 11
470	Bouygues ★	620	610	618	− 0 32
68	B.P. France ★	68 80	68	68	− 1 16
5500	B.S.N. ★	5500	5480	5520	+ 0 36
645	Canal Plus	612	635	585	− 4 41
2400	Cap Gem. S. ★	2325	2345	2385	+ 2 58
475	Carnaud ★	457	455	454	− 0 66
2620	Carrefour ★	2685	2690	2681	− 0 15
152	Casino	158	158 60	158	− 0 63
108	Casino A.D.P.	113	113 50	112	− 0 88
1240	C.C.M.C.	1156	1158	1158	+ 0 17
670	Cetelem	654	648	640	− 2 14
415	Cerus ★	400	400	400 50	+ 0 13
1600	C.F.A.O. ★	1669	1626	1670	+ 0 06
340	C.G.E.	337 20	336	335	− 0 65
1250	C.G.I.P. ★	1192	1190	1220	+ 2 35
1170	Chargeurs S.A. ★	1220	1239	1216	− 0 33
1030	Ciments franç. ★	1050	1040	1050	....
420	Club Méditerr. ★	492	481 50	488 90	− 0 63
155	Codetel ★	162 50	164 60	164 30	+ 1 11
280	Coflexip	295	294	291	− 1 36
570	Coles ★	615	605	612	− 0 49
220	Compt. Entrepr.	223	223	217 20	− 2 60
765	Compt. Mod. ★	744	759	730	− 1 88
765	Créd. Foncier ★	773	779	777	+ 0 52
400	C. F. Immob. ★	442	439	441	− 0 23
136	C.C.F.	139 50	138 20	136	− 1 61
500	Cr. Lyon. (CI) ★	520	515	510	− 1 92
900	Crédit Nat. ★	906	899	899	− 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
506	CSEE (ex-Sign.) ★	546	540	537	− 1 47
385	Crouzet ★	386 10	385	383 10	− 0 78
2760	Damart S.A. ★	2844	2820	2830	− 0 49
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1745	1705	1799	+ 3 09
190	Dév. P.d.C. (Li)	196	195 20	195 20	− 0 41
430	D.M.C.	435 50	434	424 70	− 2 48
365	Drouot Assur. ★	358 90	365	354	− 1 37
2100	Docks France ★	2146	2160	2145	− 0 05
700	Dumez ★	719	705	718	− 0 14
1480	Eaux (Gén.)	1520	1600	1509	− 0 72
1680	Ecco ★	1628	1625	1620	− 0 49
785	Electrofinanc. ★	918	915	900	− 1 96
460	El. S. Dassault	425	428	434 40	+ 2 21
340	Elf-Aquitaine	325	321 50	320 50	− 1 38
280	— (certific.) ★	280	280	280	....
780	Epeda-B-Faure ★	990	....	....	....
2690	Essilor	2745	2705	2710	− 1 28
1710	Essilor int. (DP)	1690	1690	1670	− 1 18
305	Esso S.A.F. ★	283 10	287	282	− 0 39
1510	Eurafrance	1539	1510	1499	− 2 60
1190	Eurocom ★	1355	1349	1349	− 0 44
2290	Euromarché	2260	2220	2210	− 2 21
580	Europe n° 1 ★	585	580	583	− 0 35
33	Eurotunnel ★	35	35	35	....
1190	Exor ★	1156	1125	1140	− 1 38
865	Facom	969	949	945	− 2 48
950	Fichet-Bauche	980	955	955	− 2 55
190	Finextel ★	195 40	195 30	197	+ 0 82
129	Fives-Lille ★	150	147	144 90	− 3 40
1400	Fromageries Bel	1376	1380	1373	− 0 15
1050	Gal. Lafayette ★	1125	1115	1124	− 0 09
340	Gascogne	368	364	364	− 1 09
1510	Gaz et Eaux	1560	1550	1521	− 2 50
410	Géophysique ★	426	420	420	− 1 41
545	Gerland	573	566	566	− 1 22
2850	Groupe Cité ★	2880	2885	2881	+ 0 03
650	GTM-Entrepose	630	627	639	+ 1 43
680	Guyenne-Gas. ★	702	705	700	− 0 28
230	Hachette ★	245 30	243	244	− 0 53
690	Havas ★	687	687	690	+ 0 44
540	Hénin (La)	556	552	552	− 0 72
1120	Hutchinson ★	1100	1088	1095	− 0 45
235	Imétal ★	265	263 10	266	+ 0 38
305	Imm. Plaine-M.	302	304	302	....
435	Ingénico ★	384 50	360	357	− 7 15
3870	Inst. Mérieux	4500	4450	4405	− 2 11
530	Interbail ★	531	530	535	+ 0 75
1120	Intertechnique	1119	1115	1100	− 1 70
940	J. Lefebvre	960	959	961	+ 0 10
880	Labinal ★	873	873	874	+ 0 11
1380	Lab. Bellon	1491	1490	1470	− 1 41
1400	Lafarge-Coppée	1372	1380	1350	− 1 60
1160	Lebon ★	1200	1180	1180	− 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3120	Legrand ★	3105	3100	3070	− 1 13
2500	Legrand (DP) ★	2475	2500	2455	− 0 81
845	Leroy-Somer ★	920	920	913	− 0 76
2100	Lesieur	2050	2047	2046	− 0 20
660	Locabail Immob.	666	670	669	+ 0 45
400	Locafrance ★	406 60	408 50	402 10	− 1 11
820	Locindus	834	832	848	+ 1 68
280	Luchaire	346 80	342	361	+ 4 09
3060	L.V.M.H. ★	3099	3081	3080	− 0 61
1480	Lyonn. Eaux ★	1479	1482	1475	− 0 27
67	Mais. Phénix	60 05	60	55 60	− 7 41
230	Majorette (Ly)	231	228	227 50	− 1 52
365	Mar. Wendel ★	352 40	338 90	342 20	− 2 89
185	Matra ★	193	191	187	− 3 11
2920	Merlin-Gerin ★	2980	2972	3020	+ 1 34
189	Michelin	178 50	178	177 10	− 0 78
1470	Midi (Cie)	1570	1550	1570	....
169	Midland Bk SA ★	178 10	177 30	178	− 0 06
450	Min. Salsig. (Mi)	476	476	476	....
89	M.M. Penarroya	77 20	79 50	79 20	+ 2 59
115	Moulinex	114	113	111 70	− 2 02
1110	Navig. Mixte ★	1208	1200	1235	+ 2 24
113	Nord-Est ★	112 50	112	111	− 1 33
375	Nordon (Ny)	375	360	360	− 4
420	Nouvelles Gal.	456	463	457	+ 0 22
750	Occid. (Gén.) ★	780	776	772	− 1 03
1100	Omn.F.Paris	1338	1335	1365	+ 2 02
320	Olida-Caby ★	350 10	345	340 20	− 2 83
3600	Oréal (L')	3569	3550	3552	− 0 48
435	Paribas	462	455	456	− 1 30
415	Paris-Réesc. ★	434	425 10	426 90	− 1 64
1120	Pechelbronn ★	1090	1086	1058	− 2 94
360	Penhoet	399	395	410	+ 2 76
1040	Pernod-Ricard ★	1145	1142	1176	+ 2 71
1260	Peugeot S.A.	1163	1152	1150	− 1 12
580	Poliet ★	572	570	570	− 0 35
1040	Prétabail Sic.	1085	1075	1085	....
600	Primagaz	709	705	719	+ 1 41
600	Printemps ★	615	610	609	− 0 98
2170	Promodès	2136	2125	2119	− 0 80
715	Radiotechn. ★	576	579	573	− 0 52
63	Raff. D. Total ★	70	69	67	− 4 29
2840	Redoute (La) ★	3020	3010	3025	+ 0 17
335	Rochar financière	341	335	335	− 1 76
1230	Roussel-Uclaf ★	1355	1355	1352	− 0 22
850	R.-Uclaf-CNI ★	890	881	900	+ 1 12
3600	R. Impériale (Ly)	3605	3600	3600	− 0 14
164	Sade	166	168	168	+ 1 20
1630	Sagem ★	1635	1625	1632	− 0 18
540	Saint-Gobain	551	550	562	+ 2
940	St-Louis ★	1025	1019	999	− 2 54
1600	Salomon	1750	1730	1730	− 1 14
695	Salvepar	660	644	644	− 2 42
775	Sanofi ★	807	805	795	− 1 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
750	S.A.T. ★	754	750	752	− 0 27
240	Saul.-Châtil. (B) ★	236	235 50	235	− 0 42
1280	Saupiquet (Na)	1301	1300	1300	− 0 08
480	Schneider ★	470	469	478	+ 1 70
57	S.C.O.A.	55	53	53	− 3 64
570	S.C.R.E.G. ★	689	680	680	− 1 35
820	Seb ★	825	826	823	− 0 24
390	Sefimeg ★	392	390	393 50	+ 0 38
1400	S.F.I.M.	1420	1420	1421	+ 0 07
35	S.G.E.	37 30	36 90	36 30	− 2 68
710	Silic	698	699	700	+ 0 29
460	Simco-U.P.H. ★	484	482	483	− 0 22
1010	Skis Rossignol	1075	1075	1055	− 1 86
920	Sligos ★	919	921	895	− 2 61
435	Société Générale	455	449	451	− 0 88
148	Sodexco	144	144	144	....
169	Sodero (Na)	169	169 90	169 90	+ 0 53
2880	Sodexho ★	2800	2800	2830	+ 1 07
105	Sogenal (Ny)	115	115 60	115 50	+ 0 43
240	Sogerap	286	288	279 60	− 2 27
2080	Somm.-Allib. ★	2171	2131	2165	− 0 28
1160	Source Perrier ★	1135	1140	1160	+ 2 20
735	Sovac ★	700	690	690	− 1 43
400	Spie-Batignol. ★	410	409 10	407	− 0 73
575	Strafor ★	665	661	668	+ 0 30
290	Suez	308	305	311	+ 0 97
375	Synthélabo ★	401	405	392	− 2 24
820	Talcs Luzenac ★	819	1240	1200	+ 46 34
4500	Tél. Elect.	4480	4450	4450	− 0 67
189	Thomson-C.S.F.	180	183 90	180 90	+ 0 50
330	Total (CFP) ★	317 80	315 50	320	+ 0 86
72	— (certific.)	71 60	72	73	+ 1 96
1050	T.R.T. ★	1023	1010	1000	− 2 25
380	U.F.B.-Locab. ★	395	390	390	− 1 27
710	U.I.C. ★	812	815	860	+ 5 91
495	U.I.F. ★	510	508	507	− 0 59
790	U.I.S.	799	808	802	+ 0 38
165	U.C.B. ★	169	169	169	....
640	Unibail	705	699	695	− 1 42
585	Valéo ★	574	570	572	− 0 35
142	Vallourec ★	173	178 30	180	+ 4 06
340	Via Banque	372	373	378	+ 1 61
720	Elf-Gabon ★	722	722	722	....
125	Amax Inc.	136 50	136	136 10	− 0 29
177	Amer. Express	189	181	180	− 4 76
188	Amer. Teleph.	171 50	170	170	− 0 87
83	Anglo Amer. C.	91 10	89 70	89 70	− 1 54
380	Amgold	440	434	434	− 1 36
925	BASF (Akt)	930	921	921	− 0 97
1040	Bayer	1064	1037	1045	− 1 79
80	Buffelsfont.	78 60	77	77	− 2 04
190	Chase Manh.	188	184 50	184 50	− 1 86
105	Echo Bay Mines	110 20	108	108	− 2
63	De Beers	66 20	65 80	65 80	− 0 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1869	1832	1830	− 2 09
970	Dresdner Bank	1024	1026	1020	− 0 39
51	Driefontein Cel	56 10	55 90	55 95	− 0 27
520	Du Pont-Nem.	518	513	512	− 1 16
285	Eastman Kodak	299	297	297	− 0 67
28	East Rand	30	29 85	29 70	− 1
240	Electrolux	259	256 20	256 20	− 1 08
285	Ericsson	310	308	308	− 0 65
285	Exxon Corp.	284 50	282	282	− 0 88
320	Ford Motors	335	329	329	− 1 79
41	Freegold	49 40	48 90	48 90	− 1 01
81	Gencor	85 50	85	85	− 0 58
275	Gén. Electr.	277	274 50	274 50	− 0 90
680	Gén. Belgique	719	712	712	− 0 97
475	Gen. Motors	475	471	471	− 0 84
144	Goldfields	139	137 50	137 50	− 1 08
53	Gd Metropolitain	48 30	48 45	48 45	+ 0 30
34	Harmony	40 90	40	40 10	− 1 96
81	Hitachi	74 80	73 10	73	− 2 54
1000	Hoechst Akt.	1044	1034	1034	− 0 96
109	Imp. Chemical	110	109 80	109 80	− 0 18
720	IBM	727	737	730	+ 0 41
310	ITT	326	318	318	− 2 45
187	Ito-Yokado	179 50	184 50	182	+ 1 39
300	Mac Donald's	318	316	303	− 4 72
120	Matsushita	114 90	112 50	112 50	− 2 09
375	Merck	376 90	368	368	− 2 10
405	Minnesota M.	395	388 50	388 50	− 1 89
275	Mobil Corp.	280	278	278	− 0 36
245	Morgan J.P.	237 50	233	233	− 1 89
34780	Nestlé	35170	34800	34810	− 1 02
1800	Nixdorf	1366	1364	1364	− 0 15
195	Norsk Hydro	95 95	94 90	94 30	− 1 72
110	Olivetti	129	128	128	− 0 78
2370	Petrofina	2080	2050	2050	− 1 44
620	Philip Morris	638	630	629	− 1 10
98	Philips	91 10	90 95	90 95	− 0 16
76	Placer Dome	83 50	83 60	83 30	− 0 24
360	Quilmès	336 50	338 90	338 50	+ 0 59
390	Randfontein	406	406	407	+ 0 25
680	Royal Dutch	681	678	680	− 0 15
47	Rio Tinto Zinc	46 30	46 35	45 90	− 0 86
36	Saat. & Saatchi	38 80	38 05	38 05	− 1 93
42	St Helena Co	47 85	47 90	47 60	− 0 52
215	Schlumberger	210 50	208 90	207	− 1 66
105	Shell transp.	107	106	106	− 0 93
1580	Siemens A.G.	1670	1641	1645	− 1 50
320	Sony	301	297	296	− 1 66
47	Telefonica	48 95	48 85	48 50	− 0 92
215	T.D.K.	205	206	206	+ 0 49
53	Toshiba Corp.	50 65	49 50	49 60	− 2 27
345	Unilever	353	349	343	− 2 83
245	Unit. Techn.	262	257 50	257 50	− 1 72
380	Vaal Reefs	430	419	425	− 1 16
355	Volvo	351	348	348	− 0 85
180	West Deep	167 50	165 10	165 20	− 1 37
360	Xerox Corp.	371	366	366	− 1 35
191	Yamanouchi	185 50	186 60	186	− 0 27
2 02	Zambia Corp.	2 28	2 27	2 24	− 0 88

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	128 25	3 448

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	155	153 50
C.I.C. (Financ. de)	....	170
C.I. Maritime	700	700
Cimen (B)	2200	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	620	600
Louvre (Sté)	2080	2070
Lucia	1360	1325
Machines Bull	....	95 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	183	181
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	....	710
U.A.P.	325	330

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bon-Marché	....	1040
B.T.P.	....	126
Calf	571	575
Cambodge	....	792
C.A.M.E.	154	151
Carbone-Lorraine	680	674
Caves-Roquefort	28 05	28 80
C.E.G.Frig.	....	507
Centen. Blanzy	1380	1369
Centrest (Ny)	206	209
Cerabati	....	125

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Marseille	....	6200
Immofice	450	449
Invest. (Sté Cent.)	798	822
Jaeger	195	192 10
Lafitte-Bail	425	425
Lambert Frères	....	345
Lille-Bonnières	....	780
Loca-Expansion	250	250
Locafinancière	....	340
Locatel	....	601

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Soffo	600	600
Soficomi	....	899
S.O.F.I.P. (M)	136	136
Sofragi	950	938
Sopagri	188	187
Soudure Autog.	565	559
Sovabail	....	605
Suez (Fin. de)-CIP	249 60	249 40
Stami	....	780
Taittinger	2880	2850

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cochery	221	....
Cogenhor	105	105
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	330	....
Dubois Inv. (Casto.)	875	875
Gachot	65	66
Guy Degrenne	665	603 o
Hoogovens	170	....
Mecaservice (bons)	14	13 50
Nicolas	835	750
Particip. Percier	355	355
Rémy et Associés	259 40	259
Romanto N.V.	176 90	176 90
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	391	....
Sté Lecteurs du Monde	800	....
Ufimeg	380	....
Union Brasseries	137 10	....

SICAV (sélection) 12/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	887 99	876 09
Actilion	215 10	209 34
Actions France	460 08	443 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1040 27	1008 97
Fructi-Associations	27 85	27 85
Fructi-Epargne	27 89	27 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurodyn	1061 17	1026 28
Euro-Gan	5546 21	5294 71
Euro-Maif	26 27	25 88
Finord Placement	60987 27	60987 27
Finord Valorisation	13863 92	13582 27
Fonsicav (div. par 10)	11042 33	11042 33 ◆
Foncival	255 15	247 12
France-Gan	6983 22	6886 56
France-Garantie	278 48	277 92
France-Investiss.	395 13	377 21
France-Obligations	454 53	450 03 ◆
Francic	399 85	388 01
Francic Pierre	100 80	97 86

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Obligest	1123 37	1112 25
Optiemvalor	201 34	196 43
Oraction	1232 40	1191 88
Orvalor	5839 26	5628 20
Paribas Croissance	582 42	568 27
Paribas Epargne	18152 19	18118 95
Paribas France	98 67	94 06
Paribas Obligations	1018 35	1003 30
Paribas Opportunités	113 76	110 45
Paribas Patrimoine	525 08	503 65
Paribas Revenu	95 79	94 84
Parnasse-Valor	1102 96	1101 86
Patrimoine Retraite	1738 31	1704 23

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Penelor	614 58	597 08
Phénix Placements	253 86	252 60
Pierre Investiss.	687 81	656 62
Vaubon	2340 25	2341 81

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 308	6 272	6 050	6 550
ECU	7 073	7 074	....	....
Allemagne (100 DM)	340 830	340 900	330 500	350 500
Belgique (100 F)	16 280	16 283	15 500	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	302 330	302 400	292	312
Danemark (100 krd)	88 500	88 420	85	92
Norvège (100 k)	92 370	92 290	88	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 838	10 859	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 182	4 188	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 573	4 574	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	401 850	402 510	390	412
Suède (100 krs)	99 620	99 540	96	102
Autriche (100 sch)	48 480	48 480	46 950	49 950
Espagne (100 pes.)	5 155	5 156	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 140	4 137	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 227	5 176	5	5 400
Japon (100 yens)	4 843	4 866	4 710	4 930

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	82750	82150
Or fin (en lingot)	82750	82600
Pièce française (20 fr)	485	481
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	518	516
Pièce latine (20 fr)	474	473
Souverain	605	603
Pièce de 20 dollars	3010	3040
Pièce de 10 dollars	1480	1520
Pièce de 5 dollars	906	.....
Pièce de 50 pesos	3080	3070
Pièce de 10 florins	491	486
Or Londres	408	404 70
Or Zurich	406	406
Or Hongkong	403 85	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

4 La fin de la visite de M. Chevardnadze à Paris.
5 URSS : M. Gorbatchev et la décollectivisation de l'agriculture.
6 La campagne électorale aux Etats-Unis.
7 Les relations soviéto-afghanes.

POLITIQUE

8 Le revenu minimum d'insertion est adopté par l'Assemblée nationale.
9 La préparation des élections municipales.

DÉBATS

2 Algérie : Tahar ben Jelloun, Gilles Kepel.

SOCIÉTÉ

10-11 La BCCI contribuait à « blanchir » l'argent du cartel colombien de la drogue.
11 *Le saint suaire de Turin* n'a pas enveloppé le corps du Christ.
12 Les suites de l'affaire Greenpeace.
29 Sports.

CULTURE

24 Peter Brook tourne le *Mahabharata*.
25 Trois chefs-d'œuvre de Lutoslawski.
– Communication : le remplacement de la Haute Autorité par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, un entretien avec Mme Tasca.

ÉCONOMIE

30 De Dietrich menacé d'OPA.
32 Le travail a repris à l'usine Renault du Mans.
33 La Côte d'Ivoire aurait un besoin de financement immédiat de 10 milliards de francs.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 12
Campus 28
Carnet 29
Loto, Loterie 28
Météorologie 27
Mots croisés 27
Radio-télévision 27
Spectacles 26

TÉLÉMATIQUE

● *Chaque matin : Le mini-journal de la rédaction* JOUR
● *Le marché de l'art sur minitel* .... ARTLINE
36-15 tapez LE MONDE
● *La Bourse*
36-15 tapez LM BOURSE

La manifestation des infirmières à Paris

Des milliers d'infirmières et d'infirmiers venus de toutes les régions de France, souvent accompagnés de représentants d'autres catégories professionnelles du secteur santé, s'étaient donné rendez-vous, jeudi 13 octobre à Paris, pour réaffirmer leurs revendications sur les salaires et sur les conditions de travail et la formation. Les tentatives d'unité d'action n'ayant pas abouti, deux manifestations étaient prévues.

La première à 11 heures à partir de la Bastille, organisée par la coordination nationale des infirmières, mouvement qui rassemble des infirmières qu'elles appartiennent ou non à un syndicat ou à une association. La CGT, la coordination des anesthésistes, celles des aides-soignants et agents de services hospitaliers la coordination de personnel médicotechnique et le collectif des kinésithérapeutes et ergothérapeutes, ainsi que de nombreux médecins parmi lesquels les professeurs Michel Boiron, Lucien Israël et Léon Schwartzenberg avaient décidé de s'y associer.

La seconde à 14 heures à partir de la porte de Versailles était organisée par les syndicats CFDT, FO, CFTC et CGC. Ces mêmes syndicats et la CGT devaient se retrouver le soir même au ministère de la santé,où M. Evin devait les recevoir à 19 heures.

La mobilisation de la Pitié

Devant le groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, deux infirmières anesthésistes, « en grève » précise leur badge, accueillent leurs collègues panseuses et les dirigent vers le pavillon Opolon. Difficile pour le visiteur d'ignorer le mouvement de grève.

Sur la porte vitrée, les tracts se chevauchent. On y apprend tout à tour que le laboratoire de biochimie est en grève *« à plus ou moins 80 % »* (le souci de précision étonne) mais que le service minimum est assuré, ou que le personnel des cuisines suit le mouvement. Les externes, eux, tiennent à faire savoir aux malades que *« celui qui vous reçoit gagne seulement 74,04 F pour vingt-quatre heures de garde »*. Plus loin, près de la cafétéria, qui ne désemplit pas, d'autres affiches se veulent humoristiques... Faisant écho au dessin de Plantu (*le Monde* du 11 octobre), des infirmières facétieuses interpellent le président de la République : *« Il serait temps de prendre vos responsabilités, M. Mitterrand. Nous prenons les nôtres tous les jours. »*

Au cinquième étage, la réunion du collectif Pitié-Salpêtrière a déjà commencé depuis un quart d'heure. Un des élus de la coordination fait le bilan de ce que le ministre est « prêt à lâcher » catégorie par catégorie. On décide de rejoindre à pied le cortège qui partira de la Bastille : *« Cela fera une demi-heure d'échauffement. »* Bonne humeur et dévouement sont visiblement à l'ordre du jour.

La coordination nationale, qui, la veille de la manifestation, lançait un dernier appel à un défilé unitaire, a cependant son idée bien arrêtée sur l'organisation du cortège : en tête, la coordination nationale, puis les coordinations régionales, les infirmières anesthésistes, les kinés, les personnels de laboratoire et les syndicats *« à l'arrière »*. Un représentant de la coordination nationale des personnels de santé, créée, samedi 8 octobre, insiste longuement sur les points de convergence entre les infirmières et les autres catégories de personnels hospitaliers.

Plus loin, dans l'amphi A de l'école d'infirmières de la Pitié, *les élèves infirmiers en grève* tiennent eux aussi leur assemblée générale quotidienne. Les « première année » sont inquiets devant un mouvement qui, visiblement, les dépasse. Après tout, leur rentrée ne remonte qu'à quatre semaines. Les « troisième année », dont certains sont en train de passer le DE (*diplôme d'Etat*), *sont plus* revendicatifs. Et puis, comme l'explique cette brunette à l'accent du Midi : *« Dans ma promo, il y a 70 % de bacheliers, dans celle qui débute, ils ne sont que 50 %. C'est peut-être pour cela qu'ils s'inquiètent tant de la suppression de certains cours magistraux. »* Bruno, lui, insiste : *« Il n'y a pas que la question des salaires. Il y a les conditions de travail et la revalorisation du statut. »*

Les élèves seront à la manifestation derrière leurs aînés de la coordination pour obtenir gain de cause.

La mobilisation est forte. Le soutien des médecins se fait en *ordre dispersé. L'un d'entre eux*, qui tient à rester anonyme, a commencé le matin même à faire circuler une pétition de soutien auprès du corps médical. Un autre, *« un chirurgien »* explique-t-on, a même fait un chèque de 500 F pour participer aux frais de la coordination.

CLAUDE DUJARDIN.

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1988 a été tiré à 510 251 exemplaires

Le remplacement de la loi Léotard

La régulation des télécommunications échappera au Conseil supérieur de l'audiovisuel

Le gouvernement va préparer d'ici à la fin 1989 une nouvelle loi sur les télécommunications qui redéfinira le pouvoir réglementaire dans ce domaine. Conformément aux souhaits de la Commission européenne, cette fonction régalienne sera distinguée de celle d'exploitation des réseaux, exercée par France Télécom (nouveau nom donné à la direction générale des télécommunications, DGT). Sans le dire officiellement, le débat sur la concurrence dans les télécoms est rouvert, avec les interrogations qu'il soulève, en corollaire, sur le statut des PTE.

Depuis plusieurs semaines, la préparation du texte destiné à remplacer la loi Léotard a donné lieu à un débat feutré mais vigoureux au sein du gouvernement. Fallait-il laisser au nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) les prérogatives en matière de télécommunication dévolues par la droite en 1986 à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ? Le débat est celui du « moins d'Etat ». Avant 1986 les libéraux avaient souhaité alléger la tutelle des pouvoirs publics sur les télécommunications, secteur en pleine évolution qu'ils voulaient *ouvrir à la concurrence*. L'imbrication jugée trop étroite entre le ministère des PTT et sa grande administration, la DGT, bloquait toute chance de concurrence. Il fallait donc transférer du ministère des PTT à une institution « indépendante » (la CNCL) le pouvoir de fixer les règles du jeu dans les télécommunications. Après mars 1986, pour des raisons politiques, ce transfert de compétences ne fut, en réalité, que partiel et provisoire. La CNCL n'avait gagné la tutelle que sur les réseaux de câble audiovisuel. Elle devait être simplement consultée sur les services téléinformatiques. Quant au reste, tout était renvoyé à une future loi qui était promise avant le 31 décembre 1987... mais qui ne fut jamais votée.

Néanmoins, l'idée d'une tutelle sur les télécoms d'une instance trop tournée vers l'audiovisuel et ses problèmes particuliers a suscité une grande émotion au sein de la DGT et chez certains industriels du téléphone et de l'informatique. Ceux-ci s'interrogeaient sur la capacité technique de la CNCL (qui ne comptait qu'un seul « sage » connaissant les questions de télécommunications, M. Jean-Pierre Bouyssonie, ancien patron de Thomson) et redoutaient surtout que l'affaiblissement du ministre des PTT ne soit mis à profit par certains industriels étrangers *pour pénétrer le marché français*.

Le gouvernement de M. Chirac enterra le dossier : car on ne peut aborder réellement la question de la concurrence dans les télécommunications sans traiter, en corollaire, celle du statut des PTT, en général, et de la DGT, en particulier. Comment imaginer de la plonger dans un *univers concurrentiel, avec son statut* d'administration d'Etat ? Or les syndicats (Force Ouvrière en tête) firent part, de leurs inquiétudes, sur un éventuel changement de statut, au premier ministre qui bloqua les ardeurs de son ministre des PTT. M. Chirac avait gardé un fort mauvais souvenir de la grève des postiers en 1974...

Une situation bancale

La question de la place de l'Etat dans les télécommunications fut rouverte, cet été, à l'occasion du remplacement de la CNCL par le CSA. Sitôt nommé, M. Paul Quilès, le ministre des PTE (Postes, télécommunications et espace), indiqua qu'il souhaitait conserver la totalité de ses pouvoirs à l'exception des autorisations sur les réseaux câblés et les fréquences de radio-télévision. Il se prononça en faveur de la création d'une direction à la réglementation, séparée de la DGT pour satisfaire Bruxelles, mais qui reste sous sa tutelle. M. Quilès dut batailler ferme jusqu'à la veille du conseil des ministres pour l'emporter.

Reste qu'à partir du moment où il se préoccupe de « réglementer » les télécommunications, le gouvernement devra bien se prononcer sur la question du statut de la DGT. Soumise à la concurrence, celle-ci devra bien avoir un jour ou l'autre un minimum d'autonomie pour sa gestion budgétaire et sociale... Même s'il ne peut le dire clairement, parce que des élections paritaires se préparent pour 1989 au sein de la DGT, la question est sur la table. De 1986 à 1988, deux ans ont été perdus et les télécoms françaises sont dans une situation bancale.

F. V.

Sur le vif

Auto-châtiment

Dites donc, messieurs les politiciens, vous avez pas bientôt fini de nous prendre pour des cons ? Un peu de décence, un peu de retenue, je vous en prie. Vous êtes bien tous les mêmes. Amnistier les socialos lyonnais impliqués dans cette nauséabonde affaire de fausses factures, ça ressemble à quoi ? Au dessaisissement du juge Grellier, chargé du dossier Michel Droit, par la Cour de cass sous le règne de mon Jacquot.

Ah ! elle a bonne mine, la justice de ce pays ! La voilà réduite à faire le trottoir pour les souteneurs des gens en place : combien t'as fait de voix, aujourd'hui ? Allez, donne, par ici la monnaie de la démagogie. On viole, on assassine une douzaine de gamines. L'opinion s'inquiète, *l'opinion s'insurge, l'opinion* s'indigne. Normal. Aussitôt, nos virtuoses de la calculette électorale se mettent à gueuler comme des ânes. Et ça pérore et ça défile : ouais, tout ça, c'est la faute à Badinter. Balancer la guillotine, c'était débile. Si on tuait ceux qui tuent, ils tueraient plus.

Non mais, vous vous fichez de nous ! La peine de mort, on ne pouvait pas ne pas la supprimer, vous le savez très bien. C'était fait depuis belle lurette chez nos voisins du *Marché commun. Et* on ne peut pas la rétablir. On s'y est tous engagés.

Seulement voilà, suffisait pas d'abolir, fallait prévenir. Cette fameuse peine de substitution depuis des années qu'on nous la promet, où *elle est*, hein ? C'est du bla-bla. L'assassin présumé de la petite Ludivine qui s'est pendu dans sa cellule, il aurait eu quel âge dans vingt ans ? Celui de récidiver, peut-être. Et ça, c'est inadmissible, c'est insupportable, d'accord, mille fois d'accord.

A se demander, comme Bouvard aujourd'hui dans *France-Soir*, bravo l'humour noir, si la *solution*, ce serait pas ça, justement, le suicide organisé des condamnés, les fioles de poison et les cordes de chanvre fournies gracieusement par l'administration pénitentiaire aux condamnés pour se donner eux-mêmes la mort !

CLAUDE SARRAUTE.

Bernard Dort directeur du théâtre au ministère de la culture

Bernard Dort a été nommé, au conseil des ministres, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture et de la communication, en remplacement de Robert Abirached, qui reprend sa fonction de professeur. *(Nos dernières éditions du 13 octobre.)*

Comme Robert Abirached, Bernard Dort a participé à la naissance du Festival de Nancy fondé par Jack Lang. Théoricien du théâtre, il manifeste une remarquable continuité d'opinion depuis le temps où, membre du comité de rédaction de la revue *Théâtre populaire*, il accompagnait de ses analyses le travail de Jean Vilar. Parlant l'italien et l'allemand, il a longuement étudié l'œuvre de Brecht, dont il s'est fait le porte-parole dans de nombreux colloques et séminaires. Professeur à *l'institut d'études théâtrales* de Paris-III, professeur au Conservatoire, Bernard Dort a mis ses talents pédagogiques au service des lecteurs de différentes revues et journaux (ainsi *le Monde Dimanche*).

C. G.

[Né le 29 septembre 1929 à Metz, Bernard Dort est licencié en droit et docteur ès-lettres. Il a été professeur à l'Institut d'études théâtrales et détaché en 1983 au Conservatoire national d'art dramatique, où il enseigne la dramaturgie. Il est en même temps conseiller littéraire au Théâtre national de Strasbourg jusqu'en 1987 et membre du comité de direction du Théâtre en Europe.

Bernard Dort a écrit de nombreux ouvrages sur le théâtre, notamment sur Corneille, Marivaux, Brecht. Il a également publié des recueils de ses articles (parus dans *Théâtre populaire, Travail théâtral, théâtre Public, les Temps modernes*, etc.). Son dernier livre *la Représentation émancipée* (Actes Sud), raconte l'évolution du théâtre vers une plus grande liberté et une plus grande pureté scénographique. Bernard Dort a donné de nombreux cours et conférences dans les universités étrangères, il a été également conseiller artistique au Festival de Florence et à la commission théâtrale de la Biennale de Venise.]

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 octobre

L'attente

Marché très calme jeudi matin à la Bourse où les investisseurs attendaient la publication du déficit commercial américain. L'indicateur instantané perdait 0,16 %. Toutefois, l'agitation autour de De Dietrich se poursuivait. La valeur gagnait 4,7 % avec 14 000 pièces échangées. Figuraient également parmi les hausses Accor (+ 3,1 %), Société générale (+ 2,9 %) et le certificat d'investissement Elf-Aquitaine (+ 2,3 %). En baisse on notait Luchaire (– 4,9 %), le Groupe de la Cité (– 3,7 %) et Eurafrance (+ 3,2 %).



A B C D E F G